

( I )

— N° 102. —

---

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

( SÉANCE DU 4 MARS 1869. )

---

I.

**BUDGET**

DES

**VOIES ET MOYENS**

POUR L'EXERCICE 1869.

---

(11)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

Cette note comprend :

- 1<sup>o</sup> La statistique des dépenses, pour les exercices 1840 à 1865 ;
  - 2<sup>o</sup> La statistique des cotisations aux impôts directs en 1864 ;
  - 3<sup>o</sup> La note préliminaire proprement dite, ou explications sur les différences en plus ou en moins des évaluations de recette pour 1869.
- 

### 1<sup>o</sup>. — STATISTIQUE DES DÉPENSES.

#### EXERCICES 1840 A 1865.

La note préliminaire du Budget des Voies et Moyens de 1866 contient une statistique des recettes pour les exercices 1840 à 1865. Comme corollaire de ce travail, on a dressé une statistique analogue pour les dépenses en ce qui concerne les exercices 1840 à 1865.

Il eût été désirable de rattacher à chaque exercice les dépenses qui lui sont propres, c'est-à-dire de lui attribuer toutes celles qui, n'ayant pu être liquidées dans le cours de l'exercice, ont été renseignées dans les comptes subséquents; mais il a fallu renoncer à en agir ainsi, parce que plusieurs des crédits ne mentionnent pas suffisamment le détail par exercice, et que, d'ailleurs, ce procédé aurait entraîné de grandes complications.

Toutefois, on a eu soin d'indiquer sommairement les sommes formant l'objet soit de reports d'exercices antérieurs, soit de créances arriérées appartenant à des exercices clos.

Le travail comprend par département ou par service :

- 1<sup>o</sup> Un résumé général ;
- 2<sup>o</sup> Les développements par nature de dépense.

Les crédits spéciaux y sont renseignés séparément des crédits budgétaires; mais dans les développements ils sont rattachés, le cas échéant, aux articles compétents des Budgets, afin que l'on puisse se rendre instantanément compte des dépenses pour un même objet.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL

( Les sommes sont exprimées en

N. B. Le désaccord pour un millier ou deux milliers de francs qui existe parfois entre les détails

Exercices.	Population au 1 <sup>er</sup> janv.	DETTE PUBLIQUE.	DOTATIONS	DÉPAR								
				DE LA JUSTICE.			AFFAIRES ÉTRANGÈRES et de la Marine			DE L'INTÉRIEUR.		
				Crédits budgétaires	Crédits spéciaux	Total.	Crédits budgétaires	Crédits spéciaux	Total.	Crédits budgétaires.	Crédits spéciaux.	Total.
1840.	4,028,584	26.659	5.295	6.522	"	6.522	1.898	"	1.898	8.567	"	8.567
1841.	4,075,162	59.905	5.216	10.506	"	10.506	1.911	"	1.911	4.824	"	4.824
1842.	4,158,582	52.066	5.410	10.224	"	10.224	2.028	"	2.028	5.281	"	5.281
1845.	4,172,706	57.271	5.225	10.540	"	10.540	2.210	"	2.210	4.814	"	4.814
1844.	4,215,865	54.652	5.566	10.691	"	10.691	2.140	"	2.140	5.558	"	5.558
1845.	4,258,426	52.280	5.566	11.521	"	11.521	2.044	0.824	2.868	8.068	"	8.068
1846.	4,298,562	51.577	5.408	12.464	"	12.464	2.697	"	2.697	8.710	"	8.710
1847.	4,537,048	52.575	5.516	12.918	"	12.918	2.958	"	2.958	7.528	"	7.528
1848.	4,558,447	52.411	5.457	12.588	"	12.588	2.584	0.155	2.737	8.567	"	8.567
1849.	4,559,090	50.115	5.598	12.655	"	12.655	2.122	"	2.122	6.872	"	6.872
1850.	4,580,259	55.690	5.589	11.761	"	11.761	2.085	"	2.085	6.752	0.180	6.952
1851.	4,426,202	56.401	5.488	11.480	"	11.480	2.076	"	2.076	7.275	0.545	7.620
1852.	4,475,175	57.675	5.546	11.125	"	11.125	2.078	"	2.078	7.505	0.569	7.872
1853.	4,516,561	57.098	5.659	11.757	"	11.757	2.222	"	2.222	7.099	0.179	7.278
1854.	4,548,597	57.545	5.850	12.697	"	12.697	2.197	"	2.197	7.975	0.050	8.025
1855.	4,584,922	56.915	5.878	15.419	"	15.419	2.509	"	2.509	7.485	0.007	7.492
1856.	4,607,066	57.674	4.026	12.657	"	12.657	2.297	"	2.297	9.555	0.505	9.860
1857.	4,529,461	57.504	4.020	15.897	"	15.897	2.561	"	2.561	8.224	0.215	8.457
1858.	4,577,256	58.856	4.570	15.055	"	15.055	2.522	"	2.522	7.894	0.051	7.925
1859.	4,625,197	58.514	4.454	12.906	0.040	12.946	2.709	"	2.709	9.657	0.054	9.671
1860.	4,671,187	40.727	4.118	15.550	0.085	15.415	2.611	"	2.611	9.945	0.584	10.529
1861.	4,781,957	40.807	4.092	15.688	0.007	15.695	2.680	"	2.680	9.461	0.915	10.576
1862.	4,782,255	40.572	4.181	15.854	0.075	15.927	5.286	"	5.286	10.164	0.895	11.059
1865.	4,856,566	40.266	4.065	14.027	0.467	14.494	5.019	"	5.019	10.451	2.102	12.553
1864.	4,894,071	40.425	4.256	15.066	1.015	16.081	5.554	0.668	4.022	11.054	1.195	12.229
1865.	4,940,570	45.205	4.241	15.050	0.556	15.586	5.270	0.051	5.521	11.710	2.010	15.720

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DES DÉPENSES.

(millions et milliers de francs.)

et le total général, est la conséquence de la suppression des trois derniers chiffres des sommes.

TEMENT									NON- VALEURS et rembourse- ments.	TOTAL GÉNÉRAL.		
DES TRAVAUX PUBLICS.			DE LA GUERRE.			DES FINANCES.				Crédits budgétaires.	Crédits spéciaux.	Total.
Crédits budgétaires.	Crédits spéciaux.	Total.	Crédits budgétaires.	Crédits spéciaux.	Total.	Crédits budgétaires.	Crédits spéciaux.	Total.				
8.975	50.725	68.700	50.802	"	50.802	14.717	5.550	18.067	1.626	102.840	65.074	165.914
12.508	"	12.508	29.682	"	29.682	10.744	"	10.744	1.681	114.977	"	114.977
10.899	25.279	54.178	29.058	"	29.058	11.556	"	11.556	1.775	106.095	25.279	129.374
16.455	1.450	17.885	28.876	"	28.876	12.095	"	12.095	2.958	118.406	1.450	119.856
15.910	"	15.910	27.057	"	27.057	11.587	84.656	96.045	1.827	110.550	84.656	195.186
15.518	20.415	55.751	27.972	"	27.972	12.525	"	12.525	2.058	115.151	21.238	154.389
15.209	5.222	20.431	28.552	"	28.552	12.854	"	12.854	2.260	117.551	5.222	122.753
18.570	5.668	22.058	29.171	"	29.171	14.948	"	14.948	2.559	125.904	5.668	127.572
16.414	8.746	25.160	35.165	"	35.165	15.454	"	15.454	1.945	126.162	8.899	155.061
15.298	0.947	16.245	26.507	"	26.507	12.550	"	12.550	2.007	111.520	0.947	112.267
17.044	2.580	19.424	26.186	"	26.186	10.525	"	10.525	2.759	116.171	2.560	118.751
16.296	0.761	17.057	26.724	"	26.724	11.428	"	11.428	2.555	117.521	1.106	118.627
16.507	1.971	18.478	37.789	"	37.789	11.091	"	11.091	2.599	129.508	2.540	151.848
18.152	4.792	22.944	36.258	"	36.258	10.764	"	10.764	2.592	129.541	4.970	154.511
20.159	9.606	29.765	56.078	"	56.078	10.855	"	10.855	2.585	155.516	9.656	145.172
22.298	10.554	52.652	36.128	"	36.128	11.455	"	11.455	2.681	156.565	10.561	146.926
25.456	8.575	52.029	37.568	"	37.568	11.078	"	11.078	2.757	140.840	8.879	149.728
24.120	8.678	52.807	55.027	"	55.027	11.476	"	11.476	2.761	157.599	8.892	146.291
24.628	5.579	50.207	55.555	"	55.555	11.565	"	11.565	2.711	159.155	5.610	144.745
24.541	4.632	28.595	41.069	0.589	41.458	11.750	"	11.750	2.855	148.574	4.515	152.889
24.086	5.086	29.172	33.277	10.590	45.667	12.055	"	12.055	2.754	142.881	16.145	159.025
25.104	8.519	55.625	54.526	8.217	42.745	12.405	"	12.405	5.015	145.775	17.657	165.452
26.228	11.758	37.986	55.688	15.025	50.715	12.766	"	12.766	2.792	149.551	27.751	177.082
26.517	12.710	59.227	57.295	8.595	45.886	15.407	12.095	25.500	2.070	151.096	55.966	187.062
27.995	12.649	40.642	57.670	7.741	45.414	13.151	9.258	22.569	0.786	155.715	32.508	186.223
50.625	17.824	48.449	55.127	2.855	57.982	12.657	8.757	21.414	0.876	156.741	52.052	188.793

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

On voit que, pour ce qui concerne les crédits budgétaires, les dépenses de 1865 excèdent celles de 1840 pour tous les Budgets, à l'exception de ceux du Département des Finances et des Non-Valeurs et Remboursements. Mais l'appréciation des éléments de ce tableau ne peut être faite utilement que par l'examen des développements par Budget. On fera remarquer néanmoins que, à part le développement de l'exploitation des lignes ferrées, l'organisation judiciaire en 1845, l'augmentation des petits traitements en 1857 et l'augmentation générale des traitements en 1863 et 1864 ont concouru, dans une certaine mesure, à l'accroissement des dépenses que révèle le tableau qui précède.

Quant aux crédits spéciaux, il ne sera pas sans intérêt d'en donner ici un aperçu.

Le montant des dépenses faites sur ces crédits pendant les années 1840 à 1865 est de 453 millions 402 mille francs. En voici le relevé :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	MONTANT DES DÉPENSES.					
	1840.	1841-1850. (10 ans.)	1851-1860. (10 ans.)	1861-1865. (5 ans.)	Total.	TOTAL général.
	Millions.	Millions.	Millions.	Millions.	Millions.	Millions.
<i>Département de la Justice.</i>						
Construction du Palais de Justice à Bruxelles . . . . .	"	"	"	1.924	1.924	2.245
— de l'église de Laeken . . . . .	"	"	0.125	0.194	0.519	
<i>Département des Affaires Étrangères.</i>						
Acquisition, etc., de bateaux à vapeur pour le service d'Ostende à Douvres . . . . .	"	0.977	"	0.719	1.696	1.696
<i>Département de l'Intérieur.</i>						
Établissement d'un Tir national . . . . .	"	"	"	0.400	0.400	9.414
Amélioration et complément de l'armement de la garde civique . . . . .	"	"	"	0.160	0.160	
Défrichements, irrigations, drainage . . . . .	"	"	0.675	"	0.675	
Voirie vicinale et hygiène publique . . . . .	"	0.180	0.270	0.212	0.662	
Travaux à la Vesdre et à la Mandel, dans un intérêt industriel et hygiénique . . . . .	"	"	0.002	0.085	0.085	
Travaux d'utilité communale dans les localités atteintes par la crise cotonnière . . . . .	"	"	"	0.500	0.500	
Construction et ameublement d'écoles . . . . .	"	"	0.924	5.809	4.755	
Acquisitions pour les bibliothèques, musées, etc. . . . .	"	"	"	0.586	0.586	
Restauration et appropriation du Palais de Liège. . . . .	"	"	0.068	0.212	0.280	
Appropriation du Palais ducal pour les expositions générales des beaux arts, etc. . . . .	"	"	0.178	0.147	0.525	
Agrandissement du Palais du Roi à Bruxelles . . . . .	"	"	"	1.208	1.208	
<i>Département des Travaux publics.</i>						
Routes, constructions, améliorations . . . . .	2.594	2.577	0.241	0.857	6.249	248.742
Bâtimens civils, constructions, améliorations. . . . .	"	2.040	1.474	1.517	4.851	
Acquisitions d'immeubles . . . . .	"	"	0.110	0.285	0.395	
Canaux et rivières. Constructions, améliorations. . . . .	"	18.022	29.475	24.728	72.225	
Ports et côtes . . . . .	"	"	1.895	2.655	4.538	
Réendiguement du polder de Lillo . . . . .	"	0.520	"	"	0.520	
Chemins de fer. Construction, extension de matériel . . . . .	57.151	42.947	25.310	52.955	154.241	
Télégraphes. Construction des lignes, appareils . . . . .	"	"	0.656	0.667	1.325	
Autres . . . . .	"	"	0.590	0.054	0.450	
<i>Département de la Guerre.</i>						
Agrandissement de la ville d'Anvers et travaux de défense . . . . .	"	"	10.779	42.255	55.052	55.215
Remboursement à la caisse des veuves de l'armée d'avances faites par elle . . . . .	"	"	"	0.181	0.181	
<i>Département des Finances.</i>						
Achat d'actions du chemin de fer rhénan . . . . .	5.550	"	"	"	5.550	118.094
Rachat d'un capital nominal de 169,512,000 fr., dette 2 1/2 p. % . . . . .	"	84.656	"	"	84.656	
Rachat du péage sur l'Escaut . . . . .	"	"	"	50.058	50.058	
Avances à la caisse d'épargne pour frais de premier établissement . . . . .	"	"	"	0.050	0.050	
<b>TOTAUX.</b> . . . .	65.075	151.919	72.478	145.950	453.402	453.402
Moyenne par année . . . . .	"	15.192	7.248	29.186	"	"

(1) A partir de 1865 les travaux de restauration du Palais de Liège sont poursuivis par les soins du service des bâtimens civils. La dépense pour 1865 (1.750 fr.) est rattachée au compte du Département des Travaux publics.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Avant d'aborder l'examen des développements, il importe de se rappeler que dans les premières années de la période 1840-1865, il y a eu quelques remaniements d'attributions ministérielles. Il fallait cependant maintenir les totaux des Budgets tels qu'ils ont été arrêtés par les lois de règlement de comptes; mais pour permettre la comparaison des éléments d'une année à ceux d'une autre, on a indiqué, *pour mémoire*, au compte du Département qui a reçu l'accroissement d'attributions, les sommes dépensées précédemment pour ses nouveaux services.

D'un autre côté, on sait que plusieurs libellés de dépenses ont subi pendant cette période de vingt-six ans des modifications : C'est ainsi que des sommes qui étaient renseignées sous telle rubrique se trouvent aujourd'hui classées sous une autre rubrique. Il a donc fallu admettre un libellé pour point de départ et l'on a pris celui de 1865; mais, pour attribuer à ce libellé des dépenses indiquées précédemment cumulativement avec d'autres sommes sous des libellés différents, on a procédé par approximation quand on a trouvé une base soit dans les Budgets, soit dans d'autres documents.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉVELOPPEMENT DES DÉPENSES.

## DETTE PUBLIQUE.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

( Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs. )

Exercices.	DETTE PUBLIQUE.	RÉMUNÉ- RATIONS.	FONDS de dépôt.	Total.	Répartition du total.			Rectification du total.		
					DÉPENSES			Ajouté les pensions rattachées aux Budgets des Départements de 1843 à 1849.	Dédait les payements pour le rachat du caval de Charleroy.	RÉSULTAT définitif.
					reportées d' EXERCICES antérieurs.	appartenant à des EXERCICES clos.	propres AU BUDGET de l'exercice.			
1840.	22.062	3.621	0.556	26.639	»	0.850	25.789	»	»	26.639
1841.	33.886	3.667	0.550	39.903	»	»	»	»	0.661	39.242
1842.	27.960	3.743	0.563	32.066	»	0.495	31.573	»	0.661	31.405
1843.	32.419	4.487	0.563	37.271	»	(1) 3.490	33.781	»	0.661	36.610
1844.	30.162	4.048	0.422	34.632	»	0.084	34.548	»	0.661	35.971
1845.	28.632	3.216	0.452	32.280	»	0.067	32.213	1.738	0.661	35.377
1846.	27.862	3.971	0.444	31.577	»	0.141	31.436	1.819	0.406	32.990
1847.	28.905	3.244	0.426	32.575	»	»	32.575	1.807	»	34.472
1848.	28.708	3.285	0.418	32.411	»	»	32.411	1.927	»	34.338
1849.	26.344	3.543	0.426	30.115	»	»	30.115	2.245	»	32.358
1850.	29.764	3.477	0.449	33.690	»	0.816	34.874	»	»	35.690
1851.	29.694	6.226	0.481	36.401	»	»	36.401	»	»	36.401
1852.	31.814	3.399	0.460	35.673	»	»	35.673	»	»	35.673
1853.	31.174	3.439	0.483	35.096	»	»	35.098	»	»	35.098
1854.	31.260	3.538	0.516	35.314	»	»	35.314	»	»	35.314
1855.	30.738	3.636	0.499	34.873	0.119	»	34.754	»	»	34.873
1856.	31.391	3.763	0.518	35.672	0.099	»	35.573	»	»	35.672
1857.	30.912	6.010	0.582	37.504	»	»	37.504	»	»	37.504
1858.	32.032	6.039	0.723	38.804	0.672	»	38.132	»	»	38.804
1859.	31.634	6.247	0.633	38.514	0.036	»	38.478	»	»	38.514
1860.	33.716	6.389	0.622	40.727	0.010	»	40.717	»	»	40.727
1861.	33.606	6.443	0.733	40.807	0.463	»	40.344	»	»	40.807
1862.	33.329	6.342	0.701	40.372	0.103	»	40.269	»	»	40.372
1863.	33.120	6.442	0.704	40.266	»	»	40.266	»	»	40.266
1864.	33.217	6.476	0.732	40.425	0.099	»	40.326	»	»	40.425
1865.	33.699	6.600	0.816	41.115	0.143	»	40.972	»	»	41.115

(1) Ces 3.490 forment le montant de divers paiements faits au Gouvernement des Pays-Bas, ensuite du traité du 3 novembre 1812.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DETTE

(Les sommes sont exprimées en

Exercices.	DETTE									
	DETTE CONSTITUÉE (1).									
	ARRÉRAGES d'inscriptions au grand-livre des rentes créées sans expression de capital ou profit		DETTE active à 2 1/2 p. 100, inscrite au grand-livre auxiliaire.	CAPITAUX EMPRUNTÉS.				SOMMES (intérêts et dotations) destinées à l'amortissement et dont une partie a été retenue en réserve à cause du cours trop élevé des titres en circulation. (u.)	Réunion des DEUX COLONNES précédentes.	FRAIS relatifs au paiement des INTÉRÊTS et de l'amortissement
	de la ville de Bruxelles. (Loi du 4 déc. 1842.)	du Gouvernement des Pays-Bas. (Loi du 5 nov. 1842, art. 63.)		payés sur les capitaux non amortis.	et dotations de l'amortissement employés au rachat de la dette.	Total.				
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	
1840.	0.500	0.500	9.970	7.780	2.595	10.175	"	10.175	0.109	
1841.	"	(1)0.918	(1)14.955	(1)14.541	(1)5.051	(1)17.592	1.014	(1)18.406	0.187	
1842.	"	0.612	9.970	11.567	2.690	14.257	0.917	15.174	0.289	
1843.	0.500	0.612	9.970	12.560	2.785	15.545	1.156	16.499	0.392	
1844.	0.500	0.847	9.118	15.275	1.260	16.535	1.440	17.975	0.551	
1845.	0.500	0.846	(2)5.914	16.476	2.566	18.842	1.555	20.175	0.264	
1846.	0.500	0.846	5.505	16.409	5.541	19.950	0.299	20.249	0.227	
1847.	0.500	0.846	5.505	16.164	5.940	20.104	0.131	20.235	0.279	
1848.	0.500	0.846	5.505	16.695	4.511	21.004	0.012	21.016	0.205	
1849.	0.500	(2)0.846	5.505	(2)14.855	(2)5.567	(2)18.420	0.015	(2)18.455	0.160	
1850.	0.500	0.846	5.505	17.495	4.657	22.150	0.015	22.145	0.206	
1851.	0.500	0.846	5.505	17.262	4.869	22.151	"	22.151	0.128	
1852.	0.500	0.846	5.505	18.550	5.410 (1)5.984	(1)25.740	0.196	(1)25.956	0.166	
1853.	0.500	0.846	5.505	18.021	5.592	23.415	"	23.415	0.092	
1854.	0.500	0.846	5.505	17.789	4.975	22.762	"	22.762	0.070	
1855.	0.500	0.846	5.505	17.554	5.208	22.762	"	22.762	0.068	
1856.	0.500	0.846	5.505	17.519	5.445	22.762	"	22.762	0.062	
1857.	0.500	0.846	5.505	16.870	5.697	22.567	"	22.567	0.052	
1858.	0.500	0.846	5.505	16.700	5.721	22.421	"	22.421	0.055	
1859.	0.500	0.846	5.505	16.452	5.969	22.421	"	22.421	0.040	
1860.	0.500	0.846	5.505	18.210	6.549	24.559	"	24.559	0.041	
1861.	0.500	0.846	5.505	17.950	6.741	24.671	"	24.671	0.049	
1862.	0.500	0.846	5.505	17.641	7.050	24.671	"	24.671	0.064	
1863.	0.500	0.846	5.505	17.541	7.550	24.671	"	24.671	0.054	
1864.	0.500	0.846	5.505	17.028	7.645	24.671	"	24.671	0.056	
1865.	0.500	0.846	5.505	18.061	7.945	26.006	"	26.006	0.055	

(1) L'augmentation est due, en grande partie, à un changement de système dans la rédaction du Budget, consistant à y inscrire les intérêts et les dotations à courir dans l'année, sans distinction des époques d'exigibilité.

(2) La diminution est la conséquence de l'abandon du système dont il est parlé dans la note qui précède.

(3) Réduction par suite du rachat d'un capital nominal de 169,512,000 francs, dont le remboursement complémentaire a eu lieu en 1845.

(4) Cette somme représente l'emploi d'une partie des fonds tenus en réserve dont il est parlé dans la note (2) ci-contre. Elle n'est pas comprise dans les totaux attendu que l'amortissement a eu lieu sans crédits rattachés à l'exercice 1852.

(5) Y compris 0.011 pour arriérés.

(6) — pour arriérés, savoir: 1840, 0.500; 1842, 0.491; 1843, 0.051.

## NOTE PRÉLIMINAIRE

## PUBLIQUE.

millions et millions de francs)

PUBLIQUE										
RENTES en francs	PLI à l'émission	INTERETS et AMORTISSEMENT en francs à l'émission British Queen	TOTAL GÉNÉRAL DEBTS POUR LE SERVICE ANNUEL DE LA DETTE PUBLIQUE (Colonnes 2, 3, 4, 5)			FRAIS INDIRECTS À L'ÉMISSION OU À LA CONVERSION DES EMPRUNTS				Bénéfices
			Sommaires	Qualité en francs HAUTIFANT	Rapport de la dette au budget des recettes	Confection ou renouvellement de titres	Escompte pour paiements anticipés	Frais de NEGOCIATION et courtage	Primes aux DÉBENTURES de la dette qui ont accepté la conversion	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
0 00,	(6) 1 500		22 060	5 48	21 9					1840
0 00,	0 30,		31 976							1841
0 00,	(9) 0 849	0 150	27 049	6 34	23 9					1842
0 00,	0 530	0 150	28 278	6 78	26 9					1843
0 00,	0 56,		28 941	6 87	26 2	0 150	0 025	0 125		1844
0 006	(5) 0 530		27 853	6 53	24 7					1845
(5) 0 017	0 210		27 573	6 57	24 2					1846
0 00,	1 33,		28 720	6 62	23 5					1847
0 00,	0 37,		28 433	6 56	26 1	0 128				1848
0 005	0 970		26 217							1849
0 005	0 625		29 628	6 77	23 4					1850
0 005	0 654		29 567	6 63	24 8					1851
0 001	0 545		31 300	7	23 1	0 074	0 247	0 065		1852
0 004	0 656		30 814	6 82	23 9	0 135				1853
0 004	0 587		30 073	6 61	22 7		0 765	0 153		1854
0 005	0 574		29 836	6 51	21 4					1855
0 002	0 476		29 951	6 50	20 9	0 050				1856
0 002	0 650		29 900	6 60	20 4				0 086	1857
0 002	0 515		29 658	6 48	19 1					1858
0 005	0 406		29 521	6 33	18 9	0 049				1859
0 001			31 950	6 69	20 1	0 010	0 544	0 098		1860
0 001			31 570	6 65	20	0 014	0 40			1861
0 001			31 585	6 56	19 3	0 017				1862
0 001			31 573	6 49	19 2					1863
0 001			31 577	6 41	19 1					1864
0 001	0 477		33 188	6 72	19 7	0 097	0 427	0 081		1865

(a) Voir en annexe la situation du capital de la dette constituée

(b) Ces sommes s'élèvent ensemble à 6 342,721 francs ont été portés en recette dans les comptes des exercices suivants : 1844, 282,187 francs, 1845, 211,640 francs, 1846, 27 220 francs, 1852, 12 492 francs (dont 2,208 francs à titre d'intérêts présents), et 1853, 6,009,182 francs. Il a été fait emploi en 1852 d'une partie de la réserve à l'amortissement partiel de deux emprunts savoir : 4 640,400 francs à l'emprunt de 86,940,000 francs et 1 515,576 francs à l'emprunt de fr. 28 621 718 40 c<sup>s</sup>, ensemble 6 955 776 francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DETTE

(Les sommes sont exprimées

Exercices.	DETTE PUBLIQUE (SUITE).									
	Rachat DU CANAL de Charleroy à Bruxelles.	RACHAT DE LA SAMBRE CANALISÉE.		MINIMUM D'INTÉRÊT GARANTI par l'État, à des sociétés concessionnaires de chemins de fer et de canaux.		RENTE pour LE RACHAT du chemin de fer de Mons à Mauvage. (Loi du 8 juillet 1838.)	Redevance au Gouvernement des Pays-Bas pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances. (Traité du 5 nov. 1842, art. 20, 22, 23.)	Rachat DU RACHT de FANAL. (Traité du 5 nov. 1812.)	DÉPENSES diverses.	TOTAL.
		Remboursement à la Société générale des avances faites aux anciens concessionnaires (Loi du 26 sept. 1835.)	INTÉRÊTS payés aux anciens con- cessionnaires	Payements à titre de minimum. (A).	Frais de surveillance.					
1840.	(1) "	0.225	0.025	"	"	"	"	"	(4)0.548	29.662
1841.	0.661	0.225	0.025	"	"	"	"	"	"	35.886
1842.	0.661	0.225	0.025	"	"	"	"	"	(5)0.002	27.960
1845.	0.661	0.290	0.025	"	"	"	0.055	0.005	(6)5.099	32.419
1844.	0.661	"	0.012	"	"	"	0.055	0.021	(7)0.175	30.162
1845.	0.661	"	0.010	"	"	"	0.055	0.021	"	28.632
1846.	0.406	"	0.007	"	"	"	0.055	0.021	"	27.862
1847.	"	"	0.004	"	"	"	(2) 0.159	0.021	"	28.905
1848.	"	"	0.002	"	"	"	0.106	0.021	"	28.708
1849.	"	"	0.001	"	"	"	0.106	0.021	"	26.544
1850.	"	"	"	"	"	"	0.106	0.021	(8)0.009	29.764
1851.	"	"	"	"	"	"	0.106	0.021	"	29.694
1852.	"	"	"	"	"	"	0.106	0.021	"	31.814
1855.	"	"	"	0.079	"	"	0.106	0.021	"	31.174
1854.	"	"	"	0.169	"	"	0.106	0.021	"	31.269
1855.	"	"	"	0.772	0.002	"	0.106	0.021	"	30.758
1856.	"	"	"	1.279	0.005	"	0.106	0.021	"	31.591
1857.	"	"	"	0.796	0.005	"	0.106	0.021	"	30.912
1858.	"	"	"	0.958	0.005	(9) 1.545	0.106	0.021	"	32.052
1859.	"	"	"	1.253	0.005	0.672	0.106	0.021	"	31.654
1860.	"	"	"	0.021	0.005	0.672	0.106	0.021	(9)0.289	33.716
1861.	"	"	"	0.966	0.006	0.672	0.106	0.021	"	33.606
1862.	"	"	"	1.120	0.006	0.672	0.106	0.021	"	33.529
1865.	"	"	"	0.959	0.006	0.672	0.106	0.021	"	33.120
1864.	"	"	"	1.054	0.007	0.672	0.106	0.021	"	33.217
1865.	"	"	"	1.100	0.007	0.672	0.106	0.021	"	33.699

(1) La somme payée (661,576 francs), est renseignée au Budget du Département des Travaux publics

(2) Y compris la rente due pour 1838.

(3) — 52,910 francs, à titre de complément pour l'exercice 1846.

(4) Dépenses arriérées (1857 et antérieures), consistant notamment en 357,686 francs pour remboursements sur les emprunts de 12 et de 10 millions de florins.

(5) Dépenses arriérées (1831 à 1853). Intérêts d'un capital de 8,000 florins inscrit au grand livre auxiliaire de la dette active, au profit de l'administration des pauvres de la commune de Waterland-Kerkje.

(6) Cette somme se décompose comme il suit :

603,175 francs pour payements faits au Gouvernement des Pays-Bas pour rachat de la part de la Belgique dans l'emprunt contracté pour la construction du Zuid-Willemsvaart. (Traité du 5 novembre 1812, art. 62.)

812,424 — montant du décompte des intérêts bonifiés au même Gouvernement sur une partie des retenues opérées, et dont il a été fait emploi en fonds nationaux, au profit du Trésor belge, sur le paiement de la rente de 5 millions de florins, pendant les années 1839 à 1842.

1,431,481 — (700,000 florins) bonifiés par le Gouvernement des Pays-Bas en acquit des intérêts à 2 1/2 p. 0/0 du capital de 7 millions de florins inscrit au grand-livre de Belgique. (Même traité, art. 65, § 4.)

202,257 — paiement fait en numéraire à titre d'indemnité pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution.

(7) 175,356

id.

id.

id.

id.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## PUBLIQUE.

en millions et milliers de francs )

PENSIONS FAMILIALES		RÉMUNÉRATIONS						FONDS DE DEPOI			Excédents		
le Budget de la Dette Publique	les Budgets des Départements et services (p. mémoire)	Salaires et traitements des fonctionnaires du Département des Finances	Indemnités ou pensions supplémentaires et secours annuels	Avances aux titulaires de pensions acquises avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1870 et la charge de ces avances en Hollande	Part de la dette publique des pensions des Pays-Bas et remboursement au Fisco hollandais pour allocations	TOTAL		Secours des Agences de factiers de l'octroi qui sont sur les emplacements	Intérêts des cautionnements	Intérêts des consignations		TOTAL (b)	
					non compris les pensions imputées sur les Budgets des Départements	compris les pensions imputées sur les Budgets des Départements	Quantité de fonds affectés par le Budget						
2 910	0 095	0 600	0 105	0 008	5 621	5 714	0 92		0 291	0 065	0 576	1840	
2 679	0 112	0 684	0 091	0 039	5 667	5 809	0 91		0 299	0 061	0 500	1841	
2 906	0 151	0 758	0 090	0 009	5 745	5 874	0 94		0 506	0 057	0 563	1842	
2 988	0 150	0 809	0 088	0 004	0 598	4 487	4 617		0 507	0 058	0 565	1845	
2 975	0 140	0 944	0 084		0 015	4 048	4 188	0 99	0 541	0 081	0 429	1844	
5 105	1 758	0	0 077		0 056	5 216	4 974	1 17	0 556	0 076	0 452	1845	
5 177	1 819		0 066		0 028	5 271	5 090	1 18	0 574	0 070	0 441	1846	
5 176	1 897		0 049		0 019	5 244	5 141	1 19	0 569	0 057	0 426	1847	
5 252	1 927		0 042		0 011	5 285	5 212	1 20	0 545	0 075	0 418	1848	
5 505	2 245		0 057		0 005	5 545	5 558	1 28	0 566	0 060	0 426	1849	
5 440	0 079		0 057			5 477	5 506	1 21	0 402	0 047	0 449	1850	
5 576	0 087	490 816	0 054			6 226	6 515		0 401	0 080	0 481	1851	
5 567	0 105		0 052			5 599	5 502	1 25	0 395	0 065	0 460	1852	
5 409	0 109		0 050			5 459	5 548	1 25	0 405	0 082	0 485	1855	
5 529	0 092		0 029			5 558	5 650	1 24	0 425	0 095	0 516	1854	
5 651	0 100		0 025			5 656	5 736	1 26	0 412	0 087	0 499	1855	
5 742	0 112		0 025			5 765	5 877	1 28	0 419	0 099	0 518	1856	
5 988	0 119		0 022			6 010	6 129	1 55	0 457	0 145	0 582	1857	
6 059	0 117		0 020			6 059	6 176	1 53	0 471	0 254	0 725	1858	
6 227	0 115		0 020			6 247	6 560	1 58	0 472	0 161	0 655	1859	
6 575	0 114		0 016			6 589	6 505	1 39	0 506	0 116	0 622	1860	
6 599	0 118		0 012			6 411	6 529	1 37	0 057	0 517	0 256	0 755	1861
6 551	0 115		0 011			6 542	6 457	1 55	0 526	0 175	0 701	1862	
6 451	0 116		0 011			6 442	6 558	1 56	0 519	0 155	0 704	1865	
6 470	0 102		0 006			6 476	6 578	1 54	0 550	0 182	0 752	1864	
6 686	0 107		0 004			6 690	6 797	1 58	0 585	0 255	0 816	1865	

(8) Remboursement des obligations des emprunts de 1848, émises pour souscriptions volontaires

(9) Supplément au fonds commun il pour insuffisance des recouvrements faits du 21 juillet au 31 décembre 1860.

(10) A partir de 1860 les pensions inscrites sont portées au Budget de la Dette publique, et les Budgets des Départements ne comprennent plus que le crédit nécessaire pour payer le premier terme des pensions

(11) Régularisation des avances faites par le Trésor, de 1857 à 1864

(a) La situation prospère de l'exploitation de deux compagnies les a déchargées, aux termes des conventions, dans l'obligation de rembourser au Trésor les avances qu'elles en avaient reçues à titre de garantie de minimum d'intérêt. Ces avances s'élevaient ensemble à 814,673 francs sont recouvrées en partie, l'autre partie est en voie de recouvrement

(b) Le paiement de ces intérêts ne constitue pas, en réalité, une dépense pour le Trésor public, l'emploi du fonds des cautionnements et des consignations lui procure même un bénéfice. Le produit de cet emploi est renseigné au Budget des Voies et Moyens

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNEXE.

## DETTE

(Les sommes sont exprimées

La dette constituée comprend :

1° Les arrérages d'inscriptions au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, savoir :

- a. De 300,000 fr. par an au profit de la ville de Bruxelles pour la cession faite à l'État de divers immeubles,  
b. De 846,500 fr. — — du Gouvernement des Pays-Bas, du chef des avantages de navigation

2° La dette active à 2 1/2 % dérivant de l'exécution de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842. Le capital est réduit à 220,105,651 fr. Ce rachat a eu lieu avec le produit de l'emprunt de 84,656,000 fr. à 4 1/2 %

5° La dette amortissable.

Le tableau suivant donne la décomposition de ces dettes, les réductions de capital, par suite soit d'amor

DÉSIGNATION DES EMPRUNTS OU DETTES.	ÉLÉMENTS DE LA DETTE AMORTISSABLE.				AMORTISSEMENT avant 1840.	CAPITAL restant au 1 <sup>er</sup> janv. 1840.	En 1840 par amortissement.
	EMPRUNTS convertis ou non convertis.		Restants de l'EMPRUNT convertis.	Réunion des deux colonnes précédentes.			
	Capital effectif.	Capital nominal.					
5 p. % Loi du 16 décembre 1851. . . . .	74,592,464	100,800,000	"	100,800,000	9,885,651	90,916,549	1,551,962
4 p. % Loi du 18 juin 1856 . . . . .	27,554,164	50,000,000	"	50,000,000	1,056,565	28,965,657	565,282
5 p. % } Loi du 25 mai 1858 . . . . .	35,778,054	50,850,800	"	50,850,800	740,421	50,110,379	758,548
5 p. % } Lois du 1 mai 1842 et 24 octobre 1846. 1829. . . . .	(1) 7,624,001	7,624,000	"	7,624,000	"	"	"
	1,481,481	1,481,481	"	1,481,481	14,815	1,466,666	14,815
TOTAUX . . . . .					11,675,252	171,457,029	
5 p. % Loi du 26 juin 1840 . . . . .	82,000,000	86,940,000	"	86,940,000			"
5 p. % Loi du 29 septembre 1842. . . . .	29,250,000	28,621,718	"	28,621,718			"
4 1/2 p. % Loi du 21 mars 1844 . . . . .	10,000,106	9,721,000 (2)	85,721,852	95,442,852			"
4 1/2 p. % Loi du 22 mars 1844 . . . . .	88,042,240	84,656,000	"	84,656,000			"
5 p. % Lois du 26 février et 6 mai 1848 . . . . .	57,515,940	57,515,940	"	57,515,940			"
5 p. % Loi du 20 décembre 1851 . . . . .	26,150,000	26,000,000	"	26,000,000			"
4 1/2 p. % Lois du 1 déc. 1852 et 14 juin 1855 . . . . .	(3) 14,100,000	15,000,024 (4)	142,615,276	157,615,500			"
4 1/2 p. % Lois du 28 mai 1856 et 8 sept. 1859 . . . . .	45,000,000	45,000,000 (5)	24,582,000	69,582,000			"
4 1/2 p. % Loi du 28 mai 1865 . . . . .	60,000,000	59,525,000	"	59,525,000			"
TOTAUX . . . . .	558,876,450	585,555,965	252,719,108	856,255,071	11,675,252		2,648,407

Taux moyen du produit. { Emprunt à 4 p. % (50,000,000) . . . . . 91.21 p. %  
— à 5 p. % (58,474,800) . . . . . 74.22 p. %  
Autres emprunts . . . . . 94.56 p. %

Sommes dépensées pour l'amortissement (6).	{	Emprunt à 4 p. % (50,000,000) . . . . .	967,600	552,420
		— à 5 p. % (58,474,800) . . . . .	592,592	544,667
		Autres emprunts . . . . .	9,589,148	1,498,211
		TOTAL . . . . .	11,079,140	2,595,298

Taux moyen des rachats (6).	{	Emprunt à 4 p. % (50,000,000) . . . . .	65.56 p. %	97.8 p. %
		— à 5 p. % (58,474,800) . . . . .	70.55 p. %	75.77 p. %
		Autres dettes . . . . .	96.88 p. %	96.86 p. %

Rapport du capital amorti au capital nominal emprunté . . . . .	{	Emprunt à 4 p. % (50,000,000) . . . . .	5.45 p. %	1.21 p. %
		— à 5 p. % (58,474,800) . . . . .	1.27 p. %	1.26 p. %

(1) Indépendamment d'une somme de 1,254,920 francs rattachée au Budget de l'Intérieur des exercices 1851, 1855 et 1856 et distribuée à titre d'avances, la loi du 1<sup>er</sup> mai 1842 a mis à la disposition du Gouvernement un crédit de 8,000,000 de francs pour être réparti entre les personnes qui ont éprouvé des pertes par suite des événements de guerre de la révolution.

Les pertes de 500 francs et au delà ont été payées en inscriptions à 3 % au pair. C'est leur montant (7,624,000 francs) qui a été ajouté à l'emprunt de 50,850,800 francs à 5 %.

Quant aux pertes n'atteignant pas 500 francs, elles ont été payées en numéraire. Il en est de même pour le solde qui n'a pu être réglé en inscriptions, mais après réduction d'après le cours de la rente 5 %. Ces divers paiements se sont élevés à 575,625 francs; ils ont été imputés sur le Budget de la Dette publique des exercices 1845 et 1844.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**PUBLIQUE.**

en millions et milliers de francs.)

collections scientifiques et objets d'art. (Loi du 4 décembre 1842.)

et du commerce assurés à la Belgique par le traité du 5 novembre 1842.

primitif était de 539,417,651 fr., mais il a été racheté 169,512,000 fr. au cours de 50 %; de sorte que le capital de 1844.

tissement, soit de conversion ou de remboursement, et la situation du capital en 1865.

RÉDUCTIONS DU CAPITAL.											CAPITAL restant au 31 déc. 1865.
De 1841 à 1845.		de 1846 à 1850	De 1851 à 1855.		De 1856 à 1860.		de 1861 à 1865	TOTAL (1840 à 1865).		Total des amortissements et des conversions ou remboursements de 1840 à 1865.	
par amortissement.	par conversion ou remboursement.		par amortissement.	par conversion ou remboursement.	par amortissement.	par conversion ou remboursement.		par amortissement.	Amortissement.		
5,042,755	84,541,652	"	"	"	"	"	"	6,574,717	84,541,652	90,916,549	"
2,526,249	"	5,068,782	5,559,050	"	4,087,227	"	4,851,080	18,255,650	"	18,255,650	10,727,985
4,554,775	"	5,897,135	7,571,754	"	8,416,644	"	9,219,564	56,178,056	"	56,178,056	21,556,545
71,957	1,579,894	"	"	"	"	"	"	86,772	1,579,894	1,466,666	"
46,917	"	5,055,487	7,590,868	74,466,728	"	"	"	12,475,272	74,466,728	86,940,000	"
"	"	1,150,895	2,244,791	25,226,052	"	"	"	5,595,686	25,226,052	28,621,718	"
1,128,002	"	6,050,446	7,474,187	"	9,041,512	"	11,120,868	54,795,415	"	54,795,415	60,647,417
214,195	"	2,677,554	5,254,045	"	5,951,895	"	4,816,751	14,894,598	"	14,894,598	69,761,602
"	"	"	575,206	58,958,740	"	"	"	575,200	56,958,740	57,515,940	"
"	"	"	976,967	"	641,055	24,582,000	"	1,618,000	24,582,000	26,000,000	"
"	"	"	2,206,910	"	4,975,895	"	6,126,180	15,500,985	"	15,500,985	144,514,515
"	"	"	"	"	502,195	"	2,055,158	2,555,551	"	2,555,551	66,846,649
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	59,525,000
15,565,448	85,721,526	25,860,297	55,055,750	156,651,500	51,594,199	24,582,000	58,161,531	144,665,482	246,755,026	591,598,508	455,179,511

De 1841 à 1845.	De 1846 à 1850.	De 1851 à 1855.	De 1856 à 1860.	De 1861 à 1865.	De 1840 à 1865.
2,257,000	2,554,600	5,169,200	5,918,840	4,805,420	17,015,480
5,595,756	5,812,592	5,202,555	6,569,955	7,685,720	27,009,025
6,519,570	15,648,441	25,464,011	18,888,905	24,200,625	88,219,561
12,150,126	19,995,655	31,855,566	29,177,678	56,689,765	152,244,066
96.16 p. %	82.59 p. %	89.55 p. %	95.88 p. %	99.02 p. %	95.51 p. %
74.84 p. %	64.65 p. %	70.57 p. %	75.68 p. %	85.56 p. %	74.66 p. %
100.25 p. %	91.65 p. %	97.27 p. %	98.94 p. %	100.46 p. %	97.75 p. %
7.75 p. %	10.25 p. %	11.80 p. %	15.65 p. %	16.17 p. %	60.79 p. %
7.76 p. %	10.08 p. %	12.61 p. %	14.59 p. %	15.77 p. %	61.87 p. %

(2) Par approximation.

(3) Savoir : 84,541,652 francs de l'emprunt de 100,800,000 francs et 1,380,200 francs de l'emprunt de 1,481,481 francs. La somme de 1,380,200 francs est de 506 francs supérieure au chiffre de la conversion.

(4) Cette somme se répartit comme il suit : 79,107,128 francs de l'emprunt de 86,940,000 francs ; 26,569,408 francs de l'emprunt de 28,621,718 francs et 56,958,740 de l'emprunt de 57,515,940 francs. Les deux premières sommes comprennent respectivement 4,640,400 francs et 1,545,376 francs, montant des sommes tenues en réserve sur les fonds d'amortissement des exercices 1841 à 1845, 1847 et 1852.

(5) Emprunt de 26,000,000 de francs.

(6) Y compris les intérêts courus depuis la dernière échéance jusqu'au jour du rachat.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ainsi qu'on vient de le voir, le Budget de la Dette publique comprend :

1° Le service de la dette, le *minimum* d'intérêt garanti à des Compagnies concessionnaires d'exploitations, la rente pour le rachat du chemin de fer de Mons à Manage et d'autres redevances ;

2° Les rémunérations ou pensions ;

3° Les intérêts pour fonds de dépôt.

Les dépenses de 1865 excèdent celles de 1840, savoir :

De 13 millions 037	pour le service de la dette.
De 3 — 069	— les pensions.
De 0 — 460	— les intérêts pour fonds de dépôt.
De 16 — 566	— la totalité.

*Dette proprement dite.*

Si, quant à la dette, on fait abstraction du *minimum* d'intérêt, etc., pour ne s'occuper que des arrérages de rentes, des intérêts, de l'amortissement et des frais annuels, on constate que l'augmentation sur 1840 est de 11 millions 122 mille francs; mais dans ce chiffre est comprise une somme de 5 millions 500 mille francs (7,945,000 contre 2,595,000 en 1840), qui est consacrée en plus à l'amortissement de la dette.

La quotité de la dépense par habitant, était de fr. 5 48 c<sup>s</sup> en 1840, et monte jusqu'à 7 francs en 1852; elle n'est que de fr. 6 72 c<sup>s</sup> en 1865 (1).

Il est presque inutile de faire remarquer qu'une grande partie des emprunts contractés ayant été affectée à la création de lignes ferrées, à l'extension du matériel d'exploitation et à l'exécution de divers autres travaux d'utilité publique, l'accroissement de la dette n'est pas de nature à alarmer, puisqu'il a contribué largement au développement de la richesse nationale. On en trouve la preuve dans les produits toujours croissants des revenus du Trésor, obtenus non par suite d'aggravation des impôts, mais malgré de nombreux dégrèvements.

Or, il en est résulté que la dette proprement dite, qui représentait 21.9 p. % du Budget des Voies et Moyens en 1840, et 26.9 p. % en 1845, n'est que de 19.7 p. % en 1865.

L'annexe aux développements relatifs au compte ci-dessus de la Dette publique, contient sur la dette amortissable quelques renseignements que l'on va analyser.

Les emprunts contractés à partir de celui de 100,800,000 francs en 1831, lequel a servi au remboursement des emprunts forcés de 12 et de 10 millions de florins, et à faire face aux dépenses d'organisation du pays, s'élèvent au capital nominal de 585,555,965 francs. A ce capital, il y a lieu d'ajouter : 1° la somme de 5,985,776 francs, tenue en réserve sur le fonds d'amortissement des exercices 1841 à 1845, 1847 et 1852; 2° 506 francs montant de la différence entre le capital converti de l'emprunt de 1,481,481 francs, et la somme portée en augmentation de la dette.

(1) La quotité par habitant dans la dépense de la dette est de fr. 22 70 c<sup>s</sup> pour l'Angleterre; de fr. 18 50 c<sup>s</sup> pour les Pays-Bas et de fr. 15 87 c<sup>s</sup> pour la France.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

On arrive ainsi à un total de . . . . . fr. 589,518,045 »

Sur cette somme il a été racheté :

Avant 1840 . . . . . fr. 11,675,252 »  
De 1840 à 1865 . . . . . 144,663,482 »  

---

156,338,734 »

Le capital restant au 31 décembre 1865, se réduit donc à . fr. 433,179,311 »

SAVOIR :

En 3 p. 0/0 . . . . . fr. 21,556,343 »  
En 4 p. 0/0 . . . . . 10,727,985 »  
En 4 1/2 p. 0/0 . . . . . 400,894,983 »  
Au 1<sup>er</sup> janvier 1840, le capital était de . . . . . fr. 171,457,029 »

Il s'est donc accru pendant la période de 1840 à 1865, de . . 261,722,282 »

Mais il importe de se rappeler que l'emprunt de . . . . . 84,656,000 »  
compris dans la dette amortissable, a été employé au rachat d'un  
capital nominal de 169,312,000 francs à 2 1/2 p. 0/0.

De sorte que l'accroissement de la dette n'est en réalité que de. 177,066,282 »

Il suffit de mettre ce chiffre en regard de celui de 433 millions de francs, dépensés sur crédits spéciaux et dont on a indiqué plus haut l'emploi, pour être pleinement rassuré sur la situation de la dette belge.

Le capital des emprunts, 585,535,965 francs, a produit une somme de 538,876,429 francs.

La quotité pour cent du produit a été de :

91.21 p. 0/0 pour l'emprunt à 4 p. 0/0 (30,000,000).

74.22 — — — à 3 — (58,474,800).

94.56 — pour la totalité des autres emprunts.

Les sommes dépensées pour l'amortissement, les capitaux amortis et les taux moyens de rachat, se sont élevés comme il suit :

	EMPRUNT A 4 0/0 (30 millions).			EMPRUNT A 3 0/0 (58,474,800 fr.)			AUTRES DETTES.		
	SOMMES dépensées. (1)	CAPITAL amorti.	TAUX moyen. (1)	SOMMES dépensées. (1)	CAPITAL amorti.	TAUX moyen. (1)	SOMMES dépensées. (1)	CAPITAL amorti.	TAUX moyen. (1)
Avant 1840. . .	967,600	1,036,365	0/0 95.56	522,592	740,421	0/0 70.55	9,589,148	9,898,466	0/0 96.88
De 1840 à 1865.	17,015,480	18,255,650	95.51	27,009,025	56,178,056	74.66	88,219,561	90,249,796	97.75
TOTAL . . .	17,985,080	19,272,015	95.51	27,531,417	56,918,457	74.57	97,808,709	100,148,262	97.66

(1) Il est à remarquer que les sommes dépensées pour l'amortissement comprennent les intérêts courus depuis la dernière échéance jusqu'au jour du rachat. Il s'ensuit que les taux moyens de rachat indiqués ici comprennent également ces intérêts.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ainsi présentés, les taux de rachat varient peu; mais il n'en est pas de même si on les établit par périodes; les voici :

	Avant 1840.	1840. à 1845.	1846 à 1850.	1851 à 1855.	1856 à 1860.	1861 à 1865.	MOYENNE générale
Emprunt à 4 $\frac{0}{0}$ . . . . .	95.56	97. »	96.16	82.59	89.55	95.88	93.51
— à 5 $\frac{0}{0}$ . . . . .	70.55	75.77	74.84	64.65	70.57	75.68	74.57
Autres dettes . . . . .	96.88	96.86	100.25	91.65	97.27	98.94	97.66

On voit que le taux de rachat, qui avait notablement baissé dans la période de 1846 à 1850, sous l'influence des événements de février 1848, remonte sensiblement à partir de la période de 1851 à 1855.

Le tableau suivant indique dans quelle proportion les emprunts à 4 p.  $\frac{0}{0}$  et à 5 p.  $\frac{0}{0}$  ont été convertis pendant chaque période.

	Avant 1840.	1840. à 1845.	1846 à 1850.	1851 à 1855.	1856 à 1860.	1861 à 1865.	MOYENNE générale.	RESTE à amortir en 31 dec 1865.
Emprunt à 4 $\frac{0}{0}$ . . . . .	5.45	1.21	7.75	10.25	11.80	15.65	16.17	64.24
— à 5 $\frac{0}{0}$ . . . . .	1.27	1.26	7.76	10.08	12.61	14.59	15.77	56.86

La progression de ces proportions, nonobstant les conditions de moins en moins favorables du rachat, donne la mesure de l'accroissement de la puissance de l'amortissement. Pour l'ensemble de la dette, cette puissance a augmenté dans la période de 1861 à 1865, de 7,512,087 francs, comparativement à la période précédente (56,689,765 francs contre 29,177,678 francs).

*Rémunérations.*

Si l'on ajoute aux dépenses imputées sur le Budget de la Dette publique le chiffre des pensions payées sur les Budgets des divers Départements, on trouve pour 1865 une somme de 6 millions 797 mille francs, contre 3 millions 714 mille francs en 1840. C'est une augmentation de 3,083,000 ou 83 p.  $\frac{0}{0}$ ; mais la quotité par habitant ne s'est accrue que de 50 p.  $\frac{0}{0}$  : fr. 0 92 c<sup>s</sup> en 1840, et fr. 1 58 c<sup>s</sup> en 1865.

*Fonds de dépôt.*

Les intérêts servis de ce chef ne constituent, en réalité, pas une charge, attendu que l'emploi de ces fonds procure au Trésor une recette supérieure à la dépense.

## NOTE PRELIMINAIRE

## DOTATIONS.

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

EXERCICES	LISTE CIVILE	DOTALION	LOTATION	DOTALION de S. A. R. le Comte de Flandre	TRAIS de l'Élection	SÉNAT	CHAMBRE des Représentants	COUR DES COMPTES					TOTAL des DOTATIONS
								Travail en des matières de l'Élection	Travail de l'Élection	Matériel et dépenses diverses	PENSIONS	TOTAL	
1840	2 731					0 018	0 599	0 043	0 065	0 017		0 125	3 293
1841	2 731					0 019	0 521	0 043	0 065	0 017		0 125	3 216
1842	2 731					0 022	0 512	0 043	0 065	0 017		0 125	3 410
1843	2 731					0 022	0 527	0 043	0 065	0 017		0 125	3 225
1844	2 731					0 024	0 460	0 043	0 071	0 017		0 151	3 366
1845	2 731					0 024	0 452	0 041	0 071	0 017		0 159	3 366
1846	2 731					0 026	0 485	0 048	0 071	0 017		0 146	3 408
1847	2 731					0 025	0 560	0 047	0 071	(1) 0 020	0 003	0 160	3 516
1848	2 731					0 040	0 454	0 058	0 081	(2) 0 040	0 003	0 182	3 437
1849	2 731					0 040	0 456	0 047	0 081	0 017	0 006	0 151	3 598
1850	2 731					0 040	0 450	0 050	0 081	0 017	( )	0 148	3 569
1851	2 731					0 040	0 550	0 049	0 081	0 017		0 147	3 488
1852	2 731					0 040	0 406	0 050	0 081	0 017		0 148	3 341
1853	2 731	0 254				0 040	0 447	0 049	0 081	0 017		0 147	3 459
1854	2 731	0 500				0 057	0 414	0 040	0 081	0 017		0 148	3 870
1855	2 731	0 500				0 054	0 444	0 050	0 081	0 017	0 001	0 149	3 571
1856	2 731	0 500	0 150			0 057	0 440	0 050	0 081	0 017		0 148	4 026
1857	2 731	0 500	0 150			0 050	0 438	0 050	0 085	0 017	0 001	0 151	4 020
1858	2 731	0 500	0 150	0 219		0 058	0 519	0 055	0 085	0 017		0 153	4 370
1859	2 731	0 500	0 150		0 210	0 053	0 590	0 058	0 085	0 017		0 154	4 454
1860	2 731	0 500	0 150			0 054	0 575	0 058	0 085	0 017		0 158	4 118
1861	2 731	0 500	0 150			0 052	0 501	0 058	0 085	0 017		0 158	4 092
1862	2 731	0 500	0 150			0 040	0 582	0 058	0 085	0 017		0 158	4 181
1863	2 731	0 500	0 150			0 040	0 435	0 064	0 080	0 017	0 001	0 171	4 065
1864	2 731	0 500	0 150			0 050	0 622	0 071	0 095	0 017		0 183	4 286
1865	2 731	0 500	0 150			0 057	0 600	0 071	0 095	0 017		0 183	4 241

(1) Y compris le loyer et les frais d'appropriation de locaux provisoires par suite de l'incendie du 7 novembre 1846.

(2) Y compris 0 021 pour renouvellement et restauration du mobilier.

(3) A partir de 1850, les pensions inscrites sont portées au Budget de la Dette publique, et le Budget des Dotations ne comprend plus que les sommes nécessaires pour payer le premier terme des pensions.

La dépense, qui était de 3,293,000 francs en 1840, s'élève à 4,241,000 francs en 1865. C'est une augmentation de 948,000 francs, qui se répartit ainsi

650,000 francs pour la dotation de l'héritier présomptif du Trône et pour celle de S. A. R. le Comte de Flandre;

59,000 — pour le Sénat;

201,000 — pour la Chambre des Représentants, et

38,000 — pour la Cour des Comptes.

(x x)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Exercices.	DÉPENSES RATTACHÉES A L'EXERCICE (à l'exclusion des crédits spéciaux)				RECTIFICATION DU TOTAL pour tenir compte des remanements d'attributions ministérielles.					CRÉDITS spéciaux.
	reportés d'exercices antérieurs.	appartenant à des exercices clos.	propres au BUDGET de l'exercice.	TOTAL.	Ajouté pour services transférés D'AUTRES BUDGETS.		Déduit pour services transférés A D'AUTRES BUDGETS.		RÉSULTAT différent.	
					Nature DES SERVICES.	Montant.	Nature DES SERVICES.	Montant.		
1840.	»	0.004	6.518	6.522	Cultes, sûreté publ.	4.269	Pensions.	0.066	10.525	»
1841.	»	0.004	10.502	10.506	»	»	Id.	0.087	10.419	»
1842.	»	0.057	10.187	10.224	»	»	Id.	0.086	10.158	»
1843.	»	0.004	10.556	10.540	»	»	Id.	0.085	10.455	»
1844.	»	0.020	10.671	10.691	»	»	Id.	0.087	10.604	»
1845.	»	0.240	11.281	11.521	»	»	Id.	0.291	11.250	»
1846.	»	0.059	12.405	12.464	»	»	Id.	0.275	12.191	»
1847.	»	0.026	12.892	12.918	»	»	Id.	0.262	12.656	»
1848.	»	0.048	12.540	12.588	»	»	Id.	0.262	12.126	»
1849.	»	0.051	12.622	12.655	»	»	Id.	0.256	12.507	»
1850.	»	»	11.761	11.761	»	»	»	»	11.761	»
1851.	0.029	0.259	11.212	11.480	»	»	»	»	11.480	»
1852.	0.055	0.027	11.061	11.125	»	»	»	»	11.125	»
1853.	0.058	0.092	11.587	11.757	»	»	»	»	11.757	»
1854.	0.205	0.064	12.428	12.697	»	»	»	»	12.697	»
1855.	0.002	0.594	15.025	15.419	»	»	»	»	15.419	»
1856.	»	0.018	12.619	12.657	»	»	»	»	12.657	»
1857.	0.005	0.825	15.071	15.897	»	»	»	»	15.897	»
1858.	0.015	»	15.042	15.055	»	»	»	»	15.055	»
1859.	0.040	0.181	12.685	12.906	»	»	»	»	12.906	0.040
1860.	0.001	0.022	13.507	13.550	»	»	»	»	13.550	0.085
1861.	0.061	0.066	13.561	13.688	»	»	»	»	13.688	0.007
1862.	0.199	»	13.655	13.854	»	»	»	»	13.854	0.073
1863.	0.154	0.142	13.751	14.027	»	»	»	»	14.027	0.467
1864.	0.255	0.029	14.782	15.066	»	»	»	»	15.066	1.015
1865.	0.155	0.125	14.750	15.050	»	»	»	»	15.050	0.556

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

(Les sommes sont exprimées en

Exercices.	ADMINISTRATION CENTRALE.					ORDRE JUDICIAIRE.				
	Traitement du MINISTRE	Traitements des FONCTIONNAIRES, employés et gens de service.	MATÉRIEL.	Frais de réduction et de publication de DOCUMENTS statistiques; achats d'ouvrages y relatifs.	Frais DE ROUTE et de séjour.	Cour de cassation.		Cours d'appel.		TRIBUNAUX de 1 <sup>re</sup> instance et TRIBUNAUX de commerce.
						Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.	
1840.	0.021	(1)0.149	0.015	0.004	0.005	0.250	0.005	0.556	0.018	0.845
1841.	0.021	0.159	(1)0.020	0.004	0.006	0.252	0.004	0.542	0.017	0.845
1842.	0.021	0.159	0.020	0.002	0.006	0.255	0.005	0.542	0.017	0.845
1845.	0.014	0.159	0.020	0.001	0.006	0.255	0.005	0.559	0.018	0.857
1844.	0.021	0.159	(2)0.058	0.005	0.006	0.251	0.011	0.559	0.018	0.851
1845.	0.021	0.166	0.020	0.004	0.005	0.255	0.004	(4)0.580	(6)0.047	(4)0.952
1846.	0.021	0.166	0.020	0.004	0.004	0.258	0.007	0.621	0.017	1.055
1847.	0.021	0.170	0.025	0.005	0.005	0.258	0.007	0.622	0.017	1.060
1848.	0.021	0.184	0.025	0.006	0.006	0.254	0.006	0.615	0.016	1.062
1849.	0.021	0.184	0.025	0.007	0.004	0.220	0.006	0.594	0.018	1.054
1850.	0.021	0.184	0.025	0.001	0.006	0.220	0.004	0.569	0.017	1.044
1851.	0.021	0.184	(5)0.045	0.601	0.004	0.219	0.005	0.557	0.018	1.056
1852.	0.021	0.184	0.025	0.005	0.005	0.216	0.005	0.547	0.017	1.051
1853.	0.021	0.189	0.025	0.001	0.004	0.209	0.005	0.556	0.018	1.051
1854.	0.021	0.189	0.025	0.005	0.006	0.210	0.005	0.572	0.018	1.052
1855.	0.021	0.190	0.050	0.005	0.004	0.218	0.005	0.576	0.017	1.051
1856.	0.021	0.190	0.025	0.006	0.004	0.220	0.005	0.569	0.017	1.029
1857.	0.021	0.201	0.055	0.006	0.004	0.215	0.005	0.562	0.017	1.051
1858.	0.021	0.201	0.026	0.005	0.005	0.217	0.005	(8)0.592	0.018	1.055
1859.	0.021	0.201	0.026	0.005	0.004	0.219	0.007	0.588	0.018	(7)1.099
1860.	0.021	0.201	0.057	0.005	0.005	0.219	0.006	0.592	0.051	1.112
1861.	0.021	0.201	0.029	»	0.005	0.215	0.005	0.592	0.016	1.114
1862.	0.021	0.201	0.055	0.005	0.005	0.218	0.005	0.604	0.017	1.114
1865.	0.021	0.225	0.050	0.004	0.007	0.242	0.005	0.681	0.018	1.544
1864.	0.021	0.249	0.050	0.005	0.007	0.264	0.007	0.752	0.016	1.529
1865.	0.021	0.249	0.050	0.006	0.007	0.264	0.005	0.755	0.020	1.526

(1) Dont pour mémoire, 0.042, représentant les traitements du personnel des administrations des cultes et de la sûreté publique, services qui ressortissaient au Département de l'Intérieur, en 1840.

(2) Augmentation par suite de l'ameublement des locaux de l'administration des cultes.

(3) — — de la restauration de l'ameublement.

(4) Augmentation des traitements.

(5) — — du personnel à Liège.

(6) Dont 0.029 pour le premier ameublement du palais de justice à Gand.

(7) Augmentation du personnel de plusieurs tribunaux.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE LA JUSTICE.

millions et milliers de francs.)

JUSTICES de paix et TRIBUNAUX de police.	Total.	JUSTICE MILITAIRE.			FRAIS DE JUSTICE en matière criminelle, cor- rectionnelle et de po- lice, traitements des experts et des pré- posés, à la conduite des voitures cellulaires. (1)		RÉUNION des dépenses pour l'ordre judiciaire, la justice militaire et les frais de justice		PALAIS DE JUSTICE.			Exer- cices.
		Cour militaire.		AUDITEURS militaires et PRÉVÔTS, traitements, frais de bureau.	SOMMES.	QUOTITÉ par habitant.	SOMMES.	QUOTITÉ par habitant.	Construction, réparation et loyers des locaux.	SUBSIDES aux procureurs et aux commis- saires pour les aider à l'ou- verture conve- nables pour le service des tribunaux et des justices de paix	Constructions crédits spéciaux	
		Personnel.	Matériel, frais de bureau, etc.									
0.279	1.911	0.060	0.005	0.040	0.657	fr. 0.16	2.655	fr. 0.66	0.054	<sup>12)</sup> 0.020	"	1840.
0.278	1.916	0.065	0.005	0.040	0.660	0.16	2.684	0.66	0.187	"	"	1841.
0.278	1.916	0.062	0.005	0.040	0.671	0.16	2.694	0.65	0.085	"	"	1842.
0.278	1.908	0.058	0.005	0.040	0.657	0.16	2.668	0.64	0.098	"	"	1843.
0.278	1.908	0.058	0.005	0.057	0.668	0.16	2.676	0.64	0.057	<sup>14)</sup> 0.050	"	1844.
<sup>5)</sup> 0.416	2.214	0.055	0.005	0.057	0.646	0.15	2.957	0.69	0.055	<sup>15)</sup> 0.050	"	1845.
0.554	2.490	0.055	0.005	0.057	0.780	0.18	5.507	0.78	0.008	<sup>12)</sup> 0.050	"	1846.
0.559	2.505	0.055	0.005	0.055	0.851	0.20	5.449	0.80	0.055	"	"	1847.
0.558	2.489	0.051	0.005	0.058	0.676	0.16	5.259	0.75	0.007	"	"	1848.
0.556	2.448	0.027	0.006	0.052	0.569	0.15	5.082	0.70	0.008	0.027	"	1849.
0.554	2.408	0.026	0.006	0.052	0.510	0.12	2.982	0.63	0.008	<sup>14)</sup> 0.050	"	1850.
0.554	2.589	0.021	0.006	0.050	0.557	0.12	2.985	0.67	0.014	0.011	"	1851.
0.554	2.370	0.020	0.006	0.050	0.527	0.12	2.955	0.66	0.055	0.009	"	1852.
0.554	2.575	0.020	0.005	0.051	0.552	0.12	2.981	0.66	0.001	0.026	"	1855.
0.554	2.391	0.020	0.006	0.050	0.587	0.15	5.054	0.67	0.015	0.014	"	1854.
0.555	2.405	0.020	0.006	0.050	0.598	0.15	5.057	0.67	0.006	0.025	"	1855.
0.552	2.392	0.020	0.006	0.050	0.596	0.15	5.044	0.66	0.009	0.045	"	1856.
0.571	2.599	0.021	0.006	0.051	<sup>9)</sup> 0.665	0.15	5.125	0.69	0.018	0.057	"	1857.
0.569	2.454	0.021	0.006	0.051	0.626	0.14	5.118	0.68	0.057	0.050	"	1858.
0.569	2.510	0.021	0.006	0.051	<sup>10)</sup> 0.695	0.15	5.265	0.71	0.027	0.045	"	1859.
0.569	2.529	0.021	0.006	0.051	0.648	0.14	5.255	0.69	0.022	0.059	"	1860.
0.568	2.508	0.021	0.006	0.051	0.675	0.14	5.241	0.68	0.028	0.024	<sup>15)</sup> 0.007	1861.
0.568	2.526	0.021	0.006	0.051	0.675	0.14	5.259	0.68	0.029	0.050	"	1862.
0.759	5.029	0.025	0.006	0.057	0.706	0.15	5.801	0.79	0.024	0.072	<sup>15)</sup> 0.467	1865.
0.912	5.480	0.025	00.02	0.046	<sup>11)</sup> 0.698	0.14	4.251	0.87	0.022	0.072	<sup>15)</sup> 1.015	1864.
0.915	5.485	0.024	0.002	0.045	0.754	0.15	4.508	0.87	0.025	0.054	<sup>15)</sup> 0.455	1865.

(8) Augmentation des traitements.

(9) Dont 0,075 pour dépenses arriérées.

(10) — 0,010 — —

(11) — 0,025 — —

(12) Palais de justice à Bruxelles.

(13) — — à Gand.

(14) — — à Verviers.

(15) Part de l'État dans les frais de construction d'un nouveau palais de justice à Bruxelles

(1) Le montant des frais de justice pour les exercices 1840 à 1865 est de 16 millions 876 mille francs; mais sur cette somme il a été recou-  
vré par le Trésor 4 millions 982 mille francs qui figurent au Budget des recettes.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

(Les sommes sont exprimées

EXERCICES.	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			PENSIONS ET SECOURS.			
	IMPRESSION du recueil des lois, du Moniteur et des Annales parlementaires.	ABONNEMENT au Bulletin des arrêts de la Cour de cassation.	PUBLICATION d'un recueil des ANCIENNES LOIS des Pays-Bas, de la principauté de Liège, etc.	PENSIONS  civiles.	PENSIONS ecclésiastiques.  (Approximatif de 1840 à 1847.)	SECOURS en cas de position malheureuse et d'absence de droit à la pension.	
						A des magistrats et A des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et orphelins.	A d'autres employés du Département ou à leurs veuves et orphelins.
1840. . . . .	0.095	0.002	°	0.006	( <sup>2</sup> ) 0.060	0.008	0.005
1841. . . . .	0.095	0.002	"	0.008	0.079	0.008	0.005
1842. . . . .	0.104	0.005	"	0.006	0.080	0.010	0.005
1845. . . . .	0.098	0.002	"	0.005	0.080	0.010	0.005
1844. . . . .	0.114	0.002	"	0.005	0.084	0.012	0.005
1845. . . . .	0.125	0.005	"	0.162	0.129	0.012	0.005
1846. . . . .	0.121	0.005	0.005	0.155	0.120	0.012	0.005
1847. . . . .	0.150	0.005	0.005	0.149	0.115	0.012	0.005
1848. . . . .	0.150	0.005	0.009	0.147	0.115	0.012	0.005
1849. . . . .	0.116	0.005	0.009	0.142	0.114	0.012	0.005
1850. . . . .	0.106	0.002	0.009	( <sup>2</sup> ) 0.004	( <sup>2</sup> ) 0.006	0.012	0.005
1851. . . . .	0.110	0.005	0.015	0.008	0.007	0.012	0.005
1852. . . . .	0.116	0.005	0.011	0.006	0.007	0.012	0.005
1855. . . . .	0.119	0.005	0.011	0.004	0.007	0.012	0.005
1854. . . . .	0.116	0.005	0.016	0.004	0.009	0.012	0.004
1855. . . . .	0.116	0.005	0.017	0.001	0.006	0.012	0.004
1856. . . . .	0.116	0.005	0.018	0.005	0.005	0.011	0.005
1857. . . . .	( <sup>1</sup> ) 0.166	0.005	0.018	0.004	0.007	0.011	0.005
1858. . . . .	0.150	0.005	0.012	0.009	0.008	0.012	0.002
1859. . . . .	0.150	0.005	0.010	0.004	0.005	0.012	0.005
1860. . . . .	0.174	0.005	0.011	0.005	0.004	0.012	0.005
1861. . . . .	0.172	0.005	0.018	0.004	0.004	0.012	0.005
1862. . . . .	0.170	0.005	0.016	0.002	0.005	0.012	0.005
1865. . . . .	0.185	0.005	0.010	0.005	0.006	0.012	0.005
1864. . . . .	0.199	0.005	0.018	0.005	0.005	0.012	0.005
1865. . . . .	0.257	0.005	0.011	0.005	0.006	0.012	0.005

(1) Y compris 0.058 pour dépenses arriérées.

(2) A partir de 1850, les pensions inscrites au grand-livre sont portées au Budget de la Dette publique, et le Budget du Département ne comprend plus que le crédit nécessaire pour payer le premier terme des pensions.

(3) Cette somme est renseignée ici pour mémoire; elle est rattachée au compte du Département de l'Intérieur qui avait les cultes dans ses attributions, en 1840.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE LA JUSTICE.

en millions et milliers de francs.)

CULTES.										
CLERGÉ CATHOLIQUE.		CULTE PROTESTANT ET ANGLICAN.		CULTE ISRAËLITE.	SUBSIDES pour les ÉDIFICES DU CULTE CATHOLIQUE.		SECOURS à DES MINISTRES des cultes, secours aux anciens religieux et religieuses. (Approxim. de 1810 à 1831.)	TOTAL.	Exercice.	
PERSONNEL.	BOURSES et DEMI-BOURSES affectées aux grands séminaires.	PERSONNEL.	SUBSIDES pour frais du culte et dépenses diverses.	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	Église monumentale de Luken.	Autres édifices y compris les TOURS MIXTES et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.				
					CRÉDITS budgétaires.	CRÉDITS spéciaux.				
( <sup>1</sup> ) 5.656		( <sup>1</sup> ) 0.052		( <sup>1</sup> ) 0.009	»	»	( <sup>1</sup> ) 0.550	( <sup>1</sup> ) 0.020	( <sup>1</sup> ) 4.087	1840.
5.656		0.055		0.009	»	»	0.550	0.020	4.090	1841.
5.656		0.055		0.011	»	»	0.550	0.020	4.090	1842.
5.656		0.058		0.011	»	»	0.500	0.020	4.045	1845.
5.656		0.056		0.009	»	»	0.550	0.020	4.091	1844.
5.606		0.055		0.009	»	»	0.444	0.020	4.154	1845.
5.629		0.058		0.009	»	»	0.444	0.020	4.160	1846.
5.652		0.056		0.011	»	»	0.444	0.020	4.185	1847.
5.661		0.054		0.010	»	»	0.444	0.018	4.187	1848.
5.654		0.047	0.007	0.009	»	»	0.444	0.018	4.179	1849.
5.679		0.047	0.006	0.009	»	»	0.444	0.017	4.202	1850.
5.619	0.062	0.047	0.006	0.009	»	»	0.420	0.017	4.180	1851.
5.625	0.062	0.045	0.007	0.009	»	»	0.420	0.017	4.185	1852.
5.655	0.062	0.047	0.006	0.009	»	»	0.420	0.015	4.194	1855.
5.647	0.062	0.048	0.006	0.009	0.090	»	0.415	0.017	4.294	1854.
5.658	0.062	0.048	0.007	0.009	0.090	»	0.420	0.018	4.512	1855.
5.674	0.062	0.048	0.007	0.009	0.090	»	0.420	0.018	4.528	1856.
5.695	0.062	0.050	0.006	0.009	0.090	»	0.420	0.018	4.550	1857.
5.694	0.062	0.052	0.008	0.009	0.090	»	0.444	0.021	4.580	1858.
5.705	0.062	0.052	0.007	0.009	»	0.040	0.476	0.021	4.570	1859.
5.712	0.062	0.052	0.008	0.009	0.528	0.085	0.544	0.021	4.821	1860.
5.719	0.062	0.052	0.010	0.009	0.215	»	0.544	0.021	4.652	1861.
5.729	0.062	0.055	0.009	0.009	0.176	0.075	0.994	0.021	5.126	1862.
4.119	0.062	0.055	( <sup>2</sup> ) 0.010	( <sup>2</sup> ) 0.010	0.085	»	0.544	0.021	4.926	1865.
4.504	0.062	0.065	0.011	0.011	0.097	»	0.725	0.021	5.494	1864.
4.551	0.062	0.066	0.011	0.012	»	0.121	0.725	0.021	5.549	1865.

(<sup>1</sup>) Ces chiffres sont renseignés ici pour mémoire; ils sont rattachés au compte du Département de l'Intérieur, qui avait les cultes dans ses attributions en 1840

(<sup>2</sup>) Il a été alloué en outre, en 1863, des subsides, s'élevant en totalité à 20 mille francs, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.								TOTAL.
	FRAIS d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont dérangés. (a)	SUBSIDES à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets, pour secours aux victimes de l'épidémie militaire. (b)	FRAIS DE COURSE et de séjour des membres des commissions spéciales, etc. Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection, etc.	SUBSIDES pour les enfants trouvés et abandonnés.	SUBSIDES pour le patronage des condamnés libérés.	ÉCOLE DE REFORME pour mendiants et vagabonds de moins de 18 ans. (c)	AVANCES au DÉPÔT de mendicité établi aux colonies agricoles.	IMPRESSION, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance et frais divers.	
1840.	0.015	0.100	"	0.170	"	"	0.074	"	0.539
1841.	0.015	0.124	"	0.171	"	"	0.048	"	0.538
1842.	0.015	0.106	"	0.165	"	"	"	"	0.284
1843.	0.020	0.120	"	0.166	"	"	"	"	0.506
1844.	0.020	0.120	"	0.174	"	"	"	"	0.514
1845.	0.029	0.121	"	0.156	0.050	"	"	"	0.516
1846.	0.050	0.158	"	0.154	0.049	"	"	"	0.571
1847.	0.056	0.125	0.002	0.141	0.044	"	"	"	0.548
1848.	0.055	0.074	"	0.141	0.015	0.172	"	"	0.455
1849.	(1) 0.068	0.075	"	0.142	0.025	0.195	"	"	0.501
1850.	0.088	0.060	"	0.158	0.018	0.250	"	"	0.554
1851.	(1) 0.101	0.085	"	0.156	0.025	0.255	"	"	0.600
1852.	0.107	0.084	"	0.140	0.022	0.165	"	"	0.516
1853.	(1) 0.194	0.101	"	0.154	0.051	0.162	"	"	0.622
1854.	(1) 0.151	0.159	"	0.127	0.020	0.165	"	"	0.622
1855.	(1) 0.150	0.121	0.008	0.125	0.020	(2) 0.452	"	0.001	0.855
1856.	0.107	0.148	0.010	0.119	0.020	0.215	"	0.005	0.620
1857.	(1) 0.196	0.148	0.008	0.107	0.015	0.198	"	0.002	0.674
1858.	0.159	0.095	0.009	0.102	0.019	0.215	"	0.001	0.578
1859.	(1) 0.157	0.142	0.007	0.099	0.008	0.208	"	0.010	0.651
1860.	(1) 0.161	0.150	0.008	0.090	0.011	0.204	"	"	0.624
1861.	(1) 0.159	0.165	0.008	0.097	0.014	0.204	"	(3) 0.021	0.668
1862.	0.151	0.160	0.009	0.086	0.011	0.206	"	(4) 0.020	0.625
1863.	(1) 0.188	0.155	0.008	0.085	0.011	0.198	"	(1) 0.002	0.645
1864.	0.160	0.166	0.009	0.072	0.007	0.197	"	0.001	0.612
1865.	0.178	0.165	0.008	0.068	0.006	0.181	"	"	0.606

(1) Dont pour dépenses arriérées, savoir : 1849, 0,008; 1851, 0,071; 1853, 0,084; 1854, 0,015; 1855, 0,010; 1856, 0,007; 1857, 0,065; 1859, 0,010; 1860, 0,013; 1861, 0,021; 1863, 0,028; 1865, 0,025.

(2) Dont 0,222 pour dépenses arriérées (1849 à 1855) et ayant pour objet la valeur des produits consommés ou retenus pour le service de l'établissement.

(3) Dont 0,020 pour dépenses relatives à l'enquête sur la bienfaisance.

(4) Même enquête.

(5) Dont pour dépenses arriérées, savoir : 1843, 0,318; 1851, 0,022; 1853, 0,025; 1857, 0,582; 1859, 0,113; 1863, 0,041.

(6) Augmentation due à l'accroissement de la population des prisons et cherté des denrées alimentaires.

(7) Dont 0,025 pour les dépenses relatives à 1849.

(8) Y compris les traitements des employés du service des travaux.

(9) — pour dépenses arriérées, savoir : 1846, 0,041; 1851, 0,051; 1852, 0,009; 1861, 0,022.

(10) — — — — — savoir : 1854, 0,041; 1858, 0,004; 1857, 0,041.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE LA JUSTICE.

( en millions et milliers de francs )

PRISONS — SERVICE DOMESTIQUE												
FRAIS d'entretien du habillement de couchage et de nourriture des détenu·s mobiliers des prisons	RATIFICATION aux détenu·s employés au service domes- tique	FRAIS de habillement des gardien·s	FRAIS de voyage de un tiers des commissaires à la custodie des fonctionnaires et employés	TRAI·TEMENTS des employés attachés au service domes- tique et gratification aux employés	FRAIS d'impression et de bureau	ENTRE·TIEN et travaux d'améliora- tion des bâtimens loyer de locaux etc.	TRAVAUX de construction		ARCHITECTE — Honoraires et indemnités de route réduction de plus de prison, direction et surveillance des travaux, traitement et frais de route du contrôleur des constructions (14)	TOTAL		
							CRÉDITS budgétaires	CRÉDITS spéciaux		SOMMES	QUOTITÉ par habitant abstraction faite des chiffres des 4 dernières colonnes	
	1 225			(3) 0 262	0 019	0 552				1 854	0 57	1840
	1 180			0 252	0 012	0 595				1 819	0 55	1841
	1 255			0 256	0 012	0 558				1 841	0 56	1842
	1 305			(3) 0 590	0 012	0 146				2 151	0 41	1845
	1 047			0 534	0 012	0 529				1 942	0 54	1844
(5)	1 352			0 571	0 050	0 651				2 584	0 41	1845
(6)	1 656			0 576	0 011	(2) 0 745				2 770	0 47	1846
(6)	2 086			0 404	0 009	0 800				3 299	0 58	1847
1 596	0 028	0 018	0 010	0 420	0 010	0 097	0 602		0 021	2 862	0 47	1848
1 200	0 002	0 005	0 007	0 418	0 006	0 085	0 576		0 019	2 116	0 58	1849
1 345	0 029	0 015	0 006	0 415	0 015	0 125	0 440		0 019	2 205	0 57	1850
(5) 1 502	(7) 0 052	0 019	0 008	0 420	0 015	(2) 0 217	0 599		0 015	2 445	0 41	1851
1 229	0 050	0 020	0 007	0 419	0 006	(2) 0 256	0 554		0 025	2 506	0 58	1852
1 554	0 051	0 020	0 008	0 455	0 006	0 154	0 162		0 025	2 155	0 41	1855
1 625	0 051	0 020	0 007	0 455	0 015	0 145	(9) 0 701		0 026	3 005	0 47	1854
(3) 1 764	0 051	0 018	0 007	0 455	0 007	0 106	(10) 0 480		0 052	2 880	0 49	1855
1 625	0 051	0 020	0 009	0 440	0 007	0 176	0 525	(11) 0 268	0 020	2 950	0 46	1856
(5) 2 171	0 050	0 016	0 007	0 502	0 018	0 155	(10) 0 597	(11) 0 725	0 017	4 058		1857
1 585	0 050	0 020	0 008	0 505	0 007	0 157	0 756	(11) 0 207	0 058	3 095	0 42	1858
(5) 1 594	0 026	0 020	0 011	0 504	0 006	0 107	0 562		0 027	2 657	0 42	1859
1 284	0 024	0 029	0 011	0 552	0 021	0 161	0 590		0 050	2 682	0 41	1860
1 410	0 026	0 056	0 011	0 560	0 008	(9) 0 158	0 777		0 055	3 019	0 45	1861
1 589	0 025	0 029	0 011	0 571	0 008	0 155	0 660		0 031	2 875	0 42	1862
(5) 1 271	0 025	0 029	0 009	0 600	0 015	0 165	0 525		0 024	2 659	0 40	1865
1 080	0 022	0 029	0 010	0 600	0 007	0 155	0 658		0 055	2 594	0 56	1864
1 112	0 021	0 050	0 010	0 625	0 041	0 190	0 618		0 029	2 676	0 57	1865

(11) Ces chiffres figurent au pour mémoire, ils sont rattachés au compte du Département des Travaux publics

(12) Le traitement et les frais de route du contrôleur figurent dans les chiffres de cette colonne pour cinq à six mille francs. A partir de 1865, ils n'y sont plus compris

(a) La dépense totale pour les exercices 1840 à 1865 est de 2,658,000 francs, mais il a été remboursé au Trésor une somme de 86,000 francs qui figure au Budget des Recettes. Il est à remarquer que les recouvrements pour les exercices 1840 à 1849 s'élevaient à 85,000 francs, de sorte qu'il n'a été remboursé qu'environ 3,000 francs de 1850 à 1865

(b) Les subsides pour l'instruction des sourds-muets, pour les exercices 1840 à 1862, ne sont pas compris dans les chiffres de cette colonne, ils sont renseignés au compte du Département de l'Intérieur. Ces subsides se sont élevés à 0 020 pour les exercices 1840, 1841, 1845, 1846, et 1861, à 0 019 en 1852 et 1862, à 0 018 en 1845, à 0 017 en 1847, à 0 016 de 1850 à 1860, et à 0 014 en 1848 et 1849

(c) Abstraction faite de la somme de 600,000 francs pour frais de premier établissement (1848 à 1851), la dépense totale pour les exercices 1848 à 1865 est de 3,196,000 francs, par contre, les produits recouverts s'élevaient à 2,252,000 francs, qui sont renseignés au Budget des Recettes

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Exercices.	PRISONS (suite). SERVICES DES TRAVAUX.					FRAIS de police. — MESURES de sûreté publique.	DÉPENSES imp prévues.	DÉPENSES non spécifiées appartenant à des EXERCICES clos.	CRÉDITS alloués pour venir en aide aux agents inférieurs DE L'ÉTAT.
	ACHAT de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	GRATIFICATION aux détenus.	FRAIS d'impression et de bureau.	TRAITEMENTS et tauxèmes des employés.	TOTAL. (1).				
1840.	1.146	»	»	Compris dans la colonne achat de matières premières.	1.146	(2) 0.080	0.004	0.004	»
1841.	0.655	0.155	0.007	0.071	0.888	0.068	0.005	0.004	»
1842.	0.466	0.161	0.006	0.075	0.708	0.068	0.005	0.057	»
1845.	0.622	0.170	0.008	Compris dans les traitements des employés du service domest.	0.800	0.068	0.002	0.004	»
1844.	0.786	0.155	0.005	0.078	1.022	0.068	0.006	0.020	»
1845.	0.655	0.161	0.007	0.080	0.885	0.068	0.006	0.020	»
1846.	0.765	0.166	0.005	0.084	1.018	0.068	0.004	0.018	»
1847.	0.622	0.166	0.002	0.082	0.872	0.068	0.005	0.026	»
1848.	0.577	0.165	0.008	0.080	0.850	0.068	0.005	0.058	»
1849.	1.788	0.151	0.002	0.075	2.016	0.058	0.005	0.025	»
1850.	1.126	0.150	0.005	0.085	1.542	0.058	0.005	»	»
1851.	(3) 0.564	0.122	0.007	0.081	0.774	0.058	0.004	0.002	»
1852.	0.465	0.124	0.002	0.079	0.668	0.058	0.002	0.005	»
1853.	1.081	0.156	0.002	0.079	1.298	0.058	0.005	0.005	»
1854.	1.017	0.144	0.007	0.080	1.248	0.058	0.005	0.002	»
1855.	1.496	0.168	0.002	0.087	1.755	0.058	0.005	0.005	0.062
1856.	1.200	0.167	0.002	0.085	1.454	0.058	0.005	0.005	»
1857.	1.579	0.159	0.006	0.089	1.855	0.058	0.005	0.002	»
1858.	1.258	0.165	0.002	0.089	1.492	0.080	0.004	»	»
1859.	1.184	0.148	0.002	0.087	1.421	0.080	0.006	0.005	»
1860.	1.204	0.127	0.005	0.091	1.427	0.080	0.005	0.005	»
1861.	1.281	0.159	0.005	0.091	1.514	0.080	0.005	0.006	»
1862.	1.220	0.119	0.002	0.085	1.426	0.080	0.006	»	»
1863.	1.027	0.120	0.006	0.095	1.248	0.080	(2) 0.059	0.002	»
1864.	1.159	0.115	0.001	0.097	1.372	0.080	0.006	0.004	»
1865.	1.027	0.105	0.002	0.098	1.250	0.080	0.005	0.008	»

(1) Dont 0.108 pour dépenses relatives à 1849.

(2) Ce chiffre est renseigné ici pour mémoire; il est rattaché au compte du Département de l'Intérieur, qui avait ce service dans ses attributions en 1849.

(3) Dont 0.055 se rapportent au déficit d'un agent des prisons.

(4) La dépense totale pour les exercices 1840 à 1865, s'élève à 51,685,000 francs; par contre, les produits de la fabrication figurent au Budget des recettes pour une somme totale de 51,070,000 francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ainsi que cela est indiqué en tête du tableau qui précède, le chiffre de 6,322,000 francs auquel le Budget de 1840 a été arrêté par la loi du règlement de compte, serait de . . . . . fr. 10,525,000 » si l'on tenait compte des attributions actuelles du Département.

La dépense pour 1865 étant de . . . . . 15,030,000 »  
il y a une augmentation de . . . . . fr. 4,505,000 »

portant principalement sur les cours et tribunaux (1,572,000 francs, dont 656,000 pour les justices de paix et 684,000 pour les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance); sur les cultes (1,541,000 francs); sur les prisons (858,000 francs); les établissements de bienfaisance (247,000 francs, savoir : 1<sup>o</sup> 181,000 par suite de la création, en 1848, d'écoles de réforme pour mendiants et vagabonds de moins de 18 ans et dont la dépense est compensée, en grande partie, par les produits de l'exploitation; 2<sup>o</sup> 163,000 pour frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile est inconnu ou qui sont étrangers); par contre, il y a diminution sur d'autres articles.

Voici la dépense comparée de l'administration de la justice en 1840 et 1865 :

	1840.		1865.	
	SOMMES.	QUOTITÉ par habitant.	SOMMES.	QUOTITÉ par habitant.
	Million.	Fr.	Million.	Fr.
Pour les frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, etc. . . . .	0.657	0.16	0.754	0.15
Si l'on y ajoute la dépense des cours et tribunaux. . . . .	2.655	0.66	4.508	0.87
Si l'on y ajoute en outre la dépense des prisons (1). . . . .	4.159	1.05	6.157	1.21

Ainsi, les frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, pris isolément, sont relativement moins élevés en 1865 qu'en 1840. Il est toutefois à remarquer que si la quotité par habitant a été portée jusqu'à fr. 0.20 (1847), elle n'a été que de fr. 0.12 de 1850 à 1855; mais, depuis 1857, elle varie de fr. 0.14 à fr. 0.15.

Quant à la quotité par habitant dans la dépense pour les prisons, elle s'est élevée à fr. 0.58 en 1847, tandis que, malgré l'augmentation des traitements des employés, en 1857, 1865 et 1864, la dépense par habitant n'est en 1865 que de fr. 0.37, comme elle était en 1840.

(1) Non compris: 1<sup>o</sup> la dépense pour entretien et construction de locaux; 2<sup>o</sup> celle pour le service de fabrication dans les prisons, ce service produisant au Trésor plus qu'il ne lui coûte.

( x x x )

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

## RESULTATS GÉNÉRAUX

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs)

Exercices	DÉPENSES RATTACHÉES À L'EXERCICE (à l'exclusion des crédits spéciaux)				RECTIFICATION DU TOTAL pour tenir compte des remboursements et attributions ministérielles						CREDITS spéciaux
	reportées d'exercices antérieurs.	appartenant à des EXERCICES éelos	propres ou BUDGET de l'exercice	TOTAL	Ajouté pour services transférés D'AUTRES BUDGETS		Déduit pour services transférés A D'AUTRES BUDGETS		RÉSULTAT différent		
					Nature DES SERVICES	Montant	Nature DES SERVICES.	Montant			
1840			1 898	1 898	Commerce et navigation	0 208			2 106		
1841			1 911	1 911	Id	2 024			3 935	»	
1842			2 028	2 028	Id	0 515			2 543	»	
1843			2 210	2 210	Id	0 235			2 445	»	
1844			2 140	2 140	Id	0 244			2 384	»	
1845			2 044	2 044	Id	0 287	Pensions	0 020	2 311	0 824	
1846			2 697	2 697	»		Id	0 025	2 674	»	
1847			2 938	2 938	»		Id	0 035	2 903	»	
1848			2 584	2 584	»		Id	0 059	2 545	0 133	
1849			2 122	2 122	»		Id	0 048	2 070	»	
1850			2 085	2 085	»		»	»	2 085	»	
1851	0 007	0 001	2 068	2 076	»		»	»	2 076	»	
1852	0 015		2 063	2 078	»		»	»	2 078	»	
1853	0 026		2 196	2 222	»		»	»	2 222	»	
1854	0 007		2 190	2 197	»		»	»	2 197	»	
1855			2 509	2 509	»		»	»	2 509	»	
1856	0 007		2 290	2 297	»		»	»	2 297	»	
1857	0 020		2 541	2 561	»		»	»	2 561	»	
1858		0 025	2 497	2 522	»		»	»	2 522	»	
1859			2 709	2 709	»		»	»	2 709	»	
1860	0 004		2 607	2 611	»		»	»	2 611	»	
1861	0 005		2 675	2 680	»		»	»	2 680	»	
1862	0 006		3 280	3 286	»		»	»	3 286	»	
1863	0 049		2 970	3 019	»		»	»	3 019	»	
1864			3 534	3 534	»		»	»	3 534	0 668	
1865	0 010		3 260	3 270	»		»	»	3 270	0 051	

A. B Les Budgets des Affaires Étrangères et de la Marine, séparés jusqu'en 1847, ont été réunis à partir de 1848.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	ADMINISTRATION CENTRALE.				LÉGATION ET				
	TRAITEMENT du Ministre.	TRAITEMENTS du personnel des bureaux et de gens de service.	MATÉRIEL, fournitures de bureau, abonnements aux journaux belges; éclairage, chauffage, mobilier, fonds secrets.	ACHAT de décorations de l'Ordre de Léopold.	TRAITEMENTS des chefs des légations, des conseillers ou secrétaires et frais de chancellerie.	TRAITEMENTS des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	FRAIS de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles, secours pécuniaires à des indigènes, achat et envoi de dépêches, courriers, timbres, cartes, télégrammes, abonnements aux journaux et revues, permissions, étrangers, frais extraordinaires, indemnités pour un diognon et autre employés dans des résidences en Orient.	MISSIONS extraordinaires, traitements d'inactivité, depenses imprévues.
1840.	0.014	0.060	0.047	0.015	0.477	0.100	0.070	0.075	0.084
1841.	0.021	0.060	0.048	0.010	0.518	0.110	0.070	0.075	0.051
1842.	0.021	0.060	0.055	0.010	0.475	0.110	0.070	0.075	0.055
1843.	0.021	0.068	0.057	0.010	0.527	0.110	0.070	0.075	0.050
1844.	0.021	0.068	0.055	0.010	0.545	0.110	0.070	0.100	0.050
1845.	0.021	0.068	0.055	0.010	0.527	0.110	0.070	0.092	0.080
1846.	0.021	0.082	0.041	0.010	0.520	0.115	0.125	0.080	0.099
1847.	0.021	0.095	0.040	0.029	0.518	0.117	0.070	0.180	0.061
1848.	0.021	0.105	0.058	0.010	0.506	0.105	0.070	0.080	0.040
1849.	0.021	0.107	0.058	0.008	0.551	0.049	0.070	0.109	0.055
1850.	0.021	0.105	0.058	0.008	0.546	0.049	0.070	0.080	0.044
1851.	0.021	0.105	0.058	0.008	0.546	0.049	0.070	0.105	0.044
1852.	0.021	0.105	0.068	0.008	0.545	0.075	0.070	0.095	0.046
1853.	0.021	0.105	0.058	0.008	0.458	0.085	0.080	0.076	0.057
1854.	0.021	0.108	0.058	0.008	0.456	0.085	0.049	0.067	0.058
1855.	0.021	0.108	0.058	0.008	0.450	0.085	0.070	0.075	0.058
1856.	0.021	0.109	0.058	0.008	0.460	0.085	0.068	0.067	0.058
1857.	0.021	0.111	0.058	0.008	0.468	0.090	0.068	0.088	0.055
1858.	0.021	0.111	0.058	0.008	0.487	0.114	0.065	0.078	0.040
1859.	0.021	0.114	0.058	0.008	0.552	0.119	0.065	0.078	0.040
1860.	0.021	0.114	0.058	0.008	0.552	0.128	0.070	0.086	0.047
1861.	0.021	0.114	0.058	0.008	0.559	0.161	0.070	0.075	0.047
1862.	0.021	0.116	0.058	0.028	0.552	0.156	0.070	0.085	0.047
1863.	0.021	0.155	0.058	0.010	0.575	0.150	0.065	0.094	0.047
1864.	0.021	0.146	0.058	0.025	0.611	0.162	0.078	0.090	0.047
1865.	0.021	0.146	0.058	0.010	0.655	0.161	0.070	0.090	0.047

(<sup>1</sup>) Ces sommes sont renseignées ici pour mémoire; elles sont inscrites dans le compte du Département de l'Intérieur, qui a eu ces services dans ses attributions jusqu'en 1845. La somme de 1,920 mentionnée à l'exercice 1841, pour l'exploitation d'un service transatlantique, représente, à concurrence de 1,847,552 francs, le prix d'achat du navire dit *British Queen*.

(<sup>2</sup>) Frais d'entretien du même navire.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

en millions et milliers de francs.)

CONSULATS.				COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.								Exer- cices.
DÉPENSES résultées de la conclusion du traité de paix avec les Pays-Bas.	PERSONNEL des droits de CHANCELLERIE et bureau de librairie. à Paris.	COUTUME à Lamtaa, DES NAJLOUS.	Total.	CHAMBRES de COMMERCE.	FRAIS divers et encourage- ments au commerce, achat d'échantill- ons et de documents com- merciaux.	NAVIGATION A VAPEUR entre les ports belges et les ports étrangers. Encourage- ments.	Exploitation d'un service transatlan- tique de la navigation à vapeur.	PRIMES pour la construction de navires.	PÊCHE MARITIME. INDENNITÉS des commissions spéciales de la surveillance et des exports de la pêche.		SUBSIDES aux emissions de précipité des pêcheurs, en- couragem <sup>ts</sup> à la pêche et à l'éducation pratique des marins	
0.179	"	"	0.985	?	(1)0.018	"	"	(1)0.119	(1) 0.059		0.196	1840.
0.198	"	"	0.952	?	(1)0.012	"	(1)1.920	"	(1) 0.080		2.012	1841.
0.075	"	"	0.860	(1)0.012	(1)0.012	(1)0.098	(1)0.250 0.091	(1)0.047	(1) 0.080		0.590	1842.
0.121	"	"	0.953	(1)0.012	(1)0.012	(1)0.100	(1)0.050	(1)0.005	(1) 0.090		0.240	1845.
0.080	"	"	0.965	(1)0.011	(1)0.012	(1)0.097	(1)0.014	(1)0.015	(1) 0.095		0.242	1844.
"	"	"	0.879	(1)0.011	(1)0.012	(1)0.115	"	(1)0.040	(1) 0.094		0.272	1845.
"	"	"	0.957	0.011	0.025	0.112	"	0.027	0.099		0.272	1846.
"	"	"	0.946	0.011	0.020	0.115	"	0.054	0.099		0.279	1847.
"	"	"	0.799	0.011	0.020	0.115	"	0.020	0.099		0.265	1848.
"	"	"	0.654	0.012	0.020	0.114	"	0.020	0.008	0.091	0.265	1849.
"	"	"	0.580	0.012	0.020	0.108	"	0.097	0.008	0.092	0.557	1850.
"	"	"	0.612	0.012	0.020	0.109	"	0.080	0.008	0.092	0.521	1851.
"	"	"	0.627	0.012	0.020	0.099	"	0.005	0.008	0.095	0.257	1852.
"	0.004	0.005	0.725	0.012	0.011	0.059	"	0.026	0.008	0.092	0.208	1855.
"	0.003	0.004	0.700	0.012	0.015	0.052	"	"	0.008	0.092	0.177	1854.
"	0.005	0.004	0.725	0.012	0.016	0.052	"	"	0.007	0.092	0.179	1855.
"	0.005	"	0.719	0.012	0.012	0.051	"	"	0.007	0.092	0.154	1856.
"	0.005	0.010	0.760	0.012	0.014	0.011	"	"	0.007	0.092	0.156	1857.
"	0.006	"	0.790	0.012	0.015	"	"	"	0.007	0.092	0.126	1858.
"	0.006	"	0.840	0.012	0.014	0.150	"	"	0.007	0.092	0.275	1859.
"	0.000	"	0.869	0.012	0.011	0.048	"	"	0.007	0.092	0.170	1860.
"	0.006	"	0.898	0.012	0.028	0.055	"	"	0.007	0.092	0.192	1861.
"	0.006	"	0.916	0.015	0.008	0.075	"	"	0.007	0.087	0.190	1862.
"	0.006	"	0.935	0.012	0.026	0.015	"	"	0.007	0.082	0.142	1863.
"	0.007	"	0.995	0.015	0.043	0.067	"	"	0.007	0.075	0.205	1864.
"	0.007	"	1.050	0.012	0.050	0.005	"	"	0.007	0.064	0.118	1865.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	MARINE.									
	BÂTIMENTS de guerre — Traitements et vivres	PAQUEBOTS A VAPEUR entre Ostende et Douvres constructions et réparations maritimes, etc. — Traitements et vivres traitements d'inspects.	BÂTEAUX A VAPEUR entre Anvers et la Tête de Flandre — PERSONNEL	PILOTAGE, PHARES ET FANAUX, feux flottants et service de remorque			SAUVETAGE — TRAITEMENTS, vacations pour présence aux exercices et indemnités pour secours portés aux navires en détresse	POLICE MARITIME — Personnel		
				Personnel.		Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, restitutions de droits series par suite de fluctuation du change sur les sommes à payer à l'étranger		TRAITEMENTS	TRAITEMENTS	PRIMES d'arrestation, remises aux receveurs indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants indemnités aux agents et canotiers pour le transport et l'equipage des poudres
				TRAITEMENTS	REMISES aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal					
1840	0 147	"	(1)	0 068	0 055	"	0 016	"	"	
1841	0 434	"	0 018	0 090	0 068	"	0 014	"	"	
1842	0 551	"	0 018	0 152	0 078	"	0 016	"	"	
1845	0 486	"	0 018	0 129	0 129	"	0 016	0 050	"	
1841	0 434	"	0 018	(2) 0 512	"	"	0 014	0 050	"	
1845	0 395	"	0 018	(2) 0 400	"	"	0 017	0 050	"	
1846	0 465	"	0 018	(2) 0 496	"	"	0 014	0 055	"	
1847	0 496	"	0 018	(2) 0 481	"	"	0 016	0 057	"	
1848	0 455	"	0 018	(2) 0 414	"	"	0 015	0 055	"	
1849	0 250	"	0 012	0 159	0 156	"	0 014	0 024	0 005	
1850	0 255	"	0 012	0 160	0 149	"	0 015	0 026	0 002	
1851	0 259	"	0 011	0 161	0 145	"	0 015	0 028	0 005	
1852	0 242	"	0 011	0 161	0 185	"	0 015	0 027	0 004	
1853	0 265	"	0 011	0 164	0 201	"	0 015	0 025	0 006	
1854	0 506	"	0 012	0 168	0 215	"	0 012	0 025	0 008	
1855	0 505	"	0 012	0 168	0 210	"	0 012	0 025	0 005	
1856	0 529	"	0 012	0 171	0 258	"	0 015	0 025	0 007	
1857	0 298	"	0 015	0 185	0 255	"	0 012	0 028	0 008	
1858	0 292	"	0 015	0 185	0 251	0 015	0 012	0 050	0 005	
1859	0 289	"	0 012	0 186	0 247	0 014	0 012	0 050	0 004	
1860	0 257	"	0 015	0 186	0 292	0 018	0 012	0 050	0 006	
1861	0 261	"	0 015	0 187	0 511	0 018	0 012	0 050	0 006	
1862	0 262	"	0 015	0 188	0 267	0 017	0 012	0 051	0 006	
1865	"	0 261	0 025	0 217	0 511	0 018	0 015	0 055	0 006	
1864	"	0 527	0 026	0 255	0 559	0 015	0 015	0 055	0 007	
1865	"	0 350	0 026	0 256	0 576	0 015	0 014	0 055	0 006	

(1) Jusqu'en 1840 ce service rentrait dans les attributions du Département des Travaux publics

(2) Y compris la dépense pour matériel et, de plus, pour 1846 et 1847, les frais d'établissement d'un feu flottant dans la passe de Wiehingen, savoir 1846, 0 056, 1847, 0 059

(3) Ces sommes sont renseignées ici pour mémoire, elles sont inscrites dans le compte du Département de l'Intérieur, qui a eu le service dans ses attributions jusqu'en 1841.

(4) Y compris 0 098 pour le service des paquebots

(5) — 0 029, indemnité par transaction au propriétaire d'un yacht anglais, pour la perte qu'il a éprouvée dans la nuit du 4 juin 1851.

(6) — 0 086, première partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord

(7) A partir de 1860 les pensions inscrites sont portées au Budget de la Dette publique, et le Budget du Département ne comprend plus que le crédit nécessaire pour payer le premier terme des pensions

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

en millions et milliers de francs.)

ECOLE DE NAVIGATION.		DOTATIONS de la CAISSE DE SECOURS et de PRÉVOYANCE en faveur des marins naviguant sous pavillon belge.	AUTRES DÉPENSES relatives aux divers services de la marine. — Matériel, combustibles, graisses; acquisitions, constructions et réparation de bateaux à vapeur et autres; frais d'agence; habillement des courriers, etc. (a)	ACQUISITIONS, location et réparation de bateaux à vapeur pour le service d'Ostende à Douvres. (Crédits spéciaux.)	TOTAL.	ALLOCATION pour venir en aide aux agents inférieurs de l'État.	PENSIONS.	SECOURS à des FONCTIONNAIRES et des veuves qui n'ont pas droit à la Pension ainsi qu'aux marins blessés.	Exer- cices.
PERSONNEL.	FRAIS DIVERS.								
(3)	0.012	»	0.189	»	0.787	»	»	0.002	1840.
(3)	0.012	»	0.172	»	0.828	»	»	0.004	1841.
(4)	0.016	»	0.172	»	0.965	»	»	0.004	1842.
(3)	0.016	»	0.281	»	1.105	»	»	0.002	1845.
(5)	0.016	»	0.185	»	1.059	»	»	0.004	1844.
(3)	0.015	»	0.147	0.821	1.846	»	0.020	0.004	1845.
	0.016	0.010	(4) 0.252	»	1.506	»	0.023	0.005	1846.
	0.016	0.010	0.416	»	1.490	»	0.035	0.005	1847.
	0.019	0.010	0.553	0.155	1.452	»	0.059	0.008	1848.
0.011	0.006	0.010	0.569	»	0.994	»	0.048	0.007	1849.
0.012	0.007	0.010	0.557	»	0.981	»	(7) 0.001	0.005	1850.
0.012	0.007	0.011	0.551	»	0.964	»	0.002	0.005	1851.
0.012	0.007	0.010	0.535	»	1.007	»	0.001	0.005	1852.
0.016	0.007	0.010	0.596	»	1.114	»	0.001	0.005	1855.
0.016	0.007	0.010	0.564	»	1.141	»	»	0.005	1854.
0.016	0.006	0.010	0.444	»	1.211	0.014	0.002	0.005	1855.
0.016	0.007	»	0.425	»	1.245	»	»	0.005	1856.
0.017	0.007	»	0.465	»	1.282	»	0.001	0.005	1857.
0.017	0.007	»	(5) 0.597	»	1.420	»	0.005	0.005	1858.
0.017	0.007	»	0.587	»	1.405	»	0.001	0.005	1859.
0.017	0.007	»	0.547	»	1.585	»	0.001	0.005	1860.
0.018	0.006	»	0.548	»	1.410	»	0.001	0.001	1861.
0.017	0.004	»	(6) 1.157	»	1.974	»	0.001	0.002	1862.
0.017	0.005	»	0.852	»	1.758	»	»	0.002	1865.
0.017	0.006	»	0.884	0.668	2.590	»	0.002	0.002	1864.
0.017	Compris dans le chiffre de la co- lonne: autres dé- penses, etc.	»	0.822	0.051	1.955	»	0.001	0.002	1865.

(a) La plupart des comptes n'indiquent pas spécialement les dépenses pour acquisition ou construction de bateaux à vapeur et autres. Voici celles qui s'y trouvent détaillées :

1845,	0.133	pour construction de quatre bateaux-pilotes.
1844,	0.042	— — de deux — —
1847,	0.125	— — d'un bateau à vapeur destiné au passage de l'Escaut.
1855,	0.080	— — — pilote.
1857,	0.021	— — d'une coque de bateau-pilote.
1858,	{ 0.112	— — et armement d'un bateau à vapeur pour le pilotage (première moitié).
	{ 0.080	— — d'un bateau-pilote.
1859,	0.160	— — à vapeur pour le pilotage (seconde et dernière partie).
1861,	0.074	— — complète d'une goëlette en fer pour le pilotage.
1862,	{ 0.080	— — — — —
	{ 0.127	— — — — —
1865,	0.028	— — d'un bateau à vapeur pour le service du transport des voyageurs, entre Ostende et Douvres, et d'un bateau
1865,	0.010	— — à vapeur destiné au pilotage et au service du sauvetage.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Département des Affaires Étrangères a dans ses attributions les légations et consulats, le commerce, la navigation, la pêche et la marine (service des paquebots entre Ostende et Douvres, pilotage, phares et fanaux, sauvetage, etc.).

Jusqu'en 1845 le chapitre relatif au commerce, à la navigation et à la pêche a appartenu au Budget du Département de l'Intérieur. Pour rendre les éléments comparables entre eux, il faut donc ajouter fictivement au compte des affaires étrangères les dépenses relatives à ce Budget. Par suite, le Budget de 1840 se trouve porté de 1,898,000 francs à . . . . . fr. 2,106,000 »

En 1841, il était de 3,935,000 francs, à cause de l'acquisition du navire la *British Queen*; puis, il descend à 2,072,000 en 1849, pour remonter à partir de 1853, et arriver en 1863 à . . . . . 3,260,000 »

C'est une augmentation de . . . . . fr. 1,154,000 » due notamment aux services rattachés au chapitre de la marine, qui se sont accrus de 787,000 francs, chiffre de 1840, à 1,935,000 en 1863. Le service du pilotage entre dans cette augmentation pour 509,000 francs.

La dépense pour les légations et les consulats était de 985,000 francs en 1840. Après être descendue à 634,000 francs en 1848, et à 589,000 en 1849, elle s'accroît successivement pour s'élever à 1,030,000 francs en 1863, soit 45,000 francs de plus qu'en 1840.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

( Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs. )

Exercices.	DÉPENSES RATTACHÉES A L'EXERCICE (à l'exclusion des crédits spéciaux)				RECTIFICATION DU TOTAL pour leur compte des remboursements d'attributions ministérielles.					CRÉDITS spéciaux.
	reportées d'exercices antérieurs.	appartenant à des exercices clos.	propres au BUDGET de l'exercice.	TOTAL.	Ajouté pour services transférés D'AUTRES BUDGETS.		Déduit pour services transférés A D'AUTRES BUDGETS.		RÉSULTAT définif.	
					Nature DES SERVICES.	Montant.	Nature DES SERVICES.	Montant.		
1840.	»	0.022	8.545	8.567	Milice, garde civi- que, poids et me- sures.	0.100	Cultes, commerce, navigation, sûreté publique, etc.	4.477	4.190	•
1841.	»	0.001	4.825	4.824	Instruct. publique, lettres, sciences, beaux-arts, poids et mesures.	1.726	Commerce, naviga- tions, etc.	2.024	4.526	•
1842.	»	0.014	5.267	5.281	Poids et mesures.	0.079	Id.	0.515	4.845	»
1845.	•	»	4.814	4.814	Id.	0.072	Id.	0.255	4.651	•
1844.	•	0.157	5.581	5.558	Id.	0.072	Id.	0.244	5.566	•
1845.	»	0.092	7.976	8.068	Id.	0.075	Idem et pensions.	0.454	7.707	»
1846.	•	0.107	8.603	8.710	Id.	0.072	Pensions.	0.150	8.652	•
1847.	»	0.058	7.270	7.528	Id.	0.072	Id.	0.147	7.255	»
1848.	»	0.008	8.559	8.567	Id.	0.075	Id.	0.168	8.272	»
1849.	•	»	6.872	6.872	Id.	0.020	Id.	0.201	6.691	»
1850.	»	»	6.752	6.752	•	»	•	•	6.752	0.180
1851.	0.010	0.214	7.051	7.275	»	»	»	»	7.275	0.545
1852.	0.056	0.545	7.124	7.505	•	»	»	»	7.505	0.569
1855.	0.005	0.155	6.945	7.099	»	»	»	»	7.099	0.179
1854.	0.002	0.072	7.901	7.975	•	»	»	»	7.975	0.050
1855.	0.021	0.101	6.565	7.485	»	»	»	»	7.485	0.007
1856.	0.051	»	9.504	9.535	»	»	•	»	9.535	0.505
1857.	0.055	0.380	7.789	8.224	•	»	•	•	8.224	0.215
1858.	0.060	•	7.854	7.894	•	»	»	»	7.894	0.051
1859.	0.011	•	9.626	9.637	•	»	»	»	9.637	0.034
1860.	0.050	0.027	9.888	9.945	•	»	•	•	9.945	0.584
1861.	0.101	•	9.560	9.461	•	»	»	»	9.461	0.915
1862.	0.072	0.015	10.077	10.164	•	»	»	»	10.164	0.895
1863.	0.015	»	10.418	10.451	•	»	•	•	10.451	2.102
1864.	0.015	•	11.019	11.034	•	»	•	•	11.034	1.195
1865.	0.020	•	11.690	11.710	•	»	•	•	11.710	2.010

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	ADMINISTRATION CENTRALE.				PENSIONS ET SECOURS.				STATIS
	Traitement du MINISTRE.	TRAITEMENTS des fonctionnaires, employés et gens de service; frais du comité, de législation et d'administration générale.	Matériel.	Frais DE ROUPE et de séjour, courriers extraordinaires	Pensions.	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux à laquelle les employés des commissariats d'arrondissement sont affiliés.	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.	SECOURS à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	
1840.	0.021	(1) 0.148	(2) 0.055	0.002	0.001	»	0.005	0.005	»
1841.	0.016	(2) 0.105	0.020	0.002	»	»	0.005	0.005	»
1842.	0.021	0.150	0.024	0.005	0.001	»	0.005	0.007	»
1845.	0.021	0.154	0.024	0.004	0.001	»	0.005	0.007	»
1844.	0.021	0.141	0.024	0.004	0.005	»	0.005	0.007	»
1845.	0.019	0.141	0.048	0.005	0.147	»	0.005	0.007	»
1846.	0.021	0.147	(5) 0.072	0.002	0.150	»	0.005	0.007	»
1847.	0.021	(3) 0.202	0.055	0.005	0.147	»	(10) 0.020	0.007	»
1848.	0.021	0.202	0.050	0.002	0.168	»	0.005	0.007	»
1849.	0.021	0.192	0.050	0.004	0.201	»	0.005	0.007	0.006
1850.	0.021	0.192	0.050	0.005	(8) 0.001	»	0.005	0.007	0.007
1851.	0.021	0.192	(4) 0.066	0.005	0.001	»	0.005	0.007	0.006
1852.	0.021	0.192	0.065	0.005	0.005	»	0.005	0.007	0.007
1853.	0.021	0.192	0.040	0.005	0.001	»	0.005	0.007	0.008
1854.	0.021	(4) 0.204	(4) 0.065	0.005	0.005	»	0.005	0.007	0.007
1855.	0.021	0.206	(7) 0.078	0.004	0.005	»	0.005	0.007	0.007
1856.	0.021	0.208	0.048	0.004	0.005	»	0.005	0.007	0.008
1857.	0.021	0.222	0.048	0.004	0.004	»	0.005	0.007	0.009
1858.	0.021	0.222	0.048	0.004	0.006	»	0.004	0.010	0.009
1859.	0.021	0.222	0.051	0.004	0.004	»	0.004	0.010	0.007
1860.	0.021	0.222	0.051	0.004	0.005	(9) 0.051	0.004	0.010	0.009
1861.	0.021	0.222	0.049	0.004	0.001	0.018	0.004	0.010	0.009
1862.	0.021	0.255	0.048	0.004	0.006	0.018	0.004	0.010	0.009
1865.	0.021	0.267	0.048	0.005	0.006	0.019	0.004	0.010	0.009
1864.	0.021	0.500	0.049	0.005	0.006	0.022	0.004	0.010	0.009
1865.	0.021	0.501	0.050	0.005	0.006	0.022	0.004	0.010	0.009

(1) Y compris 0,037 pour le personnel des administrations des cultes et de la sûreté publique, transférés, à partir de 1841, au Département de la Justice.

(2) Y compris, pour mémoire, 0,021, montant des traitements du personnel des services de l'instruction publique, des lettres, sciences et beaux-arts, services qui, en 1841, appartenait au Département des Travaux publics.

(3) Augmentation déterminée par le transfert d'autres articles.

(4) — — par la création du bureau de librairie.

(5) Y compris, savoir : 1840, 1,011 (construction de locaux pour bureaux); 1846, 0,042 (créances arriérées).

(6) — 0,056 pour créances arriérées.

(7) — 0,050 — —

(8) A partir de 1850, les pensions inscrites sont portées au Budget de la Dette publique, et le Budget du Département ne comprend plus que le crédit nécessaire pour payer le premier terme des pensions.

(9) Y compris 0,016 reportés de l'exercice 1859.

(10) — 0,013 pour arriérés dus aux enfants d'un colonel.

(11) Y compris pour la statistique industrielle et commerciale, savoir : 1840 et 1841, 0,050; 1842, 0,052; 1845, 1844 et 1845, 0,055.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE L'INTÉRIEUR.

en millions et milliers de francs.)

TIQUE GÉNÉRALE.		FRAIS D'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES ET DANS LES ARRONDISSEMENTS.							Quotité par HABITANT dans la dépense totale.	Exer- cices.
Frais de RÉDACTION et de publication.	Frais de RECENSEMENT et frais de publication des résultats.	ADMINISTRATIONS PROVINCIALES.			COMMISSAIRES D'ARRONDISSEMENT.			Total.		
		Traitements.		Frais DE ROUTE et de séjour, frais de bureau, entretien des meubles, etc.	Traitements.	Émoluments pour frais de bureau.	Frais DE ROUTE et de tournée, frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office en vertu de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1843.			
		Gouverneurs, députations permanentes, greffiers.	Employés et gens de service.							
(11) 0.060	»	0.559	0.564	0.145	0.251		0.017	1.096	fr. 0.27	1840.
(11) 0.060	»	0.559	0.564	0.147	0.251		0.018	1.099	0.27	1841.
(11) 0.062	»	0.559	0.565	0.151	0.250		0.018	1.101	0.27	1842.
(11) 0.058	»	0.559	0.565	0.152	0.251		0.018	1.105	0.27	1845.
(11) 0.058	»	0.559	0.565	0.160	0.251		0.018	1.115	0.26	1844.
(11) 0.058	(12) 0.015	0.540	0.568	(17) 0.255	0.270		0.024	1.257	0.29	1845.
0.041	(16) 0.250	0.559	0.576	0.175	0.187	0.114	0.024	1.215	0.28	1846.
0.024	(16) 0.250	0.559	0.575	0.165	0.187	0.114	0.024	1.202	0.28	1847.
0.021	(16) 0.075	0.559	0.572	0.167	0.187	0.115	0.026	1.204	0.28	1848.
»	(16) 0.022	0.556	0.574	0.171	0.175	0.092	0.022	1.168	0.27	1849.
0.008	»	0.558	0.574	0.168	0.167	0.081	0.022	1.150	0.27	1850.
(12) 0.020	»	0.556	0.575	(18) 0.212	0.167	0.081	0.024	1.195	0.27	1851.
(12) 0.020	»	0.554	0.577	0.175	0.167	0.081	0.025	1.157	0.26	1852.
0.008	»	0.555	0.585	0.157	0.167	0.081	0.025	1.144	0.25	1855.
0.005	»	0.555	0.585	(19) 0.192	0.167	0.081	0.019	1.177	0.26	1854.
0.005	»	0.557	0.585	(20) 0.190	0.167	0.081	0.024	1.182	0.26	1855.
0.005	(15) 0.050	0.558	0.415	0.154	0.168	0.081	0.020	1.176	0.26	1856.
0.005	(15) 0.150	0.556	0.445	0.177	0.168	0.081	0.022	1.227	0.27	1857.
0.005	(15) 0.094	0.552	0.445	0.157	0.175	0.089	0.022	1.218	0.27	1858.
0.004	(15) 0.005	0.555	0.445	(21) 0.192	0.175	0.089	0.025	1.255	0.27	1859.
0.005	(15) 0.006	0.551	0.445	(21) 0.169	0.175	0.089	0.022	1.220	0.26	1860.
0.005	(15) 0.007	0.558	0.445	(21) 0.196	0.175	0.089	0.022	1.265	0.27	1861.
(15) 0.022	»	0.556	0.445	(21) 0.177	0.175	0.089	0.022	1.242	0.26	1862.
(15) 0.009	»	0.559	0.492	(22) 0.212	0.181	0.109	0.022	1.575	0.28	1863.
(15) 0.008	»	0.577	0.556	0.161	0.190	0.158	0.022	1.444	0.50	1864.
(14) 0.012	»	0.379	0.557	0.166	0.190	0.137	0.020	1.449	0.29	1865.

(12) Y compris pour la publication du rapport décennal (1841 à 1850) 0.012 en 1851, et 0.012 en 1852.

(13) — — — — (1851 à 1860) 0.012 en 1862; 0.004 en 1863, et 0.003 en 1864.

(14) — 0.004 pour la statistique des biens de main morte et 0.003 pour la publication du rapport décennal (1851-1860).

(15) Population.

(16) — agriculture et industrie.

(17) Y compris 0.023 pour créances arriérées : 0.050 pour appropriation et ameublement de l'hôtel du gouvernement à Liège, et 0.010 pour le reclassement des archives et la réorganisation des bureaux de l'administration provinciale à Liège.

(18) Y compris 0.045, savoir : subsides pour l'acquisition d'un hôtel provincial à Bruges, et 0,012 pour appropriation et ameublement du même hôtel.

(19) Y compris 0.020 (dépense arriérée) subside pour l'acquisition d'un hôtel provincial à Bruges.

(20) — 0.037 du chef de remboursement, à la province de Namur, des frais d'entretien de l'hôtel provincial, depuis 1856.

(21) — pour appropriation et ameublement de l'hôtel provincial à Hasselt, savoir : 0.054 en 1859; 0.004 en 1860; 0.027 en 1861 et 0.008 en 1862.

(22) Y compris 0.044 pour dépenses de matériel et renouvellement de mobilier aux gouvernements provinciaux à Liège et à Arlon.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	MILICE. Indemnités des membres du conseil de milice et des secrétaires; frais d'impression et de voyage, etc.	GARDE CIVIQUE.		FÊTES NATIONALES.			RÉCOMPENSES honorifiques et pécuniaires pour actes de courage et d'humanité; frais d'impression, de calligraphie, et de distribution des diplômes.	LÉGION D'HONNEUR et CROIX DE FER.		Indemnités pour bestiaux abattus.	Service vétérinaire.
		Inspection, frais de bureau, achat, entretien et réparation d'armes; personnel du magasin central.	Amélioration et complétement de l'armement. (Crédits spéciaux.)	Frais de célébration; frais d'atténuation.	Tir national.			Pensions et subsides.	Subsides au fonds spécial des blessés de septembre et à leur famille.		
				de	Prin,	Aquisition de terrain et dépenses de construction d'un établissement pour le tir; subsides pour l'établissement d'autres tirs. (Crédits spéciaux.)					
1840.	0.074	(2)0.020	"	0.050	"	"	0.009	0.060	"	(6)	(6)
1841.	0.059	0.017	"	0.050	"	"	0.006	0.060	"	(6)	(6)
1842.	0.060	0.020	"	0.050	"	"	0.008	0.060	"	(6)	(6)
1843.	0.066	0.020	"	0.050	"	"	0.005	0.075	"	(6)	(6)
1844.	0.062	0.020	"	0.050	"	"	0.005	0.080	"	(6)	(6)
1845.	0.065	0.020	"	0.050	"	"	0.012	0.089	0.010	(6)	(6)
1846.	0.061	0.020	"	0.050	"	"	0.006	0.088	0.020	(6)	(6)
1847.	0.059	0.020	"	(4)0.060	"	"	0.005	0.088	0.025	0.161	(6)
1848.	(5)0.006	(2)0.060	"	(4)0.047	"	"	0.006	0.091	0.025	0.145	0.045
1849.	0.055	0.552	"	0.050	"	"	0.007	0.096	0.022	0.148	0.054
1850.	0.051	0.012	"	0.050	"	"	0.007	0.095	0.022	0.157	0.054
1851.	0.052	0.148	"	(4)0.046	"	"	0.007	0.104	0.022	0.150	0.050
1852.	0.032	0.029	"	0.050	"	"	0.015	0.100	0.022	0.269	0.093
1853.	0.056	0.015	"	0.040	"	"	0.007	0.099	0.022	0.149	0.048
1854.	0.057	0.055	"	0.045	"	"	0.008	0.154	0.022	0.188	0.045
1855.	0.054	0.019	"	0.040	"	"	0.008	0.154	0.022	0.148	0.050
1856.	0.055	0.019	"	(5)0.724	"	"	0.008	0.155	0.022	0.150	0.050
1857.	0.055	0.020	"	(3)0.418	"	"	0.008	0.167	0.022	0.145	0.049
1858.	0.058	0.018	"	0.040	"	"	0.015	0.167	0.022	0.147	0.047
1859.	0.060	0.019	"	0.040	0.025	"	0.015	0.198	0.022	0.205	0.050
1860.	0.065	0.022	"	0.040	0.040	"	0.012	0.199	0.022	0.169	0.049
1861.	0.062	0.020	"	0.044	0.035	0.214	0.008	0.200	0.022	0.229	0.050
1862.	0.058	0.020	"	0.040	0.050	0.158	0.015	0.200	0.022	0.255	0.061
1863.	0.060	0.020	0.060	0.049	0.064	0.045	0.009	0.199	0.022	0.250	0.056
1864.	0.065	0.020	0.095	0.040	0.064	0.005	0.012	0.199	0.022	0.176	0.047
1865.	0.065	0.057	0.005	0.046	0.064	0.002	0.012	0.200	0.022	0.287	0.072

(1) Il n'y a pas eu de tirage au sort en 1848; la somme de 0.006 représente les frais de vacation des officiers de santé et les primes payées pour arrestation de réfractaires.

(2) Cette somme est renseignée ici pour mémoire; elle est rattachée au compte du Département des Travaux publics, qui avait le service de la garde civique dans ses attributions en 1840.

(3) Dont 0.022 pour armement et équipement, et 0.018 pour confection et distribution de drapeaux.

(4) Y compris des créances arriérées, savoir: 1847, 0.028; 1848, 0.008; 1851, 0.016.

(5) Dont, pour 1856, 0.685 et pour 1857, 0.379, ensemble 1.064 représentant les dépenses résultées de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de S. M. le Roi Léopold I<sup>er</sup>.

(6) La dépense est cumulée dans les comptes avec celle d'autres articles.

(7) Dont 0.019 de traitements de disponibilité par suite de la suppression du haras.

(8) Dont 0.041 en 1855 et 0.009 en 1856 pour frais d'appropriation des bâtiments de l'ancienne abbaye de Gembloux au service du haras de l'État.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE L'INTÉRIEUR.

en millions et milliers de francs.)

AGRICULTURE.											Exer- cices.
Traitements et INDÉMNITÉS du personnel du MARAS.	Matériel DU MARAS, fraîs de voyage du personnel du maras, achat d'étalons	Auditation de la race chevaline indigène; espèces bovine, ovine et porcine.	Conseil MUNICIPAL et commissions provinciales, subsidés pour concours et expositions; achat d'instruments aratoires nouveaux; achat de graines.	Enseignem <sup>t</sup> professionnel de l'agriculture et de l'horticulture de l'Etat; matériel, bourses, frais de conférences, subsidés pour l'établissement d'une école forestière.	DÉFRICHEMENTS, irrigations, drainage.		ÉCOLE DE MÉDECINE vétérinaire.		École d'horticulture de — — Subsidés.	TOTAL.	
					CRÉDITS budgétaires.	CRÉDITS spéciaux.	PERSONNEL.	MATÉRIEL, jury vétérinaire.			
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.164	0.012	0.576	1840.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.154	0.024	0.685	1841.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.155	0.024	0.743	1842.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.155	0.024	0.570	1845.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.155	0.024	0.899	1844.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	13)0.054	"	0.199	0.024	( <sup>12</sup> )0.912	1845.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	0.500	"	0.170	0.024	1.425	1846.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.154	0.024	0.777	1847.	
( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	( <sup>6</sup> )	"	"	"	0.155	0.024	0.770	1848.	
0.044	0.117	0.050	( <sup>9</sup> ) 0.110	0.015	"	"	0.055	0.072	0.024	( <sup>9</sup> ) 0.719	1849.
0.047	0.115	0.052	( <sup>9</sup> ) 0.108	0.115	"	"	0.055	0.075	0.024	( <sup>9</sup> ) 0.776	1850.
0.049	0.110	0.055	0.110	0.125	"	0.156	0.056	0.070	0.024	0.951	1851.
0.047	0.150	0.060	( <sup>10</sup> ) 0.118 0.058	0.154	"	0.508	0.056	0.075	0.024	1.590	1852.
0.043	0.149	0.054	0.104	0.125	"	0.179	0.056	0.075	0.024	1.009	1853.
0.048	0.082	0.069	0.114	0.118	0.040	0.050	0.056	0.075	0.024	0.907	1854.
0.057	( <sup>8</sup> )0.142	0.092	0.104	0.101	0.059	0.001	0.055	0.075	0.024	0.866	1855.
0.058	( <sup>8</sup> )0.111	0.095	0.088	0.084	0.042	"	0.056	0.075	0.024	0.809	1856.
0.041	0.102	0.086	0.088	0.081	0.044	"	0.057	0.075	0.024	0.788	1857.
0.041	0.102	0.087	0.088	0.075	0.065	"	0.061	0.069	0.024	0.806	1858.
0.040	0.102	0.095	0.088	0.075	0.076	0.001	0.061	0.069	0.024	0.884	1859.
0.041	0.102	0.094	0.109	( <sup>11</sup> )0.146	0.080	"	0.061	0.069	0.024	0.944	1860.
0.041	0.102	0.094	0.109	( <sup>11</sup> )0.115	0.085	"	0.061	0.069	0.024	0.979	1861.
0.041	0.102	0.094	0.109	( <sup>11</sup> )0.150	0.084	"	0.061	0.069	0.024	1.050	1862.
0.042	0.102	0.095	0.124	0.159	0.085	"	0.064	0.072	0.024	1.049	1865.
0.044	0.098	0.095	0.145	0.121	0.084	"	0.068	0.068	0.024	0.968	1864.
( <sup>7</sup> )0.041	0.006	0.095	0.144	0.152	0.047	"	0.068	0.071	0.024	0.985	1865.

(<sup>9</sup>) Non compris les sommes employées en faveur de l'agriculture, sur le crédit d'un million de francs alloué par la loi du 21 juin 1849 (500,000 francs sur l'exercice 1849 et 500,000 francs sur l'exercice 1850) pour mesures relatives aux subsistances. La dépense pour ces deux exercices réunis est de 0.222 francs.

(<sup>10</sup>) Ces 0.058, renseignés ici pour mémoire, ont pour objet des subsides aux communes de la province de Luxembourg (0.050) et de la province de Namur (0.008), pour achat de pommes de terre destinées à la plantation, à distribuer aux plus nécessiteux. La somme de 0.050 fait partie d'un crédit de 150,000 francs, alloué par la loi du 27 mars 1852.

(<sup>11</sup>) Y compris pour frais de premier établissement de l'institut agricole, savoir : 0.062 en 1860; 0.024 en 1861; 0.019 en 1862.

(<sup>12</sup>) Ces 0.054 sont renseignés ici pour mémoire; ils sont compris dans le crédit de 2 millions alloué par la loi du 24 septembre 1845 pour mesures relatives aux subsistances.

(<sup>13</sup>) Y compris 0.063 renseignés ici pour mémoire et employés, savoir : 0.047 pour primes d'importation de pommes de terre et 0.016 pour études relatives à la maladie de ces tubercules. Ces sommes font partie du crédit de 2 millions de francs alloué par la loi du 24 septembre 1845 pour mesures relatives aux subsistances.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées en

Exercices.	VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE; encouragements pour leur amélioration.				COMMERCE. Encouragements.	ENCOURAGEMENTS. Subsidés en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileux; exécution de diverses mesures proposées par la commission d'enquête. Expositions. (b)	FRAIS du conseil supérieur de l'industrie et du commerce; traitement de l'inspecteur pour les affaires industrielles et du secrétaire du conseil.	ENSEI GEMENTS	
	Crédits budgétaires.		CRÉDITS spéciaux.	A, confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux; B, inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de l'agriculture et du drainage.				Écoles INDUSTRIELLES. (c)	
	VOIRIE VICINALE (y compris les indemnités aux commissaires voyers). (a)	HYGIÈNE publique. (A)							
1840.	"	"	"	"	0.050	0.545	"	0.010	
1841.	0.100	"	"	"	0.024	(7) 0.545	"	(10) 0.025	
1842.	0.100	"	"	A 0.142	0.040	0.255	"	0.045	
1843.	0.009	"	"	A 0.142	0.040	0.215	"	0.050	
1844.	0.094	"	"	A 0.050	0.039	0.255	"	0.050	
1845.	(1) 0.726	"	"	A 0.040	0.058	0.215	"	0.050	
1846.	(1) 0.537	"	"	"	(8) 0.497	"	"	0.050	
1847.	(1) 0.389	"	"	"	(7) 0.549 (9) 0.025	"	"	0.050	
1848.	(1) 0.850	"	"	"	(9) 0.201 0.615	"	"	0.050	
1849.	(2) 0.500	(3)	"	"	"	0.008	"	0.	
1850.	(2) 0.299	(2)	(5) 0.180	"	"	0.008	"	0.	
1851.	0.495	"	(5) 0.200	B 0.009	"	0.008	"	0.	
1852.	(2) 0.592	0.185	(5) 0.061	B 0.008	"	0.008	"	0.	
1853.	0.495	0.206	"	B 0.008	"	0.008	"	0.	
1854.	0.700	0.199	"	B 0.022	"	0.008	"	0.	
1855.	0.700	0.010	"	B 0.022	"	0.008	"	0.	
1856.	(1) 1.480	(4) 0.526	"	B 0.020	"	0.008	"	0.	
1857.	0.695	"	"	B 0.025	"	0.008	"	0.	
1858.	0.695	"	"	B 0.022	"	0.008	0.005		
1859.		1.695	"	B 0.022	"	0.006	0.061		
1860.		1.695	"	B 0.025	"	0.011	0.066		
1861.		0.999	(6) 0.001	B 0.022	"	0.012	0.039		
1862.	0.985	0.165	(6) 0.149	B 0.021	"	0.011	0.089		
1863.	0.996	0.154	"	B 0.024	"	0.007	0.102		
1864.	0.998	0.152	"	B 0.016	"	0.011	0.115		
1865.	1.112	0.154	0.062	B 0.016	"	0.006	0.114		

(1) Dans ces chiffres sont compris pour mémoire, savoir : 1845, 0.426; 1846, 0.257; 1847, 0.092; 1848, 0.550; ils font partie de crédits alloués pour mesures relatives aux subsistances, par les lois des 24 septembre 1845, 24 décembre 1846, 29 décembre 1847, et 18 avril 1848.

(2) Voir la note (A)

(3) Dont 0.100, renseignés ici pour mémoire, proviennent d'un crédit de 150,000 francs alloué pour amélioration de la voirie dans le Luxembourg et achat de pommes de terre.

(4) Dont 0.780 (voirie vicinale) et 0.524 (hygiène publique) renseignés ici pour mémoire, proviennent d'un crédit de 1,500,000 francs pour contribuer aux mesures à prendre dans l'intérêt des classes ouvrières et indigentes.

(5) Ces sommes concernent exclusivement la voirie vicinale.

(6) — — — — — l'hygiène publique.

(7) Y compris pour expositions, savoir : 1841, 0.100; 1847, 0.131.

(8) Dont 0.500 font l'objet d'un crédit extraordinaire pour le perfectionnement de l'industrie.

(9) Ces sommes sont renseignées ici pour mémoire; elles proviennent de crédits alloués pour mesures relatives aux subsistances, etc.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE L'INTÉRIEUR.

millions et milliers de francs.)

INDUSTRIE.									
BENEFICIAIRE	ACHAT de moules et de modèles perfectionnés, voyages, missions, publications, subsides aux industries, frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels; dérogations industrielles, expositions.	Indemnité des CHEFFS des CONSEILS de prud'hommes.	FRAIS de PUBLICATION du recueil officiel des brevets d'invention, traitement du rédacteur du recueil.	NUCÉE DE L'INDUSTRIE.		Subsides destinés à DES TRAVAUX d'amélioration du régime de la Vesdre et de la Mandel, dans un intérêt industriel et hygienique (crédits spéciaux)	Travaux d'utile COMMUNAL dans les localités et créés par la crise de l'industrie cotonnière (Crédits spéciaux)	TOTAL.	Bénéficiaires.
				FRAITEMENTS du personnel	MATÉRIEL et frais divers.				
				0.025				0.580	1840.
				0.040				0.410	1841.
				0.040				0.518	1842.
0.020				0.040				0.505	1845.
0.050				0.040				0.535	1844.
0.050				0.040				0.515	1845.
0.050				0.040				0.597	1846.
0.050				0.050				0.471	1847.
0.050	Voir la 1 <sup>re</sup> colonne de la rubrique Industrie.			0.040				0.916	1848.
070	0.195			0.015	0.015			0.501	1849.
075	0.196			0.015	0.015			0.505	1850.
070	( <sup>11</sup> ) 0.519 ( <sup>12</sup> ) 0.508			0.015	0.011			0.751	1851.
015	( <sup>11</sup> ) 0.225			0.016	0.011			0.275	1852.
015	0.175			0.016	0.010			0.220	1853.
046	0.165			0.016	0.010			0.245	1854.
052	( <sup>11</sup> ) 0.195		0.006	0.017	0.010			0.286	1855.
055	( <sup>12</sup> ) 0.297		0.007	0.018	0.010			0.595	1856.
057	0.096		0.007	0.018	0.010			0.196	1857.
0.070	0.021		0.006	0.018	0.010			0.196	1858.
0.070	0.021		0.007	0.018	0.010			0.195	1859.
0.060	0.016		0.007	0.018	0.010	0.002		0.190	1860.
0.052	( <sup>11</sup> ) 0.240	0.008	0.006	0.018	0.006	0.002		0.455	1861.
0.054	( <sup>11</sup> ) 0.156	0.015	0.006	0.014	0.006	0.041		0.570	1862.
0.054	( <sup>11</sup> ) 0.035	0.015	0.006	0.016	0.006	0.040	0.588	0.667	1865.
0.054	0.021	0.014	0.007	0.016	0.018		0.080	0.534	1864.
0.057	0.025	0.014	0.007	0.016	0.008		0.052	0.277	1865.

(<sup>10</sup>) Ce chiffre est renseigné ici pour mémoire; il est rattaché au compte du Département des Travaux publics (article *Enseignement moyen*), ce Département ayant eu le service de l'instruction publique dans ses attributions en 1841.

(<sup>11</sup>) Dont pour expositions, savoir : 1851 et 1852, 0.179 (Exposition de Londres); 1855, 0.028 (Exposition de Paris); 1861, 1862 et 1865, 0.554 (Exposition de Londres).

(<sup>12</sup>) Cette somme figure ici pour mémoire; elle provient de crédits alloués pour mesures relatives aux subsistances, etc.

(<sup>13</sup>) Dont 0.196 figurent ici pour mémoire; ils proviennent d'un crédit de 1<sup>1/2</sup> million et ont été employés comme encouragements aux institutions de prévoyance et d'assistance.

(a) Indépendamment des sommes renseignées dans ces colonnes, il a été affecté à des travaux de voirie vicinale 0.259, et à des travaux d'assainissement 0.106, par imputation sur le crédit d'un million (500.000) sur l'exercice 1849 et 500.000 sur l'exercice 1850, voté par la loi du 21 juin 1849, pour mesures relatives aux subsistances. (Voir l'annexe n° 1 des travaux intéressant l'hygiène publique, pour l'exécution desquels il a été alloué des subsides par l'État, de 1851 à 1866).

(b) Les chiffres de 1840 à 1844 comprennent, savoir : 1840, 0.070; 1841, 0.066; 1842, 0.070; 1843, 0.070 et 1844, 0.025, à titre de garantie accordée par le Gouvernement pour l'exportation de produits de l'industrie cotonnière.

(c) 1840 à 1852. Les sommes renseignées dans cette colonne sont confondues dans les comptes avec la dépense pour l'enseignement moyen (subsides aux établissements communaux et provinciaux).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

(Les sommes sont exprimées

Exercices	POIDS ET MESURES.			INSTRUCTION PUBLIQUE. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.										Dépenses du conseil de perfectionnement.
	Traitements des vérificateurs	Frais de Bureau et de tournée.	Matériel.	Dépenses du conseil de perfectionnement.	Salaires des fonctionnaires et employés des deux UNIVERSITÉS de l'Etat.	Bourses	Matériel des universités.	JURYS D'EXAMEN. — Frais de déplacement, indemnités de SÉANCES, salaires des huisseries, matériel	Dépenses du concours universitaire, publication des ANNALES des universités de Belgique.	Subsidés pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaires, frais de mission, etc.	Frais de rédaction et de publication des rapports triennaux.	TOTAL.		
												SOMMES.	QUOTITÉ de la dépense par habitant.	
1840.	(1)0.058	(1)0.016	(1)0.005	•	0.455	0.157	0.090	•	•	•	•	0.680	fr. 0.17	•
1841.	(1)0.058	(1)0.016	(1)0.005	•	(2)0.470	(2)0.157	(2)0.099	•	•	•	•	(2)0.706	0.17	•
1842.	(1)0.058	(1)0.016	(1)0.005	•	0.470	0.157	•	0.129	•	•	•	0.756	0.18	•
1843.	(1)0.051	(1)0.016	(1)0.005	•	0.470	0.157	•	0.118	•	•	•	0.725	0.19	•
1844.	(1)0.051	(1)0.016	(1)0.005	•	0.485	0.157	•	0.108	•	•	•	0.750	0.18	•
1845.	(1)0.051	(1)0.017	(1)0.005	•	0.485	0.157	0.005	0.015	•	•	•	0.752	0.17	•
1846.	(1)0.051	(1)0.016	(1)0.005	•	0.485	0.156	0.106	0.015	•	•	•	0.742	0.16	•
1847.	(1)0.051	(1)0.016	(1)0.005	•	0.495	0.157	0.121	0.011	•	•	•	0.764	0.18	•
1848.	(1)0.052	(1)0.018	(1)0.005	•	0.505	0.126	0.069	0.007	•	•	•	0.707	0.16	•
1849.	(1)0.052	(1)0.018	(1)0.005	•	0.494	0.051	0.072	0.042	0.004	•	•	0.645	0.15	•
1850.	0.055	0.018	0.001	•	0.517	0.051	0.076	0.052	0.005	•	•	0.661	0.15	•
1851.	0.055	0.018	0.002	•	0.518	0.056	0.091	0.050	0.005	•	•	0.700	0.16	•
1852.	0.055	0.018	0.002	0.004	0.550	0.028	0.078	0.052	0.007	•	•	0.699	0.16	0.005
1853.	0.055	0.018	0.002	0.005	0.550	0.029	0.082	0.052	0.010	•	•	0.686	0.15	0.004
1854.	0.055	0.018	0.001	0.005	0.555	0.051	0.039	0.052	0.007	•	0.007	0.717	0.16	0.002
1855.	0.055	0.018	0.007	0.002	0.566	0.056	0.086	0.119	0.009	•	•	0.818	0.18	0.001
1856.	0.051	0.022	0.005	0.005	0.581	0.051	0.085	0.051	0.014	•	•	0.755	0.16	0.002
1857.	0.055	0.017	0.021	0.002	0.588	0.052	0.088	(5)0.126	0.009	•	0.007	0.852	0.19	0.004
1858.	0.055	0.020	0.002	0.002	0.615	0.051	0.086	0.161	0.008	•	•	0.904	0.20	0.005
1859.	0.052	0.018	0.002	0.005	0.620	0.056	0.120	0.147	0.005	•	•	0.951	0.20	0.005
1860.	0.055	0.018	0.002	0.005	0.616	0.056	0.155	0.146	0.009	•	0.007	0.970	0.20	0.004
1861.	0.055	0.017	0.002	0.005	0.622	0.056	0.115	0.175	0.006	•	•	0.955	0.20	0.004
1862.	0.055	0.017	0.001	0.005	0.620	0.056	0.156	0.172	0.006	0.008	•	0.981	0.20	0.004
1865.	0.056	0.018	0.001	0.002	0.665	0.055	0.121	0.175	0.005	0.005	0.007	1.011	0.21	0.002
1864.	0.058	0.018	0.001	0.002	0.705	0.051	0.114	0.175	0.009	0.004	•	1.058	0.21	0.005
1865.	0.051	0.017	0.017	0.002	0.701	0.055	0.117	0.185	0.006	0.005	0.006	1.057	0.22	0.002

(1) Les chiffres pour 1840 à 1848 figurent ici pour mémoire; il en est de même pour une partie de ceux de 1849 (respectivement 0.015, 0.005, 0.002); ils sont rattachés au compte du Département des Finances, qui a eu ce service dans ses attributions jusque dans les premiers mois de 1849.

(2) Ces chiffres figurent ici pour mémoire; ils sont rattachés au compte du Département des Travaux publics, qui a eu, en 1851, le service de l'instruction publique dans ses attributions.

(3) A partir de 1858 le Budget des Voies et Moyens comprend le produit des inscriptions universitaires. Par contre le Budget de l'Intérieur reçoit l'imputation des frais de jurys d'examen, qui étaient rattachés précédemment au Budget des recettes et dépenses pour ordre.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DE L'INTÉRIEUR.

en millions et millions de francs )

INSTRUCTION PUBLIQUE — ENSEIGNEMENT MOYEN

INSPECTION (traitement frais le tournées et autres dé penses )	ÉCOLE NORMALE de l'enseignement moyen du degré supérieur (section des hautes études, à Liège)		L'ÉTAT, le matériel et débours pour les sections des SCIENTIFICS à Gand	BOURSES aux élèves DE L'ÉCOLE normale de l'enseignement moyen du degré supérieur, subsidés pour aider les élèves les plus dis tingués à fréquenter les établissements pédagogiques	FRAIS de L'ÉCOLE normale de l'enseignement moyen du degré inférieur à Nivelles (Personnel matériel et bourses )	ATMÉ- NÉS royaux	ÉCOLAS moyen nes	BOURSES a des élèves les ÉCOLES moyennes	SUBSIDES a des établisse ments communaux et provinciaux d'instruction moyenne. (A)	FRAIS du CONCOURS général entre les établis sements d'instruction moyenne	INDÉBITÉS aux professeurs sans emploi (Traitement de disponibilité )	ENCOURAGE MENTS pour les publications d'ouvrages classiques	FRAIS de réduction et de publication des rapports triennaux	TOTAL		EXE- CUTÉS
	Acquisition du LOCAL en 6 annuités	Frais de L'ÉCOLE												SOMMES	QUANTITÉ de la dépense par habitant	
0 005	"	"	"	"	"	"	"	"	0 115	"	0 005	"	"	0 125	0 05	1840
(*)0 007	"	"	"	"	"	"	"	"	(*)0 115	"	(*)0 005	"	"	(*)0 125	0 05	1841
0 007	"	"	"	"	"	"	"	"	0 137	"	0 005	"	"	0 149	0 04	1842
0 007	"	"	"	"	"	"	"	"	0 137	"	0 005	"	"	0 149	0 05	1843
0 007	"	"	"	"	"	"	"	"	0 137	"	0 005	"	"	0 149	0 05	1844
0 007	"	"	"	"	"	"	"	"	0 160	"	0 005	"	"	0 172	0 05	1845
0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 170	"	0 005	"	"	0 185	0 04	1846
0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 170	"	0 005	"	"	0 185	0 04	1847
0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 180	"	0 005	"	"	0 195	0 05	1848
0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 196	"	0 005	"	"	0 211	0 05	1849
0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 195	"	0 005	"	"	0 208	0 05	1850
0 020	"	"	"	"	"	"	"	"	0 205 (*)0 061	"	0 005	"	"	0 289	0 07	1851
0 020	"	"	"	"	"	0 500	0 199	"	0 087	0 010	0 015	"	"	0 634	0 14	1852
0 022	"	0 008	"	"	"	0 500	0 200	0 001	0 106	0 010	0 018	0 005	"	0 672	0 15	1853
0 018	"	0 031	"	"	"	0 500	0 200	0 014	0 107	0 015	0 018	0 002	0 007	0 714	0 16	1854
0 025	"	0 026	0 005	0 009	"	0 500	0 200	0 015	0 104	0 017	0 016	0 008	"	0 727	0 16	1855
0 024	"	0 027	0 005	0 009	"	0 500	0 200	0 015	0 106	0 017	0 016	0 006	"	0 725	0 16	1856
0 025	"	0 026	0 005	0 006	"	0 505	0 240	0 015	0 107	0 017	0 014	0 007	"	0 769	0 17	1857
0 024	"	0 022	0 005	0 006	"	0 505	0 242	0 015	0 107	0 017	0 015	0 006	"	0 765	0 17	1858
0 024	"	0 026	0 004	0 005	"	0 549	0 308	0 015	0 107	0 022	0 015	0 004	0 007	0 889	0 20	1859
0 026	"	0 031	0 004	0 007	"	0 558	0 309	0 015	0 115	0 022	0 017	0 008	"	0 914	0 20	1860
0 026	"	0 035	0 005	0 008	"	0 558	0 309	0 015	0 109	0 022	0 020	0 008	"	0 917	0 20	1861
0 027	"	0 020	0 004	0 008	0 011	0 508	0 312	0 015	0 114	0 022	0 020	0 008	0 009	0 941	0 20	1862
0 028	"	0 031	0 004	0 008	0 015	0 505	0 344	0 015	0 150	0 022	0 020	0 008	"	1 020	0 21	1863
0 027	0 021	0 031	0 004	0 009	0 022	0 458	0 376	0 015	0 155	0 022	0 018	0 004	0 007	1 150	0 25	1864
0 026	0 021	0 029	0 005	0 014	0 019	0 456	0 374	0 015	0 164	0 022	0 016	0 005	"	1 148	0 25	1865

(\*) Frais d'organisation de l'enseignement moyen

(A) 1840 - 1852 Les chiffres de cette colonne représentent la dépense, déduction faite des subsides aux écoles industrielles, dont le montant est renseigné sous la rubrique Industrie (enseignement professionnel)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées en

Exercices.	INSTRUCTION PUBLIQUE (suite).													
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.												TOTAL.	
	Inspection civile.		ÉCOLES normales primaires à Tierce et à Nivelles. Personnel. (traitements et traitements de disponibilité des professeurs.)	ENSEIGNEMENT normal des instituteurs et des institutrices; dépenses diverses.	SERVICE annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; SUBSIDES aux communes.	Maison d'école.		Encouragements, subsides, bibliographiques, conférences aux instituteurs, prix, subside aux communes pour les conférences horticoles des instituteurs.	Subsidés à des ÉTABLISSEMENTS spéciaux.		subsidés aux COMMUNES pour les aider à subvenir aux dépenses de l'enseignement primaire dans les écoles d'enseignement.	SOMMES.		QUOTITÉ de la dépense par habitant.
	PERSONNEL	Dépenses variables, indemnités spéciales aux instituteurs, honoraires civils du chef des conférences et des concours, frais de leur déplacement, frais d'administration, commission centrale, rédaction des rapports trimestriels.				CONSTRUCTION, réparation et ameublement.			SALLES d'adultes.	Pour l'enseignement à donner aux sourds et muets.				
CRÉDITS budgétaires.						CRÉDITS spéciaux.								
1840.	.....	.....	.....	.....	.....	0.040	»	.....	.....	0.020	.....	0.295	fr. 0.07	
1841.	.....	.....	.....	.....	.....	( <sup>1</sup> )0.050	»	.....	.....	( <sup>2</sup> )0.020	.....	( <sup>1</sup> )0.528	0.08	
1842.	.....	.....	.....	.....	.....	0.075	»	.....	.....	0.019	.....	0.551	0.08	
1843.	0.027	.....	.....	.....	.....	0.020	»	.....	.....	0.020	.....	0.455	0.10	
1844.	0.027	.....	.....	.....	.....	0.055	»	.....	.....	0.014	.....	0.664	0.15	
1845.	0.027	.....	.....	.....	.....	0.061	»	.....	.....	0.018	.....	0.690	0.16	
1846.	0.054	.....	.....	.....	.....	0.088	»	.....	.....	0.020	»	0.854	0.19	
1847.	0.054	.....	.....	.....	.....	0.069	»	.....	.....	0.017	»	0.925	0.21	
1848.	0.054	.....	.....	.....	.....	0.051	»	.....	.....	0.014	»	1.160	0.27	
1849.	0.054	0.075	0.038	0.137	0.660	0.115	»	0.117	0.018	0.015	»	1.227	0.28	
1850.	0.054	0.065	0.060	0.138	0.751	0.084	»	0.082	0.010	0.016	»	1.220	0.28	
1851.	0.054	0.069	0.057	0.162	0.707	0.069	»	0.070	0.028	0.016	»	1.212	0.27	
1852.	0.054	0.070	0.056	0.118	( <sup>1</sup> )0.854	0.104	»	0.048	0.015	0.016	»	1.295	0.29	
1853.	0.054	0.070	0.055	0.124	0.782	0.101	»	0.045	0.022	0.016	»	1.249	0.28	
1854.	0.055	0.076	0.056	0.128	0.797	0.431	»	0.055	0.057	0.016	»	1.629	0.35	
1855.	0.052	0.008	0.065	0.144	0.805	0.028	0.006	0.050	0.024	0.016	»	1.264	0.27	
1856.	0.054	0.077	0.060	0.126	0.888	0.058	0.505	0.055	0.025	0.016	»	1.642	0.36	
1857.	0.055	0.086	0.059	0.158	0.971	0.101	0.215	0.050	0.026	0.016	»	1.695	0.37	
1858.	0.054	0.095	0.059	0.151	1.012	0.175	0.051	0.045	0.028	0.016	»	1.622	0.35	
1859.	0.054	0.084	0.059	0.150	1.289	0.182	0.055	0.060	0.028	0.016	»	1.915	0.41	
1860.	0.054	0.088	0.059	0.147	1.549	0.128	0.556	0.042	0.051	0.016	»	2.250	0.48	
1861.	0.054	0.095	0.057	0.154	1.552	0.181	0.588	0.050	0.011	0.020	»	2.540	0.49	
1862.	0.054	0.114	0.052	0.265	1.605	0.168	0.182	0.076	0.052	0.019	0.005	2.572	0.54	
1863.	0.041	0.099	0.055	0.255	1.659	0.154	1.027	0.049	0.028	crédit passé au	»	5.547	0.69	
1864.	0.048	0.118	0.058	0.290	2.095	0.112	0.646	0.065	0.058	Département de la Justice.	0.006	5.474	0.71	
1865.	0.048	0.114	0.059	0.357	2.285	0.117	1.566	0.067	0.040	»	»	4.642	0.94	

(1) Y compris 0.050 pour créances arriérées (1851).

(2) Ces chiffres figurent ici pour mémoire; ils sont rattachés au compte du Département des Travaux publics, qui a eu, en 1841, les services de l'instruction publique, des lettres et sciences dans ses attributions.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE L'INTÉRIEUR.

millions et milliers de francs.)

RÉUNION de la dépense pour l'enseignement à tous les degrés.		LETTRES ET SCIENCES.										TOTAL.	Exer- cices.
		SUBSIDES, souscriptions, missions littéraires, secours, prix, publications, dépenses diverses.	ACADÉMIQUE royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.	OBSER- VATOIRE royal. — Personnel, matériel et acquisitions.	BIBLIOTHÈQUE royale. — Personnel, matériel et acquisitions, etc.	MUSÉE ROYAL d'histoire naturelle. — Personnel, matériel et acquisitions.	SUBSIDES à l'association des DOLLANDISTES, pour la publication des Acta Sanctarum.	du ROYAUME de Bruxelles — Personnel, matériel et location d'une maison servant de succursale.	de L'ÉTAT dans les provinces. — Personnel.	ARCHIVES Frais de publication des inventaires, frais de recouvrement de documents, matériel des dépôts, subsides pour les acquisitions et publications et pour les travaux de classement et aux provinces, aux communes et aux établissements publics, etc.			
SOMMES.	QUOTITÉ par habitant.												
1.098	0.27	0.064	0.025	0.020	0.060	"	"	0.026	0.009	0.005	0.207	1840.	
1.150	0.28	(2) 0.064	(2) 0.025	(2) 0.020	(2) 0.060	"	"	0.026	0.009	0.005	0.207	1841.	
1.256	0.50	0.064	0.030	0.022	0.065	"	"	0.027	0.015	0.005	0.228	1842.	
1.309	0.52	0.064	0.030	0.022	0.065	"	"	0.027	0.015	0.005	0.226	1843.	
1.345	0.56	0.064	0.030	0.022	0.080	0.015	0.006	0.027	0.015	0.006	0.265	1844.	
1.594	0.58	0.064	0.030	0.024	0.065	0.014	0.006	0.029	0.021	0.005	0.256	1845.	
1.761	0.40	0.066	0.030	0.024	0.065	0.035	0.006	0.032	0.017	0.005	0.298	1846.	
1.874	0.45	0.068	0.030	0.024	0.065	0.026	0.006	0.029	0.016	0.004	0.288	1847.	
2.062	0.48	0.068	0.040	0.024	0.065	0.027	0.006	0.029	0.015	0.004	0.278	1848.	
2.081	0.48	0.063	0.040	0.022	0.060	0.015	0.004	0.030	0.009	0.008	0.251	1849.	
2.089	0.48	0.063	0.040	0.022	0.039	0.016	0.004	0.030	0.011	0.006	0.251	1850.	
2.201	0.50	0.069	0.040	0.022	0.060	0.017	0.004	0.030	0.011	0.004	0.257	1851.	
2.628	0.59	0.070	0.040	0.022	0.061	0.016	0.004	0.030	0.011	0.007	0.261	1852.	
2.607	0.58	0.092	0.040	0.022	0.060	0.017	0.004	0.032	0.013	0.004	0.284	1853.	
5.060	0.67	0.085	0.040	0.023	0.060	0.017	0.004	0.030	0.015	0.004	0.278	1854.	
2.809	0.61	0.082	0.045	0.019	0.060	0.017	0.004	0.030	0.014	0.004	0.273	1855.	
5.120	0.68	0.087	0.042	0.028	0.067	0.017	0.006	0.032	0.017	0.017	0.315	1856.	
5.514	0.75	0.089	0.045	0.024	0.066	0.026	0.006	0.032	0.017	0.011	0.316	1857.	
5.289	0.72	0.087	0.045	0.024	0.066	0.017	0.006	0.031	0.017	0.012	0.303	1858.	
5.735	0.81	0.099	0.040	0.024	0.072	(4) 0.045	0.006	0.042	0.020	0.010	0.356	1859.	
4.114	0.88	0.101	0.056	0.023	0.066	0.017	0.006	0.042	0.020	0.017	0.350	1860.	
4.212	0.89	0.114	0.012	0.024	0.080	0.025 (4) 0.015	0.006	0.046	0.020	0.020	0.390	1861.	
4.494	0.94	0.119	0.055	0.024	0.069	0.020 (5) 0.005	0.006	0.046	0.020	0.018	0.380	1862.	
5.378	1.11	0.111	0.034	0.022	0.073 (5) 0.053	0.024 (5) 0.005	0.006	0.050	0.025	0.015	0.421	1863.	
5.662	1.15	0.125	0.037	0.026	0.078 (5) 0.007	0.018	0.006	0.056	0.028	0.011	0.412	1864.	
6.847	1.50	0.144	0.065	0.026	0.176	0.050	0.006	0.057	0.028	0.017	0.547	1865.	

(3) Crédit spécial pour l'acquisition de la bibliothèque scientifique de feu M. le professeur Muller.

(4) Dont 0.025 pour des collections minéralogiques, manuscrits, notes et cartes se rapportant à ces collections, délaissés par M. Dumont.

(5) Crédit spécial (acquisitions pour la collection de paléontologie et du Musée royal d'histoire naturelle).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

(Les sommes sont exprimées

Exercices.	BEAUX-ARTS.										
	SUBSIDES à de jeunes artis- les, voyages, secours, souscription*, encourage- ments divers, académiques, expositions, etc.	ACADÉMIE ROYALE d'Anvers.	CONSERVATOIRE ROYAL		MUSÉE ROYAL de peinture et de sculpture.			MUSÉE ROYAL D'ARMURES et d'antiquités.			MONUMENT de la place des Martyrs, salaires des gardiens, fraix de surveillance de la C O L O N N E du Congrès, et du Musée moderne (rue Ducale), entretien et fraix divers, etc.
			de BRUXELLES. — Dotation de l'État.	de LIÈGE. — Dotation de l'État.	PERSONNEL.	MATÉRIEL, acquisitions, im- pressions et vente du catalogue.	ACQUISITION d'œuvres d'art ancien- nes; acquisition pour la galerie des plâtres. (Crédits spéciaux.)	PERSONNEL.	MATÉRIEL et acquisitions, fraix d'impression et de vente du catalogue, création d'une section sillo- graphique.	A. CRÉATION d'une section ethnologique; — B. Agrandissement et restauration du monument de la porte de Hal. (Crédits spéciaux.)	
1840.	0.114	0.008	0.051	0.010	»	»	»	0.010	»	0.025	
1841.	(1)0.121	(1)0.008	(1)0.055	(1)0.012	»	(2)0.040	»	(1)0.010	»	(1)0.025	
1842.	(2)0.150	0.051	0.055	0.012	»	»	»	0.010	»	0.012	
1845.	0.154	0.051	0.055	0.012	»	»	»	0.010	»	0.010	
1844.	0.116	0.051	0.059	0.012	0.015	»	»	0.020	»	0.010	
1845.	(3)0.158	0.051	0.045	0.012	0.015	»	»	0.018	»	0.002	
1846.	0.122	0.051	0.045	0.019	0.015	»	»	0.018	»	0.002	
1847.	0.122	0.051	0.054	0.019	0.015	»	»	0.015	»	0.002	
1848.	(2)0.161	0.025	0.045	0.019	0.015	»	»	0.015	»	0.002	
1849.	0.116	0.025	0.045	0.019	0.004	0.015	»	0.004	0.007	0.002	
1850.	0.119	0.025	0.045	0.019	0.005	0.072	»	0.004	0.010	0.002	
1851.	(2)0.149	0.027	0.045	0.020	0.005	0.014	»	0.004	0.007	(5)0.005	
1852.	(2)0.128	0.027	0.045	0.020	0.006	0.022	»	0.004	0.018	(2)0.029	
1855.	(2)0.216	0.027	0.050	0.022	0.006	0.099	»	0.004	0.008	0.002	
1854.	(2)0.175	0.027	0.050	0.022	0.006	0.115	»	0.004	0.008	(2)0.106	
1855.	0.142	0.041	0.050	0.022	0.006	0.014	»	0.004	0.008	(2)0.075	
1856.	0.151	0.059	0.050	0.024	0.007	0.051	»	0.005	0.008	(2)0.117	
1857.	(2)0.179	0.029	0.050	0.024	0.008	0.042	»	0.005	0.008	(2)0.087	
1858.	0.156	0.042	0.050	0.024	0.008	0.024	»	0.005	0.008	(2)0.147	
1859.	0.168	0.052	0.054	0.024	0.008	0.014	»	0.005	0.008	(2)0.192	
1860.	(2)0.258	0.052	0.055	0.027	0.008	0.025	»	0.005	0.008	0.004	
1861.	0.259	0.052	(1)0.068	(2)0.054	0.008	0.025	0.116	0.005	0.022	A 0.011	
1862.	0.551	0.057	(1)0.068	0.027	0.008	0.022	0.040	0.006	0.011	A 0.020	
1865.	(2)0.445	0.057	(1)0.072	0.029	0.009	0.016	0.054	0.008	0.014	A 0.002 B 0.002	
1864.	0.517	0.059	(1)0.080	0.050	0.009	0.007	0.008	0.009	0.015	A 0.006	
1865.	0.517	0.062	(1)0.080	0.050	0.009	0.039	0.025	0.009	0.015	A 0.059	

(1) Ces sommes sont renseignées ici pour mémoire; elles sont rattachées au compte du Département des Travaux publics, qui a eu le service des beaux-arts dans ses attributions en 1841.

(2) Dont pour les expositions, savoir : 1842, 0.020; 1845, 0.028; 1848, 0.020; 1851, 0.020; 1852, 0.005; 1854, 0.025; 1857, 0.042; 1860, 0.025; 1865, 0.100.

(3) Dont 0.089 pour dépenses arriérées.

(4) Y compris : 1° pour l'acquisition d'un orgue, 0.015 pour chacune des années 1861 à 1865, et 2° pour les fraix d'achèvement de l'orgue, 0.014 en 1864, et 0.014 en 1865 (2 premiers tiers de 45 mille francs).

(5) Y compris 0.007 pour l'acquisition d'un orgue.

(6) Dont pour la colonne du Congrès, savoir : 1851, 0.005; 1852, 0.025; 1854, 0.104; 1855, 0.071; 1856, 0.115; 1857, 0.085; 1858, 0.125; 1859, 0.189.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE L'INTÉRIEUR.

en millions et milliers de francs )

MOUVEMENTS élevés aux HOMMES ILLUSTRES de la BELGIQUE avec le concours des villes et des provinces, médailles commémoratives	SUBSIDES aux provinces et aux communes pour la restauration des monuments, pour la restauration et la conservation d'objets d'arts et d'archéologie appartenant aux établissements publics aux églises etc	COMMISSION ROYALE des monuments  Personnel, frais de déplacement, matériel, BULLETINS de la commission d'art et d'archéologie	RESTAURATION et appropriation du palais de Liège		Appropriation du palais ducal pour les expositions générales des beaux arts, le musée moderne, les solennités publiques (crédits spéciaux)	TOTAL	SERVICES DE SANTÉ				TOTAL.	
			CREDITS budgétaires (*)	CREDITS spéciaux			INSPECTION des établissements d'ingénieurs, insalubres et incommodes — Personnel et dépenses diverses	FRAIS des commissions provinciales, service sanitaire, les porteurs, etc. subvenc. en cas d'épidémies subvenc. aux écoles, etc.	ACADÉMIE ROYALE de médecine	CONSEIL supérieur d'hygiène publique de province et frais de bureau		TOTAL.
0 045	(1) 0 030	(2) 0 006	0 133	0 067	0 200	(1) 0 287	0 018	0 018	0 045	0 045	1841	
(7) 0 034	0 030	0 006	0 153	0 205	0 357	0 309	0 014	0 018	0 059	0 059	1842	
(7) 0 025	0 030	0 006	0 153	0 067	0 220	0 302	0 018	0 018	0 045	0 045	1843	
(2) 0 022	0 037	0 006	0 153	0 067	0 220	0 302	12) 0 077	0 018	0 095	0 095	1844	
(7) 0 023	0 030	0 006	0 153	0 067	0 220	0 302	12) 0 062	0 018	0 041	0 041	1845	
(7) 0 047	0 035	0 006	0 153	0 067	0 220	0 302	12) 0 056	0 018	0 104	0 104	1846	
(5) 0 045	0 035	0 006	0 153	0 067	0 220	0 302	12) 0 058	0 040	0 098	0 098	1847	
0 006	0 030	0 006	0 153	0 067	0 220	(7) 0 307	0 124	0 023	0 149	0 149	1848	
0 009	0 030	0 006	0 067	0 205	0 272	0 346	10) 0 063	0 0 0	0 083	0 083	1849	
0 014	0 033	0 006	0 167	0 167	0 334	0 351	10) 0 034	0 020	0 074	0 074	1850	
0 010	0 033	0 007	0 188	0 188	0 376	0 496	12) 0 117	0 020	0 004	0 141	1851	
0 010	0 045	0 007	0 196	0 196	0 392	0 357	0 063	0 020	0 004	0 089	1852	
0 010	0 048	0 007	0 196	0 196	0 392	0 496	0 066	0 020	0 004	0 090	1853	
0 008	0 035	0 007	0 196	0 196	0 392	0 378	0 069	0 0 0	0 004	0 093	1854	
0 003	0 039	0 007	0 196	0 196	0 392	0 410	12) 0 073	0 020	0 004	0 097	1855	
0 001	0 036	0 003	0 196	0 196	0 392	0 465	0 027	0 069	0 104	0 120	1856	
0 005	0 030	0 003	0 196	0 196	0 392	0 477	0 011	0 071	0 004	0 106	1857	
0 015	0 030	0 008	0 196	0 196	0 392	0 307	0 012	0 069	0 020	0 103	1858	
0 011	0 036	0 012	0 068	0 178	0 246	0 378	0 012	0 071	0 004	0 107	1859	
0 035	0 030	0 016	0 049	0 118	0 167	0 225	0 012	0 070	11) 0 012	0 114	1860	
0 052	0 030	0 023	0 102	0 102	0 204	0 227	0 011	0 071	0 020	0 106	1861	
0 090	0 036	0 0 2	0 045	0 002	0 047	0 259	0 009	0 069	0 020	0 102	1862	
0 074	0 035	0 029	0 004	0 004	0 008	0 293	0 011	0 068	0 020	0 103	1863	
0 098	0 038	0 041	0 014	0 014	0 028	0 308	0 011	0 073	0 020	0 108	1864	
						0 863	0 010	0 084	0 020	0 118	1865	

(7) Dont pour la statue de Godfried de Bouillon, savoir 1845, 0 012, 1844, 0 015, 1845, 0 012, 1846, 0 015, 1847, 0 023, 1848, 0 035.

(8) Une partie des dépenses indiquées dans cette colonne a été consacrée à l'appropriation de la partie du palais destinée au logement du gouverneur, à la peinture décorative et à l'ameublement.

(9) Y compris six mille francs pour l'appropriation d'une nouvelle galerie et d'un logement de concubine au local des Musées royaux.

(10) Indépendamment de ces sommes, il a été affecté à des dépenses relatives au choléra, une somme de 69 mille francs par imputation sur le crédit d'un million de francs, alloué par la loi du 21 juin 1849.

(11) Dont huit mille francs pour la rédaction et la publication de la pharmacopée nouvelle.

(12) Y compris pour dépenses arriérées, savoir 1842, 0 014; 1843, 0 036, 1845, 0 036, 1846, 0 028, 1851, 0 011, 1855, 0 008.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

(Les sommes sont exprimées en millions et millièmes de francs)

Exercices.	TAUX DE SPA		HOTELS du gouvern. provinc. provinciaux A construction B Frais d'acquisition de maisons enclavées. (Voir tableaux arts, pour les travaux de restauration du palais de Liège.)	Acquisi- tions de HOTELS et d'autres propriétés	PALAIS du Roi (agrandisse- ment. (Credits spéciaux.)	TRAI-TEMENTS de disponibilité	A Cultes, B Musées de sur-ve. publique	PRIMES pour construc- tion de navires	FECHE nationale	Etablissement d'un service de bateaux à vapeur entre la Belgique et les ports étrangers	Confection de tables de décennales de l'état civil Part de L'ETAT	COMMISSION de liquidation pour réparation des pertes causées par les évé- nements de guerre de la révolution	RESOURCES relatives aux crises alimentaires et industrielles (A)	DÉPENSES	
	SUBSIDES de la ville pour les réparations de ses monuments	TRAI-TEMENT du contrôleur ou du commis-naire du couven- nement autres dépenses												acciden- telle	imprévues non libellées au BUDGET
1840	0 020	0 002	B 0 016	"	"	"	4 147 B 0 080	0 119	0 059	"	(5) 0 004	"	"	0 050	
1841	0 020	0 002	"	"	"	"	"	"	0 080	(4) 0 920	"	"	"	0 001	0 020
1842	0 020	0 002	"	"	"	"	"	0 017	0 080	0 348	"	0 050	"	(8) 0 010	0 018
1845	0 020	0 002	"	"	"	"	"	0 005	0 090	0 100	"	"	"	"	0 011
1844	0 020	0 002	"	"	"	"	"	0 015	0 095	0 097	(5) 0 050	0 051	"	(8) 0 020	0 014
1845	0 020	0 002	(1) 0 050	"	"	"	"	0 010	0 094	0 115	(6) 0 025	0 045	1 998	(9) 0 020	0 014
1846	0 020	0 002	(1) 0 109	"	"	"	"	"	"	"	(6) 0 025	0 047	1 566	"	0 014
1847	0 020	"	(1) 0 067	"	"	"	"	"	"	"	(5) 0 017	0 005	0 787	"	0 008
1848	0 020	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2 000	0 005	0 009
1849	0 020	"	"	"	"	0 008	"	"	"	"	"	"	0 500	"	0 014
1850	0 020	"	"	"	"	0 016	"	"	"	"	"	"	0 500	(10) 159	0 007
1851	0 020	"	(1) 0 081	"	"	0 011	"	"	"	"	"	"	0 572	"	0 010
1852	0 020	"	(1) 0 006	"	"	0 011	"	"	"	"	"	"	0 160	"	0 010
1855	0 020	"	"	"	"	0 011	"	"	"	"	(7) 0 084	"	"	"	0 010
1854	0 020	"	(1) 0 005	"	"	0 011	"	"	"	"	"	"	"	"	0 001
1855	0 020	"	"	"	"	0 011	"	"	"	"	"	"	"	(11) 0 072 (12) 0 011	0 009
1856	0 020	"	"	"	"	0 010	"	"	"	"	"	"	1 500	"	0 009
1857	0 020	"	"	"	"	0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 010
1858	0 020	"	B 0 007	"	"	0 010	"	"	"	"	"	"	"	(8) 0 007	0 015
1859	0 005	"	B 0 045	"	"	0 008	"	"	"	"	"	"	"	"	0 010
1860	"	0 005	"	(3) 0 257	"	0 009	"	"	"	"	"	"	"	(13) 0 027	0 010
1861	"	0 005	B 0 004	(7) 0 015	0 001	0 009	"	"	"	"	(7) 0 056	"	"	"	0 011
1862	0 005	0 005	B 0 001	"	0 191	0 010	"	"	"	"	"	"	"	"	0 014
1865	"	0 007	B 0 005	"	0 405	0 025	"	"	"	"	"	"	"	"	0 006
1864	"	0 007	"	"	0 546	0 052	"	"	"	"	"	"	"	"	0 015
1865	"	0 007	"	(5) 0 015	0 267	0 052	"	"	"	"	"	"	"	"	0 018

(1) Hotel du gouvernement provincial à Ailon, les chiffres de 1851 et 1852 comprennent aussi des frais d'ameublement

(2) Hotel de Tiesegnies

(3) Terrain, rue de la Tulipe, à Ixelles

(4) Acquisition du navire *del British Queen*

(5) Arrière pour la période de 1824 à 1855

(6) Période de 1875 à 1842

(7) — 1845 à 1850

(8) Subsidés pour la construction de caserne de gendarmerie, savoir 1812, à Maeseyck, 1844, à St. Hubert et à Tongres, 1858, à Bourg Leopold

(9) Rédaction d'un rapport sur les octrois communaux

(10) Obseques de S. M. la Reine

(11) Crédits de 400 000 et 800 000 francs alloués pour venir en aide aux agents inférieurs de l'Etat

(12) Condamnation au profit de la ville de Liège du chef de dépenses faites en 1850 dans l'intérêt de l'Etat belge

(13) Dont 0 025 pour honoraires dus à l'architecte Dumont.

(A) L'annexe n° 2 fait connaître la destination qu'ont reçue les divers crédits. On a rattaché, pour mémoire, aux articles qui ont une rubrique dans le présent travail, les sommes qui les concernent respectivement (Agriculture, Voirie, Industrie)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.**

## ANNEXE N° 1.

*Relevé des subsides alloués par l'État, de 1850 à 1865, et qui ont été consacrés à l'exécution de travaux d'assainissement.*

1° Construction de puits, pompes, fontaines, réservoirs ou abreuvoirs . . . . . fr.	572,674	»
2° Construction d'égouts, d'acqueducs, de rigoles, fossés etc., pour l'écoulement des eaux ménagères et malsaines . . . . .	624,495	»
3° Voûtement de cours d'eau insalubres . . . . .	78,782	»
4° Assainissement d'étangs, comblement de marais ou fossés d'eau stagnante, drainage de chemins marécageux . . . . .	99,696	»
5° Assainissement des rues et des habitations insalubres occupées par des ouvriers . . . . .	275,640	»
6° Percement des rues nouvelles dans les quartiers populeux et élargissement des rues trop étroites.	151,252	»
7° Création de places publiques dans les quartiers occupés par la classe ouvrière. . . . .	51,100	»
8° exhaussement, déblai, nivellement, pavage ou empiérement de rues et chemins insalubres .	721,595	»
9° Distribution d'eau potable dans les localités qui en sont dépourvues . . . . .	149,126	»
10° Construction d'abattoirs publics . . . . .	155,054	»
11° Établissement de bains et lavoirs publics, etc . . . . .	59,994	»
12° Amélioration et assainissement de cimetières communaux . . . . .	95,501	»
13° Établissement, agrandissement et déplacement de cimetières . . . . .	162,554	»
14° Construction de maisons d'ouvriers . . . . .	24,825	»
15° Construction de latrines et d'urinoirs publics . . . . .	2,750	»
		<hr/>
TOTAL . . . . . fr.	2,942,596	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

## ANNEXE N° 2.

*Destination qu'ont reçue les crédits alloués pour permettre au Gouvernement de prendre des mesures nécessitées par des crises alimentaires, industrielles, etc.*

Crédit de 2 millions (loi du 24 septembre 1845). Voir documents parlementaires 1845-1847, n° 11.	} Subsidés aux communes . . . . . fr. 1,880,721 (*) Travaux d'irrigation le long des canaux de la commune . . . . . 55,005 Primes pour l'importation de pommes de terre . . . . . 47,272 Études relatives à la maladie des pommes de terre, et frais de répartition du crédit. . . . . 18,102				
		Crédit de 1,300,000 fr. (loi du 24 décembre 1846). Voir <i>Moniteur</i> du 9 août 1847.	} Subsidés remboursables accordés à 855 communes . . . . . 1,162,014 — pour les enfants pauvres des écoles primaires . . . . . 50,200 — gratuits pour la voirie vicinale. . . . . 257,516 Frais résultant des opérations tendant à modérer sur les marchés une hausse anormale sur les denrées. . . . . 66,590 Frais de renvoi de mendiants dans leurs foyers . . . . . 5,500		
				Crédit de 500,000 francs (loi du 6 mai 1847). — Pour procurer aux cultivateurs nécessiteux des pommes de terre propres à la reproduction.	
				Crédit de 500,000 francs pour mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons limités des autres provinces (loi du 29 décembre 1847). Voir documents parlementaires 1846-1849, n° 90.	} A la disposition des administrations communales . . . . . 551,847 Employé à l'amélioration de la voirie vicinale . . . . . 92,185 Au développement d'industries nouvelles. . . . . 22,566 Prêt au dépôt de mendicité de la Cambre . . . . . 55,000 Subsidés pour les enfants pauvres des écoles primaires . . . . . 10,400 Autres dépenses . . . . . 7,985
Crédit de 2 millions (loi du 18 avril 1848). Voir documents parlementaires 1849-1850, n° 76.	} Maintien du travail . . . . . 457,172 Construction d'une caserne à Bruxelles . . . . . 200,000 Travaux de voirie et d'assainissement . . . . . 550,084 Commandes à l'industrie cotonnière . . . . . 200,000 Primes d'exportation . . . . . 189,485 En faveur du commerce d'exportation . . . . . 153,000 Bourses de voyage. . . . . 58,507 Primes aux filateurs qui ont renouvelé ou amélioré leur outillage. . . . . 11,972 Travaux aux églises de S <sup>t</sup> -Boniface à Ixelles et de S <sup>t</sup> -Jacques à Bruxelles . . . . . 20,000 Réparations au campanile du beffroi à Gand . . . . . 50,000 Institutions de prévoyance et d'épargne. . . . . 10,550 Objets divers . . . . . 117,560		Sommes à rembourser au Trésor.		
			450,158		
			200,000		
			10,000		
			200,000		
			"		
			135,000		
			"		
			10,000		
			5,000		
	45,000				
Crédit d'un million de francs (500,000 sur l'exercice 1849 et 500,000 sur l'exerc. 1850) (loi du 21 juin 1849). Voir documents parlementaires 1850-1851, n° 90.	} Encouragements au commerce d'exportation . . . . . 154,000 Mesures relatives à l'agriculture (colonisation à l'intérieur, expositions, etc.) . . . . . 222,152 Travaux de voirie vicinale . . . . . 258,495 — d'assainissement . . . . . 106,089 Maisons d'ouvriers à Lille et à Ixelles . . . . . 57,821 Dépenses relatives au choléra . . . . . 69,418 Émigrations. . . . . 90,157 Encouragements artistiques et littéraires . . . . . 65,550 Objets divers. . . . . 7,557		100,000		
			49,700		
			"		
			"		
			"		
			"		
Crédit de 200,000 francs (loi du 8 juin 1851). — Dépenses résultées de la convention cotonnière conclue le 1 <sup>er</sup> juin 1847 avec la ville de Gand dans le but de donner du travail aux ouvriers employés dans les fabriques, en favorisant l'exportation des produits.					
Crédit de 150,000 francs (loi du 27 mars 1852). . . . .	} Amélioration de la voirie vicinale dans le Luxembourg . . . . . 100,000 Subsidés aux communes de la même province pour achat de pommes de terre destinées exclusivement à la plantation, à distribuer aux plus nécessiteux . . . . . 50,000				
			50,000		
Crédit de 110,000 francs (loi du 27 mars 1852). — Primes pour exportation de tissus.					
Crédit de 1,500,000 francs, mesures dans l'intérêt des classes ouvrières et indigentes (loi du 30 décembre 1855). . . . .	} Amélioration de la voirie vicinale . . . . . 780,150 Assainissement des villes et des parties agglomérées des communes rurales . . . . . 524,287 Encouragements aux institutions de prévoyance et d'assistance . . . . . 195,285				
			780,150		
			524,287		

(\*) De ces 1,880,721 francs, il en a été consacré 425,657 francs à l'amélioration de la voirie vicinale et 1,455,064 francs ont servi à donner à plus de 1,000 communes le moyen de procurer aux classes ouvrières d'autres travaux ou des aliments aux nécessiteux, à subventionner des comités industriels, et à fournir aux cultivateurs des pommes de terre pour la plantation. Sauf une somme de 28,510 francs, les 1,880,721 francs ont été distribués à titre d'avance; mais le Gouvernement s'est réservé de faire la remise d'une partie de l'avance et, pour l'autre, d'échelonner les époques de remboursement d'après la situation financière des communes.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La dépense du Budget de l'Intérieur pour 1840 a été arrêtée par la loi de règlement de compte à 8 millions 567 mille francs; mais en tenant compte, d'une part, du transfert à d'autres Départements des services des cultes, du commerce, de la navigation et de la sûreté publique; et, d'autre part, de nouveaux services attribués au Département de l'Intérieur (*Milice, garde civique, poids et mesures*), le total de ce Budget se réduit à . . . . . fr. 4,190,000 »

Celui de 1865, s'élevant à . . . . . 11,710,000 »

il excède le chiffre de 1840 de . . . . . 7,520,000 »

Les frais d'administration dans les provinces et les arrondissements se sont accrus de 553 mille francs (1,459,000 en 1865 contre 1,096,000 en 1840). Mais la quotité de la dépense par habitant n'a guère varié pendant cette période; elle a oscillé de 0<sup>e</sup>,25 en 1855 à 0<sup>e</sup>,50 en 1864; elle a été de 0<sup>e</sup>,27 en 1840 et de 0<sup>e</sup>,29 en 1865.

Les pensions et subsides en faveur des membres de la légion d'honneur et des décorés de la croix de fer ont augmenté de 162 mille francs (222,000 en 1865 contre 60,000 en 1840).

Le chapitre *Agriculture* présente une augmentation de 409 mille francs; mais les détails faisant défaut pour les premières années de cette période, il est impossible de signaler les causes de cet accroissement.

Aucune dépense n'est renseignée en 1840 du chef d'encouragements pour amélioration de la voirie vicinale et pour des améliorations qui intéressent l'hygiène publique. En 1841, il n'a été dépensé que 100 mille francs, mais des sommes importantes ont été prélevées pour cet objet en 1845 à 1848 et 1856, sur les crédits alloués pour mesures relatives aux subsistances. En 1859 et 1860, il a été dépensé 1,695,000 francs chaque année; un million en 1861, 1,299,000 en 1862, 1,150,000 en 1863; 1,508,000 francs, dont 62 mille, sur crédits spéciaux, en 1865.

En résumé, la dépense tant sur crédits spéciaux que sur crédits budgétaires s'élève, savoir :

De 1841 à 1843 . . . . .	fr.	1,119,000	»
— 1846 — 1850 . . . . .		2,920,000	»
— 1851 — 1855 . . . . .		5,846,000	»
— 1856 — 1860 . . . . .		6,786,000	»
— 1861 — 1865 . . . . .		5,907,000	»
TOTAL . . . . .		<u>20,578,000</u>	»

L'annexe n° I aux tableaux de développements ci-dessus indique l'emploi des subsides alloués par l'État de 1850 à 1865, et qui ont été consacrés à l'exécution de travaux d'assainissement.

A part les quelques sommes imputées sur les crédits alloués pour mesures relatives aux crises alimentaires et industrielles, les dépenses pour le chapitre *Industrie* sont peu importantes. Elles étaient de 580 mille francs en 1840 et ne sont que de 277 mille francs en 1865. L'enseignement professionnel figure dans cette dernière somme pour 171 mille francs; il avait coûté 10 mille francs seulement en 1840.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La dépense pour l'instruction publique a subi des augmentations considérables. De 1,098,000 francs, chiffre de 1840, elle s'est élevée à 6,847,000 francs en 1865; mais dans ce dernier chiffre est comprise une somme de 1,566,000 provenant de crédits spéciaux affectés à la construction et à l'ameublement d'écoles.

Voici la dépense faite pour chaque degré d'enseignement :

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

PÉRIODES.	SOMMES DÉPENSÉES.			
	ENSEIGNEMENT			TOTAL.
	Supérieur.	Moyen.	Primaire.	
1840 . . . . .	0.686	0.125	0.293	1.098
1841 à 1845. . . . .	3.629	0.744	2.468	6.841
1846 à 1850. . . . .	5.517	0.984	5.566	9.867
1851 à 1855. . . . .	5.620	5.056	6.649	15.305
1856 à 1860. . . . .	4.410	4.060	9.102	17.572
1861 à 1865. . . . .	3.042	5.176	16.575	26.595
1865 . . . . .	1.057	1.148	4.642	6.847

La quotité de la dépense par habitant a été comme il suit :

	1840.	1865.
Pour l'enseignement supérieur . . . . .	0.17	0.22
— moyen . . . . .	0.05	0.25
— primaire . . . . .	0.07	0.94
Pour les trois degrés réunis . . . . .	0.27	1.59

Mais on ne doit pas perdre de vue que pour l'enseignement moyen et l'enseignement primaire, la dépense par l'État ne constitue qu'une fraction de l'ensemble des frais d'instruction. En effet, pour ne parler que de l'enseignement primaire, la dépense totale s'est élevée, en 1865, à plus de 12,950,000 francs, dont voici les principaux éléments :

Rétribution des élèves solvables . . . . . fr.	1,450,000	»
Bienfaisance publique . . . . .	464,000	»
Communes. . . . .	4,942,000	»
Provinces . . . . .	1,590,000	»
État. . . . .	4,642,000	»

La quotité par habitant de la dépense est donc de 2<sup>r</sup>,62. En 1860, la dépense totale était de 6,785,000 francs, soit 4<sup>r</sup>,45 par habitant.

Le chapitre *Lettres et sciences* présente en 1865, par comparaison avec 1840, une augmentation de 340 mille francs, dont 80 mille pour les subsides, souscriptions, etc.; 116 mille pour la Bibliothèque royale et 58 mille pour l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il y a également une augmentation sur le chapitre *Beaux-arts*; elle est de 633,000 francs, y compris une dépense de 39 mille sur crédits spéciaux, et se répartit entre tous les articles de la rubrique.

Il y a une différence en plus de 100 mille francs sur le chapitre *Service de santé*; elle se rapporte principalement aux frais des commissions médicales, provinciales, subsides en cas d'épidémies, etc.

La période de 1840 à 1865 compte plusieurs crises alimentaires, industrielles, etc. Pour en atténuer les effets, la Législature a alloué des crédits s'élevant ensemble à 9 millions 260 mille francs. L'annexe n° 2 au tableau de développement qui précède en indique l'emploi.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

## RESULTATS GENERAUX

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Articles	DEPENSES BUDGÉTAIRES À L'EXERCICE (à l'exclusion des crédits spéciaux)				REGIMINATION DU TOTAL pour tenir compte des crédits et attributions ministérielles				CREDITS spéciaux	
	reportées à l'exercice antérieur	appartenant à l'exercice de l'année précédente	projetés au BUDGET de l'exercice	TOTAL	Ajouts pour services transférés D'AUTRES BUDGETS		Deduits pour services transférés A D'AUTRES BUDGETS			RESULTAT défini
					Nature DES SERVICES	Montant	Nature DES SERVICES	Montant		
1840	"	"	8 975	8 975			Intér. gar. et viqué	0 021	8 954	59 795
1841	"	0 156	12 551	12 507	Bien-être du col. bat. croi	0 061	In fraction publi que lettres scien ces et beaux arts.	1 056	11 551	"
1842	"	0 210	10 689	10 899	Id	0 661			11 560	25 279
1845	"		16 455	16 455	Id	0 661	"	"	17 096	1 450
1844	"	0 624	15 286	15 910	Id	0 661	"	"	14 271	"
1845	"	0 058	15 260	15 518	Id	0 661	Pensions	0 041	15 958	20 415
1846	"	0 280	14 929	15 909	Id	0 406	Id	0 052	15 565	2 922
1847	"		18 570	18 570			Id	0 062	18 508	5 668
1848	"		16 414	16 414			Id	0 075	16 541	8 746
1849	"		15 298	15 298			Id	0 095	15 203	0 947
1850	"		17 044	17 044			"	"	17 044	2 580
1851	0 196	0 179	15 921	16 296			"	"	16 296	0 761
1852	0 251	0 755	15 221	16 507	"		"	"	16 507	1 971
1855	0 562	0 559	17 251	18 122	"		"	"	18 122	4 792
1854	0 477	0 0 0	19 652	20 159	"		"	"	20 159	9 606
1855	0 640	0 053	21 619	22 298	"		"	"	22 298	10 554
1856	0 440	"	25 016	25 416	"		"	"	25 416	8 573
1857	0 552	0 458	25 159	24 129	"		"	"	24 129	8 678
1858	0 810	0 056	25 782	24 028	"		"	"	24 028	5 579
1859	0 525	0 006	24 011	24 511	"		"	"	24 511	4 052
1860	0 512	0 004	25 770	24 086	"		"	"	24 086	5 086
1861	0 518	0 021	24 765	25 104	"		"	"	25 104	8 519
1862	0 555	0 012	25 681	26 238	"		"	"	26 238	11 758
1865	0 415	0 058	26 066	26 517	"		"	"	26 517	12 710
1861	0 550	0 099	27 564	27 995	"		"	"	27 995	12 649
1865	0 475	0 026	50 124	50 625	"		"	"	50 625	17 824

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

( Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs. )

Exercices.	ADMINISTRATION CENTRALE.					ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
	TRAITEMENT du Ministre.	TRAITEMENTS des fonctionnaires, employés et gens de service.	MATÉRIEL, fournitures de bureau, Impressions, mobilier, chauffage, éclairage et menues dépenses	FRAIS de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.	HONORAIRES des avocats du Département.	Routes (a).			Bâtiments civils (c).	
						CRÉDITS budgétaires. — Entretien, amé- lioration, con- struction de nouvelles rou- tes, subsides, voies de rac- cordement aux stations des chemins de fer.	CRÉDITS spéciaux. — Constructions. (b)	PLANTATIONS, à l'exception de celles qui ont été comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien.	CRÉDITS budgétaires. — Entretien, réparations, améliorations et agrandisse- ments.	CRÉDITS spéciaux. — Constructions, amé- liorations.
1840.	0.021	0.107	0.017	0.002		2.181	2.594	0.049	0.071	"
1841.	0.021	(1) 0.117	(5) 0.106	0.006		2.569	"	0.049	0.075	"
1842.	0.021	0.092	(5) 0.096	0.006		2.570	0.709	0.051	0.075	0.440
1843.	0.021	0.092	(5) 0.041	0.006		2.570	0.552	0.050	0.065	"
1844.	0.021	(2) 0.144	0.041	0.007		2.697	"	0.048	0.169	"
1845.	0.021	0.174	(5) 0.045	0.005		2.669	1.271	0.048	0.125	1.060
1846.	0.021	0.179	(5) 0.050	0.008		5.064	0.025	0.050	0.509	"
1847.	0.021	(3) 0.215	(5) 0.049	0.005		4.567	"	0.050	0.151	0.526
1848.	0.021	0.221	0.055	0.002		2.617	0.020	0.057	0.255	"
1849.	0.021	0.222	0.045	0.005		2.595	"	0.057	0.075	"
1850.	0.021	(5) 0.524	0.054	(5) 0.017		2.621	"	0.057	0.065	0.014
1851.	0.021	0.352	0.044	0.018		2.495	"	0.045	0.250	"
1852.	0.021	0.558	0.045	0.020		2.495	"	0.052	0.110	0.097
1853.	0.021	(2) 0.601	0.055	0.027		2.602	"	0.056	0.155	0.011
1854.	0.021	0.615	0.055	0.050		2.609	"	0.045	0.221	"
1855.	0.021	0.611	0.055	0.027	0.029	2.650	"	0.057	0.252	"
1856.	0.021	0.610	0.055	0.050	0.050	2.855	"	0.054	0.171	0.268
1857.	0.021	0.605	0.055	0.052	0.029	2.652	"	0.058	0.240	0.725
1858.	0.018	0.607	0.054	0.028	0.029	2.745	"	0.044	0.205	0.207
1859.	0.021	0.629	0.054	0.029	0.029	2.921	0.008	0.058	0.178	"
1860.	0.021	0.655	0.054	0.027	0.029	2.655	0.255	0.050	0.159	0.166
1861.	0.021	0.641	0.055	0.052	0.050	2.857	0.174	0.052	0.272	0.082
1862.	0.021	0.646	0.055	0.052	0.029	5.189	0.570	0.059	0.195	0.561
1865.	0.021	(1) 0.678	0.059	0.054	0.050	5.065	0.150	0.040	0.157	0.548
1864.	0.021	(1) 0.691	0.060	0.054	0.050	5.101	0.020	0.040	0.262	0.555
1865.	0.021	0.700	0.060	0.055	0.052	5.207	0.125	0.055	0.218	0.171

(1) Y compris 0.014 francs pour le personnel de l'instruction publique, des lettres, sciences et beaux-arts, attributions qui ont été transférées au Département de l'Intérieur à partir de 1842.

(2) Augmentation par suite de transfert de personnel de l'Administration des chemins de fer, etc.

(3) Y compris, à partir de 1847, la dépense relative à la régie du chemin de fer.

(4) Augmentation générale des traitements.

(5) Y compris : 1° pour loyer de l'hôtel du Ministre : 0.009 en 1841, 1842, 1845 et 1844, et 0.006 en 1845; 2° pour l'ameublement de l'hôtel, 0.060 en 1841 et 0.055 en 1842; 3° pour créances arriérées, 0.015 en 1841, 0.017 en 1845, et 0.028 en 1846.

(a) Les exposés de la situation du royaume pour les périodes décennales de 1841 à 1850 (titre IV, pages 207 à 219), et 1851 à 1860 (tome III, pages 307 à 323), ainsi que les documents statistiques, publiés annuellement par le Département de l'Intérieur, contiennent des renseignements très-détaillés sur les sommes consacrées à la construction de routes. On y constate que la dépense s'est élevée, savoir :

	1841 à 1850.	1851 à 1860.	1861 à 1865.
Routes de l'État. . . . .	fr. 18,559,000	fr. 11,962,000	fr. 6,143,000
— provinciales. . . . .	12,778,000	686,000	"
— concédées. . . . .	7,652,000	541,000	"
Dépenses supplémentaires . . . . .	2,034,000	"	"
<b>Total</b> . . . . .	<b>fr. 41,003,000</b>	<b>15,189,000</b>	<b>6,143,000</b>

La longueur des routes, qui était

au 31 décembre 1840, de { 619 lieues pour les routes de l'État, } s'élevait au 31 décembre 1860, à { 905 lieues . . . . . 46 p. 0/0.  
161 — — provinciales, } { 505 — — — — 89 —  
55 — — concédées, } { 140 — — — — 154 —

(b) Les dépenses sur crédits spéciaux se rapportent aux travaux suivants :

1° Construction de routes pavées et empierrées (1840, 1845 et 1846) . . . . .	fr. 5,171,000	} 6,249,000 fr.
2° Amélioration de voies de communication dans le Luxembourg (1842, 1845 et 1848) . . . . .	2,000,000	
3° Travaux de raccordement de routes tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés (1859 à 1865) . . . . .	973,000	
4° Idem dans le Luxembourg (1865) . . . . .	103,000	

(c) Voir à l'annexe n° 1, pour l'indication des travaux (autres que d'entretien, de réparation, etc.), qui ont été exécutés au moyen tant des allocations du Budget que de crédits spéciaux.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES									
	CANAUX ET RIVIÈRES.					PORTS ET CÔTES, PHARES ET FANAUX.			SERVICE des polders.	
	ENTRETIEN ordinaire et extraordinaire.	Amélioration et construction de canaux.		RACHATS. (u)	PLANTA- TIONS.	BACS et passages d'eau, entretien, améliorations, etc.	ENTRETIEN, dépenses d'administra- tion.	Améliorations.		
		CRÉDITS budgétaires.	CRÉDITS spéciaux (A)					CRÉDITS budgétaires.		CRÉDITS spéciaux. (c)
1840.	0.620	"	0.661		0.074	0.217	"	0.035		
1841.	1.107	"	(2)0.661		(3)0.022	0.202	"	0.118		
1842.	1.138	2.692	(3)0.661		0.015	0.211	"	0.025		
1843.	1.145	"	(2)0.377		0.009	0.235	"	0.014		
1844.	(1) 2.341	"	(2)6.661		0.011	0.186	"	0.012		
1845.	1.200	6.063	(2)0.776		0.020	0.157	"	0.027		
1846.	1.515	1.119	(2)0.456		0.052	(4) 0.219	"	0.004		
1847.	1.257	5.142	0.150		0.016	(4) 0.222	"	(5) 0.518 crédit spécial.		
1848.	1.272	5.217	0.075		0.015	0.249	"	0.006		
1849.	1.045	0.484	0.050		0.009	0.240	"	(3) 0.005 0.002 crédit spécial.		
1850.	1.254	1.505	0.050		0.017	0.540	"	0.002		
1851.	1.244	0.256	0.050	0.012	0.016	0.517	"	0.002		
1852.	1.215	1.078	0.050	0.025	0.025	0.280	0.022	0.002		
1853.	1.595	5.715	"	0.026	0.010	0.299	0.008	0.002		
1854.	1.791	5.868	"	0.021	0.029	0.246	0.508	0.009		
1855.	1.708	5.179	"	0.008	0.021	0.540	0.131	"		
1856.	1.595	5.749	0.062 crédit spécial.	0.010	0.020	0.528	0.249	"		
1857.	1.716	5.510	"	0.020	0.019	0.559	0.251	"		
1858.	0.988	0.700	1.844	"	0.010	0.027	0.216	0.199	0.257	
1859.	0.889	0.648	2.505	"	0.054	0.017	0.510	0.141	0.568	
1860.	0.975	0.510	1.909	"	0.014	0.015	0.261	0.082	0.501	
1861.	0.925	0.685	5.209	"	0.006	0.028	0.254	0.102	0.412	
1862.	0.978	0.655	4.479	"	0.005	0.023	0.415	0.017	0.657	
1863.	0.865	0.535	5.040	"	0.009	0.025	0.240	0.018	0.650	
1864.	1.016	0.179	5.570	"	0.011	0.051	0.257	0.012	0.715	
1865.	1.142	0.584	6.650	"	0.012	0.020	0.277	0.055	0.221	

(1) Y compris 1.110 francs pour la construction du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.

(2) On a renseigné ici pour mémoire des sommes comprises dans le compte du Budget de la Dette publique et payées pour le rachat du canal de Charleroy. Ces sommes sont : 661 mille francs, pour chacun des exercices 1841 à 1845, et 406 mille francs pour l'exercice 1846.

(3) Le service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre, a été transféré au Département des Affaires Étrangères à partir de 1841.

(4) Y compris 0.055 (1846) et 0.059 (1847) rattachées au Département des Affaires Étrangères, pour l'établissement d'un feu flottant dans la passe de Wielingen.

(5) Réaménagement du Polder de Lillo.

(6) Y compris 0.108 pour le personnel chargé de la surveillance des travaux des chemins de fer concédés.

(7) Augmentation générale des traitements.

(8) — des petits traitements.

(9) Y compris les sommes payées : 1° pour le rachat du canal de Charleroy, qui sont rattachées au compte de la Dette publique (0.661 pour les exercices 1841 à 1845, et 0.406 pour l'exercice 1846); 2° pour le rachat de la Sambre canalisée (4.716 en 1845; 0.115 en 1846; 0.109 en 1847 et 0.025 en 1848); 3° pour l'établissement d'un feu flottant dans la passe de Wielingen, dont la dépense est renseignée au compte du Département des Affaires Étrangères (0.055 en 1846 et 0.059 en 1847).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## TRAVAUX PUBLICS.

en millions et milliers de francs.)

(suite).				ADMINISTRATION DES MINES.							TOTAL.	Exer- cices.
ÉTUDES DE PROJETS, frais de levée des plans, instruments, cartes, livr., maté <sup>ri</sup> el, frais d'impression et d'adjudication.	PERSONNEL.			TOTAL (non compris les CREDITS spéciaux).	TRAITEMENTS du personnel du conseil.	TRAITEMENTS et indemnités du personnel du corps; salaire des expé- ditionnaires employés par les ingénieurs.	MATÉRIEL, frais de route, frais des JURIS D'EXAMEN, conseil de perfection- nement, etc.	CONFECTION de la CARTE GÉNÉRALE des mines.	CAISSE de provision, sub- sidés et récompenses aux personnes qui se distinguent par des notes de dévouement.			
	TRAITEMENTS des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement.	TRAITEMENTS et indemnités des chefs de bureau et commis, pontonniers, sergents d'eau, garde-caudal, etc.	FRAIS des JURIS D'EXAMEN et des conseils de perfectionnem., missions des élèves ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil.									
0.015	0.415	0.150		4.508	0.044	0.152	0.009	"	0.045	0.250	1840.	
0.016	0.482	0.182		( <sup>a</sup> ) 5.481	0.044	0.145	0.010	"	0.045	0.242	1841.	
0.019	0.451	0.205		( <sup>a</sup> ) 5.435	0.044	0.156	0.010	"	0.045	0.255	1842.	
0.004	0.447	0.199		( <sup>a</sup> ) 10.115	0.040	0.156	0.010	"	0.045	0.251	1845.	
0.008 approximatif.	0.450	0.242		( <sup>a</sup> ) 6.826	0.045	0.154	0.007	"	0.045	0.251	1844.	
0.010 approximatif.	0.451	0.251		( <sup>a</sup> ) 5.752	0.046	0.171	0.007	"	0.045	0.269	1845.	
0.026	0.454	0.265		( <sup>a</sup> ) 6.191	0.046	0.174	0.010	"	0.045	0.275	1846.	
0.008 ( <sup>b</sup> )	0.575	0.290		( <sup>a</sup> ) 7.044	0.044	0.171	0.010	"	0.045	0.270	1847.	
0.005	0.512	0.405	0.007	5.451	0.042	0.164	0.005	"	0.045	0.256	1848.	
0.004	0.558	0.584	0.008	4.988	0.056	0.146	0.009	"	0.045	0.256	1849.	
0.005	0.555	0.554	0.006	5.282	0.040	0.157	0.012	"	0.045	0.254	1850.	
0.005	0.550	0.565	0.005	5.550	0.042	0.157	0.011	"	0.045	0.255	1851.	
0.001	0.570	0.571	0.007	5.179	0.041	0.157	0.011	"	0.045	0.254	1852.	
0.005	0.601	0.575	0.007	5.491	0.041	0.141	0.011	"	0.045	0.258	1855.	
0.004	0.600	0.574	0.006	5.955	0.042	0.141	0.011	"	0.045	0.259	1854.	
0.002	0.607	0.585	0.005	5.995	0.042	0.141	0.012	"	0.045	0.240	1855.	
0.005	0.604	0.404	0.004	6.005	0.042	0.150	0.012	"	0.045	0.240	1856.	
0.007	0.589	( <sup>b</sup> ) 0.485	0.007	6.290	0.042	0.146	0.014	"	0.045	0.247	1857.	
0.008	0.587	0.499	0.007	6.241	0.059	0.146	0.014	"	0.045	0.244	1858.	
0.007	0.587	0.499	0.008	6.279	0.059	0.149	0.014	"	0.045	0.247	1859.	
0.024	0.584	0.509	0.007	5.845	0.042	0.175	0.015	"	0.045	0.275	1860.	
0.055	0.590	0.510	0.007	6.297	0.042	0.175	0.012	"	0.045	0.272	1861.	
0.022	0.589	0.552	0.008	6.665	0.042	0.175	0.011	0.005	0.045	0.276	1862.	
0.050	( <sup>c</sup> ) 0.645	( <sup>c</sup> ) 0.586	0.010	6.041	0.042	( <sup>c</sup> ) 0.185	0.015	0.012	0.045	0.295	1865.	
0.021	( <sup>c</sup> ) 0.680	( <sup>c</sup> ) 0.626	0.010	6.229	0.045	( <sup>c</sup> ) 0.192	0.014	0.015	0.045	0.507	1864.	
0.050	0.687	0.651	0.010	6.726	0.040	0.192	0.012	0.014	0.045	0.505	1865.	

(A) Voir l'annexe n° 2 pour l'indication des travaux auxquels les crédits ont été employés.

(B) Les sommes dépensées pour la reprise ou le rachat de voies navigables concernent :

1° Le canal de Charleroy à Bruxelles, 0.661 pour chacun des exercices 1840 à 1845, et 0.406 pour 1846, ensemble . . . . .	4.372	millions.
2° La Sambre, 4.716 (1845); 0.115 (1845); 0.100 (1847); 0.025 (1848) et 0.062 (crédit spécial, 1856). . . . .	5.018	millions.
3° La petite Nèthe : 0.050 pour chacun des exercices 1846 à 1852 . . . . .	0.350	
	9.740	

(C) Les 4.528 (1852 à 1865 pour services spéciaux) se répartissent comme il suit :

Ostende . . . . .	1.624
Nieuport . . . . .	0.162
Blankenberghe . . . . .	0.702
Sans distinction de ports . . . . .	2.040

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES

(Les sommes sont exprimées en

Exercices.	ADMINISTRATION DES CHE									
	CHEMINS DE FER.					POSTES.				
	ACHAT de terrains, constructions, acquisitions et renouvellement de matériel A. Crédits budgétaires. B. Crédits spéciaux.	VOIES et travaux. (A)	TRACTION et matériel. (A)	TRANSPORT. (A)	TOTAL. (non compris les CREDITS spéciaux).	TRAITEMENTS et indemnités des fonctionnaires et employés.	FRAITEMENTS et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	TRANSPORT des dépêches.	MATÉRIEL, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, trais de tournée.	TOTAL.
1840.	B 57.151	.....	.....	.....	5.078	0.540	0.250	0.501	0.090	0.961
1841.	"	.....	.....	.....	4.469	0.568	0.500	0.505	0.101	1.072
1842.	B 19.459	.....	.....	.....	4.459	.....	.....	.....	.....	1.185
1845.	B 0.898	.....	.....	.....	5.571	0.798	.....	0.571	.....	1.169
1844.	"	.....	.....	.....	(1) 5.969	0.840	.....	0.440	.....	1.280
1843.	B 12.019	.....	.....	.....	(1) 6.290	0.900	(2) 0.465	.....	.....	1.565
1846.	B 5.560	.....	.....	.....	(1) 7.449	0.920	(3) 0.452	.....	.....	1.372
1847.	"	.....	.....	.....	9.245	0.947	(3) 0.505	.....	.....	1.452
1848.	B 5.509	.....	.....	.....	8.809	0.999	(3) 0.517	.....	.....	1.516
1849.	B 0.461	.....	.....	.....	8.116	1.055	(3) 0.504	.....	.....	1.557
1850.	B 1.061	.....	.....	.....	9.254	1.114	(3) 0.499	.....	.....	1.615
1851.	B 0.505	.....	.....	.....	8.570	1.158	(3) 0.462	.....	.....	1.620
1852.	A 0.521 B 0.706	.....	.....	.....	(1) 8.801	1.158	(3) 0.524	.....	.....	1.682
1855.	B 0.981	2.948	4.101	2.645	(1) 9.695	0.500	0.656	0.517	0.178	1.651
1854.	A 0.215 B 5.555	5.240	4.966	2.788	(2) 11.209	0.515	0.685	0.500	0.165	1.665
1855.	A 0.016 B 5.012	5.449	6.591	2.861	12.717	0.520	0.712	0.501	0.195	1.726
1856.	B 5.876	5.868	7.219	5.120	14.207	0.560	0.755	0.517	0.187	1.817
1857.	B 4.256	4.192	6.607	5.557	(1) 14.156	0.651	0.955	0.524	0.200	2.090
1858.	B 5.195	4.159	7.160	5.272	14.571	0.658	0.985	0.559	0.209	2.209
1859.	B 1.066	4.020	6.764	5.299	14.085	0.716	1.040	0.568	0.255	2.359
1860.	B 2.282	4.070	6.411	5.559	15.840	0.764	1.115	0.418	0.295	2.590
1861.	B 4.566	4.050	6.606	5.558	14.194	0.825	1.175	0.467	0.299	2.762
1862.	B 5.802	4.109	6.715	5.865	14.689	0.874	1.210	0.495	0.504	2.881
1865.	B 6.527	4.544	6.694	4.274	15.512	0.969	1.400	0.442	0.294	3.105
1864.	B 5.825	4.696	6.885	4.698	16.277	1.054	1.496	0.462	0.314	3.306
1865.	B 10.455	4.841	7.867	5.242	17.950	1.082	1.585	0.515	0.596	3.576

(1) Y compris pour dépenses arriérées : 1844, 0.418; 1845, 0.255; 1846, 0.721; 1862, 0.159; 1853, 0.481; 1854 0.056; 1857, 0.260.

(2) Y compris 0.058 montant d'une subvention pour l'établissement de communications entre Ostende et Douvres.

(3) Y compris pour construction de voitures pour le service des postes sur le chemin de fer : 1846, 0.001; 1847, 0.016; 1849, 0.017; 1849, 0.018; 1850, 0.040; 1851, 0.018, 1852, 0.042.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## TRAVAUX PUBLICS.

millions en milliers de francs.)

MINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.											
TÉLÉGRAPHES.					SERVICE EN GÉNÉRAL.					TOTAL GÉNÉRAL (non compris les CREDITS spéciaux).	Exer- cices.
CONSTRUCTION des lignes, -appareils. A. Crédits budgétaires. B. Crédits spéciaux.	TRAITEMENTS des fonctionnaires et employés.	SALAIRES des agents payés à la journée ou par mois.	MATÉRIEL.	TOTAL (non compris les CREDITS spéciaux).	TRAITEMENTS et indemnités des fonctionnaires et employés	SALAIRES des agents payés à la journée ou par mois	MATÉRIEL, fournitures de bureau, conférences des chemins de fer belges.	SUBSIDE à la cuisine de retraite et de secours des ouvriers de l'adminis- tration.	TOTAL.		
»	»	»	»	»	La dépense est comprise dans le chiffre renseigné sous la rubrique <i>Chemins de fer.</i>					4.059	1840.
»	»	»	»	»						5.541	1841.
»	»	»	»	»						5.622	1842.
»	»	»	»	»						6.549	1843.
»	»	»	»	»						7.249	1844.
»	»	»	»	»						7.655	1845.
»	»	»	»	»						8.821	1846.
»	»	»	»	»						10.697	1847.
»	»	»	»	»						10.525	1848.
»	»	»	»	»						9.655	1849.
A 0.252	»	»	»	0.252						11.079	1850.
A 0.018	0.044	0.009	0.009	0.071						10.261	1851.
B 0.068	0.044	»	0.009	0.055						(*)10.626	1852.
B 0.077	0.044	0.014	0.011	0.069	0.027	0.029	0.212	0.010	0.278	11.695	1853.
B 0.099	0.061	0.016	0.015	0.090	0.052	0.029	0.188	0.010	0.239	(*)15.225	1854.
B 0.051	0.070	0.024	0.020	0.114	0.052	0.050	0.175	0.010	0.245	(*)14.802	1855.
B 0.042	0.085	0.020	0.020	0.125	0.051	0.026	0.209	0.010	0.276	16.425	1856.
B 0.104	0.124	0.057	0.026	0.187	0.049	0.046	0.202	0.020	0.317	16.750	1857.
B 0.054	0.154	0.036	0.050	0.220	0.049	0.052	0.200	0.020	0.521	17.521	1858.
B 0.105	0.187	0.042	0.056	0.265	0.049	0.055	0.251	0.020	0.555	17.060	1859.
B 0.076	0.210	0.054	0.068	0.332	0.052	0.055	0.251	0.020	0.556	17.118	1860.
B 0.062	0.245	0.065	0.056	0.564	0.058	0.056	0.225	0.020	0.557	17.677	1861.
B 0.037	0.280	0.077	0.060	0.417	0.082	0.059	0.277	0.020	0.458	18.425	1862.
B 0.205	0.294	0.101	0.068	0.465	0.091	0.060	0.228	0.020	0.599	19.279	1863.
B 0.163	0.545	0.132	0.072	0.547	0.098	0.061	0.255	0.020	0.414	20.544	1864.
B 0.200	0.408	0.182	0.080	0.670	0.094	0.066	0.265	0.020	0.445	22.659	1865.

(\*) Y compris des dépenses arriérées relatives au premier établissement du chemin de fer (0.531 en 1852; 0.215 en 1853, et 0.016 en 1855).

(A) Voir l'annexe n° 3 pour le détail des dépenses des exercices 1855 à 1865.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Exercices.	COMMISSION des procédés nouveaux et commission des ANNALES des Travaux publics, frais de route et de séjour matériel, achats de réactifs, d'appareils et publication du recueil des Annales	Traitement des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité	PENSIONS	SECOURS à des <i>employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents pris sur salaire ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés</i>	DÉPENSES imprévues au Budget	Construction et acquisition de locaux	Plantation d'une HALLIE de clôture au chemin de fer de <i>Boulers</i> et <i>Waes</i> — Crédits spéciaux	Milice et <i>casernes</i> civique	Instruction publique, lettres, sciences et beaux arts	Condamnation de l'état dans une instance relative à la concession du chemin de fer de <i>Manège</i> à <i>Erquennes</i> — (Crédits spéciaux)	Pertes dans les crédits de 400,000 francs et de 800,000 francs alloués pour venir en aide aux agents inférieurs du Gouvernement
1840	"	"	"	0 002	0 059	"	"	0 021	"	"	"
1841	"	"	"	0 004	0 050	"	"	"	1 620	"	"
1842	"	"	"	0 002	0 051	"	"	"	"	"	"
1843	"	"	"	0 002	0 050	"	"	"	"	"	"
1844	"	"	"	0 002	0 051	"	"	"	"	"	"
1845	0 009	"	0 041	0 005	0 050	"	"	"	"	"	"
1846	0 010	"	0 052	0 005	0 059	"	"	"	"	"	"
1847	0 007	"	0 062	0 005	0 058	"	"	"	"	"	"
1848	0 006	"	0 075	0 005	0 018	"	"	"	"	"	"
1849	0 002	"	0 095	0 005	0 029	"	"	"	"	"	"
1850	0 004	"	(1) 0 006	0 004	0 019	"	"	"	"	"	"
1851	0 005	"	0 009	0 004	0 018	"	"	"	"	"	"
1852	0 006	"	0 002	0 005	0 015	"	"	"	"	"	"
1853	0 006	"	0 005	0 004	0 010	(2) 0 006	"	"	"	"	"
1854	0 006	"	0 002	0 004	0 010	(3) 0 004	"	"	"	"	"
1855	0 005	"	0 005	0 005	0 054	"	"	"	"	"	0 450
1856	0 005	"	0 007	0 007	0 017	"	"	"	"	0 527	"
1857	0 005	0 064	0 012	0 007	0 054	"	0 051	"	"	0 001	"
1858	0 005	0 057	0 007	0 005	0 012	"	0 024	"	"	0 001	"
1859	0 006	0 056	0 002	0 007	0 018	(4) 0 105	0 002	"	"	"	"
1860	0 004	0 064	0 000	0 007	0 007	B (4) 0 110	0 010	"	"	"	"
1861	0 005	0 059	0 008	0 007	"	B (4) 0 002	0 011	"	"	"	"
1862	0 005	0 059	0 007	0 009	"	B (4) 0 057	0 014	"	"	"	"
1863	0 006	0 059	0 007	0 009	"	B (4) 0 005	0 008	"	"	"	"
1864	0 005	0 055	0 005	0 012	"	B (5) 0 200	"	"	"	"	"
1865	0 002	0 067	0 007	0 011	0 022	B (5) 0 045	"	"	"	"	"

(1) A partir de 1850, les pensions inscrites sont portées au Budget de la Dette publique, et le Budget du Département ne comprend plus que le crédit nécessaire pour payer le premier terme des pensions.

(2) Construction et appropriation de locaux pour les bureaux des postes à Beveloo et à La Louvière.

(3) Acquisition de l'hôtel des postes à Gand.

(4) Acquisition et appropriation d'immeubles destinés notamment aux bureaux de la poste aux lettres et au bureau central des petites marchandises, à Liège.

(5) 1<sup>o</sup> Acquisition d'un immeuble (Hotel du Regent), destiné à l'installation d'une partie des bureaux de l'administration centrale des chemins de fer, postes et télégraphes (0 200 en 1861, et 0 007 en 1863, 2<sup>o</sup> acquisition et appropriation d'un immeuble destiné notamment au service de la poste aux lettres et au bureau central des petites marchandises, à Mons (0 056 en 1863).

(A) Voir aussi l'annexe n° 1 pour la construction et l'appropriation de locaux, dirigées par le service des bâtiments civils.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

## ANNEXE N° 1.

## BATIMENTS CIVILS.

*Destination qu'ont reçue les principales sommes dépensées en dehors des travaux d'entretien, de réparation, etc., et qui ont été allouées tant par le Budget ordinaire que par des crédits spéciaux.*

Travaux aux hôtels des Gouvernements provinciaux à Anvers (1851, 1852), Bruges (1845), Mons et Hasselt (1840, 1842 à 1844), Arlon (1860 à 1862), Namur (1862) . . . . .	0.179
Travaux d'appropriation de l'hôtel du Ministère des Travaux publics (1844) . . . . .	0.082
Reconstruction de l'hôtel de la Cour des comptes (1846) . . . . .	0.126
Construction d'une salle et dépendances pour { 1845 à 1849 et 1851 . . . . . (1) 0.532 } les réunions du Sénat, travaux d'ornementation. { 1865 à 1865 (services spéciaux) . . . . . 0.135 }	0.667
Entrepôt d'Anvers { Parachèvement (1842, 1845, 1847, 1850, 1852, 1855, services spéciaux) . . . . . 2.148 } { Travaux 1857, 1858, 1861, 1862 (Budget ordinaire) . . . . . (1) 0.115 }	2.265
Travaux pour la distribution d'eau aux établissements de l'État à Bruxelles (1855 à 1859) . . . . .	0.109
Construction de prisons 1856 à 1858 (services spéciaux) . . . . .	1.200
— aux hôtels des Ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances (1840, 1841, 1845, 1844, 1851, 1852) . . . . .	0.079
Travaux aux palais de la Nation, palais Ducal, palais et parc de Tervueren, à l'entrepôt d'Anvers, à la bibliothèque royale (1855 à 1860) . . . . .	(2) 0.575
Construction de locaux pour le transfert, rue de la Loi, des Ministères de la Justice et des Travaux publics (1860 à 1865), services spéciaux. . . . .	1.550
Construction de bâtiments pour le service de la douane (1862 et 1865). . . . .	0.059
Établissement d'une grille de clôture à l'Observatoire royal (1861 et 1862). . . . .	0.056
Autres . . . . .	0.050
TOTAL. . . . .	<u>6.555</u>

(1) Indépendamment de sommes confondues pour les exercices 1855 à 1860, 1864 et 1865 avec les 0.575 pour travaux au palais de la Nation, etc.

(2) Voir renvoi (1).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

## ANNEXE N° 2.

## CANAUX ET RIVIÈRES.

Les sommes dépensées de 1840 à 1865, en vertu de crédits spéciaux, s'élèvent à 72 millions 165 mille francs, et se répartissent comme il suit :

Meuse	{	Dérivation . . . . . fr.	7,999,969	
		Canalisation depuis l'embouchure de la Sambre à Namur jusqu'à la limite supérieure du bassin houiller de Chokier. . . . .	4,884,841	
		Travaux stipulés dans le traité conclu entre la Belgique et les Pays-Bas, le 12 mai 1865, pour régler le régime des prises d'eau. . . . .	342,835	
		Canal latéral à la Meuse de Liège à Maastricht. — Construction . . . . .	7,699,882	
		Travaux destinés à relier les charbonnages et les établissements industriels à l'aval de Liège avec le canal de Liège à Maastricht . . . . .	2,055,964	
		Part de l'État dans les frais de construction d'un aqueduc latéral à la Meuse, entre le bassin d'Avroi et le canal de Liège à Maastricht. . . . .	550,000	
		Ourthe. — Reconstruction partielle du mur de quai sur la rive gauche à Liège. . . . .	202,227	
Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut et ses embranchemens	{	Canal de la Campine. — Construction, élargissement, approfondissement. . . . .	5,915,999	} (1) 16,048,645
		Canal de Turnhout vers le canal de la Campine . . . . .	1,414,406	
		Prolongement jusqu'à Anvers . . . . .	5,470,000	
		Embranchement sur Hasselt et le Demer. . . . .	5,121,495	
		Transaction pour mettre fin à un procès relatif aux entreprises . . . . .	128,145	
		Canal de Turnhout à Anvers par St-Job-in-'t-Goor . . . . .	1,484,835	
Sambre.	{	Amélioration de l'écoulement des eaux dans les provinces de Hainaut et de Namur . . . . .	650,000	} 2,074,784
		Approfondissement entre Mornimont et la frontière de France. . . . .	1,528,095	
		Pont à Oignies . . . . .	96,691	
		Escaut. — Amélioration de l'écoulement des eaux, de la navigation et du halage . . . . .	1,495,544	
Lys.	{	Canalisation de la Lys. . . . .	275,501	} 1,012,135
		— de la Mandel depuis la Lys jusqu'à Roulers . . . . .	720,902	
		Nouvelle écluse à sas sur la Lys, à Harlebeke . . . . .	15,952	
Canal de Deynze vers la mer du Nord	{	(Dérivation de la Lys). . . . .	10,606,097	}
		Raccordement avec le canal de Gand à Bruges. . . . .	175,527	
Canal de Gand à Bruges.	{	Approfondissement . . . . .	5,590,566	} 5,887,422
		Raccordement avec l'entrepôt de Gand. . . . .	497,056	
		Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges . . . . .	580,000	
		Dendre. — Amélioration . . . . .	4,888,712	
		Canal de Zelzaete à la mer du Nord. — Construction . . . . .	(2) 4,006,167	
		Senne, les deux Nèthes et l'Yser. — Subsidés pour travaux d'amélioration . . . . .	500,000	
		Senne. — Amélioration du régime. . . . .	16,751	
		Grande Nèthe, Yser et canal de Plasschendaele. — Amélioration au double point de vue de la navigation et de l'écoulement des eaux . . . . .	886,555	
		Canal de Charleroy à Bruxelles. — Élargissement entre la 9 <sup>me</sup> écluse et la Sambre . . . . .	1,547,851	
		Zuillede. — Amélioration de la navigation . . . . .	26,562	
		La Haine. — Part de la Belgique dans les frais d'exécution de travaux effectués sur le territoire français dans le but d'obvier aux inondations de la vallée . . . . .	17,000	

(1) Une somme de 1,110,000 francs a été, en outre, imputée sur les allocations du Budget ordinaire de 1841.

(2) — 723,800 id. id. id. (1854 à 1856).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

ANNEXE N° 5.

## CHEMINS DE FER. — DÉTAIL DES DÉPENSES.

( Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs. )

Exercices.	VOIES ET TRAVAUX.					TRACTION ET MATÉRIEL.					TRANSPORT.							
	Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	Millés ralis et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers.	TOTAL.	Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	Prime d'économie et de régularité.	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois.	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	TOTAL.	Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	Prais d'exploitation.	Comptage.	Pertes et avaries, indemnités au chef d'arrivées servies sur le chemin de fer.	Retenues aux compagnies.	TOTAL.
1860 à 1892.	Les détails font défaut.																	
1855.	0.167	1.261	( <sup>1</sup> )0.918	( <sup>2</sup> )0.602	2.948	0.105	1.586	0.054	1.128	1.251	4.104	0.771	1.149	0.207	0.282	0.078	0.156	2.645
1854.	0.177	1.220	( <sup>1</sup> )1.520	( <sup>2</sup> )0.514	3.240	0.118	1.535	0.083	1.752	1.498	4.066	0.801	1.125	0.286	0.257	0.069	0.272	2.788
1855.	0.179	1.267	( <sup>1</sup> )1.543	( <sup>2</sup> )0.660	3.449	0.118	1.714	0.087	2.429	2.045	6.391	0.808	1.256	0.560	0.275	0.086	0.078	2.861
1856.	0.184	1.410	( <sup>1</sup> )1.663	( <sup>2</sup> )0.611	3.868	0.150	1.826	0.082	2.391	2.790	7.219	0.916	1.505	0.402	0.294	0.059	0.144	3.120
1857.	0.211	1.705	( <sup>1</sup> )1.666	( <sup>2</sup> )0.612	4.192	0.181	1.881	0.075	1.922	2.550	6.607	0.954	1.258	0.459	0.356	0.091	0.259	3.557
1858.	0.211	1.620	1.665	0.645	4.139	0.191	2.057	0.066	1.785	3.065	7.160	0.979	1.322	0.451	0.560	0.074	0.086	3.272
1859.	0.218	1.674	1.456	0.672	4.020	0.195	2.149	0.070	1.567	2.785	6.764	1.010	1.577	0.448	0.578	0.051	0.055	3.229
1860.	0.252	1.664	1.456	0.718	4.070	0.199	2.205	0.071	1.527	2.609	6.411	1.040	1.414	0.467	0.406	0.028	0.004	3.259
1861.	0.264	1.686	1.569	0.711	4.050	0.208	2.253	0.105	1.518	2.542	6.606	1.105	1.469	0.480	0.444	0.041	0.021	3.558
1862.	0.270	1.804	1.520	0.715	4.109	0.218	2.260	0.071	1.442	2.724	6.715	1.196	1.529	0.487	0.467	0.102	0.084	3.865
1865.	0.502	1.999	1.530	0.715	4.544	0.245	2.592	0.082	1.521	2.656	6.694	1.552	1.706	0.600	0.482	0.068	0.066	4.274
1864.	0.532	2.189	1.471	0.704	4.696	0.261	2.669	0.078	1.305	2.480	6.885	1.648	1.740	0.720	0.512	0.068	"	4.698
1865.	0.547	2.251	1.529	0.714	4.841	0.274	3.065	0.080	1.721	2.727	7.867	1.815	1.889	0.859	0.577	0.124	"	5.542

\* (<sup>1</sup>) Déduction faite de 30,000 francs ajoutés à la colonne suivante par suite d'un transfert opéré en 1858 pour les outils et ustensiles.\* (<sup>2</sup>) Augmenté de 30,000 francs par les motifs indiqués au renvoi (<sup>1</sup>).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget de 1840 était de . . . . . fr.	8,954,000	»
En 1865, il s'élève à . . . . .	30,625,000	»

non compris, pour les deux exercices, les dépenses sur crédits spéciaux.

Les traitements et autres dépenses de l'administration centrale se sont accrus de 710 mille francs; mais il y a lieu de tenir compte de ce fait que cet accroissement n'est pas dû seulement au développement successif du service, mais surtout au transfert à l'administration centrale, du personnel qui, dans le principe, était rétribué sur les crédits alloués pour le service des chemins de fer.

Il y a 4 million 26 mille francs de plus pour les routes.

Pour le service des bâtiments civils la dépense est de 147 mille francs plus forte, en 1865 qu'en 1840. L'annexe n° 1 au tableau des développements qui précède, indique les travaux qui ont été exécutés en dehors de ceux d'entretien et de réparation.

Les frais d'entretien et d'amélioration des canaux et rivières, qui étaient de 620 mille francs en 1840, se sont élevés à 1,526,000 francs en 1865, indépendamment de 6,650,000 francs dépensés sur crédits spéciaux.

En somme, pour l'ensemble de la dépense de l'administration des ponts et chaussées, l'augmentation (en ce qui concerne les crédits budgétaires) s'élève à 2,218,000 francs (6,726,000 en 1865 contre 4,508,000 en 1840).

On renvoie à l'annexe n° 2 pour le détail des travaux de construction et d'amélioration des voies navigables et des ports et côtes auxquels ont été affectés les 72 millions de crédits spéciaux.

Pour l'administration des mines la dépense s'est élevée de 250 mille francs, chiffre de 1840, à 305 mille francs en 1865.

Abstraction faite de la dépense sur crédits spéciaux, les chemins de fer, y compris le service en général, ont coûté, en 1840 . . . . . fr.	3,071,000	»
En 1865 la dépense est de . . . . .	18,395,000	»
Soit une augmentation de . . . . .	15,322,000	»

Cette augmentation s'explique naturellement par le développement de l'exploitation.

L'annexe n° 3 indique, pour les années 1855 à 1865, le détail de la dépense pour les voies et travaux, les frais de traction et de matériel et les frais de transport.

Le service des postes, non compris sa part dans la dépense de service en général, est renseigné dans le compte de l'exercice 1840 pour 961 mille francs; en 1850, il figure déjà pour 1,613,000 francs; puis il monte graduellement jusqu'à 5,576,000 francs en 1865. La dépense pour le personnel, qui n'était que de 570,000 francs en 1840, s'est chiffrée par 2,667,000 francs en 1865.

La construction des lignes télégraphiques n'a commencé qu'en 1850; en 1851, les frais d'exploitation, non compris la part dans la dépense du service en général, étaient de 55 mille francs; ils s'élèvent à 670,000 francs en 1865.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La dépense totale pour construction des lignes télégraphiques et pour les appareils, s'est élevée jusqu'en 1865, à . . . . . fr.	1,575,000 »
les frais d'exploitation montent à . . . . .	3,967,000 »

TOTAL. . . . . fr.	5,540,000 »
--------------------	-------------

Mais les produits de l'exploitation montent à . . . . . fr.	6,497,000 »
-------------------------------------------------------------	-------------

De sorte qu'en 1865 la recette excédait déjà de . . . . . fr. 957,000 »  
les frais de construction et d'exploitation réunis.

(LXIII)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Exercices.	DÉPENSES RATTACHÉES A L'EXERCICE (à l'exclusion des crédits spéciaux)				PENSIONS civiles et mili- taires, pensions de l'ordre de Léopold, etc., rattachées au Budget de la Dettes publique. (1)	Total des dites dépenses précédentes.	QUOTITÉ par habitant dans la dépense		Rapport du Budget de LA GUERRE ou Budget gé- néral des recettes de l'État.	CRÉDITS SPÉCIAUX.	
	reportées d'exercices antérieurs.	appartenant à des exercices clos.	propres au BUDGET de l'exercice.	TOTAL.			non compris les PENSIONS rattachées au Budget de la Dette publique.	y compris les PENSIONS rattachées au Budget de la Dette publique.		0/0.	Remboursement à la caisse des veuves de l'armée, d'avances faites pour le paiement des pensions des vieux d'officiers belges accédés à l'armée des Indes.
1840.	»	»	50.802	50.802	1.650	52.452	fr. 7.65	fr. 8.05	52.2	»	»
1841.	»	»	29.682	29.682	1.905	51.585	7.27	7.75	51.2	»	»
1842.	»	0.511	28.547	29.058	1.885	50.941	7.62	7.48	29.6	»	»
1843.	»	0.217	28.659	28.876	1.955	50.811	6.92	7.58	29.5	»	»
1844.	»	»	27.057	27.057	2.125	29.160	6.42	6.92	26.4	»	»
1845.	»	0.295	27.679	27.972	1.975	29.947	6.57	7.05	26.6	»	»
1846.	»	»	28.552	28.552	2.140	50.492	6.60	7.09	26.9	»	»
1847.	»	0.026	29.145	29.171	2.174	51.345	6.75	7.25	27.6	»	»
1848.	»	»	55.165	55.165	2.294	57.459	8.11	8.65	54.4	»	»
1849.	»	0.016	26.491	26.507	2.406	28.915	6.08	6.65	25.4	»	»
1850.	»	0.004	26.182	26.186	2.460	28.646	5.98	6.54	24.6	»	»
1851.	0.016	»	26.718	26.724	2.488	29.212	6.04	6.60	24.5	»	»
1852.	0.011	»	57.778	57.789	2.529	40.518	8.45	9.01	52.4	»	»
1853.	1.684	0.017	54.557	56.258	2.627	58.865	8.02	8.61	50.1	»	»
1854.	0.712	»	55.566	56.078	2.780	58.858	7.95	8.54	29.5	»	»
1855.	0.109	0.014	56.005	56.123	2.920	59.048	7.88	8.52	28.4	»	»
1856.	0.176	0.041	57.151	57.568	5.052	40.400	8.11	8.77	28.2	»	»
1857.	0.086	»	52.941	55.027	5.181	56.208	7.29	7.99	24.7	»	»
1858.	0.055	»	55.520	55.555	5.241	56.794	7.55	8.04	25.7	»	»
1859.	0.599	0.051	40.459	41.069	5.588	44.457	8.88	9.62	28.4	»	0.589
1860.	0.465	»	52.814	55.277	5.518	56.795	7.12	7.88	25.7	»	10.590
1861.	0.585	0.007	54.154	54.526	5.525	58.049	7.50	8.04	24.5	»	8.217
1862.	0.101	0.025	55.562	55.688	5.485	59.175	7.46	8.19	24.5	0.181	14.844
1863.	0.092	»	57.201	57.295	5.497	40.790	7.71	8.45	25.4	»	8.595
1864.	0.227	»	57.445	57.670	5.524	41.194	7.70	8.42	25.1	»	7.744
1865.	0.010	0.065	55.052	55.127	5.488	58.615	7.11	7.82	22.9	»	2.855

(1) Pour les exercices 1840 à 1847, les chiffres sont ceux des prévisions du Budget; pour les exercices postérieurs, ils indiquent la dépense réelle.

55.052

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées

Exercices	ADMINISTRATION CENTRALE					LEA TS-MAJORS			SERVICE DE SANTE		
	Traitement du Ministre	Traitement des fonctionnaires et employés civils	Supplément aux officiers et sous-officiers employés au DÉPARTEMENT de la Guerre	Matériel, fournitures de bureau, impressions, reliures, chauffage, éclairage, mobiliers etc	DÉPENSE de la Guerre (Reconnais sances militaires, Instruments bibliothé que, cartographie etc)	Traitement et appoint de (1) Indemnité de fourrages et frais de bureau (2)	ÉTAT MAJOR central Suppléments aux aides de camp des généraux commandants de division et le brigade	ÉTAT MAJOR des provinces et des places — Amonniers et lesservants	INTENDANCE militaire	Traitement des officiers de santé et appoint de 1849, Indemnité de tourages de bureau de l'inspecteur général (3)	Nourriture et habillement des militaires entretenus des hôpitaux
1840.	0 021	0 168		0 014	0 019	0 598	0 275	0 1.0	(?) 0 124		0 155
1841	0 021	0 165		0 040	0 016	0 601	0 252	0 111	(?) 0 578		0 078
1842	0 021	0 165		0 040	0 019	0 577	0 248	0 105	(?) 0 291	0 400	0 092
1843	0 021	0 165	0 008	(1) 0 090	0 019	0 509	0 257	0 109	(?) 0 281	0 395	0 097
1844	0 021	0 160	0 015	0 040	0 019	0 510	0 251	0 112	(?) 0 278	0 598	0 106
1845	0 021	0 158	0 015	0 046	0 019	0 559	0 251	0 110	(?) 0 275	0 404	0 108
1846	0 019	0 156	0 017	0 045	0 021	0 557	0 296	0 107	(?) 0 282	0 407	0 116
1847	0 021	0 160	0 017	0 040	0 054	0 571	0 501	0 111	(?) 0 515	0 479	0 129
1848	0 021	0 159	0 016	0 045	0 051	0 575	0 511	0 109	(?) 0 522	0 835	0 195
1849	0 021	0 146	0 015	0 040	0 026	0 641	0 260	0 137	(?) 0 515	0 490	0 084
1850	0 019	0 146	0 012	0 040	0 026	0 649	0 258	0 140	(?) 0 511	0 458	0 088
1851	0 012	0 146	0 010	0 040	0 026	0 666	0 258	0 140	(?) 0 506	0 454	0 070
1852	0 021	0 146	0 011	0 040	0 029	0 671	0 258	0 142	(?) 0 515	0 565	0 096
1853	0 021	0 152	0 016	0 040	0 064	0 705	0 269	0 145	0 177	0 585	0 099
1854	0 021	0 151	0 014	0 040	0 064	0 745	0 279	0 148	0 198	0 609	0 099
1855	0 021	0 151	0 014	0 040	0 064	0 789	0 268	0 147	0 195	0 669	0 100
1856	0 021	0 151	0 014	0 045	0 064	0 802	0 282	0 149	0 209	0 655	0 100
1857	0 021	0 157	0 014	0 062	0 055	0 778	0 291	0 148	0 216	0 540	0 100
1858	0 021	0 157	0 014	0 040	0 019	0 805	0 501	0 147	0 215	0 480	0 119
1859	0 021	0 157	0 014	0 055	0 044	0 8.6	0 501	0 149	0 214	0 541	0 145
1860	0 021	0 157	0 014	0 045	0 041	0 779	0 297	0 150	0 215	0 466	0 110
1861	0 021	0 155	0 016	0 040	0 102	0 817	0 296	0 151	0 216	0 452	0 120
1862	0 021	0 155	0 014	0 040	0 135	0 785	0 295	0 148	0 219	0 508	0 120
1865	0 021	0 156	0 016	0 040	0 119	0 807	0 511	0 155	0 250	0 520	0 119
1864	0 021	0 156	0 016	0 040	0 119	0 828	0 552	0 165	0 242	0 507	0 120
1865	0 021	0 155	0 016	0 040	0 119	0 840	0 555	0 165	0 245	0 475	0 120

(1) Y compris 0 030 pour arriérés remontant aux exercices 1853 et 1859

(2) Jusqu'en 1848 l'indemnité de fourrages et les frais de bureau sont compris respectivement dans les articles *masse de fourrages* et *frais de bureau et d'administration des corps*

(3) Y compris la dépense pour le service administratif des hôpitaux

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE LA GUERRE.

en millions et milliers de francs.)

SOLDE DES TROUPES.											
Traitement, solde, et, à partir de 1849, indemnités de fourrages pour les officiers; moyens de transport, frais d'administration.											
INFANTE- RIE.	CAVALERIE.	ARTILLERIE.	GÉNIE.	COMPAGNIES d'ad- ministration, directeurs et sous-directeurs des hôpitaux, infirmiers, soeurs hospitalières, service de la boulangerie.	MASSE d'habillement et d'entretien.	ENTRETIEN du harnachement et ferures des chevaux.	PRIMES de rangement.	CASERNE- MENT des chevaux.	VIVRES ou au camp, logement et nourriture en route.	TOTAL. ( <sup>4</sup> )	Exer- cices.
8.990	5.022	2.121	0.565	Jusqu'en 1852 la dépense pour le service administratif des hôpi- taux est confondue avec celle des traitements des officiers de santé.	2.924	0.162	0.001	0.089	0.550	18.207	1840.
8.556	2.918	2.161	0.572		2.757	0.140	0.001	0.077	0.595	17.555	1841.
10.211	5.244	2.486	0.624		"	0.097	"	0.079	0.548	17.039	1842.
10.051	5.125	2.516	0.628		"	0.037	0.001	0.070	0.555	16.795	1843.
9.556	2.941	2.354	0.648		"	0.075	0.002	0.068	0.355	15.777	1844.
9.856	2.952	2.496	0.671		"	0.075	"	0.070	0.576	16.451	1845.
9.475	5.052	2.501	0.701		"	0.052	"	0.065	0.557	16.161	1846.
9.594	2.961	2.510	0.692		"	0.067	"	0.077	0.551	16.052	1847.
11.250	5.159	5.005	0.779		"	0.081	"	0.087	0.797	19.158	1848.
9.456	5.022	2.652	0.722							15.852	1849.
9.426	5.058	2.655	0.702							15.859	1850.
9.782	5.061	2.657	0.721							16.201	1851.
11.446	5.587	5.026	0.769							18.838	1852.
11.800	5.446	2.960	0.786		0.140					19.152	1853.
12.514	5.465	2.969	0.794		0.205	"	"	"	"	19.745	1854.
11.977	5.505	2.924	0.807		0.250	"	"	"	"	19.461	1855.
11.959	5.571	5.025	0.790		0.255	"	"	"	"	19.576	1856.
11.792	5.545	2.945	0.781		0.255	"	"	"	"	19.518	1857.
11.890	5.501	2.974	0.794		0.258	"	"	"	"	19.417	1858.
12.601	5.746	5.528	0.825		0.259	"	"	"	"	20.757	1859.
11.927	5.545	5.019	0.814	0.261	"	"	"	"	19.564	1860.	
11.698	5.464	5.010	0.820	0.254	"	"	"	"	19.246	1861.	
11.812	5.415	2.981	0.815	0.250	"	"	"	"	19.269	1862.	
12.569	5.469	5.118	0.844	0.269	"	"	"	"	20.269	1863.	
15.151	5.677	5.109	0.870	0.278	"	"	"	"	21.125	1864.	
12.850	5.606	5.176	0.851	0.277	"	"	"	"	20.760	1865.	

(<sup>4</sup>) Non compris, jusqu'en 1849, l'indemnité de fourrages pour les officiers ni les frais d'administration, et jusqu'en 1852, la dépense pour les compagnies d'administration.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	ÉCOLE MILITAIRE, état-major enseignant, solde des élèves, dépenses d'administrat <sup>ns</sup> .	ÉTABLISSEMENT et MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE ( manufacture d'armes, fonderie de canons, arsenal de construction, école de pyrotechnie ).		MATÉRIEL DU GÉNIE (bâtimens mil- itaires, ouvrages de fortifications, défrichemens, ensemencement et plantation des terrasins de l'État, dans les places, ou camp de Beveloo et au polygone de Bréscshuel.)	PAIN.	FOURRAGES (y compris jusqu'en 1848, l'indemnité de fourrages pour les officiers.	CASERNEMENT des HOMMES (loyer des lits, fournitures appartenant aux communes et à l'État, achat et lavage de couvertures, de sacs de campement, etc.)	RENOUVELLE- MENT de la buffleterie et du harnachem <sup>t</sup> .	FRAIS DE ROUTE et de séjour du Ministre et des officiers.
		Personnel.	Matériel.						
1840.	0.162	0.964		1.569	1.612	5.102	0.655	0.074	0.091
1841.	0.148	0.756		1.698	1.589	5.140	0.617	0.075	0.074
1842.	0.155	0.600		1.928	1.519	2.779	0.619	0.065	0.075
1843.	0.148	0.519		1.956	1.550	5.151	0.629	0.057	0.071
1844.	0.144	0.564		1.440	1.446	2.566	0.617	0.026	0.076
1845.	0.140	0.575		1.971	1.455	2.214	0.614	0.070	0.087
1846.	0.152	0.542		1.551	1.622	2.844	0.589	0.085	0.104
1847.	0.145	0.558		1.145	1.940	5.519	0.611	0.095	0.088
1848.	0.172	1.505		1.768	1.815	5.216	0.760	0.282	0.075
1849.	0.166	0.052	0.492	1.044	1.426	( <sup>1</sup> ) 2.529	0.582	0.145	0.086
1850.	0.157	0.052	0.495	1.058	1.519	1.981	0.575	0.125	0.065
1851.	0.165	0.055	0.498	0.942	1.151	2.426	0.595	0.062	0.081
1852.	0.141	0.055	1.954	5.821	1.959	2.642	0.678	0.258	0.085
1853.	0.155	0.054	1.656	4.575	2.021	2.795	0.671	0.169	0.108
1854.	0.178	0.057	1.754	1.955	2.495	5.612	0.699	0.146	0.096
1855.	0.194	0.055	2.089	1.815	2.652	5.595	0.697	0.106	0.094
1856.	0.206	0.056	2.474	2.257	2.592	5.920	0.589	0.095	0.095
1857.	0.195	0.058	1.045	0.765	2.195	5.422	0.621	0.098	0.089
1858.	0.200	0.058	1.468	1.229	1.650	5.635	0.629	0.099	0.091
1859.	0.175	0.058	4.050	1.912	1.772	4.658	0.649	0.469	0.121
1860.	0.189	0.058	1.672	1.146	1.861	5.565	0.605	0.100	0.115
1861.	0.202	0.041	1.859	1.547	2.189	5.468	0.592	0.102	0.099
1862.	0.190	0.042	5.905	0.807	2.050	5.258	0.576	0.097	0.106
1863.	0.196	0.046	4.968	0.747	1.849	2.955	0.585	0.098	0.091
1864.	0.205	0.045	4.354	0.691	1.797	5.116	0.595	0.098	0.091
1865.	0.202	0.047	1.966	1.052	1.459	5.209	0.596	0.100	0.089

(<sup>1</sup>) A partir de 1849, l'indemnité de fourrages pour les officiers est comprise dans la solde des corps.

(<sup>2</sup>) Y compris, jusqu'en 1850, les pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et les secours sur le fonds de Waterloo. A partir de 1851, la dépense est inscrite au Budget de la Dette publique.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE LA GUERRE.

en millions et milliers de francs.)

TRANSPORTS CARRIAGES. (Transport de matériel, fournitures de voitures à des militaires malades, etc.)	CHAUFFAGE et éclairage des corps-de-garde.	REMONTE. — Achat DE CHEVAUX.	FRAIS de BUREAU et d'administration des corps.	TRAITEMENTS de disponibilité, de non activité, de réforme; INDEMNITÉ de fourrages; HONORAIRES D'AVOCATS et frais de procédure; employés temporaires.	FRAIS de représentation aux généralux et aux officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spé- ciale.	PENSIONS militaires temporaires. — Premier terme des PENSIONS civiles et militaires. (2)	SECOURS à d'anciens mili- taires, à des veuves et enfants mineurs; subsidés à des réfugiés politici- ques; secours à des veuves d'anciens officiers décedés aux Indes. (3)	DÉPENSES imprévues et accidentelles.	GENDARME- RIE. — Traitements, solde, fourrages, entretien de la bûche et du harnachement, casernement des hommes et des chevaux, frais de bureau.	BIEU- GICES. —
0.085	0.064	0.275	0.574	0.561	0.017	0.026	0.006	0.064	1.492	1840.
0.076	0.060	0.150	0.352	0.299	0.015	0.055	0.007	0.046	1.527	1841.
0.060	0.055	0.275	0.550	0.318	0.016	0.044	0.016	(4) 0.558	1.525	1842.
0.058	0.049	0.175	0.549	0.512	0.015	0.045	0.006	(5) 0.252	1.554	1843.
0.056	0.045	0.524	0.329	0.280	0.016	0.044	0.006	0.041	1.552	1844.
0.087	0.055	0.440	0.528	0.277	0.020	0.065	0.050	(6) 0.508	1.558	1845.
0.084	0.055	0.579	0.504	0.275	0.027	0.065	0.025	0.010	1.697	1846.
0.059	0.054	0.415	0.528	0.255	0.020	0.064	0.025	(7) 0.048	1.816	1847.
0.270	0.067	0.996	0.526	0.210	0.012	0.066	0.025	0.025	1.760	1848.
0.045	0.054	0.087		0.199	0.022	0.071	0.020	(8) 0.021	1.685	1849.
0.044	0.045	0.321		0.195	0.015	0.042	0.021	0.005	1.757	1850.
0.094	0.045	0.515		0.161	0.012	0.044	0.019	0.005	1.785	1851.
0.152	0.049	0.820		0.167	0.008	0.067	0.018	0.027	1.810	1852.
0.185	0.055	0.496		0.166	0.050	0.075	0.024	(9) 0.028	1.800	1853.
0.155	0.065	0.664		0.152	0.028	0.056	0.025	0.005	1.887	1854.
0.095	0.072	0.559		0.152	0.021	0.066	0.025	(12) 0.056	1.954	1855.
0.075	0.070	0.558		0.155	0.019	0.075	0.022	(10) 0.041	2.082	1856.
0.049	0.064	0.558		0.124	0.016	0.074	0.022	0.001	1.977	1857.
0.055	0.064	0.558		0.118	0.026	0.067	0.021	0.005	1.889	1858.
0.156	0.055	1.680		0.156	0.054	0.081	0.021	0.009	1.875	1859.
0.106	0.055	0.015		0.128	0.019	0.079	0.021	0.001	1.900	1860.
0.060	0.049	0.558		0.124	0.027	0.081	0.022	0.001	2.075	1861.
0.057	0.050	0.558		0.115	0.028	0.080	0.021	0.001	2.082	1862.
0.056	0.051	0.597		0.125	0.026	0.067	0.019	0.001	2.057	1863.
0.075	0.046	0.580		0.150	0.050	0.061	0.019	0.001	2.089	1864.
0.069	0.044	0.579		0.128	0.029	0.064	0.020	(11) 0.067	2.140	1865.

(3) Le chiffre des subsides accordés à des réfugiés politiques n'est pas connu pour les années 1840 à 1844. Il est renseigné pour 20,000 francs au Budget de 1845, et pour 15,000 francs en 1846; il n'est plus que de 540 francs pour 1865.

(4) Dont 0.511. (5) 0.217. (6) 0.293. (7) 0.025. (8) 0.016. (9) 0.017. (10) 0.041. (11) 0.068 sont relatifs à des faits remontant à 1792, 1815, 1830, etc.

(12) Dont 0.014 pour créances arriérées et 0.021 pour améliorer la position des agents subalternes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNEXE.

DÉPARTEMENT

Tableau indiquant l'effectif moyen

Exercices.	OFFICIERS GÉNÉRAUX.				CORPS d'état-major.			ÉTAT-MAJOR des places.					INTENDANCE militaire.				SERVICE DE SANTÉ.							
	Actif.		Réserve.		Colonel.	Lieutenants colonels.	Majors.	Officiers subalternes	Commandans de pro- vinces.	Commandans.	Majors et adjutans	Portiers-consignes.	Aumôniers et descer- vants.	Intendants			Inspecteurs.	Médecins			Pharma- ciens		Inspecteur-vétérinaire.	
	Lieutenans généraux.	Généraux majors.	Lieutenans généraux.	Généraux majors.										en chef.	de 1 <sup>re</sup> classe	de 2 <sup>e</sup> classe.		Sous-intendants.	principaux.	de garnison.	de bataille et adjoints.	principaux.		autres.
1840 à 1847.	Les renseignements																							
1848.	8	18	1	4	5	2	6	50	6	52	54	70	50	"	2	4	16	1	4	7	19	2	20	1
1849.	7	17	1	4	2	1	8	54	1	26	32	60	50	"	2	4	16	1	4	6	19	1	29	1
1850.	7	16	1	4	2	1	8	54	1	25	32	50	29	1	1	4	16	1	4	6	17	1	50	1
1851.	7	17	1	4	2	1	8	50	1	25	32	57	29	1	1	4	16	1	4	6	17	1	50	1
1852.	7	17	1	4	2	2	7	54	1	24	32	35	50	1	1	4	16	1	4	6	17	1	50	1
1853.	8	17	2	4	2	3	6	58	2	24	30	35	29	1	1	4	15	1	4	7	17	1	50	1
1854.	8	17	2	5	1	4	5	41	4	25	28	44	27	1	1	4	16	1	4	7	16	1	50	1
1855.	8	16	2	5	1	4	6	45	5	21	27	41	25	1	1	4	16	1	4	7	14	1	50	1
1856.	8	16	2	5	3	3	6	42	5	21	33	45	26	1	1	4	16	1	4	7	17	1	50	1
1857.	8	16	2	5	5	3	6	41	5	20	35	42	28	1	1	4	16	1	4	7	21	1	50	1
1858.	9	17	2	4	5	3	6	41	5	21	34	42	28	1	1	4	16	1	4	7	21	1	27	1
1859.	8	17	2	5	5	3	6	41	5	21	34	42	27	1	1	4	16	1	5	7	18	1	50	1
1860.	8	17	2	5	5	3	6	38	5	21	35	42	28	1	1	4	16	1	4	7	18	1	28	1
1861.	8	18	2	4	5	3	6	40	5	21	35	40	28	1	1	4	16	1	4	7	19	1	50	1
1862.	8	18	2	4	5	3	6	35	5	21	35	42	28	1	1	4	16	1	4	7	20	1	50	1
1863.	8	18	2	4	5	3	6	35	5	21	35	40	25	1	1	4	19	1	4	7	19	1	50	1
1864.	7	17	3	4	5	3	6	35	5	21	35	38	24	1	1	4	16	1	4	7	21	1	29	1
1865.	8	18	2	4	2	4	6	35	5	21	35	34	25	1	1	4	16	1	4	7	20	1	50	1

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DE LA GUERRE.

en solde, d'après les revues.

OFFICIERS DE TOUS GRADES.						TROUPE.					Compagnie d'administration.	Sœurs hospitalières.	REMONTE.		GENDARME- RIE.		Exer- cices.
Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Compagnies d'adminis- tration.	En disponibilité ou en non-activité.	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	TOTAL.			Nombre de chevaux achetés.	Prix moyen.	Officiers.	Troupe.	
1,377	545	501	103	....	148	24,170	4,652	4,089	914	34,705	....	35	1850	558.59	44	1,581	1848.
1,561	544	515	109	....	140	17,265	4,144	5,590	658	28,664	....	55	146	505.95	44	1,574	1849.
1,564	545	514	110	....	134	17,555	4,069	5,649	572	28,645	....	53	11 de race. 456 autres.	1258. » 684.70	44	1,585	1850.
1,564	544	522	111	....	107	18,528	4,051	5,505	654	26,698	....	55	47.	662.69	44	1,587	1851.
1,371	543	510	111	....	122	24,749	4,501	4,274	794	34,518	....	55	1555	600.07	46	1,597	1852.
1,419	551	520	110	....	117	25,550	4,529	4,217	802	32,928	....	55	748	665.55	45	1,500	1853.
1,525	565	525	112	51	107	25,185	4,658	4,545	784	32,970	286	55	1024	648.51	44	1,579	1854.
1,550	564	530	109	53	90	22,527	4,745	4,056	806	31,933	540	55	775	722.45	45	1,598	1855.
1,555	566	535	105	54	84	21,960	4,813	4,351	757	31,861	547	55	768	726.95	46	1,400	1856.
1,549	566	551	106	59	76	22,220	4,844	4,155	785	32,002	549	55	685	814.61	46	1,590	1857.
1,553	567	550	111	40	70	25,285	4,662	4,250	805	32,978	540	55	775	721.79	45	1,555	1858.
1,555	567	558	115	58	84	22,828	5,141	4,850	845	35,665	555	55	2205	752.75	46	1,275	1859.
1,555	570	541	112	57	86	25,598	4,864	4,515	834	35,411	557	55	17	897. »	46	1,284	1860.
1,547	570	541	114	36	71	22,155	4,585	4,245	788	31,767	558	55	655	855. »	46	1,572	1861.
1,550	572	540	118	54	69	21,966	4,457	4,215	757	31,294	542	55	720	775. »	46	1,582	1862.
1,558	562	530	115	55	74	22,187	4,455	4,214	768	31,602	555	55	854	715. »	46	1,457	1865.
1,545	557	520	111	56	72	21,807	4,715	4,187	700	31,409	565	55	776	762. »	46	1,426	1864.
1,547	561	524	109	57	65	22,243	4,491	4,160	692	31,586	561	55	777	745.05	46	1,424	1865.

ne sont pas publiés.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Recouvrements de produits se rattachant à l'établissement militaire.

Exercices.	VENTE d'objets mobiliers hors d'usage.	PENSIONS des élèves de l'école mili- taire.	BÉNÉFICES de la fonderie de cauons.	GÉNIE MILITAIRE.			Recouvrements d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour l'usage, l'équipement et l'entretien.	Recouvrements d'une partie des avances faites aux re- giments par le Département de la Guerre, pour con- struction de nouvelles caser- nes désignées à la royauté.	Produits des ventes faites par le Département de la Guerre d'objets hors d'u- sage.	Retenue de 1/2 p. 100 sur les pensions des officiers, de leurs veuves et orphelins pour le service sanitaire.	Autres PRODUITS.	Total.
				Location de bien-fond et de bâtimens.	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	Fermage de pêche et de chasse.						
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.
1840.	francs. ?	francs. 21,992	francs. »	francs. ?	francs. ?	francs.	francs. 552,060	francs. 26,879	francs. »	francs. »	francs. 227	francs. 400,958
1841.	?	55,555	»	?	?	»	318,245	87,826	»	»	552	439,934
1842.	?	51,567	»	?	?	»	510,168	19,205	45,520	»	14,191	418,251
1843.	?	42,900	»	?	?	»	200,000	51,155	»	»	11,182	285,215
1844.	?	24,000	»	?	?	»	155,000	20,701	»	»	2,902	200,605
1845.	?	17,200	»	?	?	»	115,000	5,759	»	»	2,528	158,467
1846.	50,462	15,500	»	85,096	58,012	»	»	»	»	»	192	185,262
1847.	65,587	25,100	»	92,546	57,885	»	»	»	»	»	»	216,916
1848.	587,682	46,285	»	76,702	56,897	»	»	»	»	»	1,755	549,519
1849.	72,920	56,167	22,557	76,446	55,185	»	»	»	»	»	2,661	265,916
1850.	98,185	55,055	55,180	80,105	27,568	»	»	»	»	»	»	204,089
1851.	56,961	57,100	8,619	77,087	27,571	»	»	»	»	»	910	188,048
1852.	77,918	21,756	10,674	75,264	27,166	»	»	»	»	»	1,259	212,057
1853.	84,165	57,055	974	62,251	52,485	»	»	»	»	»	782	217,688
1854.	80,401	59,626	26,956	62,452	50,572	»	»	»	»	»	644	260,451
1855.	125,605	85,272	55,401	64,128	54,955	»	»	»	»	»	»	545,559
1856.	72,960	67,992	9,205	84,144	56,605	Compris dans la colonne 5.	»	»	»	1,755	1,476	274,155
1857.	59,158	62,526	41,504	72,118	22,501	4,458	»	»	»	1,279	»	265,144
1858.	55,415	79,564	27,501	67,927	12,770	5,989	»	»	»	»	1,297	248,265
1859.	202,058	62,218	20,746	78,486	24,404	5,669	»	»	»	1,565	»	594,944
1860.	445,791	66,654	1,951	70,510	22,896	5,548	»	»	»	9,609	»	622,950
1861.	496,574	84,848	26,000	80,955	51,591	4,598	»	»	»	9,829	»	754,575
1862.	484,527	67,415	120	77,745	45,851	5,850	»	»	»	7,428	»	684,692
1865.	111,697	60,276	»	66,694	10,845	5,250	»	»	»	10,406	»	265,166
1864.	59,942	62,600	»	79,599	25,067	5,775	»	»	»	»	»	250,985

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

En 1840 le Budget de la Guerre était de 30,802,000 francs; il flotta entre les chiffres de 27 à 29 millions de 1841 à 1847; mais, en 1848, par suite des événements de février, il monte de 29,171,000 francs, dépense de 1847, à 35,165,000 francs. En 1849 il descend à 26,507,000 francs et conserve à peu près la même hauteur jusqu'en 1851. A la suite du coup d'État de décembre 1852, la dépense est portée à 37,789,000 francs, et après avoir diminué jusqu'à 33 1/2 millions en 1858, elle s'élève à 41 millions en 1859, année où eut lieu la guerre d'Italie. Enfin, pour 1865, le Budget a été arrêté à 35,127,000 francs, soit une augmentation de 4,325,000 francs, par rapport au chiffre de 1840.

En 1840 la quotité par habitant dans la dépense était de fr. 7 65 c<sup>s</sup>, tandis qu'elle n'est que de fr. 7 11 c<sup>s</sup> en 1865; toutefois, ces quotités sont respectivement de fr. 8 05 c<sup>s</sup> (1840) et de fr. 7 82 (1865) si l'on ajoute aux dépenses du Budget le chiffre des pensions militaires imputées sur le Budget de la Dette publique. Pour quelques-unes des années de 1841 à 1851, les proportions ont été plus faibles qu'en 1865; mais depuis lors elles ont été constamment plus élevées, même si l'on en excepte les années où le Budget de la Guerre a subi l'influence des événements politiques extérieurs.

Le rapport du Budget de la Guerre au montant du Budget des Voies et Moyens est de fr. 32 02 c<sup>s</sup> p. % pour l'année 1840. Cette proportion n'est que de fr. 22 09 c<sup>s</sup> p. % pour 1865.

La différence entre les chiffres de 1840 et 1865 porte principalement sur les articles suivants : Solde des troupes, 2,553,000 francs; matériel de l'artillerie, 1,049,000 francs; la remonte, 306,000 francs; la gendarmerie, 648,000 francs (2,140,000 en 1865 contre 1,492,000 en 1840).

---

(Lxxiii)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT DES FINANCES.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

( Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs. )

Exercices.	DÉPENSES RATTACHÉES A L'EXERCICE (à l'exclusion des crédits spéciaux)				RECTIFICATION DU TOTAL pour tenir compte des remaniements d'attributions ministérielles.					CRÉDITS spéciaux.
	reportées d'exercices antérieurs.	appartenant à des EXERCICES clos.	propres au BUDGET de l'exercice.	TOTAL.	Ajouté pour services transférés D'AUTRES BUDGETS.		Déduit pour services transférés A D'AUTRES BUDGETS.		RÉSULTAT définitif.	
					Nature DES SERVICES.	Montant.	Nature DES SERVICES.	Montant.		
1840.	»	3.711	11.006	( <sup>1</sup> )14.717	»	»	Poids et mesures.	0.079	<sup>1</sup> )14.058	5.550
1841.	»	0.022	10.722	10.744	»	»	Id.	0.079	10.665	»
1842.	»	0.745	10.611	11.556	»	»	Id.	0.079	11.977	»
1845.	»	1.105	10.952	( <sup>2</sup> )12.095	»	»	Id.	0.072	<sup>2</sup> )12.025	»
1844.	»	0.045	11.544	11.587	»	»	Id.	0.072	11.515	84.656
1845.	»	0.054	12.469	12.525	»	»	Idem et pensions.	1.257	11.266	»
1846.	»	»	12.854	12.854	»	»	Id.	1.519	11.555	»
1847.	»	1.559	15.589	( <sup>2</sup> )14.948	»	»	Id.	1.542	<sup>2</sup> )15.606	»
1848.	»	0.552	15.102	15.454	»	»	Id.	1.589	12.045	»
1849.	»	0.002	12.548	12.550	»	»	Id.	1.588	10.762	»
1850.	0.002	»	10.525	10.525	»	»	»	»	10.525	»
1851.	0.006	0.187	11.255	( <sup>2</sup> )11.428	»	»	»	»	<sup>2</sup> )11.428	»
1852.	0.001	0.076	11.014	11.091	»	»	»	»	11.091	»
1855.	»	0.005	10.761	10.764	»	»	»	»	10.764	»
1854.	»	0.001	10.852	10.855	»	»	»	»	10.855	»
1855.	»	»	11.455	11.455	»	»	»	»	11.455	»
1856.	0.009	0.004	11.065	11.078	»	»	»	»	11.078	»
1857.	0.007	»	11.469	11.476	»	»	»	»	11.476	»
1858.	»	0.004	11.561	11.565	»	»	»	»	11.565	»
1859.	»	0.005	11.725	11.750	»	»	»	»	11.750	»
1860.	0.128	0.015	11.910	12.055	»	»	»	»	12.055	»
1861.	0.181	»	12.222	12.405	»	»	»	»	12.405	»
1862.	»	0.001	12.765	12.766	»	»	»	»	12.766	»
1865.	»	»	15.407	15.407	»	»	»	»	15.407	12.095
1864.	»	0.050	15.101	15.151	»	»	»	»	15.151	9.258
1865.	0.007	0.055	12.615	12.657	»	»	»	»	12.657	8.757

(<sup>1</sup>) Y compris 2.201 pour dépenses arriérées des exercices antérieurs à 1850 et de 1850 à 1857, dont le détail exact étant inconnu, ne figure pas dans les développements d'autre part. 1.465 (dont 1.095 pour cotes irrécouvrables) concernent l'administration des contributions et 0.735 se rapportent à l'administration de l'enregistrement.

(<sup>2</sup>) Y compris pour créances antérieures à 1850 dont le détail est également inconnu : 1845, 0.008 ; 1847, 0.047 ; 1851 0.009.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

(Les sommes sont exprimées en

Exercices.	ADMINISTRATION CENTRALE.							TOTAL.
	TRAITEMENT du Ministre.	TRAITEMENTS du personnel des administrations centrales	HONORAIRES des avocats et avoués du DÉPARTEMENT, frais de procédure, déboursés, etc. (A)	FRAIS de tournées	MATÉRIEL. (Frais de bureau, éclairage, chauffage, moblier, etc.)	MAGASIN général des papiers à écrire, à imprimer et à timbre	RÉDACTION et publication de documents statistiques.	
1840.	0.021	0.422	0.091	0.012	0.046	0.117	"	0.709
1841.	0.021	0.424	0.091	0.008	0.035	0.115	0.003	0.697
1842.	0.021	0.424	0.090	0.008	0.035	0.115	0.003	0.696
1843.	0.021	0.452	(1) 0.254	0.008	0.040	0.116	0.024	0.915
1844.	0.021	0.452	0.091	0.008	0.040	0.117	0.023	0.752
1845.	0.021	0.458	0.089	0.008	0.040	0.116	0.023	0.755
1846.	0.021	0.458	0.087	0.008	0.039	0.117	0.023	0.753
1847.	0.021	0.485	(1) 0.111	0.005	0.045	0.133	0.021	0.819
1848.	0.017	0.497	0.091	0.003	0.040	0.133	0.021	0.804
1849.	0.021	0.472	0.075	0.003	0.040	0.115	(2) 0.067	0.791
1850.	0.021	0.472	0.078	0.006	0.050	0.083	0.018	0.750
1851.	0.021	0.479	(1) 0.104	0.006	0.045	0.133	0.018	0.804
1852.	0.021	0.484	(1) 0.096	0.007	0.046	0.105	0.019	0.778
1853.	0.021	0.484	0.078	0.006	0.042	0.115	0.019	0.763
1854.	0.021	0.487	0.079	0.005	0.046	0.105	0.020	0.763
1855.	0.021	0.492	0.078	0.005	0.046	0.109	0.019	0.770
1856.	0.021	0.487	0.074	0.006	0.046	0.100	0.020	0.754
1857.	0.021	0.500	0.067	0.003	0.046	0.093	0.020	0.754
1858.	0.021	0.500	0.072	0.003	0.048	0.102	0.019	0.767
1859.	0.021	0.500	0.069	0.006	0.046	0.112	0.020	0.774
1860.	0.021	0.500	(1) 0.082	0.006	0.061	0.108	0.019	0.797
1861.	0.014	0.500	0.067	0.004	0.046	0.107	0.020	0.738
1862.	0.021	0.503	0.071	0.003	0.046	0.133	0.020	0.817
1863.	0.021	0.574	0.071	0.003	0.046	0.093	0.018	0.830
1864.	0.021	0.593	0.078	0.003	0.050	0.142	0.018	0.907
1865.	0.021	0.593	0.078	0.003	(1) 0.071	0.150	0.018	0.918

(1) Y compris des créances arriérées, savoir: 1843, 0.184; 1847, 0.033; 1851, 0.006; 1852, 0.008; 1860, 0.011.

(2) — 0.028 pour frais de translation des bureaux dans les locaux rue de l'Orangerie.

(3) — 0.048 pour la rédaction de la statistique des propriétaires.

(4) — le traitement du chimiste chargé de la surveillance de l'affinage à l'hôtel des monnaies.

(5) Dont 0.080 en 1846; 0.027 en 1847; 0.090 en 1848 et 0.007 en 1849 pour appropriation des locaux de l'hôtel des monnaies à l'établissement d'un affinage et pour le renouvellement partiel du matériel. Le chiffre pour 1847 comprend en outre 0.034 pour confection et essais de nouveaux types monétaires.

(6) Dont 0.029 en 1860 et 0.009 en 1861 pour confection et essais de nouveaux types monétaires et pour augmentation de matériel et appropriation des locaux de l'hôtel des monnaies.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DES FINANCES.

millions et milliers de francs.)

ADMINISTRATION DE LA MONNAIE.					ADMINISTRATION de la Trésorerie et de la Dette publique, dans les provinces.			Exer- cices.
TRAITEMENT du graveur de la monnaie et des poignons de titre de la garantie.	MATÉRIEL, multiplication des coins, confection de viroles, frais de comptage, etc.	ACHAT DE MATIÈRES et frais de fabrication de monnaies de		FRAIS et pertes résultant de la refonte des monnaies provinciales	TRAITEMENTS des agents du Trésor.	FRAIS de bureau, de commiss, de loyer, etc., des agents.	SERVICE du caissier de l'État.	
		Culvre.	Nickel.					
0.004	0.000	"	"	0.014	0.087	(9) 1.505	1840.	
0.004	0.010	0.509	"	"	0.087	"	1841.	
0.004	0.006	"	"	"	0.087	"	1842.	
0.004	0.007	"	"	"	0.087	(10) 0.766	1843.	
0.004	0.023	0.210	"	"	0.087	"	1844.	
0.004	0.026	"	"	"	0.087	"	1845.	
0.004	(5) 0.094	0.196	"	"	0.087	0.250	1846.	
0.004	(5) 0.078	0.099	"	(7) 0.281	0.087	(11) 1.279	1847.	
0.004	(5) 0.106	0.298	"	"	0.087	(12) 0.376	1848.	
"	(5) 0.041	"	"	"	0.069	0.018	0.276	1849.
"	0.059	"	"	"	0.069	0.017	0.200	1850.
"	0.015	0.100	"	"	(8) 0.125	(5) 0.024	0.200	1851.
"	0.042	0.100	"	"	0.125	0.025	0.200	1852.
"	0.024	"	"	"	0.126	0.025	0.200	1855.
"	0.007	"	"	"	0.125	0.025	0.200	1854.
"	0.006	0.098	"	"	0.125	0.025	0.200	1855.
0.004	0.021	0.558	"	"	0.124	0.026	0.100	1856.
(6) 0.006	0.011	0.098	"	"	0.126	0.026	0.100	1857.
(6) 0.006	0.009	0.145	"	"	0.127	0.026	0.100	1858.
(6) 0.006	0.010	0.147	"	"	0.127	0.026	0.100	1859.
0.004	(5) 0.056	0.098	0.500	"	0.127	0.026	0.100	1860.
0.004	(6) 0.017	0.089	0.400	"	0.127	0.026	traitement supprimé	1861.
0.004	0.014	0.014	0.997	"	0.127	0.026	"	1862.
0.004	0.005	0.074	0.998	"	0.128	0.050	"	1865.
0.004	0.009	0.051	"	"	0.150	0.054	"	1864.
0.004	0.015	0.005	"	"	0.154	0.054	"	1865.

(7) Arrière de 1840.

(8) Organisation des agences dans les chefs-lieux d'arrondissement.

(9) Arrière de 1852 à 1857.

(10) — 1838, 1839 et 1840.

(11) Dont 1.039 pour arrière de 1841 à 1844.

(12) — 0.305 — 1845 et supplément pour 1846 et 1847.

(A) Pour les exercices 1840 à 1851 les chiffres ne comprennent pas les frais de procédure concernant l'administration des contributions; ils sont cumulés avec les dépenses pour indemnités, primes, etc.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

(Les sommes sont exprimées

Exercices.	ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES							
	TRAITEMENTS DU PERSONNEL.							
	SURVEILLANCE générale.	SERVICE de la conservation du cadastre.	SERVICE des contributions directes, des accises et de la comptabilité.	REMISES proportionnelles des receveurs, et indemnités.	SERVICE de la douane et de la recherche maritime.	SERVICE de la garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent.	SUPPLÉMENTS de traitement extraordinaires.	TRAITEMENTS temporaires.
1840.	.....	.....	.....	1.629	.....	.....	.....	0.020
1841.	.....	.....	.....	1.650	.....	.....	.....	.....
1842.	.....	.....	.....	1.660	.....	.....	.....	.....
1843.	.....	.....	.....	(1) 1.767	.....	.....	.....	0.009
1844.	.....	.....	.....	1.689	.....	.....	.....	.....
1845.	.....	.....	.....	1.710	.....	.....	.....	0.018
1846.	.....	.....	.....	1.705	.....	.....	.....	.....
1847.	.....	.....	.....	1.684	.....	.....	.....	.....
1848.	0.559	0.510	1.281	1.685	4.085	0.046	0.032	°
1849.	0.556	0.511	1.164	(2) 1.470	5.911	0.045	0.036	(3) 0.120
1850.	0.529	0.512	1.128	1.558	5.955	0.047	0.039	0.166
1851.	0.550	0.511	1.159	1.546	5.947	0.046	0.039	0.117
1852.	0.550	0.510	1.148	1.577	5.955	0.047	0.064	0.098
1853.	0.534	0.509	1.166	1.409	5.948	0.047	0.050	0.084
1854.	0.535	0.507	1.198	1.455	5.957	0.047	0.080	0.035
1855.	0.529	0.506	1.208	1.457	5.907	0.048	0.078	0.044
1856.	0.532	0.505	1.208	1.471	5.885	0.047	0.062	0.032
1857.	0.545	0.519	1.505	1.514	4.512	0.049	0.061	0.029
1858.	0.545	0.522	1.555	1.542	4.255	0.049	0.074	0.028
1859.	0.546	0.522	1.551	1.558	4.268	0.049	0.070	0.025
1860.	0.550	0.521	1.552	1.577	4.289	0.049	0.095	0.035
1861.	0.549	0.526	1.564	1.604	4.535	0.049	0.095	0.022
1862.	0.545	0.532	1.535	1.621	4.235	0.049	0.095	0.018
1863.	0.265	0.548	1.510	1.641	4.449	0.054	0.100	(3) 0.049
1864.	0.289	0.596	1.882	1.650	4.227	0.057	0.101	0.060
1865.	0.296	0.590	1.885	1.671	4.157	0.056	0.108	0.046

(1) Dont 0.084 pour créances arriérées des exercices 1858 à 1842.

(2) Modifications dans la circonscription de bureaux de recette et réduction de certaines indemnités.

(3) Réorganisation des services.

(4) Y compris 0.025 pour créances arriérées relatives à l'exercice 1846.

(5) Y compris 0.308 provenant des crédits de 400,000 et 800,000 francs, alloués pour venir en aide aux agents inférieurs de l'État.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DES FINANCES.

en millions et milliers de francs.)

TES, DOUANES ET ACCISES, DANS LES PROVINCES.								POIDS ET MESURES.		Exer- cices.
TOTAL. (4)	FRAIS de bureau et de tournées.	INDEMNITÉS, primés, dépenses diverses.	POLICE DOUANIÈRE.	MATÉRIEL, impressions, loyer, ameublement, chauffage, etc., des locaux, etc., construction d'embarcations de bureaux et d'autres locaux de la douane.	FRAIS GÉNÉRAUX de l'administration de l'entrepôt d'Anvers.	TOTAL GÉNÉRAL.	OPÉRATIONS cadastrales.	Traitement, frais de bureau et de tournées des vérificateurs.	MATÉRIEL.	
	7.016	0.164	0.545	"	0.110	"	7.655	(6) 0.200	0.079	1840.
	7.045	0.170	0.545	"	0.154	"	7.704	(6) 0.200	0.079	1841.
	7.122	0.167	0.567	"	0.154	0.020	7.810	(6) 0.500	0.079	1842.
	7.482	0.107	0.252	"	0.155	0.026	8.062	(6) 0.577	0.072	1845.
	7.600	0.166	0.280	"	0.155	0.025	8.206	(6) 0.209	0.072	1844.
	7.784	0.167	0.521	"	0.155	0.028	8.455	(6) 0.150	0.075	1845.
	7.750	0.186	0.506	"	0.129	0.028	8.599	"	0.072	1846.
	7.789	0.168	0.245	"	0.116	0.028	8.546	"	0.072	1847.
(4)	7.821	0.155	0.250	"	0.101	0.040	8.574	"	0.075	1848.
	7.415	0.045	0.281	0.001	0.154	0.064	7.958	"	0.020	1849.
	7.512	0.045	0.274	"	0.125	0.021	7.775	(7) 0.005	"	1850.
	7.286	0.046	0.292	0.001	0.154	0.018	7.777	"	"	1851.
	7.527	0.046	0.274	0.001	0.155	0.019	7.802	"	"	1852.
	7.527	0.068	0.274	0.004	0.105	0.018	7.796	"	"	1855.
	7.590	0.068	0.275	0.002	0.117	0.018	7.868	"	"	1854.
(5)	7.885	0.067	0.270	"	0.105	0.016	8.545	"	"	1855.
	7.540	0.068	0.265	0.001	0.115	0.016	7.801	"	"	1856.
	7.952	0.068	0.265	"	0.107	0.016	8.588	"	"	1857.
	7.946	0.067	0.280	0.001	0.109	0.017	8.420	"	"	1858.
	7.969	0.068	0.280	"	0.100	0.014	8.451	"	"	1859.
	8.056	0.067	0.259	0.004	0.117	"	8.485	(8) 0.128	"	1860.
	8.142	0.066	0.297	"	0.152	Compris dans la colonne précédente pour les exercices 1860 à 1865.	8.637	(8) 0.172	"	1861.
	8.074	0.065	0.505	"	0.125	"	8.567	(8) 0.200	"	1862.
	8.414	0.058	0.507	0.001	0.147	"	8.927	(8) 0.500	"	1865.
	8.662	0.061	0.522	0.001	0.145	"	9.189	(8) 0.600	"	1864.
	8.609	0.060	0.550	"	0.142	"	9.141	"	"	1865.

(6) Établissement du cadastre dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg. Le chiffre de 1843 comprend 0.077 pour travaux antérieurs à 1850.

(7) Établissement du cadastre dans la commune de Lille.

(8) Révision des évaluations cadastrales.

(4) Voir l'annexe pour la quotité des frais de perception.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DÉPARTEMENT

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES, DANS								
	TRAITEMENTS DU PERSONNEL.				REMISES des grosiers.	FRAIS de Bureau des directeurs et matériel. confection de timbres, impressions, etc.	DÉPENSES du domaine.	FRAIS de construction et de réparation de routes destinés à faciliter l'exploitation des propriétés de l'État.	INTÉRÊTS MORATOIRES en matières diverses.
	Enregistrement et timbre.	DOMAINES. (Personnel de la navigation, du Palais de Liège, du Palais ducal et du Palais de Ter- vaeren.)	FORÊTS. (A)	REMISES des receveurs.					
1840.	0.409	0.057	0.219	0.796	0.041	0.045	0.051	»	»
1841.	0.400	0.048	0.218	0.794	0.041	0.048	0.051	»	»
1842.	0.400	0.047	0.219	0.819	0.041	0.048	0.041	»	»
1845.	0.411	0.055	0.245	( <sup>1</sup> ) 0.851	0.055	( <sup>2</sup> ) 0.068	0.052	»	»
1844.	0.407	0.074	0.258	0.802	0.041	0.052	0.125	»	»
1845.	0.406	0.075	0.240	0.790	0.041	0.052	0.099	»	»
1846.	0.405	0.077	0.241	0.808	0.049	0.055	0.100	»	»
1847.	0.404	0.082	0.240	0.852	0.056	0.054	( <sup>1</sup> ) 0.105	»	»
1848.	0.407	0.080	0.240	0.802	0.049	0.061	0.075	»	»
1849.	0.374	0.092	0.241	( <sup>2</sup> ) 0.755	0.047	0.056	0.071	»	»
1850.	0.385	0.095	0.259	0.752	0.045	0.056	0.082	»	»
1851.	0.389	0.104	0.241	0.767	0.045	( <sup>3</sup> ) 0.062	( <sup>4</sup> ) 0.172	»	»
1852.	0.388	0.102	0.259	0.776	0.045	0.055	( <sup>1</sup> ) 0.147	»	»
1855.	0.395	0.105	0.259	0.842	0.045	0.044	0.108	»	»
1854.	0.392	0.105	0.242	0.849	0.045	0.045	0.095	»	»
1855.	0.392	0.105	0.242	0.892	0.045	0.044	0.072	»	»
1856.	0.392	0.110	0.278	0.905	0.042	0.047	0.074	»	»
1857.	0.400	0.112	0.285	0.905	0.041	0.056	0.100	»	»
1858.	0.402	0.111	0.290	0.920	0.059	0.048	0.102	»	»
1859.	0.402	0.112	0.290	0.908	0.041	0.058	0.098	»	»
1860.	0.420	0.110	0.290	0.919	0.044	0.044	0.094	»	»
1861.	0.406	0.111	0.288	0.940	0.048	0.045	0.099	»	»
1862.	0.415	0.115	0.287	0.961	0.047	0.047	0.100	»	»
1865.	0.454	0.119	0.508	( <sup>3</sup> ) 1.001	0.045	0.055	0.101	»	0.001
1864.	0.452	0.128	0.528	1.077	0.047	0.056	0.095	»	0.007
1865.	0.446	0.127	0.528	1.088	0.048	0.056	0.105	0.022	0.001

(1) Y compris 0.018 pour créances arriérées (1858 et 1841).

(2) Changement du tarif des remises.

(3) Dont pour dépenses arriérées, savoir : 1845, 0.018; 1851, 0.007.

(4) — — — — — 1847, 0.020; 1851, 0.087; 1852, 0.049.

(5) Y compris 0.068 provenant des crédits de 400,000 et 800,000 francs, alloués pour venir en aide aux agents inférieurs de l'État.

(6) Au profit des communes de Herve, Petit-Rechain et Disou pour remboursement de capitaux et paiements d'arrérages pour construction de chaussées reprises par les ci-devant États provinciaux.

(7) Bordereaux de collocation à charge de l'État comme adjudicataire des établissements de Couvin.

(8) Dommages-intérêts et indemnité dus aux ci-devant commissaires pour la recherche de biens domaniaux cédés.

(9) Dont 0.028 pour remises de découvertes de domaines (1850 à 1845).

(10) Procès au sujet de terrains de la citadelle de Tournay, expropriés en 1792.

(11) 1° Condamnations possessoires et autres envers des communes usagères dans les forêts ressortissant à l'ancienne gruerie d'Arlon 0.058; 2° restitution de prix de vente de domaines, 0.012; 5° remboursement de capitaux et paiement d'arrérages de rentes en faveur du sieur Blondet et de la ville d'Ath, 0.017.

(12) Capitaux et intérêts d'origine ancienne dus par le domaine.

(13) Dont pour appel en garantie de l'État, pour condamnation au profit de divers, savoir : 1851, 0.048; 1852, 0.017; 1856, 0.005; 1857, 0.001.

(14) Revendication d'un capital de rente.

(15) Dont 0.025 pour bordereaux de collocation à charge du domaine, en qualité d'acquéreur de biens provenant de la succession Doums, à Lessines.

(16) A partir de 1850 les pensions inscrites au grand-livre sont portées au Budget de la Dette publique, et le Budget du département ne comprend plus que le crédit nécessaire pour payer le premier terme des pensions.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DES FINANCES.

en millions et milliers de francs )

LES PROVINCES.			ADMINISTRATION de la CASSERIE générale de retraite instituée par la loi du 8 mai 1880 — Tranchements et motériel	SECOURS à des employés, veuves et familles d'employés, qui, n'ayant pas droit à une pension, se trouvent dans une position malheureuse	DEPENSES imprévues et accidentelles	DEPENSES résultées de l'exécution de l'article 64 du traité du 3 nov 1842	ACQUISITION de propriétés	CRÉDITS SPÉCIAUX.		Exer- cices	
TOTAL. (a)	PAYEMENTS faits par suite de jugements ou d'arrêts en matières domaniales	Rembourse- ment de rentes dus par l'Etat						PENSIONS.	A Actif de 4,000 actions du chemin de fer rhénan — Rachat d'un capital de 80 millions de francs dette à 2 1/2 p. 100 — Rachat du péage de l'Escaut		Avances des sommes nécessaires pour couvrir les frais de premier établissement de la caisse d'épargne
1.596	"	"	"	"	0 002	0 020	"	(19) 0 639	A 5 550	"	1840
1 600	(6) 0.022	"	"	"	0.005	0 018	"	"	"	"	1841
1 615	(7) 0 085 (8) 0 410 (9) 0 250	"	"	"	0 005	0 011	"	"	"	"	1842
1 717	(10) 0 059	"	"	"	0 004	0 015	0 022	0 005	"	"	1845
1.757	(11) 0 045	"	"	"	0 004	0 014	0 026	"	B 84 656	"	1844.
1.705	(12) 0 054	"	"	"	1 184	0 005	0 014	0 014	(20) 0 059	"	1845
1.755	"	"	"	"	1 247	0 005	0 014	"	"	"	1846
1 771	(13) 0 087	"	"	"	1 270	0 005	(17) 0 040	"	(21) 0 060	"	1847
1 712	(14) 0 065	"	"	"	1 516	0 005	0 014	"	"	"	1848
1 614	"	"	"	"	1 568	0 007	0 008	"	"	"	1849
1 652	"	"	0.002	(15) 0 017	0 008	0 011	"	"	"	"	1850
1 778	(16) 0 060	0 025	0 010	0 015	0 008	(18) 0 467 0 014	"	"	"	"	1851
1 748	(17) 0 017	"	0.007	0 018	0 007	0.009	"	(22) 0.215	"	"	1852
1 776	(18) 0.014	"	0.007	0 017	0 008	0 005	"	(23) 0 001	"	"	1855
1 769	(19) 0 029	0 009	0 007	0 017	0 007	(17) 0 008	"	"	"	"	1854
(5) 1 856	"	"	0 006	0 016	0 007	0 005	"	"	"	"	1855
1 846	(20) 0 005	6 008	0.005	0 017	0 007	0 004	"	"	"	"	1856
1 897	(21) 0 001	"	0.005	0 017	0 008	0 005	"	(24) 0 036	"	"	1857
1 912	"	"	0 004	0 017	0 008	0 007	"	(25) 0 019	"	"	1858
1 909	"	0 055	0 004	0 016	0 007	(17) 0 120	"	"	"	"	1859
1 921	"	"	0.004	0 017	0 008	(17) 0 004	"	"	"	"	1860
1 955	"	"	0 004	0 017	0 007	(17) 0 010	"	(26) 0 200	"	"	1861
1 968	"	"	0.005	0 016	0 008	0 005	"	"	"	"	1862.
2 064	"	"	0 004	0 025	0 010	0 007	"	"	c 12 092	"	1865.
2 190	"	"	0.004	0 019	0 010	0 004	"	"	c 0 258	"	1864
2 221	"	"	0 005	0 020	0 010	0 006	"	(27) 0 144	c 8.707	0 050	1865.

(17) Y compris, savoir 1857, 0 026 pour des sucres bruts et brulés à l'entrepôt St-Michel à Anvers, lors du bombardement, 1854, 0 005 pour une instance relative à des droits de succession, 1859, 0.114 pour indemnité par transaction aux propriétaires des marchandises endommagées ou détruites par le sinistre arrivé au pavillon Nord, par suite de l'incendie de l'entrepôt d'Anvers, le 28 octobre 1857, 1860, 0 005 pour bonification d'une partie des droits d'entrée payés sur des marchandises avariées par suite de l'incendie qui a éclaté à l'entrepôt d'Anvers, le 25 octobre 1859, 1861, 0 009 pour remboursement des droits d'entrée payés sur des marchandises déclarées en transit et qui ont été perdues par suite de l'incendie qui s'est déclaré le 17 juin 1859, à bord du steamer français *Languedoc*, en charge dans le port d'Anvers.

(18) Regularisation de la portion non-remboursée des avances faites par le trésor pour favoriser l'exportation de produits coloniaux, en vertu des conventions arrêtées le 24 octobre 1859 entre le Gouvernement et la banque de l'industrie, à Anvers

(19) Biens enclavés dans le domaine de Lieren

(20) Acquisition de certains biens pour le domaine de Tervueren

(21) Hotel Human, rue du Nord, à Bruxelles (0 170) et hotel Engler et d'Aubremie, rue de la Loi, ainsi qu'une maison rue de l'Orangerie (0 49.)

(22) Hotel d'Assche

(23) Biens enclavés dans la forêt de Soignes

(24) Pour mettre fin aux difficultés entre l'Etat et la province de Brabant au sujet de l'hotel provincial

(25) Cette somme se décompose comme il suit 1<sup>o</sup> 0 014, pour remboursement d'une avance faite à l'Etat, en 1815, par la liste civile, du chef de l'acquisition d'une maison et de six parcelles de terre qui ont été incorporées au domaine de Lieren, 2<sup>o</sup> 0 150 pour acquisition d'hôtels, à Mons, pour le logement et les bureaux des directeurs des contributions (0 031), et de l'enregistrement (0 049).

(c) Une partie de la dépense est remboursée au trésor par les communes, les hospices, etc., du chef de la surveillance de leurs bois, la colonne indique le montant de ces remboursements

(d) Voir l'annexe pour la quote des frais de perception

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

ANLXL.

FRAIS DE PERCEPTION

(Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Exercices	ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES							ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES							
	DEPENSES			RÉPARTITION des sommes pour les provinces et les communes pour frais de perception et les centimes additionnels aux contribu- tions directes	RESTE à dépendre de la caisse	RECHÈQUES d'impôt à payer (1)	RAPPORT de la caisse (2)	DEPENSES			DÉBIT		RESTE à payer	RECHÈQUES à payer (3)	RAPPORT de la caisse
	Part proportionnelle dans la répartition centrale (1) et dans la répartition provinciale	Service des provinces	TOTAL					Part proportionnelle dans la répartition centrale (1) et dans la répartition provinciale	Service des provinces	TOTAL	Part proportionnelle dans la répartition centrale (1) et dans la répartition provinciale	Service des provinces			
1840	0 206	7 633	7 839	0 075	7 766	61 764	12 6	0 212	1 596	1 808	0 012	0 157	1 659	50 860	9/10 5 4
1841	0 254	7 704	7 958	0 076	7 882	61 512	12 6	0 210	1 600	1 810	0 014	0 157	1 661	29 690	5 6
1842	0 234	7 810	8 044	0 078	7 966	64 817	12 5	0 210	1 615	1 825	0 015	0 158	1 672	29 575	5 7
1843	0 244	8 062	8 316	0 085	8 235	65 028	12 7	0 213	1 717	1 950	0 015	0 151	1 786	29 141	6 1
1844	0 244	8 206	8 450	0 085	8 365	67 970	12 5	0 215	1 737	1 950	0 012	0 140	1 788	29 264	6 1
1845	0 244	8 452	8 679	0 091	8 588	68 855	12 5	0 215	1 705	1 916	0 013	0 154	1 769	29 531	6 0
1846	0 244	8 599	8 843	0 092	8 751	67 456	12 7	0 215	1 735	1 946	0 013	0 154	1 790	29 548	6 1
1847	0 265	8 546	8 811	0 096	8 715	64 512	15 1	0 225	1 771	1 994	0 015	0 155	1 844	31 517	5 8
1848	0 269	8 574	8 843	0 099	8 744	66 255	12 9	0 206	1 712	1 918	0 012	0 155	1 775	27 961	6 5
1849	0 255	7 938	8 193	0 101	8 092	69 829	11 6	0 199	1 614	1 804	0 014	0 141	1 649	29 075	5 6
1850	0 246	7 775	8 021	0 104	7 917	70 558	11 2	0 179	1 612	1 851	0 016	0 154	1 641	29 245	5 7
1851	0 264	7 777	8 041	0 108	7 933	71 659	11 1	0 203	1 778	1 967	0 018	0 150	1 859	29 881	6 2
1852	0 257	7 802	8 059	0 111	7 928	74 417	10 7	0 205	1 748	1 951	0 015	0 154	1 802	31 087	5 8
1853	0 250	7 796	8 046	0 116	7 930	75 685	10 7	0 204	1 777	1 980	0 018	0 155	1 827	34 589	5 5
1854	0 250	7 868	8 107	0 125	7 981	75 552	10 9	0 185	1 769	1 954	0 019	0 155	1 800	35 284	5 1
1855	0 257	8 543	8 800	0 126	8 654	74 690	11 5	0 192	1 856	2 048	0 018	0 157	1 895	39 416	4 8
1856	0 256	7 801	8 059	0 132	7 907	76 007	10 4	0 185	1 846	2 029	0 017	0 168	1 844	40 227	4 6
1857	0 246	8 588	8 828	0 118	8 710	80 595	10 6	0 175	1 897	2 072	0 019	0 210	1 845	39 076	4 7
1858	0 229	8 420	8 649	0 140	8 509	86 796	9 8	0 195	1 912	2 107	0 017	0 195	1 895	40 401	4 7
1859	0 250	8 451	8 661	0 145	8 518	87 044	9 8	0 200	1 909	2 109	0 017	0 199	1 895	40 729	4 6
1860	0 251	8 485	8 714	0 146	8 568	91 874	9 5	0 215	1 921	2 154	0 015	0 191	1 928	39 561	4 9
1861	0 244	8 657	8 881	0 146	8 735	96 550	9 1	0 198	1 955	2 155	0 020	0 195	1 920	40 949	4 7
1862	0 247	8 567	8 814	0 149	8 665	98 458	8 8	0 235	1 968	2 201	0 020	0 192	1 989	42 806	4 7
1863	0 265	8 927	9 192	0 161	9 051	100 504	9 5	0 204	2 064	2 268	0 022	0 196	2 050	42 285	4 8
1864	0 262	9 180	9 442	0 165	9 279	100 240	9 5	0 227	2 190	2 417	0 020	0 169	2 208	43 558	5 1
1865	0 267	9 141	9 408	0 171	9 257	105 215	8 9	0 229	2 221	2 470	0 021	0 189	2 240	44 261	5 1

(1) Personnel, frais de tournées, honoraires des avocats et frais d'instance, matériel, etc.

(2) Non compris la dépense pour l'établissement du cadastre, ni celle pour la révision des évaluations cadastrales.

(3) Y compris les centimes additionnels aux contributions directes, au profit des provinces et des communes, ainsi que la part du fonds communal dans le produit des accises.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget de 1840 s'élevait à 14,717,000 francs; mais dans ce chiffre sont compris : 1° des créances arriérées pour 3,711,000 francs se rapportant aux exercices antérieurs à 1830 et à ceux de 1830 à 1837; 2° la dépense pour le service des poids et mesures (79 mille francs) qui ressort actuellement au Département de l'Intérieur. D'autre part, la dépense pour le service de caissier de l'État en 1840 (environ 250 mille francs) est rattachée au compte de 1843. En tenant compte de ces faits, le Budget de 1840 se réduirait à . . . fr. 11,177,000 »

La dépense pour 1865 est de . . . . . 12,657,000 »  
et par conséquent supérieure à celle de 1840 de . . . . . 1,480,000 »

La dépense pour l'administration centrale s'est accrue de 209,000 francs et celle de l'administration de la trésorerie dans les provinces de 81,000 francs, par suite de l'organisation des agences dans les chefs-lieux d'arrondissement; par contre, le service de caissier de l'État, qui coûtait 250,000 francs en 1840, se fait gratuitement depuis 1861.

L'administration des contributions directes, douanes et accises dans les provinces, figure dans la dépense de 1840 pour 7 millions 633 mille francs. En 1848, sa part était de 8,374,000 francs; mais elle descend à 7,775,000 francs en 1850, par suite de la réorganisation de 1849. Depuis lors, la dépense s'accroît successivement et atteint le chiffre de 9,141,000 francs en 1865. Cet accroissement est dû à deux causes : l'extension des services et les augmentations des traitements en 1857, 1863 et 1864.

La dépense de l'administration de l'enregistrement et des domaines a augmenté de 625,000 francs (1,596,000 francs en 1840 et 2,221,000 en 1865). La différence porte pour 292,000 francs sur les remises des receveurs; pour 90,000 francs sur le personnel de la navigation, par suite, principalement, de la reprise par l'État de diverses voies navigables et de construction de canaux; pour 91,000 francs sur la surveillance générale, le personnel du timbre et le matériel.

Il est à remarquer que l'accroissement de dépense, en ce qui concerne les administrations de recettes, et notamment pour celle des contributions directes, douanes et accises, reste proportionnellement au-dessous de l'augmentation des produits. En effet, on voit par l'annexe au tableau des développements qui précède, que les frais de perception s'élevant à 12.6 p. % des produits, en 1840, et à 13.1 p. % en 1847, descendent à 8.9 p. % en 1865.

Quant à l'administration de l'enregistrement, les frais de perception qui étaient de 5.4 p. % en 1840, et de 6.5 p. % en 1848, tombent à 4.7 p. % en 1861; ils remontent à 5.1 p. % en 1864 et 1865, comme conséquence de l'augmentation générale des traitements.

(LXXXVIII)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

( Les sommes sont exprimées en millions et milliers de francs.)

Exercices.	TOTAL			REPARTITION DU TOTAL GÉNÉRAL.		
	des Non-Valeurs.	des Rembourse- ments.	GÉNÉRAL.	reportées d'exercices antérieurs	appartenant à des exercices clos.	propres au Budget de l'exercice.
1840.	0.685	0.941	1.626	"	"	1.626
1841.	0.708	0.975	1.681	"	"	1.681
1842.	0.750	1.025	1.775	"	"	1.775
1843.	( <sup>1</sup> ) 0.805	2.155	2.958	"	0.958	1.980
1844.	0.706	1.121	1.827	"	"	1.827
1845.	0.756	1.522	2.058	"	"	2.058
1846.	0.784	1.476	2.260	"	"	2.260
1847.	0.976	1.365	2.559	"	"	2.559
1848.	0.927	1.016	1.945	"	"	1.945
1849.	0.791	1.216	2.007	"	"	2.007
1850.	0.925	1.816	2.759	"	"	2.759
1851.	0.766	1.587	2.553	"	"	2.553
1852.	0.816	1.583	2.599	"	0.042	2.557
1853.	1.166	1.425	2.591	"	"	2.592
1854.	0.858	1.527	2.585	"	"	2.585
1855.	1.074	1.606	2.680	"	"	2.681
1856.	0.647	2.110	2.757	"	0.129	2.628
1857.	0.701	2.060	2.761	"	"	2.761
1858.	0.517	2.194	2.711	"	0.002	2.709
1859.	0.571	2.262	2.855	"	"	2.855
1860.	0.524	2.210	2.754	"	"	2.754
1861.	0.511	2.502	3.015	"	"	3.015
1862.	0.486	2.506	2.792	"	0.065	2.729
1863.	0.505	1.567	2.079	0.017	"	2.055
1864.	0.574	0.412	0.786	"	"	0.786
1865.	0.487	0.589	0.876	"	"	0.876

( <sup>1</sup> ) Y compris 0.057 pour créances arriérées sur les exercices 1858 à 1861.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**NON-VALEURS ET**

( Les sommes sont exprimées

Exercices.	DÉCHARGES, NON-VALEURS, COTES IRRECOUVRABLES, REMISES, MODÉRATIONS.					
	CONTRIBUTION foncière. (A)	CONTRIBUTION personnelle.	DROIT de patente et remise AUX HÂTELIERS ou non-activité.	REDEVANCE sur les mûnes.	DROIT DE DÉBIT	
					des boissons distillées.	des tabacs.
1840 . . . . .	0.219	0.550	0.107	0.009	"	"
1841 . . . . .	0.265	0.550	0.095	"	"	"
1842 . . . . .	0.248	0.574	0.127	0.001	"	"
1845 . . . . .	0.271	(1) 0.539	(2) 0.125	(3) 0.020	"	"
1844 . . . . .	0.252	0.570	0.080	0.004	"	"
1845 . . . . .	0.259	0.598	0.078	0.001	"	"
1846 . . . . .	0.267	0.420	0.095	0.004	"	"
1847 . . . . .	0.274	0.450	0.250	0.002	"	"
1848 . . . . .	0.291	0.455	0.179	0.002	"	"
1849 . . . . .	0.286	0.428	0.071	0.006	"	"
1850 . . . . .	0.427	0.599	0.077	"	0.020	"
1851 . . . . .	0.264	0.401	0.080	"	0.021	"
1852 . . . . .	0.522	0.578	0.087	0.002	0.025	0.001
1855 . . . . .	0.727	0.556	0.075	0.002	0.025	0.005
1854 . . . . .	0.287	0.529	0.210	0.004	0.025	0.005
1855 . . . . .	0.657	0.528	0.085	"	0.025	0.005
1856 . . . . .	0.228	0.509	0.087	"	0.020	0.005
1857 . . . . .	0.519	0.275	0.079	0.009	0.017	0.002
1858 . . . . .	0.208	0.255	0.057	"	0.017	0.002
1859 . . . . .	0.258	0.219	0.068	0.005	0.019	0.002
1860 . . . . .	0.224	0.215	0.058	0.004	0.025	0.002
1861 . . . . .	0.212	0.217	0.056	"	0.024	0.002
1862 . . . . .	0.194	0.206	0.059	"	0.024	0.005
1865 . . . . .	0.217	0.195	0.064	"	0.024	0.005
1864 . . . . .	0.084	0.194	0.069	"	0.024	0.005
1865 . . . . .	0.161	0.199	0.095	0.004	0.025	0.005

(1) Y compris pour arriérés, 0.013 (1840 à 1841).

(2) -- -- 0.048 (1859 à 1840).

(3) -- -- 0.009 (1858).

(4) -- -- 0.055 (1859).

(5) -- -- 0.822 (1858 à 1841).

(6) -- -- 0.009 (1858 à 1842).

(7) Attribution aux employés des postes de la moitié du port des journaux.

(8) Paiements aux anciens concessionnaires de la route de Huy à Tirlemont.

(9) Dont 0.596 pour principal et intérêts des sommes perçues pour compte des saisies réelles du Hainaut.

Le Budget de 1840 s'élevait pour les non-valeurs, à . . . . . fr. 685,000 »  
 Et pour les remboursements, à . . . . . 941,000 »  
 Celui de 1865 se réduit pour les non-valeurs, à . . . . . 487,000 »  
 et pour les remboursements, à . . . . . 589,000 »

La diminution, en ce qui concerne les non-valeurs, porte principalement sur la contribution personnelle. Le chiffre en était de 550,000 francs en 1840, et a dé-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**REMBOURSEMENTS.**

en millions et milliers de francs

REMBOURSEMENTS									
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC			ENREGISTREMENT, ETC		IMPÔR	BÉNÉFIC	REMBOURSEMENTS		Excé- dés
Restitution de droits perçus abusivement et remboursements du prix d'instruments ainsi qu' des fonds reconnus après le paiement des taxes	Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de l'Etat	Remboursement du péage sur l'Escaut	Restitut on des droits perçus abusivement et d'indes fructus et nature d'enregistrement de l'Etat et le fonds reconnus après le paiement des taxes	Attribution d'annués de l'Etat			Rece- vements	le divers comptes le Etat	
	0 022	0 612	0 200	0 012			0 061	( <sup>1</sup> ) 0 054	1840
	0 027	0 627	0 200	0 011			0 071	( <sup>1</sup> ) 0 057	1841
	0 017	0 715	0 200	0 012			0 079		1842
	0 022	( <sup>4</sup> ) 0 979	( <sup>5</sup> ) 1 022	( <sup>6</sup> ) 0 024			0 086		1845
	0 045	0 757	0 227	0 012			0 102		1844
	0 055	0 975	0 222	0 011			0 061		1845
	0 057	1 112	0 246				0 081		1846
	0 026	1 117	0 162				0 058		1847
	0 125	0 705	0 167				0 125		1848
	0 051	0 001	0 969	0 151			0 055		1849
	0 017	0 001	0 858	0 267	0 010	0 499	0 078	( <sup>2</sup> ) 0 106	1850
	0 051	0 001	0 825	0 260	0 002	0 019	0 090	( <sup>2</sup> ) 0 561	1851
	0 046	0 001	1 117	0 258	0 001	0 005	0 115	( <sup>10</sup> ) 0 042	1852
	0 051	0 001	1 080	0 191			0 125		1855
	0 028	0 001	1 171	0 200	0 005	0 001	0 121		1854
	0 051	0 001	1 188	0 208	0 059	0 008	0 151		1855
	0 026	0 001	1 500	0 255		0 076	0 145	( <sup>11</sup> ) 0 129	1856
	0 051	0 001	1 604	0 190	0 045	0 012	0 179		1857
	0 065	0 001	1 579	0 249			0 298	( <sup>12</sup> ) 0 002	1858
	0 045	0 001	1 568	0 265		0 010	0 577		1859
	0 059	0 001	1 887	0 229	0 059	0 015			1860
	0 064	0 001	2 155	0 225	0 002	0 025			1861
	0 046	0 001	1 959	0 225	0 014			( <sup>13</sup> ) 0 065	1862
	0 057	0 001	1 175	0 315		0 004		( <sup>14</sup> ) 0 017	1865
	0 084	0 001		0 295		0 055			1864
	0 062	0 001		0 290	0 016	0 048			1865

(<sup>10</sup>) Arrivés de 1849 ayant pour objet : 1<sup>o</sup> pertes essayées sur le change des monnaies prussiennes reçues par l'administration des chemins de fer (0 018), 2<sup>o</sup> redevances aux chemins de fer concédés pour circulation de matériel (0 024)

(<sup>11</sup>) Régularisation des écritures de la trésorerie pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1850 au 31 décembre 1859

(<sup>1</sup>) Restitution de prix de vente

(<sup>12</sup>) Restitution de sommes perçues depuis le 1<sup>er</sup> février 1814, du chef du sequestre du comte de Woesteiniedt

(\*) Les chiffres de cette colonne comprennent, pour les exercices 1840 à 1865, le montant des secours accordés par le Département de l'Intérieur sur le tiers du produit des deux centimes perçus pour non-valeurs sur la contribution foncière aux personnes qui, par suite d'événements calamiteux, se trouvent dans le besoin. La distribution de ces secours a été supprimée par un arrêté royal du 5 octobre 1865. C'est ce qui explique les diminutions que l'on constate à partir de l'exercice 1864.

passé 400,000 francs pour les exercices 1846 à 1849; mais depuis lors il s'est abaissé constamment pour descendre à 199,000 francs en 1865.

Quant à la réduction du chiffre des remboursements, elle est due à la suppression du remboursement du péage sur l'Escaut, qui figurait au compte de 1840 pour 612,000 francs. Cette suppression est la conséquence du rachat du péage, opéré en 1865.

(xcii)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

2<sup>o</sup>. — STATISTIQUE DES COTISATIONS AUX IMPÔTS DIRECTS

EN 1864.

Le Département des Finances a chargé les receveurs des contributions de relever, par catégories, le nombre et le montant des cotisations en principal et additionnels au profit de l'État, ouvertes dans les rôles formés, en 1864, pour la contribution foncière, pour la contribution personnelle et pour le droit de patente. Ces éléments ont été réunis par province dans des tableaux qui font suite à la présente note; afin de rendre le travail plus complet, des relevés identiques ont été dressés pour les droits de débit de boissons alcooliques et de tabacs.

Ce travail donne des indications précises sur le nombre et sur le montant des cotes d'impôts directs, et présente ainsi une statistique qui permet d'apprécier la répartition de ces impôts par groupe de cotisations; ses résultats ont paru offrir assez d'intérêt pour être communiqués aux Chambres législatives. En les appréciant, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit du nombre des cotisations et non du nombre des contribuables; en effet, la même personne peut être cotisée pour chacun des impôts directs, et même figurer sous plusieurs articles des rôles formés pour l'un de ces impôts dans la même commune ou dans des communes différentes.

Nous allons résumer, par nature d'impôt, les indications fournies par cette statistique.

**CONTRIBUTION FONCIÈRE.**

( ANNEXE A. )

On sait que le rapport du revenu cadastral à l'impôt foncier varie chaque année de province à province; pour 1864, il flottait entre 0<sup>f</sup>.11  $\frac{5642}{10000}$  et 0<sup>f</sup>.11  $\frac{0525}{10000}$ , et la moyenne pour le royaume était de 0<sup>f</sup>.11  $\frac{365}{10000}$ ; c'est ce dernier chiffre qui a été adopté pour fixer le taux moyen du revenu cadastral, servant de base à chaque groupe de cotisations.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'impôt foncier, qui produit 18,886,136 francs, a été réparti, en 1864, entre 1,083,713 cotisations, soit une moyenne de 17<sup>f</sup>.43 par cote; cette moyenne varie de province à province, comme il suit :

Anvers . . . . .	21 <sup>f</sup> .68		Liège. . . . .	15 <sup>f</sup> .74
Brabant. . . . .	19.66		Luxembourg . . . . .	9.95
Flandre occidentale . . . . .	51.72		Limbourg . . . . .	6.82
— orientale. . . . .	20.45		Namur . . . . .	12.17
Hainaut. . . . .	16.95			

Plus de la moitié de l'impôt (9,496,523 francs ou 50.29 p. %) est supportée par 123,553 cotisations ou 11.40 p. %, payant de 30 à 500 francs, à raison d'un revenu cadastral de 265 à 2,640 francs; la moyenne par cote de cette catégorie est de 76<sup>f</sup>.86 pour le royaume. L'autre moitié de l'impôt est répartie de la manière suivante: 953,600 cotisations, ou les 87.99 p. %, sont inférieures à 30 francs, pour un revenu cadastral au-dessous de 265 francs, et ne payent en totalité que 5,602,617 francs, ou moins du tiers de l'impôt (29.66 p. %), soit une moyenne de 5<sup>f</sup>.88 par cote; — 6,357 cotisations ou 0.59 p. %, établies sur un revenu de 2,640 à 15,200 francs, et payant de 500 à 1,500 francs, supportent une contribution de 5,285,576 francs ou 17.40 p. %; la moyenne par cote est de 518<sup>f</sup>.47; — enfin, 225 cotisations ou 0.02 p. %, basées sur un revenu de 15,200 à 52,800 francs et plus, et payant de 1,500 à 6,000 francs et au delà, participent dans l'impôt pour 501,621 francs ou 2.65 p. %; c'est une moyenne de 2,249<sup>f</sup>.42 par cote. Parmi ces 225 cotisations, 8 seulement dépassent 4,000 francs, savoir : 5 sont comprises entre 4,000 et 5,000 francs, d'après un revenu de 55,200 à 44,000 francs; — 1 est de 5,023 francs, d'après un revenu de 44,220 francs, — et 2 sont supérieures à 6,000 fr., à raison d'un revenu de 52,800 francs et plus.

Les 953,600 cotisations inférieures à 30 francs, qui représentent à peu près les  $\frac{1}{10}$  des cotes (87.99 p. %), peuvent être décomposées de la manière suivante : 189,987 ou 17.55 p. % du nombre total payent moins de 1 franc, à raison d'un revenu inférieur à 9 francs; leur quote-part s'élève à 85,996 francs ou 0.46 p. % du montant de l'impôt, et la moyenne est de 0<sup>f</sup>.45 par cote; — plus de la moitié des cotisations, 594,934 ou 54.90 p. %, sont établies pour une somme inférieure à 5 francs sur un revenu ne dépassant pas 44 francs, et supportent une charge de 1,157,115 francs ou 6.15 p. %; c'est une moyenne de 1<sup>f</sup>.94 par cote; — 766,156 cotisations ou les 70.69 p. % payent moins de 10 francs, d'après un revenu inférieur à 88 francs, et fournissent un contingent de 2,374,120 francs ou 12.57 p. % ( $\frac{1}{8}$  de l'impôt); moyenne par cote, 3<sup>f</sup>.10; — enfin, 187,464 cotisations ou 17.30 p. %, variant de 10 à 30 francs, à raison d'un revenu de 88 à 265 francs, payent à l'État 5,228,497 francs ou 17.09 p. % de l'impôt; c'est une moyenne de 17<sup>f</sup>.22 par cote.

En résumé, 1,077,155 cotisations ou les 99.59 p. %, sont inférieures à 300 fr., pour un revenu cadastral au-dessous de 2,640 francs, et payent une somme de 15,098,940 francs ou les  $\frac{3}{10}$  de l'impôt (79.95 p. %); la moyenne est de 14<sup>f</sup>.02 par cotisation; — le restant de l'impôt, 3,787,197 francs, est supporté par 6,560 cotisations variant de 300 à 6,500 francs, à raison d'un revenu de 2,640 à 56,000 fr., ce qui donne une moyenne de 577<sup>f</sup>.31 par cote.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il résulte de ces indications que la moyenne de l'impôt foncier par cote, s'élève comme il suit :

Pour	189,987	cotes de moins de 1 fr., ayant un revenu cadastral infér. à 9 fr. elle est de 0.45			
--	594,954	— 5	—	44	-- 1.94
-	766,156	-- 10	-	88	-- 5.10
---	955,600	— 50	---	265	---
---	1,049,685	--- 100	---	880	---
---	1,077,155	--- 500	---	2,640	---
---	187,464	cotes de 10 à 50	---	de 88 à 265	-- 17.22
-	125,555	50 à 500	--	265 à 2,640	---
---	6,560	500 à 6,500	---	2,640 à 56,000	---
-	6,557	500 à 1,500	--	2,640 à 15,200	---
---	102	1,500 à 2,000	---	15,200 à 17,600	-- 4,706. »
-	98	2,000 à 3,000	---	17,600 à 26,400	-- 2,416.45
---	15	3,000 à 4,000	---	26,400 à 53,200	---
---	5	4,000 à 5,000	---	53,200 à 44,000	---
---	4	5,000 à 6,000	---	44,000 à 52,800	---
---	2	6,000 et au delà.	---	52,800 et au delà.	---

On le voit, l'impôt foncier est supporté presque exclusivement par les petits propriétaires, et les grandes fortunes territoriales font exception dans notre pays. Il n'est pas possible d'ailleurs de connaître exactement ni le nombre des propriétaires fonciers, ni le revenu de chacun d'eux; la statistique dressée en 1848 ne peut être consultée qu'avec beaucoup de réserve. Elle renseigne 758,512 propriétaires; le nombre des cotisations étant pendant la même année de 940,666, les propriétaires seraient aux cotisations dans la proportion de 7 à 9. Pour 1864, les cotisations s'élevant à 1,085,715, les propriétaires devraient être au nombre de 850,000 environ. La propriété foncière tend donc à se diviser davantage; ce fait est confirmé par les écritures des mutations cadastrales, qui fournissent les indications suivantes.

Le nombre des parcelles qui, en 1845, était de 5,720,944 réparties entre 914,937 articles de propriétaires, s'élevait en 1865 à 6,210,931 divisées entre 1,097,757 articles; la moyenne est de 6 parcelles par article. En vingt ans, on constate une augmentation de 489,987 parcelles et de 182,800 articles, ou une moyenne, par année, de 24,500 parcelles et de 9,140 articles; d'autre part, le nombre des nouveaux propriétaires s'accroît chaque année dans une proportion plus forte que celui des propriétaires qui disparaissent par suite des mutations; il en est de même pour les parcelles; voici les résultats des 5 dernières années.

## PROPRIÉTAIRES

	Nouveaux.	Supprimés.	Augmentation.
1866 . . . . .	50,790	57,441	15,549
1865 . . . . .	40,481	51,425	9,056
1864 . . . . .	40,051	50,494	9,557
1863 . . . . .	58,508	51,027	7,281
1862 . . . . .	57,501	29,742	7,759
AUGMENTATION MOYENNE. . . . .			9,220

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	PARCELLES		
	Nouvelles.	Supprimées.	Augmentation.
1866 . . . . .	158,406	428,709	29,597
1865 . . . . .	166,659	440,455	26,206
1864 . . . . .	155,513	127,401	28,412
1865 . . . . .	125,109	98,786	24,525
1862 . . . . .	101,818	79,555	22,265
AUGMENTATION MOYENNE. . . . .			26,420

## CONTRIBUTION PERSONNELLE.

( ANNEXE B. )

La contribution personnelle qui s'est élevée en 1864 à 10,848,400 francs, au profit de l'État, a été répartie entre 421,051 cotisations, soit une moyenne de 25<sup>f</sup>.77 par cote; cette moyenne varie de province à province, comme il suit :

Anvers . . . . .	29 <sup>f</sup> .68	Liège. . . . .	25 <sup>f</sup> .05
Brabant . . . . .	59.58	Limbourg . . . . .	19.62
Flandre occidentale . . . . .	21.24	Luxembourg . . . . .	16.15
— orientale. . . . .	24.25	Namur . . . . .	25.42
Hainaut . . . . .	18.45		

Comme pour le foncier, plus de la moitié de l'impôt personnel (6,011,791 francs ou 55.42 p. 0/0), est supportée par les cotes de 50 à 500 francs; elles sont au nombre de 85,658 et représentent le  $\frac{1}{3}$  (20.54 p. 0/0) des cotisations; la moyenne par cote de cette catégorie est de 70<sup>f</sup>.20. L'autre moitié de l'impôt se subdivise de la manière suivante : 555,702 cotisations ou les  $\frac{8}{10}$  (79.25 p. 0/0) sont inférieures à 50 francs, et payent en totalité 4,056,099 francs, ou un peu plus du  $\frac{1}{3}$  de l'impôt (57.20 p. 0/0); c'est une moyenne de 42<sup>f</sup>.10 par cote; — 1,711 cotisations, ou moins de  $\frac{1}{2}$  p. 0/0 (0.41 p. 0/0), supportent le surplus de l'impôt, 800,509 francs, représentant seulement 7.38 p. 0/0, soit une moyenne de 467<sup>f</sup>.86 par cote. De ces 1,711 cotisations, 6 seulement dépassent le chiffre de 1,500 francs; — 40 varient de 1,000 à 1,500 francs; — 69 de 800 à 1,000 francs; — 158 de 600 à 800 francs; — 204 de 500 à 600 francs; — 385 de 400 à 500, — et enfin 849 de 300 à 400 francs.

Si l'on décompose les 555,702 cotisations inférieures à 50 francs qui représentent plus des  $\frac{2}{3}$  des cotes, on constate que 158,705, ou plus du  $\frac{1}{3}$  (37.70 p. 0/0), restent au-dessous de 10 francs et payent le  $\frac{1}{10}$  de l'impôt (10.55 p. 0/0), soit 1,144,525 francs, donnant une moyenne par cote de 7<sup>f</sup>.21, et que 174,997 cotisa-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

tions ou 41.55 p. % varient de 10 à 50 francs, et supportent une contribution de 2,891,577 francs ou 26.65 p. %; moyenne par cote 16<sup>f</sup>.52.

En résumé, la moyenne de l'impôt par cote s'élève comme il suit :

Pour 158,705 cotes de moins de	10 fr.,	elle est de	7 <sup>f</sup> .21
— 333,702 — — —	50 — —		12.10
— 556,612 — — —	40 — —		15.54
— 404,059 — — —	100 — —		19.06
— 419,540 — — —	500 — —		25.96
— 174,997 cotes de	10 à 50	—	16.52
— 85,658 — — —	50 à 500	—	70.20
— 1,711 — — —	500 à 2,000	—	467.86
— 849 — — —	500 à 400	—	545.75
— 585 — — —	400 à 500	—	444.60
— 204 — — —	500 à 600	—	543.82
— 138 — — —	600 à 800	—	690.50
— 69 — — —	800 à 1,000	—	884.51
— 40 — — —	1,000 à 1,500	—	1,159.80
— 6 — — —	1,500 à 2,000	—	1,806.53

## DROIT DE PATENTE.

(ANNEXE C.)

Pour dresser la statistique du nombre et du montant des cotisations au droit de patente de 1864, celles qui se rapportent aux sociétés anonymes ont été présentées d'une manière distincte; il a paru que la nature spéciale de ces cotisations, qui sont établies presque exclusivement dans le Brabant, où se trouve le siège de ces sociétés, bien que leurs opérations s'étendent à d'autres provinces, ne permettait pas de les faire entrer dans les éléments servant à établir des comparaisons entre la répartition des divers impôts directs.

Quant aux sociétés anonymes cotisées en 1864, elles sont au nombre de 105 et ont rapporté à l'État 730,508 francs ou près de  $\frac{1}{6}$  de l'impôt total, qui est de 4,179,229 francs; la moyenne par cote est de 7,092<sup>f</sup>.50.

Après cette déduction, il reste un impôt de 3,448,722 francs, réparti entre 504,237 cotisations, ou une moyenne de 41<sup>f</sup>.33 par cote; cette moyenne atteint par province, savoir :

Anvers . . . . .	15 <sup>f</sup> 55	Liège . . . . .	41 <sup>f</sup> 79
Brabant . . . . .	14.07	Limbourg . . . . .	8.51
Flandre occidentale . . . . .	9.80	Luxembourg . . . . .	7.12
— orientale . . . . .	11.15	Namur . . . . .	8.45
Hainaut . . . . .	9.82		

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La statistique des cotes de la contribution foncière et de la contribution personnelle fait ressortir que plus de la moitié de chacun de ces impôts est payée par les cotisations de 30 à 300 francs; pour le droit de patente, ce sont les cotisations inférieures à 30 francs qui participent à l'impôt dans cette proportion : elles sont au nombre de 283,344 ou 93.15 p. 0/0, et supportent une contribution de 1,947,745 francs qui représente 56.47 p. 0/0; la moyenne par cote est de 6<sup>f</sup>.87; l'autre partie de l'impôt se divise comme il suit : 20,471 cotisations ou 6.73 p. 0/0, de 30 à 300 francs, payent 1,313,753 francs ou 38.10 p. 0/0; c'est une moyenne de 64<sup>f</sup>.18 par cote; — 442 cotisations, ou 0.14 p. 0/0, variant de 300 à 1,500 francs, contribuent pour une somme de 187,221 francs ou 5.45 p. 0/0; la moyenne est de 423<sup>f</sup>.58 par cote. De ces 442 cotisations, 7 seulement sont fixées à une somme dépassant 1,000 francs; — 4 s'élèvent de 800 à 1,000 francs; — 27 de 600 à 800 francs; — 23 de 500 à 600 francs; — 122 de 400 à 500, — et enfin 239 de 300 à 400 francs.

La décomposition des 283,344 cotisations inférieures à 30 francs donne les résultats ci-après : 152,993 ou la moitié du nombre total (50.28 p. 0/0) restent au-dessous de 5 francs et payent 424,311 francs (12.30 p. 0/0), soit une moyenne de 2<sup>f</sup>.77 par cote; — 221,957 cotisations ou près des  $\frac{3}{4}$  (72.95 p. 0/0) sont inférieures à 10 francs et supportent un impôt de 919,798 francs (26.67 p. 0/0), en moyenne de 4<sup>f</sup>.14 par cote; — 61,587 cotisations ou le  $\frac{1}{5}$  (20.18 p. 0/0) varient de 10 à 30 francs et participent dans l'impôt pour 1,027,948 francs ou 29.80 p. 0/0; c'est une moyenne de 16<sup>f</sup>.74 par cote.

En résumé, la moyenne du droit de patente par cote s'élève, savoir :

Pour	8,556	cotes de moins de	1 fr.,	elle est de	0 <sup>f</sup> .75
—	152,995	—	5	—	2.77
—	221,957	—	10	—	4.14
—	283,344	—	30	—	6.87
—	289,854	—	40	—	7.88
—	500,828	—	100	—	9.32
—	505,815	—	500	—	10.75
—	68,964	cotes de	5 à 10	—	7.18
—	61,587	—	10 à 50	—	16.74
—	20,471	—	30 à 300	—	64.18
—	442	—	300 à 1,500	—	423.58
—	239	—	300 à 400	—	545.62
—	122	—	400 à 500	—	450.50
—	23	—	500 à 600	—	552.40
—	27	—	600 à 800	—	657.78
—	4	—	800 à 1,000	—	867.25
—	7	—	1,000 à 1,500	—	1,237.89

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**DROIT DE DÉBIT DES BOISSONS ALCOOLIQUES.**

(ANNEXE D.)

86,702 débits de boissons alcooliques ont été déclarés en 1864; ils ont produit 1,304,865 francs; soit une moyenne de 15<sup>f</sup>.05 par cote; la moyenne par province est de :

Anvers . . . . .	16 <sup>f</sup> 61	Liège. . . . .	14 <sup>f</sup> 85
Brabant. . . . .	15.77	Limbourg . . . . .	15.89
Flandre occidentale . . . . .	15.85	Luxembourg . . . . .	15.99
— orientale. . . . .	15.61	Namur . . . . .	15.40
Hainaut. . . . .	14.67		

Sur 86,702 cotisations, 84,438 ou les 97.59 p. % sont inférieures à 30 francs; elles donnent un produit de 1,231,455 francs ou 94.37 p. %; la moyenne par cote est de 14<sup>f</sup>.58; la somme restante, 73,410 ou 5.65 p. %, est supportée par 2,264 cotisations ou 2.65 p. %, de 30 à 60 francs *maximum*; moyenne par cote 52<sup>f</sup>.42.

En décomposant les 84,438 cotisations, on en trouve : 1,717 (1.98 p. %), établies entre 3 et 5 francs <sup>(1)</sup>, payant 6,168 francs ou 0.47 p. %; la moyenne est de 3<sup>f</sup>.59 par cote; — 3,157 ou 3.62 p. %, de 5 à 10 francs <sup>(1)</sup>, produisant 23,167 francs ou 1.78 p. %; moyenne par cote 7<sup>f</sup>.38; — 79,584 ou 91.79 p. %, de 10 à 30 francs, supportant un impôt de 1,212,120 francs ou 92.12 p. %; c'est une moyenne de 15<sup>f</sup>.25.

Il résulte de ces indications que la moyenne de l'impôt s'élève, savoir :

Pour 1,717 cotes de moins de	5 francs à	5 <sup>f</sup> .59
— 4,854 — —	10 — à	6.05
— 84,438 — —	50 — à	14.58
— 3,157 cotes de	5 à 10 — à	7.58
— 79,584 — —	10 à 50 — à	15.25
— 2,264 — —	50 à 60 — à	52.42
— 1,858 — —	50 à 40 — à	50. »
— 295 — —	40 à 50 — à	40. »
— 115 — —	50 à 60 (max.) à	52.65

(<sup>1</sup>) On sait que la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1849 fixe le droit annuel au *minimum* de 12 francs; les cotisations inférieures à ce chiffre sont celles qui ont été établies seulement pour 1, 2 ou 3 trimestres.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**DROIT DE DÉBIT DES TABACS.**

( ANNEXE E.)

Cet impôt a produit, en 1864, 214,437 francs qui ont été répartis entre 26,859 cotisations, variant de 4 à 96 francs (*maximum*); la moyenne pour le royaume est de 7<sup>f</sup>.95, et pour chaque province, elle s'élève comme il suit :

Anvers . . . . .	9 <sup>f</sup> .10		Liège. . . . .	7 <sup>f</sup> .06
Brabant . . . . .	10.28		Limbourg . . . . .	6.76
Flandre occidentale . . . . .	7.85		Luxembourg . . . . .	6.90
— orientale. . . . .	8.50		Namur . . . . .	6.82
Hainaut . . . . .	7.86			

26,524 cotisations ou les 98.76 p. % sont inférieures à 30 francs, et participent à l'impôt pour 199,125 francs ou 92.86 p. %; la moyenne par cote est de 7<sup>f</sup>.51; 335 cotisations ou 1.25 p. %, de 30 à 96 francs (*maximum*), supportent le surplus de l'impôt, 15,312 francs ou 7.14 p. %; la moyenne est de 45<sup>f</sup>.71 par cote.

Les 26,524 cotisations se décomposent de la manière suivante : 1,870 cotes ou 6.96 p. % varient de 4 à 5 francs <sup>(1)</sup> et payent 6,456 francs ou 3.01 p. %; moyenne par cote 3<sup>f</sup>.45; — 21,474 cotes ou 79.95 p. %, de 5 à 10 francs <sup>(1)</sup>, payent 128,862 francs ou 60.09 p. %; moyenne par cote 6<sup>f</sup>.00; — 3,180 cotes ou 11.85 p. %, de 10 à 30 francs, payent 63,806 francs ou 29.76 p. %; moyenne par cote 20<sup>f</sup>.06.

Enfin, la moyenne par cote s'élève :

Pour 1,870 cotes de moins de	5 francs à	5 <sup>f</sup> .45
— 25,544 — — —	10 — à	5.80
— 26,524 — — —	50 — à	7.51
— 21,474 cotes de	5 à 10 — à	6. »
— 3,180 — — —	10 à 30 — à	20.06
— 335 — — —	30 à 96 (max.) à	45.71
— 189 — — —	50 à 40 — à	56. »
— 75 — — —	40 à 50 — à	48. »
— 58 — — —	50 à 75 — à	62.28
— 15 — — —	75 à 96 (max.) à	92.80

(1) Les cotisations qui restent au-dessous du *minimum* de 15 francs, fixé par la loi du 20 décembre 1861, sont établies seulement pour 1, 2 ou 3 trimestres.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**RÉUNION DES CINQ IMPÔTS DIRECTS.**

( ANNEXE F. )

Les résultats obtenus pour chaque nature de contribution sont réunis dans le tableau annexe *F*, qui présente ainsi la statistique des cotisations comprises dans les rôles formés en 1864 pour les cinq impôts directs (foncier, personnel, patentes, boissons et tabacs).

Ces impôts ont produit à l'État une somme de 54,702,560 francs <sup>(1)</sup>, répartie entre 1,922,582 cotisations; c'est une moyenne de 18<sup>f</sup>.05 par cote; cette moyenne est, dans chaque province, savoir :

Anvers . . . . .	22 <sup>f</sup> .52		Liège . . . . .	16 <sup>f</sup> .61
Brabant . . . . .	25.19		Limbourg . . . . .	10.91
Flandre occidentale . . . . .	25.52		Luxembourg . . . . .	7.86
— orientale . . . . .	19.61		Namur . . . . .	15.11
Hainaut . . . . .	15.74			

D'après la population au 1<sup>er</sup> janvier 1864, la moyenne des impôts directs payés à l'État par habitant (abstraction faite du droit de patente des sociétés anonymes) s'élève pour le royaume à 7<sup>f</sup>.09, et pour chaque province, savoir :

Anvers . . . . .	8 <sup>f</sup> .02		Liège . . . . .	6 <sup>f</sup> .51
Brabant . . . . .	8.78		Limbourg . . . . .	5.95
Flandre occidentale . . . . .	7.05		Luxembourg . . . . .	4.70
— orientale . . . . .	6.87		Namur . . . . .	6.22
Hainaut . . . . .	6.70			

Près de la moitié (48.75 p. %) des impôts directs (16,910,591 francs), est supportée par les cotisations de 50 à 500 francs, qui sont au nombre de 252,261, et représentent un peu plus de  $\frac{1}{3}$  des cotes (12.08 p. %); la moyenne par cote de cette catégorie est de 72<sup>f</sup>.81; l'autre moitié des impôts est divisée comme il suit : 1,681,608 cotisations ou 87.46 p. %, sont inférieures à 50 francs, et payent 15,017,042 francs ou un peu plus du  $\frac{1}{3}$  des impôts (57.50 p. %); c'est une moyenne de 7<sup>f</sup>.74 par cote; — 8,484 cotisations, ou moins de  $\frac{1}{2}$  p. % (0.44 p. %), de 50 à 1,500 francs, payent 4,262,468 francs ou près de  $\frac{1}{8}$  (12.29 p. %) des impôts; la moyenne par cote est de 502<sup>f</sup>.41; — enfin, 229 cotisations (0.02 p. %) de 1,500 à 6,000 francs et plus participent dans les impôts directs pour 512,459 francs ou 1.48 p. %; soit une moyenne de 2,257<sup>f</sup>.80 par cote.

La décomposition de 1,681,608 cotisations qui restent au-dessous de 50 francs, fournit les indications suivantes : — 751,514 ou près des  $\frac{2}{3}$  des cotes (39.09 p. %) sont inférieures à 5 francs et supportent une charge de 1,594,049 francs ou 4.59 p. % des impôts; moyenne par cote, 2<sup>f</sup>.12; — 1,174,996 ou près des  $\frac{2}{3}$  des cotes (61.16 p. %) n'atteignent pas 10 francs et payent 4,605,095 francs ou 15.26 p. %

---

(1) Le montant des impôts directs au profit de l'État pour 1864 s'est réellement élevé à 55,444,505 francs; la différence entre ces deux sommes provient surtout de ce que le droit de patente des sociétés anonymes a été écarté des éléments du travail qui fait l'objet de la présente notice.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

des impôts; moyenne par cote 5<sup>1</sup>.92; — 506,612 ou plus du  $\frac{1}{4}$  des cotes (26.50 p. %) varient de 10 à 50 francs, et participent aux impôts pour 8,413,949 francs ou près du  $\frac{1}{4}$  (24.24 p. %); c'est une moyenne de 16<sup>1</sup>.61 par cote.

En résumé, sur 1,922,582 cotisations, il en est 1,913,869 ou les 99.54 p. % qui sont inférieures à 500 francs, et supportent une contribution de 29,927,653 francs, ou les 86.23 p. % des impôts directs; la moyenne est de 15<sup>1</sup>.64 par cote; le surplus, soit 4,774,927 francs ou 13.77 p. %, est réparti entre 8,713 cotisations ou près de  $\frac{1}{2}$  p. % (0.46 p. %), de 500 à 6,000 francs; la moyenne par cote est de 548<sup>1</sup>.02.

Il résulte de ces indications que la moyenne par cote des impôts directs au profit de l'État perçus en 1864, s'élève comme il suit :

Pour	498,525	cotes (10.51 p. %)	de moins de	1 franc	à	0.46
—	751,514	— (59.09 —)	—	5 —	à	2.12
—	1,174,996	— (61.16 —)	—	10 —	à	3.92
—	1,590,107	— (72.50 —)	—	15 —	à	5.20
—	1,681,608	— (87.46 —)	—	50 —	à	7.74
—	1,745,107	— (90.76 —)	—	40 —	à	8.71
—	1,868,155	— (97.16 —)	—	100 —	à	12.14
—	1,915,869	— (99.54 —)	—	500 —	à	15.64
—	306,612	cotes (26.50 —)	de 10 à	50 —	à	16.61
—	252,261	— (12.08 —)	50 à	500 —	à	72.81
—	8,484	— ( 0.44 —)	500 à	1,500 —	à	502.41
—	229	— ( 0.02 —)	1,500 à	6,000 et plus	à	2,257.80
—	108	— ( 0.01 —)	1,500 à	2,000 —	à	1,711.35
—	98	— . . . . .	2,000 à	5,000 —	à	2,416.44
—	15	— . . . . .	5,000 à	4,000 —	à	5,561.80
—	5	— . . . . .	4,000 à	5,000 —	à	4,549.60
—	1	— . . . . .	5,000 à	6,000 —	à	5,025. .
—	2	— . . . . .	6,000 et plus.	. . . . .	à	6,500.42

Ces chiffres démontrent qu'en Belgique la plus forte partie des impôts directs au profit de l'État est supportée par la classe moyenne, représentée par les cotisations de 50 à 500 francs; elles sont seulement au nombre de 252,261 ou  $\frac{1}{5}$  des cotes, et payent à peu près la moitié (48.75 p. %) des impôts; les degrés inférieurs de l'échelle qui comportent les 87.46 p. % des cotisations (un peu plus de  $\frac{7}{9}$ ), ne participent à l'impôt que jusqu'à concurrence de 15,017,042 francs, ou un peu plus de  $\frac{1}{5}$ ; les degrés supérieurs comprennent seulement 8,713 cotisations ou moins de  $\frac{1}{2}$  p. % (0.46 p. %), payant 4,774,927 francs ou  $\frac{1}{5}$  des impôts.

La part de chaque nature d'impôt dans la somme totale payée à l'État se traduit par les chiffres suivants : La contribution foncière supporte plus de la moitié des contributions directes (18,886,156 francs ou 54.42 p. %), répartis entre 1,085,713 cotisations ou 56.57 p. %; — la contribution personnelle participe pour 10,848,400 francs ou près de  $\frac{1}{5}$  (51.26 p. %), divisés entre 421,051 cotisations ou 21.90 p. %; — le droit de patente contribue pour 5,448,722 francs ou 9.94 p. %, avec 504,257 cotes ou 15.82 p. %; — le droit de débit des boissons pour 1,504,865 francs ou 3.76 p. %, divisés entre 86,702 cotes ou 4.51 p. %; — enfin, le débit des tabacs pour 214,457 francs ou 0.62 p. %, avec 26,859 cotes ou 1.40 p. %.

ANNEXE A.



**CONTRIBUTION FONCIÈRE**

DE 1864.

---

**TABLEAU PRÉSENTANT,**

**PAR PROVINCE,**

**LES RÉSULTATS DE LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE COTES**

**ET DE REVENUS CADASTRAUX.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REVENU cadastral. moyen.	MONTANT des cotisations.	NOMBRE DES COTISATIONS.										TOTAL.	
		Anvers.	Brabant.	Fl. occ.	Fl. or.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.		
											Nombre.	Proportion p. 100.	
Moins de 9 fr.	Moins de 1 fr.	11,777	21,680	5,654	15,051	21,562	25,986	19,555	41,559	29,405	189,087	17.55	
de 9 à 27	de 1 à 5	15,785	47,086	15,124	31,748	47,249	52,065	25,552	23,517	27,495	259,619	23.90	
27 à 44	5 à 5	9,045	25,714	10,748	21,771	29,290	15,218	11,145	9,952	12,467	145,528	13.41	
44 à 62	5 à 7	5,845	14,995	7,657	15,084	17,855	8,670	6,586	5,550	6,514	88,512	8.16	
62 à 88	7 à 10	5,857	11,007	7,970	14,588	16,510	7,677	5,767	4,692	5,642	82,690	7.63	
88 à 152	10 à 15	6,556	15,196	9,190	15,555	16,529	7,559	5,584	4,286	4,958	82,611	7.65	
152 à 176	15 à 20	4,546	8,028	5,853	9,080	9,455	4,264	2,887	2,255	2,542	48,668	4.49	
176 à 220	20 à 25	2,956	5,021	4,152	6,177	6,152	2,954	1,799	1,551	1,565	52,065	2.96	
220 à 265	25 à 50	2,555	4,579	5,214	4,555	4,406	2,008	1,285	910	1,050	24,120	2.22	
265 à 352	50 à 40	5,167	5,710	4,795	5,957	5,584	2,862	1,529	1,081	1,547	52,052	2.96	
352 à 440	40 à 50	2,100	5,877	5,142	5,795	5,425	2,056	848	608	861	20,690	1.91	
440 à 660	50 à 75	2,846	5,561	4,550	5,099	4,566	2,887	1,042	750	1,155	28,456	2.62	
660 à 880	75 à 100	1,585	5,097	2,552	2,608	2,275	1,590	484	529	589	14,907	1.58	
880 à 1,520	100 à 150	1,409	2,908	2,655	2,575	2,077	1,448	455	294	578	14,555	1.52	
1,520 à 1,760	150 à 200	645	1,592	1,496	1,191	927	610	186	125	276	6,846	0.65	
1,760 à 2,640	200 à 500	547	1,218	1,550	1,099	858	595	180	122	522	6,269	0.58	
2,640 à 5,520	500 à 400	240	524	506	425	570	255	85	69	166	2,656	0.24	
5,520 à 4,400	400 à 500	102	255	255	197	226	147	45	45	110	1,556	0.15	
4,400 à 5,280	500 à 600	78	154	115	100	105	99	24	18	79	772	0.07	
5,280 à 7,040	600 à 800	60	159	117	102	142	97	51	25	98	809	0.08	
7,040 à 8,800	800 à 1,000	19	85	51	51	60	41	14	14	68	401	0.04	
8,800 à 15,260	1,000 à 1,500	26	62	59	45	85	59	14	17	60	585	0.05	
15,260 à 17,600	1,500 à 2,000	4	21	9	11	55	10	2	5	9	102	0.01	
17,600 à 26,400	2,000 à 5,000	6	14	5	6	28	9	4	7	19	98		
26,400 à 55,200	5,000 à 4,000	"	5	2	"	6	2	"	1	1	15		
55,200 à 44,000	4,000 à 5,000	"	5	"	1	"	1	"	"	"	5	0.01	
44,000 à 52,800	5,000 à 6,000	"	1	"	"	"	"	"	"	"	1		
52,800 et plus	6,000 et plus	"	"	"	"	1	1	"	"	"	2		
TOTALS.		75,114	179,106	89,079	154,659	189,550	118,906	82,475	67,492	97,572	1,085,715	100 "	

MOYENNE PAR COTE. . . . . 4

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DE L'IMPÔT FONCIER AU PROFIT DE L'ÉTAT.										
Anvers.	Brabant.	Fl. occident.	Fl. orient.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
									Somme.	Proportion p. %
4,573 98	11,991 45	2,908 06	7,454 74	11,015 79	11,584 49	9,574 45	14,850 81	12,060 94	85,995 57	0.46
27,011 79	91,559 57	25,974 86	62,165 02	95,976 56	60,621 84	45,817 80	45,050 28	52,052 81	500,009 05	2.65
55,927 22	100,567 09	42,951 65	86,401 92	115,555 46	59,562 50	45,581 26	58,684 40	48,520 92	571,110 20	3.02
54,708 60	88,866 51	45,597 57	89,650 50	105,815 15	51,986 55	57,766 84	52,761 50	58,515 09	524,995 89	2.78
49,160 54	117,227 65	67,089 40	122,176 95	158,065 11	64,160 94	48,088 17	59,177 48	46,862 61	692,008 85	3.66
81,554 47	161,554 70	112,579 91	187,729 45	199,548 51	89,505 82	65,855 24	52,521 01	60,272 77	1,010,439 08	5.55
75,556 97	159,425 69	101,228 81	157,120 15	165,407 24	75,528 75	49,795 09	58,479 61	45,825 95	842,544 22	4.46
66,176 15	111,757 51	92,612 09	157,824 71	157,019 14	65,285 40	40,101	50,179 78	54,967 79	715,955 55	3.79
65,896 18	119,718 60	87,845 55	124,028 78	120,500 22	54,916 64	55,151 89	24,891 01	28,790 09	659,759 94	3.40
110,244 46	198,875 56	166,072 70	206,451 04	192,908 82	98,875 52	52,852 46	56,907 24	46,564 12	1,109,711 72	5.88
94,054 78	175,422 08	140,575 54	169,511 26	152,424 59	90,889 78	57,756 78	27,141 55	58,508 19	925,864 95	4.89
172,625 41	540,141 67	278,205 72	510,858 41	277,051 85	176,151 52	62,694 28	45,516 56	70,069 89	1,755,275 51	9.18
117,997 17	268,052 58	219,859 57	226,465 54	195,585 68	156,820 05	41,768 58	28,464 76	50,666 67	1,285,056 20	6.81
171,922 96	555,220 11	521,559 15	511,951 51	254,582 26	176,295 51	51,156 18	55,494 05	71,505 77	1,749,245 08	9.26
111,169 55	240,787 55	257,854 68	204,167 48	158,020 46	164,971 84	52,250 61	21,550 89	47,596 21	1,178,129 05	6.24
155,402 18	294,246 10	520,954 40	264,718 75	207,515 57	145,154 50	45,492 92	50,042 05	78,915 85	1,516,442 52	8.05
82,995 78	179,970 96	175,545 25	144,052 46	126,848 52	87,495 72	28,959 51	25,987 87	57,954 56	905,744 21	4.80
45,444 51	104,247 76	102,984 98	87,659 28	101,647 66	65,276 11	19,298 75	19,221 06	48,850 93	594,591 04	3.15
41,956 78	84,255 44	62,904 25	54,299 60	57,637 56	54,002 17	15,062 56	9,742 75	42,865 20	420,704 11	2.25
40,518 86	95,755 58	79,198 51	69,818 75	97,859 46	67,552 54	21,552 69	16,111 69	68,810 14	557,116 02	2.95
16,609 20	75,577 62	45,059 98	45,218 25	55,848 91	56,549 87	12,555 15	12,541 02	59,705 76	355,425 74	1.88
20,402 24	74,458 59	46,507 67	50,684 18	97,488 59	45,869 72	16,257 45	19,571 58	71,977 21	451,996 81	2.59
6,486 62	55,469 24	15,126 28	19,359 65	56,560 14	16,441 25	5,292 27	5,245 77	16,548	174,009 18	0.92
15,516 79	52,168 06	10,756 90	15,978 46	67,552 16	25,588 65	10,152 68	16,144 59	45,152 56	256,810 65	1.25
"	10,007 06	6,575 58	"	19,871 94	6,815 20	"	5,227 16	5,950 55	50,427 29	0.27
"	15,715 17	"	4,587 27	"	4,646 05	"	"	"	22,748 49	0.12
"	5,024 55	"	"	"	"	"	"	"	5,024 55	0.05
"	"	"	"	6,556 51	6,064 55	"	"	"	12,600 84	0.06
1,628,671 17	5,521,401 59	2,825,841 50	5,159,910 79	5,208,658 64	1,871,688 82	820,450 15	664,601 65	1,184,822 18	18,886,156 47	100
21 68	19 66	51 72	20 45	16 95	15 74	9 95	6 82	12 17	17 45	

(CVI)

ANNEXE B.



**CONTRIBUTION PERSONNELLE**

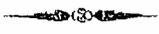
DE 1864.

---

**NOMBRE ET MONTANT**

DES

**COTISATIONS PAR CATÉGORIES DE COTES.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DES COTISATIONS.	NOMBRE DES COTISATIONS.										TOTAL.	
	Anvers.	Brabant.	Fl. occ.	Fl. or.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.		
										Nombre.	Proportion p. 100.	
Moins de . . . 7 francs. . .	6,555	15,244	7,351	7,080	11,544	8,578	1,558	800	1,523	59,811	14.21	
De 7 à 10 " . . .	12,908	15,560	11,007	16,858	25,027	7,556	5,619	5,508	5,291	98,894	25.49	
" 10 à 15 " . . .	9,999	9,250	15,541	16,845	17,692	7,812	2,555	5,775	4,489	85,586	20.55	
" 15 à 20 " . . .	4,851	5,452	8,818	8,660	8,497	4,692	1,125	1,178	2,557	45,570	10.82	
" 20 à 25 " . . .	2,798	3,587	5,799	5,512	4,545	2,556	594	446	1,027	26,664	6.52	
" 25 à 50 " . . .	1,881	2,642	5,585	5,526	2,694	1,782	475	264	750	17,177	4.08	
" 50 à 40 " . . .	2,668	4,727	5,545	5,885	5,575	2,647	652	546	1,065	22,910	5.44	
" 40 à 50 " . . .	2,056	5,807	2,577	2,779	2,157	1,742	422	188	705	16,211	5.85	
" 50 à 75 " . . .	5,182	6,107	2,551	5,595	2,526	2,145	406	216	790	21,096	5.01	
" 75 à 100 " . . .	1,629	5,418	865	1,462	1,029	1,152	155	90	562	10,140	2.41	
" 100 à 150 " . . .	1,491	5,445	615	1,507	720	920	104	79	525	9,002	2.14	
" 150 à 200 " . . .	662	1,601	212	409	202	559	42	17	117	5,751	0.89	
" 200 à 500 " . . .	458	1,095	126	521	194	215	52	11	78	2,528	0.60	
" 500 à 400 " . . .	156	541	44	154	60	66	8	5	55	849	0.20	
" 400 à 500 " . . .	65	207	8	46	22	26	"	1	10	585	0.09	
" 500 à 600 " . . .	41	101	8	24	2	20	1	"	7	204	0.05	
" 600 à 800 " . . .	55	93	5	6	5	7	2	"	9	158	0.04	
" 800 à 1,000 " . . .	9	47	1	4	5	4	"	"	1	69	0.02	
" 1,000 à 1,500 " . . .	5	55	"	2	"	"	"	"	"	40	0.01	
" 1,500 à 2,000 " . . .	"	6	"	"	"	"	"	"	"	6	"	
TOTAL. . . . .	51,185	74,575	60,050	71,925	80,152	42,357	11,550	10,724	18,899	421,051	100 "	

MOYENNE PAR COTE. . . . .

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE, AU PROFIT DE L'ÉTAT.										
Anvers.	Brabant.	Fl. occident.	Fl. orient.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
									Sommae	Proportion p. 100
55,035 98	81,882 06	34,559 78	40,055 06	67,704 54	58,459 98	8,481 49	4,098 51	9,508 94	318,545 94	2.95
107,925 41	110,977 41	92,738 84	141,704 05	206,977 01	65,555 88	50,018 78	27,023 90	44,056 59	826,178 75	7.62
121,285 24	113,027 79	163,890 66	204,505 28	214,797 04	95,699 90	28,544 99	45,452 94	54,709 74	1,041,915 58	9.60
85,250 01	93,776 22	152,861 61	149,460 80	146,160 46	80,565 78	19,559 22	19,965 60	59,870 28	785,240 98	7.24
62,577 11	80,528 80	129,199 52	118,291 78	101,454 98	57,115 19	15,242 26	9,949 45	22,887 51	595,224 69	5.49
51,491 46	72,107 21	92,256 78	90,985 59	75,499 76	48,700 05	15,065 "	7,193 59	19,895 50	469,188 52	4.52
92,795 91	164,588 19	122,553 69	154,618 86	116,800 51	91,566 81	22,543 28	11,952 67	56,866 18	795,866 10	7.51
90,985 04	170,565 85	105,969 11	124,489 68	95,884 47	77,642 01	18,856 62	8,586 35	51,517 22	725,876 95	6.67
195,705 07	575,618 28	140,159 74	204,961 55	152,010 65	151,128 75	24,242 19	15,190 59	48,564 44	1,281,289 84	11.81
159,735 74	294,165 58	74,519 07	124,801 55	87,867 05	99,574 55	11,721 02	7,600 80	29,897 27	869,482 59	8.02
179,486 22	419,799 55	73,906 25	159,455 20	87,224 55	110,504 55	12,858 74	9,498 28	59,608 50	1,092,519 80	10.07
112,625 04	275,029 96	56,085 15	85,197 97	44,915 57	57,597 09	7,128 24	2,905 50	19,995 09	641,477 19	5.92
111,497 01	262,978 59	50,484 07	76,551 60	46,735 "	52,470 02	7,661 04	2,658 10	18,445 01	609,478 44	5.62
52,884 67	117,751 90	14,958 05	46,549 15	20,757 94	22,819 57	2,752 25	1,750 95	11,844 97	291,849 21	2.69
29,235 29	92,154 64	5,461 62	20,086 61	10,295 86	11,526 56	"	404 56	4,050 75	171,175 69	1.58
22,488 22	55,401 98	4,218 22	12,924 22	1,049 09	10,719 59	550 82	"	5,608 57	110,940 51	1.02
22,765 87	66,088 96	2,174 64	5,850 91	2,017 51	4,691 57	1,281 87	"	6,227 70	109,098 85	1.01
7,850 84	41,897 77	804 52	5,591 80	2,550 55	5,474 07	"	"	868 49	61,017 84	0.56
5,714 26	59,725 26	"	2,155 56	"	"	"	"	"	45,591 08	0.42
"	10,858 29	"	"	"	"	"	"	"	10,858 29	0.10
1,519,510 59	2,956,482 56	1,274,570 50	1,745,989 66	1,478,681 72	1,057,590 08	222,245 79	175,190 95	442,558 55	10,848,599 60	100 "
29 68	59 58	21 24	24 25	18 46	25 05	19 62	16 15	25 42	25 77	

ANNEXE C.



**DROIT DE PATENTE**

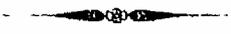
DE 1864.

---

**NOMBRE ET MONTANT**

DES

**COTISATIONS PAR CATÉGORIES DE COTES.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DES COTISATIONS.	NOMBRE DE COTISATIONS.										
	Anvers.	Brabant.	Fl. occ.	Fl. or.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
										Nombre.	Proportion p. 100.
Moins de . . 1 francs. . .	805	2,095	882	957	1,454	1,097	107	545	468	8,556	2.74
De 1 à 3 " . . .	6,507	9,186	9,121	10,955	15,014	9,827	2,413	5,710	4,472	69,252	22.76
" 3 à 5 " . . .	6,634	11,058	7,811	10,092	20,040	8,235	2,884	2,574	6,277	75,405	24.78
" 5 à 7 " . . .	5,955	7,091	4,492	5,616	7,482	5,172	1,227	1,157	2,455	58,627	12.70
" 7 à 10 " . . .	5,588	4,488	4,585	4,937	6,253	5,006	1,045	851	1,784	50,537	9.97
" 10 à 15 " . . .	5,804	5,060	5,780	5,596	5,063	5,515	815	655	1,594	50,401	10.02
" 15 à 20 " . . .	1,219	1,421	1,450	1,751	3,499	1,350	458	295	620	14,205	4.67
" 20 à 25 " . . .	1,641	2,261	994	1,687	1,501	1,401	251	214	489	10,459	5.43
" 25 à 50 " . . .	1,024	1,550	551	1,081	841	659	102	95	511	6,254	2.00
" 50 à 40 " . . .	819	1,095	782	1,074	1,525	799	184	125	507	6,510	2.14
" 40 à 50 " . . .	685	1,014	456	719	850	427	68	57	167	4,445	1.46
" 50 à 75 " . . .	675	1,045	551	842	725	645	91	95	215	4,876	1.61
" 75 à 100 " . . .	258	411	150	271	202	271	25	16	55	1,655	0.54
" 100 à 150 " . . .	509	576	118	181	174	241	15	19	49	1,680	0.55
" 150 à 200 " . . .	224	261	59	75	52	91	5	2	15	760	0.25
" 200 à 500 " . . .	159	147	55	57	50	88	4	2	7	547	0.18
" 500 à 400 " . . .	65	72	7	29	24	49	8	2	5	259	0.08
" 400 à 500 " . . .	15	57	2	12	12	20	2	1	1	122	0.04
" 500 à 600 " . . .	1	7	1	2	5	7	"	"	2	25	0.01
" 600 à 800 " . . .	2	10	"	2	4	5	"	"	4	27	0.01
" 800 à 1,000 " . . .	"	"	"	"	4	"	"	"	"	4	"
" 1,000 à 1,500 " . . .	"	"	"	"	7	"	"	"	"	7	"
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>52,727</b>	<b>48,687</b>	<b>55,572</b>	<b>45,892</b>	<b>65,161</b>	<b>57,101</b>	<b>9,828</b>	<b>10,018</b>	<b>19,271</b>	<b>504,257</b>	<b>100</b> "

MOYENNE PAR COTE . . . . .

## SOCIÉTÉS

De 800 à 1,000 francs. . .	5	4	"	1	"	5	"	"	"	15	"
" 1,000 à 1,500 " . . .	1	4	"	"	"	5	"	"	1	9	"
" 1,500 à 2,000 " . . .	"	6	"	"	8	2	"	"	"	16	"
" 2,000 à 3,000 " . . .	2	5	"	1	1	1	"	"	1	9	"
" 3,000 à 4,000 " . . .	"	6	1	"	2	5	"	"	1	15	"
" 4,000 à 5,000 " . . .	1	5	"	"	2	2	"	"	2	10	"
" 5,000 à 6,000 " . . .	"	5	"	"	1	"	"	"	"	6	"
" 6,000 et plus . . . . .	"	12	1	4	5	4	"	"	1	25	"
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>9</b>	<b>45</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>6</b>	<b>105</b>	<b>"</b>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DU DROIT DE PATENTE, AU PROFIT DE L'ÉTAT.										
Anvers.	Brabant.	Fl. occident.	Fl. orient.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
									Sommaires.	Proportion p. o/o.
642 87	1,351 34	644 50	675 95	1,114 10	821 65	153 07	238 99	508 14	6,228 57	0.18
12,778 29	17,522 20	17,522 95	20,775 72	24,502 47	18,251 17	4,610 74	6,706 02	8,549 64	150,397 20	5.78
25,565 02	41,748 58	29,950 05	58,591 21	76,549 86	51,115 52	11,115 04	9,426 01	24,025 57	287,685 54	8.34
25,182 40	42,592 62	26,619 95	55,475 79	44,881 19	50,504 26	7,485 90	7,190 55	14,565 59	250,525 89	6.68
51,021 57	59,547 86	58,258 67	45,144 02	54,482 76	26,581 51	9,055 96	7,446 56	15,625 54	265,162 85	7.69
46,699 18	65,175 85	40,742 65	68,855 45	70,800 80	42,185 60	9,967 96	8,218 28	19,859 55	376,481 08	10.92
20,065 69	25,869 10	24,405 40	29,416 71	94,269 75	26,550 56	7,426 55	5,109 55	10,559 65	242,564 72	7.05
36,585 51	49,750 89	22,195 65	37,500 59	53,145 11	51,515 73	5,576 06	4,859 75	10,840 59	251,745 44	6.72
29,150 02	44,584 87	15,052 51	50,564 12	25,615 75	18,504 "	4,465 46	2,740 18	8,725 64	177,158 56	5.15
28,027 42	38,065 26	26,984 58	57,147 99	45,510 57	28,515 65	6,145 56	4,555 16	10,692 10	225,420 07	6.54
29,456 60	45,655 95	20,564 97	51,278 74	57,652 65	19,575 87	5,010 17	2,845 60	7,505 78	195,504 55	5.66
40,074 58	61,920 22	55,589 52	50,085 05	45,476 74	59,616 79	5,458 66	5,990 15	12,855 77	295,045 28	8.49
21,626 19	54,657 25	15,154 06	25,690 75	17,816 46	24,450 15	2,007 91	1,602 77	4,620 05	145,585 55	4.16
57,887 07	44,628 84	14,521 24	21,875 19	21,596 48	20,791 28	1,496 45	2,452 56	5,946 65	199,995 54	5.79
55,148 85	42,271 58	6,810 15	12,756 42	9,074 86	15,707 59	874 50	516 80	2,256 96	125,197 47	5.65
58,852 77	54,579 12	7,912 74	15,545 76	11,926 67	21,405 87	1,052 90	487 50	1,685 86	151,206 99	5.85
22,806 51	24,906 55	2,509 54	10,255 16	8,014 50	16,664 91	2,869 90	690 25	1,001 "	89,516 12	2.59
6,786 52	25,750 10	884 18	5,765 78	5,500 14	8,702 20	882 20	405 26	419 10	54,961 28	1.59
575 50	5,987 62	561 "	1,150 47	1,625 94	5,756 58	"	"	1,065 90	12,702 81	0.57
1,465 71	6,715 47	"	1,211 "	2,872 61	5,459 04	"	"	2,044 90	17,766 75	0.52
"	"	"	"	5,468 91	"	"	"	"	5,468 91	0 10
"	"	"	"	8,805 22	"	"	"	"	8,805 22	0 26
508,857 51	684,817 25	548,469 46	511,525 65	640,191 52	457,252 27	85,605 67	71,259 10	162,765 54	5,448,721 75	100 "
15 55	14 07	9 80	11 15	9 82	11 79	8 51	7 12	8 45	11 55	

## ANONYMES.

4,558 27	5,550 96	"	842 04	"	4,216 79	"	"	"	13,148 06
1,165 50	5,556 47	"	"	"	5,846 55	"	"	1,270 09	11,658 41
"	10,485 18	"	"	15,754 55	5,601 76	"	"	"	27,859 27
4,572 14	7,129 02	"	2,244 45	2,465 70	2,907 28	"	"	2,817 11	21,955 70
"	19,592 65	5,668 28	"	6,798 "	9,155 69	"	"	5,505 35	42,425 97
4,558 42	15,645 71	"	"	9,592 59	11,021 65	"	"	8,456 14	46,804 51
"	26,675 84	"	"	5,051 50	"	"	"	"	51,727 14
"	557,025 82	10,041 51	59,417 48	40,989 94	76,711 56	"	"	10,804 54	554,990 65
14,414 15	445,569 65	15,709 70	42,505 97	78,419 66	111,459 08	"	"	26,651 25	750,507 51

(CXIV)

ANNEXE D.

**DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DES BOISSONS ALCOOLIQUES**

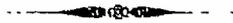
DE 1864.

---

**NOMBRE ET MONTANT**

DES

**COTISATIONS PAR CATÉGORIES DE COTES.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DES COTISATIONS.	NOMBRE DE COTISATIONS.										TOTAL.	
	Anvers.	Brabant.	Fl. occ.	Fl. or.*	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.		
										Nombre.	Proportion p. 100	
De 5 à 5 francs. . . . .	127	232	97	191	417	287	69	88	189	1,717	1.98	
» 5 à 7 " . . . . .	47	114	25	58	75	172	28	47	114	680	0.79	
» 7 à 10 " . . . . .	96	278	146	257	539	605	154	128	254	2,457	2.85	
» 10 à 15 " . . . . .	525	1,766	760	1,100	3,145	2,940	1,654	1,123	3,236	15,647	18.04	
» 15 à 20 " . . . . .	5,465	6,750	5,729	7,159	14,608	7,497	1,895	1,855	3,490	52,424	60.47	
» 20 à 25 " . . . . .	1,476	2,504	1,266	1,867	1,459	2,097	257	328	279	11,515	15.28	
* 25 à 50 " . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
» 50 à 40 " . . . . .	525	576	257	298	245	275	24	59	59	1,858	2.14	
» 40 à 50 " . . . . .	55	72	52	25	55	46	1	"	11	295	0.34	
» 50 à 60 " (maxim)	16	21	21	15	11	18	"	"	8	115	0.15	
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>6,132</b>	<b>12,116</b>	<b>8,535</b>	<b>10,968</b>	<b>20,550</b>	<b>15,957</b>	<b>5,460</b>	<b>5,606</b>	<b>7,620</b>	<b>86,702</b>	<b>100</b>	

MOYENNE PAR COTE . . . . .

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DES BOISSONS ALCOOLIQUES.										
Auvers.	Brabant.	Fl. occident.	Fl. orient.	Rhinaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
									Sommes.	Proportion p. ‰.
465 75	897 »	558 50	701 25	1,551 50	1,055 75	245 75	297 »	657 50	6,168 »	0.47
240 »	634 »	136 »	505 »	458 »	970 »	168 »	282 »	684 »	5,857 »	0.50
742 50	2,169 »	1,154 »	1,960 50	4,171 50	4,759 50	1,218 »	1,062 »	2,092 50	19,509 50	1.48
6,120 »	20,851 75	8,921 75	12,910 75	57,505 25	54,712 25	12,527 50	15,590 50	58,752 75	185,470 50	14.22
51,975 »	100,950 »	85,955 »	107,585 »	219,120 »	112,155 »	28,595 »	27,795 »	52,550 »	786,560 »	60.25
29,522 50	50,087 50	25,522 50	37,540 »	29,292 50	41,945 »	4,740 »	6,460 »	5,580 »	250,290 »	17.65
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9,750 »	11,280 »	7,110 »	8,940 »	7,550 »	8,250 »	720 »	1,170 »	1,170 »	55,740 »	4.27
2,200 »	2,880 »	2,080 »	920 »	1,520 »	1,840 »	40 »	»	440 »	11,720 »	0.90
860 »	1,550 »	1,090 »	770 »	550 »	950 »	»	»	400 »	5,950 »	0.46
101,875 75	191,079 25	152,087 75	171,252 50	501,076 75	206,917 50	48,052 25	50,456 50	102,086 75	1,504,865 »	100 »
16 61	15 77	15 85	15 61	14 67	14 85	15 89	15 99	15 40	15 05	

(CXVIII)

ANNEXE E.

**DROIT DE DÉBIT DE TABACS ET DE CIGARES**

DE 1864.

---

**NOMBRE ET MONTANT**

DES

**COTISATIONS PAR CATÉGORIES DE COTES.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DES COTISATIONS.	NOMBRE DES COTISATIONS.										
	Amers.	Brabant.	Fl. occ.	Fl. or.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
										Nombre.	Proportion p. 100.
De 1 à 5 francs . . .	19	37	55	20	69	75	8	25	52	345	1.28
» 5 à 5 » . . .	86	162	124	115	291	545	111	109	184	1,525	5.68
» 5 à 7 » . . .	2,558	2,289	2,162	2,224	5,581	4,188	1,277	1,511	2,089	21,459	79.90
» 7 à 10 » . . .	•	5	2	•	4	4	•	•	2	15	0.05
» 10 à 15 » . . .	49	48	92	62	211	190	15	52	57	776	2.89
» 15 à 20 » . . .	19	50	56	51	64	72	6	10	9	277	1.05
» 20 à 25 » . . .	594	441	189	505	570	211	49	74	94	2,125	7.95
» 25 à 50 » . . .	•	2	•	•	•	•	•	•	•	2	•
» 50 à 40 » . . .	25	48	22	21	52	25	5	5	10	189	0.70
» 40 à 50 » . . .	15	22	9	7	7	10	2	•	5	75	0.27
» 50 à 75 » . . .	6	55	5	5	4	•	2	•	5	58	0.22
» 75 à 96 (maximum).	5	11	•	•	•	•	•	•	1	15	0.05
TOTAUX . . .	2,950	5,128	2,672	2,795	4,655	5,118	1,475	1,584	2,504	26,859	100 •

MOYENNE PAR COTE. . . . .

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DU DROIT DE DÉBIT DE TABACS ET CIGARES.										
Anvers.	Brabant.	Fl. occident.	Fl. orient.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
									Somme.	Proportion p. %
28 50	55 50	31 50	43 50	106 50	110 50	12 "	57 50	78 "	525 50	0.24
535 "	624 "	471 "	421 50	1,157 "	1,342 50	471 "	455 50	609 "	5,952 50	2.77
14,027 "	13,754 "	12,071 "	15,545 "	21,484 "	25,125 "	7,662 "	7,805 "	12,555 "	128,744 "	60.04
"	27 "	15 "	"	51 50	50 "	"	"	15 "	118 50	0.05
556 "	546 "	951 25	670 "	2,171 25	1,040 "	156 "	554 "	386 "	8,090 50	5.77
559 "	557 "	576 "	546 "	1,086 "	1,161 "	96 "	171 "	150 "	4,662 "	2.17
9,456 "	10,584 "	4,556 "	7,272 "	8,880 "	5,064 "	1,176 "	1,776 "	2,256 "	51,000 "	25.79
"	54 "	"	"	"	"	"	"	"	54 "	0.03
828 "	1,728 "	792 "	756 "	1,152 "	900 "	180 "	108 "	560 "	6,804 "	5.17
624 "	1,056 "	452 "	556 "	556 "	480 "	96 "	"	144 "	5,504 "	1.65
408 "	2,172 "	180 "	512 "	240 "	"	120 "	"	180 "	5,612 "	1.69
276 "	1,052 "	"	"	"	"	"	"	84 "	1,592 "	0.65
26,855 50	52,149 50	20,975 75	25,700 "	56,624 25	56,155 "	9,969 "	10,925 "	17,085 "	214,457 "	100 "
9 10	10 28	7 85	8 50	7 86	7 06	6 76	6 90	6 82	7 95	"

(CXXIV)

ANNEXE F.

---

**STATISTIQUE DES IMPOTS**

EN 1864.

---

**NOMBRE ET MONTANT**

DES

**COTISATIONS COMPRISES DANS LES ROLES**

**DES CINQ IMPÔTS DIRECTS.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DES COTISATIONS.	NOMBRE DES COTISATIONS.										
	Anvers.	Brabant.	Fl. occ.	Fl. or.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
										Nombre.	Proportion p. 100
Moins de 1 franc . . .	12,612	25,773	6,516	15,988	25,016	27,085	10,552	41,882	29,871	198,525	10.51
De 1 à 5 francs . . .	20,571	56,509	22,278	42,710	60,552	41,965	25,973	27,261	52,010	329,216	17.15
» 5 à 5 » . . .	15,912	57,166	18,780	52,167	50,058	24,085	14,207	12,505	19,117	225,975	11.65
» 5 à 7 » . . .	18,518	59,751	21,887	50,062	40,515	26,780	10,276	8,848	12,675	209,089	10.87
» 7 à 10 » . . .	22,429	52,156	25,508	56,610	48,515	18,828	10,585	8,979	12,975	214,595	11.20
» 10 à 15 » . . .	20,955	29,556	27,172	38,954	45,058	21,814	9,621	9,889	14,554	215,111	11.14
» 15 à 20 » . . .	15,880	21,641	21,848	26,661	58,121	18,075	6,540	5,569	8,998	161,142	8.38
» 20 à 25 » . . .	9,265	15,814	12,580	15,546	14,007	9,199	2,950	2,415	5,472	82,806	4.51
» 25 à 30 » . . .	5,240	8,575	7,128	8,940	7,941	4,449	1,022	1,269	2,091	47,555	2.47
» 30 à 40 » . . .	7,002	11,956	9,581	11,255	10,561	6,608	2,594	1,594	2,768	65,499	3.50
» 40 à 50 » . . .	4,889	8,792	6,056	7,521	6,472	4,261	1,541	855	1,745	41,710	2.17
» 50 à 75 » . . .	6,725	12,770	7,456	9,556	7,852	5,691	1,541	1,059	2,171	54,599	2.84
» 75 à 100 » . . .	5,275	6,957	5,565	4,541	5,506	5,015	642	455	1,005	26,717	1.59
» 100 à 150 » . . .	5,409	6,727	5,564	4,061	2,971	2,609	550	592	952	25,055	1.51
» 150 à 200 » . . .	1,551	3,251	1,747	1,765	1,241	1,040	255	142	406	11,557	0.59
» 200 à 300 » . . .	1,164	2,458	1,489	1,477	1,102	896	216	155	407	9,544	0.48
» 300 à 400 » . . .	461	957	557	586	454	570	99	76	204	5,744	0.19
» 400 à 500 » . . .	182	499	245	235	260	195	45	45	121	1,845	0.09
» 500 à 600 » . . .	120	262	124	126	110	126	25	18	88	999	0.05
» 600 à 800 » . . .	95	244	120	110	149	109	55	25	111	994	0.05
» 800 à 1,000 » . . .	28	150	52	55	67	45	14	14	69	474	0.05
» 1,000 à 1,500 » . . .	29	97	59	45	90	59	14	17	60	450	0.05
» 1,500 à 2,000 » . . .	4	27	9	11	55	10	2	5	9	108	0.01
» 2,000 à 3,000 » . . .	6	14	5	6	28	9	4	7	19	98	
» 3,000 à 4,000 » . . .	»	5	2	»	6	2	»	1	1	15	
» 4,000 à 5,000 » . . .	»	5	»	1	»	1	»	»	»	5	0.01
» 5,000 à 6,000 » . . .	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	
» 6,000 et plus . . .	»	»	»	»	1	1	»	»	»	2	
TOTAL . . .	168,106	517,610	195,686	286,217	560,006	217,299	108,568	125,424	145,666	1,922,582	100

MOYENNE PAR COTE . . . . .

## RÉSUMÉ PAR NATURE

Contribution foncière . . .	75,114	179,106	89,079	154,659	189,550	118,906	82,475	97,492	97,572	1,085,715	56.57
Id personnelle . . .	51,185	74,575	60,050	71,925	80,152	42,257	11,550	10,724	18,899	421,051	21.99
Droit de patente . . . . .	52,727	48,687	55,572	45,892	65,161	57,101	9,828	10,018	19,271	504,257	15.82
Débit de boissons . . . . .	6,152	12,116	8,555	10,968	20,550	15,957	5,460	5,606	7,620	86,702	4.51
Débit de tabacs . . . . .	2,950	5,128	2,672	2,795	4,655	5,118	1,475	1,584	2,504	26,859	1.40
TOTAL . . .	168,106	517,610	195,686	286,217	560,006	217,299	108,568	125,424	145,666	1,922,582	100

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

MONTANT DES IMPÔTS AU PROFIT DE L'ÉTAT, EN 1864.										
Anvers.	Brabant.	Fl. occident.	Fl. orient.	Hainaut.	Liège.	Limbourg.	Luxemb.	Namur.	TOTAL.	
									Sommes	Proportion p. 100.
5,217	15,542	5,555	8,129	12,150	12,406	9,727	15,090	12,429	92,225	0.26
59,819	108,756	45,350	82,981	118,584	78,964	48,441	49,794	60,461	650,950	1.82
62,091	143,637	75,712	125,915	194,752	92,856	55,210	48,841	75,882	870,896	2.51
105,193	227,700	119,915	176,807	249,552	146,126	61,162	52,797	75,802	1,206,265	5.48
188,849	269,949	199,256	508,987	403,728	159,090	88,579	75,509	109,252	1,802,779	5.19
256,174	558,955	552,887	474,668	521,620	264,044	117,050	119,916	174,141	2,622,415	7.56
252,067	558,558	565,003	445,925	624,045	294,262	105,049	91,520	146,754	2,661,181	7.67
204,117	502,700	275,865	558,229	509,799	200,921	64,851	55,205	76,552	1,824,212	5.25
144,517	256,265	195,155	245,576	217,616	122,121	52,678	54,828	57,407	1,506,141	5.76
241,645	414,557	525,515	587,894	565,722	227,706	82,420	54,655	95,652	2,191,542	6.52
217,501	391,560	269,419	526,556	287,618	190,429	59,720	58,575	77,515	1,858,271	5.56
407,670	779,182	455,194	566,966	475,550	547,827	92,495	64,697	151,809	3,517,170	9.56
279,655	597,888	507,292	574,955	501,268	260,645	53,497	57,669	85,268	2,500,117	6.65
409,296	819,649	409,786	495,240	565,204	516,589	65,492	47,441	116,861	3,041,561	8.76
258,944	538,089	500,728	502,121	212,011	178,276	40,255	24,575	69,828	1,944,805	5.60
285,752	591,604	359,351	554,816	266,178	217,028	52,187	55,187	99,044	2,257,127	6.50
158,686	522,650	190,810	200,654	155,621	126,978	54,561	26,409	70,780	1,287,109	5.71
81,464	222,115	107,551	115,490	117,554	85,504	20,181	20,028	55,281	820,726	2.57
65,020	145,625	67,685	68,554	60,512	68,479	15,594	9,745	47,557	544,547	1.57
64,751	168,556	81,574	74,880	102,729	73,792	22,815	16,112	77,085	685,982	1.97
24,440	115,476	45,845	48,810	59,868	40,924	12,555	12,541	60,572	419,911	1.21
55,116	114,182	46,508	52,858	106,295	45,870	16,258	19,571	71,977	506,595	1.46
6,488	46,505	15,121	19,265	56,562	16,440	5,291	5,250	16,547	184,847	0.55
15,517	52,168	10,757	15,978	67,552	25,589	10,155	16,144	45,155	256,811	0.68
"	10,007	6,576	"	19,872	6,813	"	5,227	5,950	50,427	0.14
"	15,715	"	4,587	"	4,646	"	"	"	22,748	0.07
"	5,025	"	"	"	"	"	"	"	5,025	0.02
"	"	"	"	6,556	6,065	"	"	"	12,601	0.04
5,785,551	7,565,929	4,601,944	5,610,539	5,665,254	5,609,402	1,184,525	970,525	1,900,205	54,702,560	100
22 52	23 19	25 52	19 61	15 74	16 61	10 91	7 86	15 11	18 05	

## DE CONTRIBUTION.

1,628,671	5,521,401	2,824,841	5,159,911	5,208,639	1,871,689	820,450	664,692	1,184,822	13,886,156	54.42
1,519,510	2,956,485	1,274,570	1,745,990	1,478,682	1,037,590	222,246	175,191	442,558	10,848,400	51.26
508,858	684,817	548,469	511,526	610,192	457,252	85,606	71,259	162,765	5,448,722	9.94
101,876	191,079	152,088	171,252	501,977	206,918	48,052	50,456	102,087	1,504,865	5.76
26,856	52,149	29,376	25,700	56,624	56,155	9,969	10,925	17,085	214,457	0.62
5,785,551	7,565,929	4,601,944	5,610,539	5,665,254	5,609,402	1,184,525	970,525	1,900,205	54,702,560	100

(CXXVI)

## 3°. — NOTE PRÉLIMINAIRE PROPREMENT DITE,

OU EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES EN PLUS OU EN MOINS DES ÉVALUATIONS  
DE RECETTE POUR 1869.

Les évaluations de recette portées au Budget des Voies et Moyens, pour l'exercice 1869, s'élèvent à une somme totale de 174,576,000 francs. Ce chiffre excède de 5,185,220 francs les prévisions établies pour l'exercice 1868.

Les Budgets des dépenses pour l'exercice 1869 s'élèvent à 175,173,588 francs, et dépassent ainsi celui des Voies et Moyens de 797,588 francs.

Depuis plusieurs années les recouvrements ont été constamment supérieurs aux prévisions; à moins qu'il ne surgisse des circonstances défavorables, on peut espérer qu'il en sera de même pour ceux de 1869. Néanmoins, cette situation commande beaucoup de prudence: elle démontre que le Trésor ne peut faire abandon d'aucune de ses ressources, et que l'on doit s'abstenir de créer des dépenses qui ne revêtent pas le caractère de nécessité absolue.

Pour les articles qui présentent des différences en plus ou en moins, comparativement aux évaluations de 1868, les propositions sont justifiées par les considérations qui suivent:

## IMPOTS DIRECTS.

Le revenu imposable des propriétés foncières au 31 décembre 1865, ayant servi de base au contingent pour 1868 tel qu'il a été décrété par la loi du 8 juin 1867, s'élève à la somme de fr. 282,228,114 40 c<sup>s</sup>, qui se décompose comme il suit :

Propriétés non bâties . . . . .	fr.	188,526,040	40
» bâties . . . . .		93,702,074	»

(Documents de la Chambre des Représentants, session 1866-67, n° 21.)

Les opérations annuelles des mutations cadastrales ont établi que ce même revenu atteint, au 31 décembre 1867, le chiffre de fr. 283,745,905 16 c<sup>s</sup>, savoir :

Propriétés non bâties . . . . .	fr.	188,475,344	16
» bâties . . . . .		93,270,561	»

Ainsi, pendant l'espace de deux années, alors que le revenu imposable des propriétés non bâties a diminué de fr. 50,696 24 c<sup>s</sup> par suite du changement

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

de destination de certaines parcelles, celui des propriétés bâties a augmenté de 1,568,487 francs, provenant des évaluations attribuées à des bâtiments érigés récemment dans diverses communes, et pour lesquels le terme d'exemption stipulé par la loi du 28 mars 1828 a expiré en 1866 et en 1867. En résumé, l'accroissement du revenu cadastral atteint le chiffre de fr. 1,517,790 16 c<sup>s</sup>; aux termes de l'article 2 de la loi du 8 juin 1867, ce chiffre doit servir de base à une augmentation de contingent calculée à raison de 6 <sup>70</sup>/<sub>100</sub> p. %. Cette proportion donne une somme de fr. 101,691 98 c<sup>s</sup> qui, ajoutée au contingent actuel de fr. 18,909,283 66 c<sup>s</sup>, porte pour 1869 l'impôt foncier au profit de l'État à fr. 19,010,975 64 c<sup>s</sup>.

Pendant l'année 1867 le produit des autres impôts directs n'a pas suivi la marche ascendante qui a été constatée depuis plusieurs années; sauf pour la contribution personnelle, dont l'augmentation est relativement minime, et pour les redevances des mines, les recettes sont demeurées au-dessous des prévisions établies au Budget des Voies et Moyens de 1867. Cette circonstance est le résultat de la stagnation des affaires, qui a exercé une influence toute particulière sur les droits de patente, de débit de boissons alcooliques et de tabacs. La comparaison des prévisions et des produits réalisés pour cet exercice fait ressortir les différences suivantes :

	Prévisions.	Recettes.	En plus.	En moins.
Contribution personnelle fr.	11,400,000	11,452,000	52,000	»
Droit de patente . . . . .	4,488,000	4,275,000	»	215,000
Débit de boissons . . . . .	1,450,000	1,459,000	»	11,000
Débit de tabacs . . . . .	245,000	250,000	»	15,000
Redevances des mines. . . . .	400,000	846,000	446,000	»

Quant à l'augmentation exceptionnelle sur les produits des mines, il est probable qu'elle ne se maintiendra pas pendant l'année 1869. Les quantités de charbon de terre extraites en ce moment excèdent les besoins de la consommation et laissent disponible un *stock* considérable. Le ralentissement de l'activité industrielle explique cette situation.

Ces considérations commandent d'apporter beaucoup de réserve dans l'évaluation des produits présumés des impôts directs à inscrire au Budget des Voies et Moyens de 1869; on propose de les établir comme il suit :

Contribution foncière . . . . . fr.	19,010,000
— personnelle . . . . .	11,700,000
Droit de patente. . . . .	4,655,000
— de débit de boissons. . . . .	1,525,000
— de débit de tabacs . . . . .	245,000
Redevances des mines . . . . .	600,000

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les produits des mêmes impôts pendant les cinq dernières années sont indiqués ci-après :

	Années.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCES		PRÉVISIONS du Budget des Voies et Moyens pour 1868.
			en plus.	en moins.	
		francs	francs.	francs.	francs.
Contribution personnelle . . . . .	1865.	10,691,279	"	"	11,650,000
	1864.	10,896,012	202,633	"	
	1865.	11,098,590	201,678	"	
	1866.	11,287,242	188,652	"	
	1867.	11,452,014	164,772	"	
	Augmentation moyenne . . . . .			189,454	
Droit de patente . . . . .	1865.	4,042,768	"	"	4,620,000
	1864.	4,179,676	136,908	"	
	1865.	4,255,590	53,714	"	
	1866.	4,420,775	187,585	"	
	1867.	4,275,524	"	145,451	
	Augmentation moyenne . . . . .			58,159	
Droit de débit de boissons . . . . .	1865.	1,257,676	"	"	1,525,000
	1864.	1,306,566	48,690	"	
	1865.	1,575,245	66,879	"	
	1866.	1,424,455	51,190	"	
	1867.	1,459,096	14,661	"	
	Augmentation moyenne . . . . .			45,555	
Droit de débit de tabacs . . . . .	1865.	207,976	"	"	245,000
	1864.	214,672	6,696	"	
	1865.	225,856	11,184	"	
	1866.	251,604	5,748	"	
	1867.	250,555	"	1,269	
	Augmentation moyenne . . . . .			5,590	
Redevances sur les mines . . . . .	1865.	590,095	"	"	450,000
	1864.	581,916	"	8,179	
	1865.	459,771	77,855	"	
	1866.	567,625	107,854	"	
	1867.	846,557	278,752	"	
	Augmentation moyenne . . . . .			114,065	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## DOUANES.

*Droits d'entrée.* — Le tableau ci-après renseigne le produit de ces droits pour les cinq dernières années.

EXERCICES.	RECETTES		
	au profit de l'État.	au profit du fonds communal. ( Loi du 18 juill. 1860.)	TOTALES.
1863 . . . . .	francs. 15,515,802	francs. 1,794,411	francs. 15,510,215
1864 . . . . .	12,986,538	2,006,705	14,995,045
1865 . . . . .	15,625,050	2,140,709	15,764,668
1866 . . . . .	12,898,049	2,566,475	15,264,524
1867 . . . . .	15,975,177	2,707,796	16,682,975
MOYENNE . . . . .	15,599,865	2,205,219	15,605,084

Comme on le voit, les recettes opérées en 1867 au profit de l'État dépassent d'environ 600,000 francs la moyenne des cinq dernières années, et de plus de 900,000 francs le produit de 1866. Si cet accroissement extraordinaire peut être attribué en partie aux améliorations introduites dans notre législation douanière et qui n'avaient pu jusqu'ici produire tous leurs fruits, il est dû aussi à des causes accidentelles, notamment aux quantités considérables de céréales importées pour combler le déficit de la récolte.

Pour éviter tout mécompte, il semble prudent de ne fixer le produit probable que le Trésor retirera des droits d'entrée, en 1869, qu'à 15,400,000 francs, et de n'évaluer la part du fonds communal qu'à 2,230,000 francs.

*Droits de tonnage.* — Il n'existe plus, à proprement parler, de droits de l'espèce. Seulement la loi du 13 juin 1863, réglant le rachat du péage de l'Escaut, a établi une taxe de 5 francs par tonneau sur les navires des États qui n'ont point pris part à ce rachat. Le produit de cette taxe est évalué, comme pour l'année courante, à 15,000 francs.

## ACCISES.

Sel . . . . .	fr.	5,750,000
Vins . . . . .		2,500,000 <sup>(1)</sup>
Eaux-de-vie indigènes . . . . .		8,500,000 <sup>(2)</sup>
Bières et vinaigres . . . . .		8,950,000 <sup>(3)</sup>
Sucres . . . . .		4,290,000 <sup>(4)</sup>
Glucoses . . . . .		50,000
		<u>29,820,000</u>

(1) Non compris la part du fonds communal évalué à 1,240,000 francs.

(2) — — — — — 4,570,000 —

(3) — — — — — 4,820,000 —

(4) — — — — — 2,510,000 —

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

*Sel. — Vins. — Eaux de vie indigènes.* — Les propositions se justifient par l'accroissement des produits constatés pour 1866 et 1867.

*Bières et vinaigres. — Glucoses.* — Les évaluations en 1869 représentent la moyenne du produit des cinq dernières années.

*Sucres.* — Par arrêté royal du 21 août 1867, le *minimum* du produit de l'accise sur les sucres a été fixé à 6,600,000 francs, la part du fonds communal (35 p. %) comprise.

*Enregistrement.* — La progression de ce produit continue. La moyenne des cinq dernières années dépasse 15,500,000 francs. La recette de 1866 s'élève à 15,810,000 francs, et celle de 1867 est de 16,755,000 francs. On porte à 16,500,000 francs les prévisions pour 1869.

*Greffe.* — L'augmentation se maintient. La moyenne quinquennale du produit est de 507,000 francs. Eu égard aux recettes de 1866 et 1867, on évalue à 530,000 francs celle de 1869.

*Hypothèques.* — Le chiffre de 3,000,000 de francs proposé est en rapport avec la moyenne des recettes pendant les cinq dernières années, combinée avec le produit de 1867.

*Successions.* — En présence de l'augmentation incessante des droits de succession perçus en vertu de la loi du 27 décembre 1817, on évalue la recette pour 1869 à 15,500,000 francs.

*Timbre.* — La moyenne quinquennale des recouvrements est de 4,081,000 francs. On estime que le produit de 1869 atteindra le chiffre de 4,150,000 francs, soit 50,000 francs de plus que les prévisions adoptées pour 1868.

*Amendes en matières d'impôts.* — On porte l'évaluation à 250,000 francs au lieu de celle de 200,000 francs, eu égard à l'augmentation admise pour 1868.

*Amendes de condamnations en matières diverses.* — Les amendes de simple police prononcées sous l'empire du nouveau Code pénal, appartenant à l'État, on évalue le produit des amendes de condamnations pour 1869 à 300,000 francs. C'est une augmentation de 150,000 francs sur les prévisions pour 1868.

*Rivières et canaux.* — Les recouvrements ne se sont élevés qu'à 1,844,000 francs en 1866 et à 1,674,000 francs en 1867. En présence de ces faits, on ne peut maintenir, pour 1869, l'évaluation à 2,000,000 portée au Budget de 1868. Elle est réduite à 1,800,000 francs.

*Routes appartenant à l'État.* — Il s'agit ici des routes sur lesquelles le Gouvernement n'a pas aboli le péage à cause de certains droits existants au profit de tiers. Le produit n'en a été que de 11,500 francs en 1867. Par suite, il n'est porté que

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

12,000 francs pour 1869, c'est-à-dire 18,000 francs de moins que les prévisions pour 1868.

*Postes.* — La part du produit des postes attribuée au Trésor, évaluée à 3,894,000 francs au Budget de 1868, peut être portée à 4,050,000 francs pour 1869. Cette augmentation se justifie par la progression normale observée, par le service des articles d'argent internationaux et par l'accroissement incessant des dépôts de quittances à l'encaissement.

*Chemins de fer.* — Les prévisions de recettes du chemin de fer pour l'année 1868 ont été établies à la somme de 59,000,000 de francs.

Les produits de 1867 ne dépassent guère 56,500,000 francs. Ils sont supérieurs à ceux de 1866 d'environ 1 million et demi; mais ils restent, comme en cette dernière année, au-dessous des prévisions. La différence en 1866 a été d'environ 2 1/2 millions sur 57,500,000 francs; elle est en 1867 d'environ 1 1/2 million sur 58,000,000 de francs.

Ce nouveau mécompte doit, en partie, être attribué à la persistance des influences calamiteuses et politiques qui compriment les opérations commerciales et industrielles. Il est à remarquer, en effet, que le mouvement des grosses marchandises indiqué ci-après pour la période quinquennale écoulée, est resté à peu près le même pendant les deux dernières années :

	TONNES.		PART DE L'ÉTAT.
1865 . . . .	4,478,641	ayant donné une recette de fr.	45,587,000
1864 . . . .	5,256,507	— —	46,750,000
1865 . . . .	5,898,648	— —	47,244,000
1866 . . . .	6,555,040	— —	47,947,000
1867 . . . .	6,580,000	— —	47,965,000
	(Approximativement).		(Approximativement).

Quoi qu'il en soit, et si la situation générale ne permet pas de compter encore sur une amélioration sensible des affaires en 1868, les relèvements introduits récemment dans certains tarifs font espérer un accroissement de produits qui réalise les évaluations pour cet exercice.

Dans ces conditions, et eu égard à l'incertitude des événements, le Gouvernement doit rester dans des limites modérées pour ses prévisions de recettes en 1869 et les arrêter à 59,000,000 de francs, sous réserve de modifier ce chiffre d'après l'observation des faits réalisés dans le cours de l'année 1868.

*Télégraphes.* — Les recettes de ce chef peuvent être évaluées à 1,150,000 francs, soit 50,000 francs de plus qu'en 1868. Elles ont atteint environ 1,080,000 francs en 1867.

*Domaines (valeurs capitales).* — L'évaluation n'est portée au Budget de 1868 qu'à un million de francs. On estime à 1,100,000 francs les produits qui seront recouverts en 1869, en se basant sur l'augmentation obtenue pendant les dernières années.

*Forêts.* — La moyenne des recettes pendant les cinq dernières années s'élève à 942,000 francs, mais il n'a été perçu que 810,000 francs en 1867. On pense

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

donc qu'il y a lieu d'abaisser à 900,000 francs les prévisions pour 1869, et qui ont été déterminées à 950,000 francs au Budget de 1868.

*Dépendances des chemins de fer de l'État.* — Le chiffre proposé de 110,000 francs, soit une augmentation de 20,000 francs sur l'estimation pour 1868, est en rapport avec le produit des cinq dernières années.

*Revenus des domaines.* — La moyenne de ces revenus pour la période de 1863 à 1867 est de 583,000 francs, somme à peu près égale à celle qui a été recouvrée en 1867. On est donc fondé à fixer l'évaluation pour 1869 à 580,000 francs, chiffre qui est de 80,000 francs plus élevé que l'estimation pour 1868.

*Produits divers des prisons.* — Les prévisions sont portées au Budget de 1868 pour 155,000 francs; mais elles ne seront pas réalisées par suite de la suppression de la prison de Saint-Bernard. Par ce motif, on n'estime qu'à 75,000 francs la recette de 1869.

*Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.* — Les dépôts et consignations ont atteint, depuis deux ans, un niveau tel que l'on peut espérer que le revenu ne descendra plus au-dessous d'un million, même en tenant compte des restitutions que la caisse des dépôts aura à faire prochainement, tant aux agents de change, par suite de l'exécution de la loi sur la liberté du courtage, qu'aux comptables de l'État par suite de la réduction du taux des cautionnements.

*Produits de l'administration de la marine.* — En présence du développement de la navigation maritime, on évalue à un chiffre équivalent aux produits de 1867 les recouvrements à opérer par cette administration en 1869, savoir :

A 70,000 francs pour les actes des commissariats maritimes.

A 950,000 francs pour le droit du pilotage.

A 250,000 francs pour le droit de fanal.

*Remboursements.* — Les frais de perception des centimes provinciaux et communaux suivent la progression du chiffre des additionnels aux contributions directes au profit des provinces et des communes. On estime à 200,000 francs les remboursements que celles-ci auront à faire de ce chef pour 1869. C'est une augmentation de 40,000 francs comparativement aux prévisions pour 1868.

---

**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1868, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1869, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

**ART. 2.**

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1869, est évalué à la somme de cent soixante-quatorze millions trois cent soixante-seize mille francs (174,576,000).

**ART. 5.**

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1868.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1868.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
<b>IMPOTS.</b>		
	<i> Foncier . . . . .</i>	
	<i> Personnel . . . . .</i>	{ Principal . . . . . 10 centimes additionnels extraordinaires . . . . . Frais d'expertise . . . . .
	<i> Patentes . . . . .</i>	{ Principal . . . . . 10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .
	<i> Droit de débit de boissons alcooliques . . . . .</i>	
	— <i> de tabacs . . . . .</i>	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.		Principal . . . . . 507,000 »
		10 centimes additionnels ordinaires pour non- valeurs . . . . . 51,000 »
	<i> Redevances sur les mines . . . . .</i>	{ 3 centimes extraordinaires sur la redevance proportionnelle pour frais de confection d'une carte générale des mines . . . . . 15,000 » 5 centimes sur les trois sommes précédentes pour frais de perception . . . . . 27,000 »
	<i> Douanes . . . . .</i>	{ Droits d'entrée . . . . . Droits de tonnage . . . . .
	<i> Accises . . . . .</i>	{ Sel . . . . . Vins étrangers . . . . . Eaux-de-vie indigènes . . . . . Bières et vinaigres . . . . . Sucres de canne et de betterave . . . . . Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .

## POUR L'EXERCICE 1869.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1869.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
»	19,010,000		
10,590,000	} 11,700,000		
1,059,000			
51,000			
4,230,000	} 4,653,000		
423,000			
»	1,525,000		
»	245,000		
»	600,000		
( <sup>1</sup> ) 13,400,000	} 13,415,000		( <sup>1</sup> ) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 1,980,000 francs, de 35 p. % du produit des droits d'entrée sur les eaux-de-vie, soit 210,000 francs, et de 35 p. % ou 70,000 francs du produit des mêmes droits sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, ensemble une somme de 2,250,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
15,000			
5,750,000	} 29,820,000		( <sup>2</sup> ) Déduction faite de 35 p. % du produit probable, soit, fr. 1,240,000 » ( <sup>3</sup> ) Id. id. 4,370,000 » ( <sup>4</sup> ) Id. id. 4,820,000 » ( <sup>5</sup> ) Id. id. 2,310,000 »
( <sup>2</sup> ) 2,300,000			
( <sup>3</sup> ) 8,500,000			
( <sup>4</sup> ) 8,950,000			
( <sup>5</sup> ) 4,290,000			
30,000			
A REPORTER.	80,968,000		

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.

## DÉSIGNATION DES PRODUITS.

## IMPÔTS. (Suite.)

CONTRIBUTIONS  
DIRECTES, DOUANES  
ET ACCISES (suite.)

{	<i>Garantie</i> . . . . .
{	<i>Recettes diverses</i> . . . . .

Droits de marque des matières d'or et d'argent . . . . .

Recettes extraordinaires et accidentelles, recouvrement de  
frais de vérification de marchandises, loyers des bâti-  
ments, droits de magasin dans les entrepôts de l'État,  
et rétributions du chef des extraits du cadastre. . . . .

Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).

Greffes . . . ( Id. 30 id. ).

Hypothèques . ( Id. 25 id. ).

Successions. . ( Id. 30 id. ).

*Droits, additionnels et amen-*  
*des* . . . . .

Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.)

Droit dû par les époux survivants ( id. ).

Timbre . . . . .

Naturalisations . . . . .

Amendes en matière d'impôts. . . . .

Id. de condamnations en matières diverses . . . . .

ENREGISTREMENT  
ET DOMAINES.

## PÉAGES.

*Domaines* . . . . .

Rivières et canaux . . . . .

Routes appartenant à l'État . . . . .

TRAVAUX PUBLICS.

*Postes* . . . . .

Taxe des correspondances en général . . . . .

Droits sur les articles d'argent . . . . .

Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . . . .

MARINE . . . . .

Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et  
Douvres. . . . .

## POUR L'EXERCICE 1869.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1869.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 80,968,000		
" 300,000		
" 60,000	119,343,000	
16,500,000		
330,000		
3,000,000		
11,500,000		
1,800,000		
200,000	38,015,000	
4,150,000		
5,000		
230,000		
300,000		
1,800,000		
12,000	1,812,000	
3,884,000		
60,000	4,080,000	
86,000	6,302,000	(*) Déduction faite de la part de 2,800,000 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
" 460,000		
A REPORTER. . . fr.	125,645,000	

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>	
TRAVAUX PUBLICS. . .	Chemin de fer . . . . . Télégraphes électriques . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) . . . . . Forêts . . . . . Dépendances des chemins de fer . . . . . Établissements et services régis par l'État . . . . . Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires. . . . . Revenus des domaines . . . . .
TRAVAUX PUBLICS. . .	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes . . . . .
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) . . . . . — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . . — des actes des commissariats maritimes. . . . . — des droits de chancellerie. . . . .
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— des droits de pilotage . . . . . — des droits de fanal . . . . .
	Part réservée à l'État par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale . . . . .

## POUR L'EXERCICE 1869.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1869.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr.	125,645,000	
39,000,000 } 1,150,000 }	40,150,000	
1,100,000		
900,000		
110,000		
250,000	8,440,000	
500,000		
580,000	46,864,000	
" 25,000		
" 75,000		
1,000,000		
70,000		
4,000		
950,000	2,674,000	
250,000		
400,000		
A REPORTER. . . fr.	172,009,000	

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>REMBOURSEMENTS.</b>	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . . .	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . . Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables . . . . Recouvrements d'avances faites par les divers Départements. . . . .
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. . . . . Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier . . . . .
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . . Recettes accidentelles. . . . . Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées . . . . . Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances. . . . . Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances. . . . . Recette du chef d'ordonnances prescrites. . . . .

## POUR L'EXERCICE 1869.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1869.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . . . fr.	172,009,000	
200,000 } 35,000 }	235,000	
15,000 } 600,000 }	615,000	
1,250,000 } 21,000 }	1,271,000	2,367,000
20,000 } 100,000 } 76,000 } 9,000 } 1,000 } 40,000 }	246,000	
TOTAL. . . . . fr.	174,376,000	

(10)

**ANNEXES**  
**AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS**  
**POUR L'EXERCICE 1869.**

---

**ANNEXE N° 1.**

---

**TABLEAU**  
**DES**  
**PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,**  
**RÉALISÉS**  
**PENDANT LES EXERCICES 1865, 1864, 1863, 1866 ET 1867.**

---

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
		1893.	1901.	1903.	
<b>IMPOTS.</b>					
	<i>Foncier</i> . . . . .	18,886,292	18,886,292	18,886,292	
	<i>Personnel</i> { Principal . . . . .	10,694,279	10,896,912	11,098,590	
	{ 10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .				
	<i>Patentes</i> { Principal . . . . .	4,042,768	4,179,676	4,253,590	
	{ 10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .				
	Droit de débit de boissons alcooliques . . . . .	1,257,676	1,506,566	1,573,245	
	— de tabacs . . . . .	207,976	211,672	223,856	
	<i>Redevances sur les mines</i> { Principal . . . . .	590,095	581,916	459,771	
	{ 10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .				
	{ 5 — extraordinaires sur la redevance proportionnelle, pour frais de confection d'une carte générale des mines . . . . .				
	{ 5 — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception . . . . .				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Douanes</i> { Droits d'entrée . . . . .	15,515,802	12,986,558	15,625,959	
	{ — de sortie . . . . .	26,596	75,415	6,520	
	{ — de tonnage . . . . .	576,558	20,770	27,265	
		Sel et eau de mer . . . . .	5,624,117	5,517,675	5,553,454
		Vins étrangers . . . . .	2,009,904	1,987,586	2,079,148
		Eaux-de-vie indigènes . . . . .	7,517,559	7,835,485	8,189,677
	<i>Accises</i> . . . . .	{ — étrangères . . . . .	41,021	16,227	9,820
		Bières et vinaigres . . . . .	8,740,205	9,045,076	9,414,105
		Sucres . . . . .	5,848,857	5,566,811	5,853,042
		Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	20,918	20,658	27,227
	<i>Garantie</i> . . . . .	Droits de marque de matières d'or et d'argent . . . . .	265,709	281,695	292,069
	<i>Recettes diverses</i> . . . . .	Loyers de bâtiments et droits de magasin des entrepôts de l'État . . . . .	254,679	169,509	49,557
		Recettes extraordinaires et accidentelles; recouvrements de frais de vérification de marchandises, et rétributions du chef des extraits du cadastre . . . . .	51,280	50,768	54,755

## POUR L'EXERCICE 1869.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1869.		Observations.
1866.	1867.		adoptées POUR L'EXERCICE 1868.	proposées POUR L'EXERCICE 1869.	En PLUS.	En MOINS.	
18,886,292	18,886,292	18,886,292	18,909,280	19,010,000	100,720	"	
11,287,212	11,452,014	11,085,807	11,650,000	11,700,000	50,000	"	
4,420,775	4,275,524	4,250,586	4,620,000	4,655,000	55,000	"	
1,421,415	1,459,096	1,500,165	1,525,000	1,525,000	"	"	
251,604	250,555	222,688	245,000	245,000	"	"	
507,625	816,557	529,155	450,000	600,000	150,000	"	
12,898,049	15,975,177	15,599,865	15,000,000	15,400,000	400,000	"	
56,918	10,465	50,745	"	"	"	"	
16,805	17,435	151,757	15,000	15,600	"	"	
5,600,556	5,751,804	5,605,517	5,600,000	5,750,000	150,000	"	
2,609,428	2,551,662	2,205,545	2,100,000	2,500,000	200,000	"	
8,524,849	8,721,785	8,161,827	7,900,000	8,500,000	600,000	"	
"	"	22,556	"	"	"	"	
9,184,055	8,594,855	8,955,451	9,000,000	8,950,000	"	50,000	
5,002,555	4,425,015	5,919,208	5,900,000	4,290,000	590,000	"	
56,597	54,418	27,960	20,000	50,000	10,000	"	
268,968	254,779	272,245	500,000	500,000	"	"	
7,252	8,175	95,790	60,000	60,000	"	"	
12,205	8,124	27,422					
A REPORTER. . . . .			79,294,280	81,528,000	2,083,720	50,000	

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1863.	1864.	1865.
	<b>IMPOTS (suite).</b>			
ENREGISTREMENT ET DORAIRES.	Inregistrement (principal et 50 centimes additionnels). . . . .	14,351,060	15,311,459	15,479,255
	Greffe . . . ( id. 50 id. id. ). . . . .	277,157	291,121	294,771
	Hypothèques . ( id. 25 id. id. ). . . . .	2,609,811	2,798,872	2,900,450
	Successions . ( id. 50 id. id. ). . . . .	12,048,707	12,028,906	12,549,582
	Timbre . . . . .	5,912,697	4,036,474	4,076,122
	Naturalisations . . . . .	11,000	4,000	7,500
	Amendes en matière d'impôts . . . . .	182,149	209,162	217,875
	— de condamnations en matières diverses . . . . .	148,759	140,575	156,676
	<b>PÉAGES.</b>			
Domaines .	Rivières et canaux. . . . .	2,655,282	2,512,125	2,251,610
	Routes appartenant à l'État . . . . .	1,447,579	1,454,286	1,464,295
TRAVAUX PUBLICS.	Postes . . . . .	5,281,066	5,419,785	5,661,746
	Taxes des correspondances en général . . . . .			
	Droits sur les articles d'argent . . . . .			
Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . . . .				
MARINE.	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	271,511	457,906	457,992
	<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>			
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer . . . . .	51,721,264	55,725,057	55,858,372
	Télégraphes électriques . . . . .	612,565	789,599	879,581
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) . . . . .	855,946	782,128	1,051,901
	Forêts . . . . .	1,052,295	904,112	967,555
	Dépendances des chemins de fer de l'État . . . . .	82,825	124,059	88,897
	Établissements et services régis par l'État . . . . .	255,595	544,571	554,126
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . . . .	1,189,698	1,140,720	1,541,059
	Revenus des domaines . . . . .	488,479	588,468	627,579
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc, perçus par l'administration des chemins de fer, des postes et télégraphes . . . . .	18,982	24,117	29,155

## POUR L'EXERCICE 1869.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1869		Observations.
1866.	1867.		adoptées POUR L'EXERCICE 1868	proposées POUR L'EXERCICE 1869	En PLUS.	En MOINS.	
	Report.		79,294,280	81,528,000	2,085,720	50,000	
15,810,280	16,753,075	15,542,158	13,700,000	16,500,000	800,000	"	
528,552	514,472	507,174	290,000	550,000	40,000	"	
2,775,886	5,091,865	2,854,977	2,750,000	5,000,000	250,000	"	
12,510,675	15,680,559	12,525,695	12,200,000	(*) 15,500,000	1,500,000	"	(*) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :
4,220,555	4,158,951	4,080,959	4,100,000	4,150,000	50,000	"	Successions . . . . . 11,500,000
4,000	500	5,400	5,000	5,000	"	"	Droit de mutation en ligne di- recte. . . . . 1,800,000
245,287	249,914	219,477	200,000	250,000	50,000	"	Droit dû par les époux survi- vants. . . . . 200,000
126,845	161,916	146,950	150,000	500,000	150,000	"	<u>13,500,000</u>
1,844,548	1,674,469	2,185,606	2,000,000	1,800,000	"	200,000	
1,441,979	11,555	1,165,954	50,000	12,000	"	18,000	
5,658,658	5,849,480	5,574,147	5,894,000	4,050,000	156,000	"	
579,587	415,577	592,075	460,000	460,000	"	"	
54,915,715	57,467,209	54,755,125	59,000,000	59,000,000	"	"	
975,298	1,075,526	865,955	1,100,000	1,150,000	50,000	"	
1,517,547	1,174,456	1,068,552	1,000,000	1,100,000	100,000	"	
979,519	810,294	942,670	950,000	900,000	"	50,000	
102,507	165,596	112,755	90,000	110,000	20,000	"	
296,110	184,107	282,865	200,000	250,000	50,000	"	
1,285,541	1,255,761	1,259,952	500,000	500,000	"	"	
655,855	579,597	585,592	500,000	580,000	80,000	"	
29,745	29,745	26,549	24,000	25,000	1,000	"	
	A REPORTER.	fr.	164,457,280	169,260,000	5,140,720	518,000	

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		- 1903.	1904.	1905.
<b>CAPITAUX ET REVENUS (suite).</b>				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets) . . . . .	150,708	109,720	101,788
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	882,824	722,675	1,029,457
	— des actes des commissariats maritimes . . . . .	49,199	53,040	55,096
	— des droits de chancellerie . . . . .	4,046	4,049	3,711
	— de pilotage . . . . .	700,668	659,025	703,641
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de fanal . . . . .	155,196	143,245	167,344
	— de la fabrication des monnaies de nickel . . . . .	2,470,947	"	"
	— de la fabrication des monnaies de cuivre . . . . .	"	"	"
	Chemin de fer Rhénan. — Dividendes . . . . .	225,500	252,500	259,000
	Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale . . . . .	355,250	322,041	446,909
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	161,582	165,175	171,418
	Remboursements, par les communes, des centimes additionnels sur les non- valeurs des contributions directes . . . . .	19,277	21,794	21,545
ENREGISTREMENT ET DOUANES.	Reliquat de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables.	6,585	59,846	14,868
	Recouvrement d'avances faites par les divers Départements . . . . .	595,471	652,174	629,095
PRISONS.	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .	1,695,810	1,811,481	1,206,811
	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier . . . . .	22,808	28,508	21,808
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non- valeurs des contributions directes . . . . .	22,294	19,168	18,046
	Recettes accidentelles . . . . .	68,509	395,278	555,874
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées . . . . .	77,556	81,556	83,611
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . .	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite . . . . .	356	284	"
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	54,454	71,411	68,514

## POUR L'EXERCICE 1869.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1869.		Observations.
1866.	1867.		adoptées POUR L'EXERCICE 1868.	proposées POUR L'EXERCICE 1869.	En PLUS.	En MOINS.	
		REPORT. . . .	164,457,280	169,260,000	5,140,720	518,000	
66,751	150,000	111,795	150,000	75,000	"	55,000	
1,065,992	569,668	853,723	950,000	1,000,000	50,000	"	
57,899	70,401	57,127	55,000	70,000	15,000	"	
4,090	4,008	5,981	5,500	4,000	500	"	
762,474	929,559	747,075	710,000	950,000	240,000	"	
191,762	248,775	177,264	170,000	250,000	80,000	"	
"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	
259,850	48,252	200,980	"	"	"	"	
608,902	295,920	445,804	400,000	400,000	"	"	
184,872	197,478	175,664	160,000	200,000	40,000	"	
25,754	51,998	24,069	55,000	35,000	"	"	
9,451	5,080	14,766	15,000	15,000	"	"	
640,678	579,672	619,418	600,000	600,000	"	"	
689,568	1,250,000	1,550,294	1,250,000	1,250,000	"	"	
19,676	25,000	25,520	25,000	21,000	"	4,000	
17,951	17,525	18,995	20,000	20,000	"	"	
280,158	522,753	524,515	100,000	100,000	"	"	
80,286	80,286	80,611	80,000	76,000	"	4,000	
9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	"	"	
"	504	581	1,000	1,000	"	"	
59,178	54,502	57,568	40,000	40,000	"	"	
TOTAL. . . . fr.			169,190,780	174,576,000	5,566,220	581,000	
DIFFÉRENCE EN PLUS . . . fr.					5,185,220		

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 2.

## ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE POUR 1868.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE AU 31 DÉCEMBRE 1865.			CONTINGENT DE 1868.	Observations.
	PROPRIÉTÉS non-bâties.	PROPRIÉTÉS bâties.	TOTAL.		
Anvers . . . . .	11,988,711 48	12,480,976 »	24,469,687 48	1,659,469 06	
Brabant . . . . .	51,654,418 51	24,497,848 »	56,152,266 51	5,760,861 86	
Flandre occidentale. .	25,524,661 72	9,189,667 »	54,514,528 72	2,512,460 02	
Flandre orientale . .	27,896,261 15	12,566,955 »	40,465,214 15	2,711,055 55	
Hainaut . . . . .	57,854,549 80	15,202,845 »	55,057,194 80	5,555,492 05	
Liège . . . . .	19,924,100 42	11,686,596 »	51,610,496 42	2,117,905 26	
Limbourg . . . . .	10,558,557 99	2,005,414 »	12,541,751 99	840,297 58	
Luxembourg . . . . .	7,500,682 62	1,645,751 »	9,144,415 62	612,675 71	
Namur . . . . .	15,884,516 71	4,450,244 »	20,514,760 71	1,561,088 97	
TOTAUX . . . . .	188,526,040 40	95,702,074 »	282,228,114 40	18,909,285 66	

POUR L'EXERCICE 1869.

ANNEXE N° 3.



# ÉTAT

DU

**MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE**

DE L'EXERCICE 1867.



## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1867, SUR							
	LA VALEUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	les FOYERS.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
					à 8 p. ‰.	à 12 p. ‰.		
Anvers . . . . .	425,592 20	502,527 99	131,660 71	254,841 21	6,242 16	6,865 88	95,412 72	45,066 06
Brabant. . . . .	869,921 60	859,640 25	255,702 17	559,254 12	515 92	504 »	207,798 16	124,115 60
Flandre occidentale.	502,465 95	485,682 65	122,846 07	155,522 61	4,060 24	3,001 64	69,025 08	56,968 78
Flandre orientale. .	442,540 07	647,257 17	148,285 74	216,085 29	5,217 44	8,000 28	96,546 92	75,049 56
Hainaut. . . . .	552,658 17	547,554 67	174,601 50	178,455 72	»	»	76,778 98	78,581 10
Liège . . . . .	257,991 56	548,177 49	124,505 26	155,447 45	5,612 96	4,405 80	88,059 50	50,150 90
Limbourg . . . . .	40,725 92	75,955 42	24,982 85	50,551 02	»	»	22,865 14	14,766 28
Luxembourg . . . .	29,215 28	56,655 58	52,195 41	24,845 46	»	»	11,701 54	9,780 60
Namur . . . . .	84,214 08	154,455 77	61,498 88	70,915 91	»	»	55,405 90	57,570 86
TOTAL. . . . .	2,805,524 61	5,655,860 95	1,076,279 57	1,621,477 80	17,646 72	24,775 60	701,591 74	491,650 74

## POUR L'EXERCICE 1869.

TOTAL de la CONTRIBUTION.	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expèdit.	TOTAL.	
1,448,309 96	768 05	224 04	992 09	1,447,217 27	144,721 59	»	7,539 90	1,599,498 76	55,217
2,877,427 80	6,282 28	2,612 12	8,894 40	2,868,553 40	286,855 07	»	11,950 04	3,167,516 51	78,882
1,107,572 98	2,581 56	978 16	3,559 72	1,194,015 26	119,401 05	42 40	5,377 85	1,318,834 54	61,561
1,656,902 47	1,514 48	1,028 21	2,542 69	1,651,619 78	165,461 72	538 28	6,442 02	1,804,861 80	75,550
1,408,451 14	2,648 70	485 65	5,134 53	1,405,299 81	140,529 64	» 65	6,108 15	1,551,938 21	85,924
1,050,528 70	2,164 40	2,025 04	4,187 44	1,026,141 26	102,615 85	»	4,414 11	1,155,169 22	45,722
207,622 61	»	»	»	207,622 61	20,762 09	»	851 10	229,215 80	11,627
164,569 67	»	»	»	164,569 67	16,457 »	»	639 55	181,446 »	11,069
421,859 40	163 51	93 20	256 51	421,602 89	42,160 09	»	1,970 41	463,755 59	19,986
10,592,587 75	15,725 58	7,444 40	95,167 78	10,569,419 93	1,056,940 10	581 51	45,272 87	11,452,014 25	441,518

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

## ANNEXE N° 4.

## MONTANT DES RÔLES

DU

## DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1867.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRINCIPAUX et des rôles supplémentifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	PRINCIPAL des COTISATIONS des sociétés anonymes en 1867. (Pour mémoire)
Anvers . . . . .	478,025 84	47,802 00	525,825 95	55,860	7,551 69
Brabant . . . . .	1,067,318 79	106,729 97	1,174,048 76	49,612	409,056 88
Flandre occidentale . . . . .	545,097 51	54,510 65	579,608 14	56,900	11,917 65
Flandre orientale . . . . .	511,474 66	51,147 64	562,622 50	47,052	50,518 50
Hainaut . . . . .	665,566 05	66,555 55	729,701 58	67,567	46,659 65
Liège . . . . .	517,445 12	51,745 78	569,186 90	57,905	92,450 65 (1)
Limbourg . . . . .	76,998 59	7,699 45	84,697 82	9,947	»
Luxembourg . . . . .	66,178 19	6,617 42	72,795 61	10,555	»
Namur . . . . .	160,761 25	16,075 51	176,856 54	19,562	10,109 62
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>5,886,661 78</b>	<b>588,661 80</b>	<b>4,275,525 58</b>	<b>512,358</b>	<b>608,024 60</b>

Le montant des rôles du 4<sup>me</sup> trimestre de 1867 est établi par approximation, d'après les rôles correspondants de 1866. Ceux-ci se sont élevés à fr. 159,556 44 c.

(1) Approximatif.

## POUR L'EXERCICE 1869.

ANNEXE N° 5.

## MONTANT DES RÔLES

## DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DE BOISSONS ALCOOLIQUES

de l'exercice 1867.

PROVINCES.	MONTANT des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplémentifs.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	Observations.
Anvers . . . . .	116,665 25	6,881	Le montant des rôles du 4 <sup>me</sup> trimestre de 1867 est établi par approximation, d'après les produits des rôles correspondants de 1866, qui se sont élevés à fr. 8,275 50 c.
Brabant . . . . .	217,981 25	15,854	
Flandre occidentale. . . . .	148,982 25	9,554	
Flandre orientale . . . . .	188,484 50	12,104	
Hainaut. . . . .	556,586 0	25,117	
Liège . . . . .	218,625 75	14,755	
Limbourg. . . . .	51,726 50	5,762	
Luxembourg . . . . .	52,575 50	5,755	
Namur. . . . .	107,674 75	8,017	
TOTAUX. . . . .	1,439,095 75	95,779	

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 6.

## MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE DÉBIT DE TABACS DE L'EXERCICE 1867.

PROVINCES.	MONTANT des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	Observations.
Anvers . . . . .	27,967 50	5,070	Le montant des rôles du 4 <sup>me</sup> trimestre de 1867, est établi par approximation, d'après les produits des rôles correspondants de 1866, qui se sont élevés à fr. 1,218 25 c.
Brabant . . . . .	56,900 »	5,500	
Flandre occidentale. . . . .	21,859 50	2,798	
Flandre orientale . . . . .	24,587 »	2,846	
Hainaut . . . . .	59,962 »	5,125	
Liège . . . . .	58,554 »	5,418	
Limbourg . . . . .	10,247 »	1,556	
Luxembourg . . . . .	11,460 »	1,679	
Namur . . . . .	18,998 »	2,695	
TOTAUX . . . . .	250,555 »	28,687	

## POUR L'EXERCICE 1869.

ANNEXE N° 7.

## MONTANT DES RÔLES

DES

## REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1867.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			Additionnels ( <sup>1</sup> ).	TOTAL.	5 centimes pour frais de perception	TOTAL GÉNÉRAL	Nombre d'ARTICLES des RÔLES.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.					
Hainaut . . . . .	8,968 50	559,692 75	548,661 25	71,056 91	619,718 16	50,985 91	650,704 07	202
Liège. . . . .	4,846 65	147,156 25	131,982 88	19,612 57	171,595 25	8,579 76	180,175 01	215
Luxembourg . . .	1,478 40	5 45	1,485 85	148 54	1,652 59	81 62	1,714 01	10
Namur . . . . .	5,994 40	7,712 26	11,706 66	1,402 05	15,108 69	655 44	15,764 13	105
TOTAL. . . . .	19,287 95	694,546 71	715,854 64	92,219 85	806,054 49	40,502 75	846,557 22	550

(<sup>1</sup>) Les additionnels se composent :

1° De 10 centimes au profit du Trésor sur le principal des redevances fixes et proportionnelles;

2° De 5 centimes sur le principal de la redevance proportionnelle, destinés à subvenir aux frais de la confection d'une carte générale des mines.

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 8.

## ÉTAT de développement des articles du Budget de l'exercice 1869,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1865.	1864.	1863.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — IMPOTS.</b>			
ART. 1 <sup>er</sup> . — <i>Enregistrement</i> . — (Principal et additionnels).			
Actes . . . . .			
{ civils . . . . .	12,956,764 77	15,695,148 57	15,854,528 08
{ sous seing privé . . . . .	545,760 58	494,599 47	471,715 96
{ judiciaires . . . . .	469,569 57	486,581 64	475,982 77
{ d'huissiers . . . . .	600,914 19	640,055 46	677,827 85
Lettres de noblesse . . . . .	551 20	275 60	826 80
Permis de changer de nom de famille . . . . .	275 60	»	551 20
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>14,551,665 91</b>	<b>15,514,458 74</b>	<b>15,470,252 64</b>
ART. 2 — <i>Greffe</i> . — (Principal et additionnels).			
Mise au rôle . . . . .	45,151 51	46,784 79	48,970 20
Rédaction, dépôts de témoins et expéditions . . . . .	254,005 54	244,535 79	245,800 41
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>277,156 85</b>	<b>291,120 58</b>	<b>294,770 61</b>
ART. 3. — <i>Hypothèques</i> . — (Principal et additionnels).			
Droits . . . . .			
{ d'inscription . . . . .	104,555 56	116,589 57	105,452 84
{ de transcription d'actes de mutation. . . . .	2,505,455 40	2,682,282 80	2,794,997 58
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>2,609,810 96</b>	<b>2,798,872 17</b>	<b>2,900,450 42</b>
ART. 4. — <i>Successions</i> . — (Principal et additionnels).			
Droits . . . . .			
{ de succession . . . . .	9,986,868 54	9,681,619 85	10,015,800 08
{ de mutation par décès . . . . .	580,162 15	281,079 05	182,522 02
— sur les successions en ligne directe . . . . .	1,505,588 42	1,858,628 56	1,964,525 19
{ dus par les époux survivants . . . . .	176,288 57	207,659 04	186,956 94
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>12,048,707 26</b>	<b>12,028,966 48</b>	<b>12,549,582 23</b>

## POUR L'EXERCICE 1869.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 decemb.)	TOTAL		
15,962,009 72	16,755,074 64	77,710,692 22	15,542,158 »	
472,842 15				
564,162 47				
809,556 77				
1,055 00				
275 60				
15,810,280 29	16,755,074 64	77,710,692 22		

55,429 75	544,471 85	1,555,871 51	307,174 »
272,021 87			
528,551 62	544,471 85	1,555,871 51	

127,752 89	5,091,865 09	14,174,885 02	2,854,977 »
2,646,155 49			
2,775,886 58	5,091,865 09	14,174,885 02	

10,545,195 01	11,747,790 66	52,819,055 12	10,565,807 »
1,788,858 99	1,727,155 85	8,844,552 99	1,768,866 »
178,645 05	203,594 75	955,102 15	191,020 »
12,510,675 05	13,680,559 22	62,618,470 24	12,525,695 »

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES			
		1865.	1864.	1863.	
ART 5. — <i>Timbre.</i>					
Débits . . . . .	Timbres fixes. . . . .	à l'intérieur . . . . .	216 »	82 »	142 »
		à l'étranger . . . . .	7,488 »	6,408 »	7,144 »
		Permis de port d'armes de classe . . . . .	554,452 »	375,088 »	556,416 »
	Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	408,827 88	589,949 29	598,434 15	
	Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger . . . . .	payables en Belgique . . . . .	85,578 45	101,524 30	109,029 90
		— à l'étranger . . . . .	20,808 59	21,218 30	22,618 59
Timbres de dimension . . . . .	1,695,155 95	1,720,505 45	1,713,617 50		
Visa. . . . .	Timbres proportionnels . . . . .	46,492 14	54,550 55	55,011 27	
	— de dimension . . . . .	autres que des journaux étrangers . . . . .	15,857 54	15,774 96	20,405 65
		des journaux étrangers . . . . .	4,045 56	5,595 95	5,398 34
Extraordinaire . . . . .	Timbres fixes. . . . .	Warrants . . . . .	»	100 »	201 »
		Feuilles de patente . . . . .	154,649 »	137,125 55	159,869 90
	Timbres proportionnels. . . . .	Effets de commerce . . . . .	507,577 10	564,162 05	608,800 20
		Bons de caisse, billets au port., etc. . . . .	227,424 69	191,609 58	185,597 75
		Effets, récépissés, obligations, etc. . . . .	»	24,000 »	1,500 »
		Coupures . . . . .	»	»	»
	Timb. de dimension. . . . .	Papiers blancs pour actes, etc. . . . .	264,264 65	262,576 65	273,840 »
Affiches . . . . .		164,101 09	170,827 85	182,096 09	
TOTALS. . . . .		5,912,696 62	4,056,474 42	4,076,122 50	
ART. 6. — <i>Naturalisation.</i>					
Droits . . . . .	de naturalisation ordinaire . . . . .	10,000 »	4,000 »	7,500 »	
	de grande naturalisation . . . . .	1,000 »	»	»	
TOTALS. . . . .		11,000 »	4,000 »	7,500 »	
ART. 7. — <i>Amenites en matière d'impôts.</i>					
Doubles, triples droits, etc. . . . .	d'enregistrement . . . . .	54,607 12	68,986 71	74,285 45	
	de greffe . . . . .	»	5 65	7 60	
	d'hypothèque . . . . .	8,941 11	7,547 27	8,701 22	
	de succession . . . . .	101,846 02	120,110 98	125,452 44	
	de timbre . . . . .	16,754 75	12,515 98	11,428 18	
TOTALS. . . . .		182,149 »	200,161 93	217,874 89	

## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 décembre)	TOTAL.		
4,220,552 96	4,158,950 97	20,404,797 27	4,080,950 »	
4,220,552 96	4,158,950 97	20,404,797 27		

4,000 »	500 »	27,000 »	5,400 »
4,000 »	500 »	27,000 »	

245,286 72	242,914 18	1,097,386 78	219,477 »
245,286 72	242,914 18	1,097,386 78	

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1863.	1864.	1865.
<b>ART. 8. — Amendes de condamnation et dommages-intérêts en matières diverses.</b>			
Amendes de condamnation et dommages-intérêts attribués au Trésor			
{ en totalité . . . . .	139,511 62	151,685 04	147,808 15
{ en partie . . . . .	9,427 65	8,888 15	8,867 49
<b>TOTAUX.</b>	<b>148,739 27</b>	<b>140,573 17</b>	<b>156,675 64</b>

## CHAPITRE II. — PÉAGES.

ART. 1<sup>er</sup>. — Canaux et rivières.

Droits de navigation, de ponts, d'écluses, etc. (Par rivière ou canal).	Canal de Charleroy . . . . .	969,985 55	884,007 32	705,137 25
	— de Pommerœul à Antoing . . . . .	184,524 98	157,466 55	159,256 65
	— de Mons à Condé . . . . .	229,501 20	249,950 21	249,116 90
	— de la Campine . . . . .	105,950 45	105,084 17	100,241 50
	Sambre canalisée . . . . .	559,816 52	555,226 22	444,290 52
	Escaut . . . . .	86,411 07	88,577 54	89,465 88
	Meuse . . . . .	70,209 79	65,010 04	62,929 76
Divers . . . . .	548,151 95	546,750 08	538,225 74	
Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor . . . . .	992 17	1,059 49	586 52	
Produits . . . . .	des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	41,185 94	41,210 81	45,568 51
	des bateaux à vapeur d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	40,476 40	40,040 »	40,990 67
<b>TOTAUX.</b>	<b>2,655,281 58</b>	<b>2,512,122 65</b>	<b>2,251,609 68</b>	

## ART. 5. — Routes appartenant à l'État.

1 <sup>re</sup> classe. — Produit des barrières affermées et en régie . . . . .	605,886 16	602,246 54	587,894 54
2 <sup>e</sup> — — — — — . . . . .	843,692 50	852,059 45	876,599 08
<b>TOTAUX.</b>	<b>1,447,578 66</b>	<b>1,454,285 97</b>	<b>1,464,295 42</b>

## CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 1<sup>er</sup>. — Domaines. (Valeurs capitales.)

Prix de vente de biens immeubles . . . . .	Lois des 50 juin 1840, 11 juin 1855, 8 juillet 1858, 9 juillet 1858, 26 mai 1859, 13 juillet 1846, 25 mars 1847, 21 mai 1859, 8 mai 1861, 25 mai 1865, 11 juin 1865, 8 juillet 1848 et 14 septembre 1864 . . . . .	145,104 67	318,496 62	255,510 97
	Autres aliénations . . . . .	7,445 51	8,562 84	575 16
<b>A REPORTER.</b>	<b>150,549 98</b>	<b>326,849 46</b>	<b>256,086 15</b>	

## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
120,511 68 6,555 68	161,916 09	754,749 55	146,950 "	
126,843 56	161,916 09	754,749 55		

1,844,548 13	1,674,469 54	10,918,051 56	2,185,606 "
1,844,548 13	1,674,469 54	10,918,051 56	

1,441,978 80	11,553 42	5,810,670 36	1,163,954 "
1,441,978 80	11,553 42	5,810,670 36	

--	--	--	--

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1863.	1864.	1865.
ART. 1 <sup>er</sup> . — <i>Domaines.</i> (Valeurs capitales) (suite).			
REPORT . . . . .	150,549 98	526,849 46	256,086 15
Produits . . . . .			
{ de succession en déshérence . . . . .	25,747 65	20,575 70	86,214 55
{ nets des épaves . . . . .	1,186 71	1,000 55	785 82
{ de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concedés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .	652 21	845 11	1,124 47
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, carte géologique, etc.) . . . . .	1,848 62	2,406 "	1,165 "
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage.			
{ provenant du Département des Finances . . . . .	175,189 92	16,219 55	252,875 40
{ — — de la Guerre . . . . .	111,696 98	59,942 96	67,515 92
{ — — de la Justice . . . . .	58,251 52	18,591 04	18,058 65
{ — — des Travaux publics . . . . .	28,909 61	29,748 50	52,589 57
{ — — de l'Intérieur . . . . .	11,552 11	10,450 55	5,514 45
{ — — des Affaires Étrangères . . . . .	9,596 10	9,860 70	5,556 "
Remboursements de capitaux . . . . .			
{ du fonds de l'industrie . . . . .	7,741 99	5,551 90	2,400 "
{ de créances ordinaires . . . . .	207,280 61	225,862 69	244,506 11
Rachat et transfert de rentes . . . . .	2,617 69	1,418 51	1,042 58
Transactions en matière domaniale . . . . .	120 75	5,500 "	54,500 "
Domages-intérêts pour inexécution de conventions. (Intérêts moratoires compris).	25,051 55	17,565 50	19,971 42
Refournissements pour moins value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .	295 "	"	245 50
Produits d'objets saisis et confisqués . . . . .	3,084 97	5,120 91	2,540 21
Part du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .	1,696 44	2,078 88	2,647 50
Prix de vente de terrains provenant d'emprises . . . . .			
{ canaux et rivières . . . . .	16,522 94	15,856 61	21,494 84
{ Routes . . . . .	18,772 92	15,058 51	17,291 18
TOTAUX . . . . .	855,945 85	782,128 11	1,051,901 08

ART. 2. — *Forêts*

Prix de vente . . . . .			
{ de coupes de bois (décime compris) . . . . .	905,170 10	777,387 51	801,407 86
{ de chablis, de bois de délit et d'élagages . . . . .	106,515 76	80,782 88	84,486 55
{ d'objets saisis et confisqués . . . . .	18 50	26 50	17 25
{ de glandée, panages, foins et herbages . . . . .	12,895 02	11,406 70	15,550 60
A REPORTER . . . . .	1,022,597 58	869,605 59	901,442 24

## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 decemb.)	TOTAL.		
1,517,547 57	1,174,456 05	5,541,758 44	1,068,352 »	
1,517,547 57	1,174,456 05	5,541,758 44		



## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
979,518 74	810,294 32	4,715,550 25	942,070 »	
979,518 74	810,294 52	4,715,550 25		

102,507 30	165,595 75	565,664 44	112,755 »	
102,507 30	165,595 75	565,664 44		

--	--	--	--	--

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1863.	1864.	1865.
<i>Établissements et services régis par l'État (suite).</i>			
REPORT. . . . .	217,555 21	526,112 61	555,862 05
Bénéfices de la fonderie de canons . . . . .	"	"	"
Abonnements. . . . .	15,258 "	15,258 "	15,261 "
{ au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	"	"	"
{ au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i> . . . . .	"	"	"
{ Au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i> . . . . .	"	"	"
Produit du <i>Moniteur</i> . . . . .	5,000 "	5,000 "	5,000 "
TOTAUX. . . . .	255,593 21	544,570 61	554,126 05

ART. 5. — *Produits divers et accidentels.*

Produits . . . . .	des examens et visa des diplômes. . . . .	17,097 15	19,405 28	19,257 02
	des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	1,555 "	2,615 "	1,292 50
	des brevets d'invention . . . . .	106,187 46	110,820 "	114,474 92
	des jeux de Spa . . . . .	707,072 19	695,451 20	848,560 15
	du quart des salaires sur transcriptions. . . . .	55,519 52	54,576 61	55,546 52
	de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec l'Angleterre. . . . .	"	"	"
	des examens universitaires. . . . .	99,620 "	99,172 50	105,452 50
Restitutions volontaires . . . . .		156 60	510 81	4,096 19
Indemnités . . . . .	pour remplacement . . . . .	75,648 "	65,962 "	60,944 "
	pour décharge de la responsabilité du remplaçant . . . . .	2,487 22	952 58	1,587 50
	pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .	1,246 50	1,671 50	2,121 50
Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .		7 45	69 57	26 "
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .		57 81	101 45	59 68
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .		110,602 67	116,490 "	147,526 74
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. . . . .		279 81	277 48	514 52
Cautionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .		54,201 10	5,844 22	"
TOTAUX. . . . .		1,189,608 04	1,149,719 60	1,541,059 12

## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
296,118 70	184,107 20	1,414,515 77	282,865 »	
296,118 70	184,107 20	1,414,515 77		

1,285,540 89	1,255,760 80	6,199,758 45	1,259,952 »	
1,285,540 89	1,255,760 80	6,199,758 45		

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1863.	1864.	1865.	
<i>Art. 6. — Revenus des domaines.</i>				
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	76,107 78	104,000 62	114,725 15	
Fermages de chasse . . . . .	71 »	71 »	2,181 »	
Génie militaire . . . . .	Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	66,694 20	79,599 06	49,135 02
	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	10,845 »	25,006 92	16,455 81
	Fermages de pêche et de chasse . . . . .	5,240 38	5,775 08	2,675 »
Arrérages de rentes. . . . .	1,796 54	1,588 71	1,427 60	
Redevances pour concessions de prises d'eau. . . . .	1,565 19	1,604 69	2,155 09	
Intérêts de capitaux . . . . .	du fonds de l'industrie nationale . . . . .	5,148 04	11,229 22	6,455 94
	de créances ordinaires . . . . .	100,856 74	109,084 15	105,855 55
Produits . . . . .	de la calamine. . . . .	»	»	»
	des sablières et mines (forêts exceptées). . . . .	5,958 96	5,792 21	5,047 74
Locations des terrains provenant d'emprises. . . . .	Rivières et canaux. . . . .	51,769 67	55,555 51	52,760 81
	Routes . . . . .	579 87	748 47	408 87
Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	Rivières et canaux . . . . .	71,565 92	101,926 51	95,055 52
	Routes . . . . .	80,572 67	71,282 49	155,654 17
Droits de pêche (rivières et canaux). . . . .	55,902 10	59,505 77	59,655 71	
<b>TOTAUX.</b> . . . .	<b>488,479 26</b>	<b>588,468 41</b>	<b>627,578 74</b>	

## CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1<sup>er</sup>. — *Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.*

Débet des comptables. . . . .	Forcements en recette . . . . .	774 10	527 58	4,512 01
	Recouvrements divers . . . . .	42 47	67 82	55 45
Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes. . . . .	» 06	15 07	120 72	
Actes de chargement de divers chefs . . . . .	98 64	51 17	151 45	
<b>TOTAUX.</b> . . . .	<b>915 87</b>	<b>441 44</b>	<b>4,817 59</b>	

ART. 2. — *Déficit des comptables.*

Recouvrements . . . . .	par prélèvements sur cautionnements . . . . .	4,478 48	24,808 86	7,756 68
	divers . . . . .	1,190 75	14,595 47	2,295 66
<b>TOTAUX.</b> . . . .	<b>5,669 23</b>	<b>39,404 35</b>	<b>10,050 54</b>	

## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENN.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 decemb.)	TOTAL		
655,855 55	579,597 27	2,917,959 05	585,592 »	
655,855 55	579,597 27	2,917,959 05		

662 95	884 91	7,829 78	1,566 »
45 45			
7 97			
55 60			
769 97	884 91	7,829 78	

8,680 85	2,195 08	65,999 81	15,200 »
8,680 85	2,195 08	65,999 81	

## ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DESIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES				
	1865.	1864.	1863.		
<i>Art. 5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.</i>					
	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	552 22	1,012 54	887 29	
Ministère des Finances.	Frais de surveillance de bois appartenant	aux communes et hospices . . . . .	195,920 01	188,650 05	189,256 80
		aux acquéreurs de bois domaniaux . . . . .	556 26	555 02	"
	Remboursement et dégrèvement des contributions . . . . .	21 95	45 48	18 06	
	5 p. % sur recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	14,062 52	12,527 58	15,922 22	
	2 p. % sur les biens saisis (Hainaut), frais de garde . . . . .	"	"	"	
	Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux des coupes usagères. . . . .	12 35	27 15	"	
Ministère de la Justice.	Frais de justice	en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	154,968 86	158,269 57	159,361 42
		en matière de simple police . . . . .	127,442 88	153,592 23	155,514 46
	militaire . . . . .	1,121 15	1,288 69	788 41	
	Frais d'entretien de mendiants. . . . .	"	50 "	1,570 67	
Ministère de l'Intérieur.	Frais de justice en matière de garde civique . . . . .	2,480 10	5,705 81	5,051 05	
	Remboursement de subsides. . . . .	"	"	"	
	Remboursement du traitement du commissaire près des jeux de Spa. . . . .	5,000 "	5,000 "	5,000 "	
	Canal de la Campine. — Remboursement des frais de construc- tion du colateur . . . . .	"	"	"	
Ministère des Travaux publics.	Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	85,954 "	152,001 26	126,528 60	
	Frais d'entretien de routes concédées. . . . .	27,589 51	54,774 71	15,596 15	
	Construction de routes. — Expropriations de terrains. — Rem- boursement d'une consignation. . . . .	497 10	"	"	
	Indemnités pour jouissance d'égouts. . . . .	"	"	"	
	Remboursement pour travaux exécutés d'office aux passages d'eau, etc. . . . .	1,752 57	"	"	
	TOTAUX. . . . .	595,471 46	652,175 89	629,095 13	

## POUR L'EXERCICE 1869.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1866.	1867. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
640,678 20	579,671 50	3,097,090 27	619,418	
640,678 20	579,671 50	3,097,090 27		

(42)